Le MÉRITE AGRICOLE

1946

LEGISLATIVE
TORONTO
WITHDRAWN
AUG 24 1982
RECEIVED

Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec

J'enseigne
et
je renseigne

BIBLIOTHÈQUE
ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
No Cl. No Inv. 12353

CONCOURS

DU

MÉRITE AGRICOLE

1946

101-06514/

La fête du Mérite Agricole

LE 4 SEPTEMBRE 1946

Le mercredi, 4 septembre, fut la journée tout spécialement consacrée aux agriculteurs à l'Exposition provinciale de 1946. Selon la coutume établie, la fête du Mérite Agricole a clôturé de brillante façon ce jour qui marque la glorification du cultivateur et du colon. Le couronnement des lauréats, le banquet d'usage, la proclamation des commandeurs honoraires et les discours des officiels ont été les faits marquants de la manifestation.

L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, présidait. Le programme s'est déroulé en deux tranches distinctes: à 4½ heures de l'après-midi, la proclamation des lauréats, au Colisée; à 7 heures le soir, le banquet, au Palais Central. Aux deux endroits, un public nombreux et choisi a applaudi les héros du jour. L'Église et l'État, par la voix de leurs représentants distingués, ont loué d'un commun accord la Colonisation et l'Agriculture, bases de notre survivance économique et nationale.

AU COLISÉE

Lorsque l'honorable Barré pénétra dans l'enceinte du Colisée, accompagné de plusieurs de ses collègues à la Législation et suivi de la foule des concurrents, des centaines de cultivateurs et de citadins, avides de faire connaissance avec ceux dont la presse et la radio avaient depuis quelques jours claironné le succès, s'étaient déjà massés dans les gradins. Le ministre de l'Agriculture pris place sur l'estrade entouré des représentants de l'autorité religieuse et civile, et de quelques officiers des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation. Les concurrents occupèrent les sièges alignés dans le parterre, face à la tribune.

En sa qualité de président, l'honorable Barré prend alors la parole. « Nous sommes de nouveau réunis dans cette enceinte », dit-il, « pour fêter et décorer les concurrents du Mérite Agricole chez les cultivateurs et les colons. Je remarque que le territoire dans lequel s'est tenu les concours pour les agriculteurs englobe Rouville, le comté que j'habite et que j'ai l'honneur de représenter à la Législature. Je ne suis donc pas surpris de trouver chez les concurrents des visages connus et des figures amies ».

Le président rappelle ensuite que « le Mérite Agricole, fondé par Honoré Mercier, offre le moyen de reconnaître le mérite des cultivateurs en général et de quelques-uns en particulier. Le vainqueur de l'année, M. Philibert Audet, de Compton, est un véritable cultivateur, vivant de sa terre, intelligent, énergique et travailleur. Je le félicite de son succès et je le cite en modèle à tous ses confrères ».

L'honorable Barré fait ensuite un délicat éloge de M. James Eccles, de Sweetsburg, lauréat de la médaille d'or chez les cultivateurs amateurs. Il souligne les avantages multiples qu'apportent à l'agriculture québecoise les hommes d'affaires fortunés qui investissent leurs capitaux dans des exploitations agricoles modèles. « Je les félicite de leur initiative », dit-il, « et je leur souhaite de nombreux imitateurs ».

Faisant allusion à la diminution dans le nombre de concurrents enrégistrés depuis deux ans comparativement aux tournois antérieurs, le ministre de l'Agriculture attribue cette regression au manque de main-d'œuvre et à la rareté d'un grand nombre de produits.

L'honorable Barré félicite à nouveau tous les lauréats, puis invite M. Alex. Rioux, du Ministère de l'Agriculture, à donner lecture du palmarès. Aux applaudissements de la foule, le ministre de l'Agriculture, assisté de ses collègues, procède à la décoration des lauréats.

Vient ensuite le tour des colons. Invité à prendre la parole, le ministre de la Colonisation est fort bref. L'heure avance et les estomacs se creusent... Alors l'honorable J.-D. Bégin se limite à faire l'éloge des concurrents et à féliciter en particulier, MM. Paul Levesque et Adélard Thibodeau, respectivement lauréat de la médaille d'argent et de la médaille de bronze.

M. Jean Parrot, du ministère de la Colonisation, donne lecture, par ordre de mérite, de la liste générale des concurrents. A l'appel de leur nom, les colons montent sur l'estrade recevoir leur décoration des mains d'un officiel.

M. l'abbé Arthur Fortier, directeur des services sociaux du ministère de la Colonisation, clôt la cérémonie par de brèves conclusions. « Je remarque, dit-il, que plusieurs décorés sont encore jeunes. Je leur recommande la persévérance. Il faut continuer dans la voie de l'agriculture progressive. Soyez fiers de votre profession, ayez l'amour de la terre et la leçon de bon exemple que vous donnez engendrera la sécurité et la paix ».

AU PALAIS CENTRAL

Bien avant l'heure fixée pour le souper, une foule considérable se presse à l'entrée principale du Palais Central. De toute évidence, elle veut prendre d'assaut la salle des banquets. A cause de l'exiguité des lieux, les laisser-passer sont distribués avec parcimonie et les détenteurs de cartes semblent craindre, mais bien à tort, que des rusés occupent les sièges qui leur reviennent. Tout se passe dans l'ordre cependant car les agents de faction à la porte font respecter la consigne.

Enfin, les portes s'ouvrent et en quelques minutes environ 400 convives prennent place autour des tables abondamment garnies et dressées dans une salle artistiquement décorée aux couleurs du Mérite agricole. Mais les invités d'honneur se laissent désirer et pour tromper l'attente des convives, M. Maurice Montgrain, artiste réputé, fait chanter à la foule des refrains du terroir. Accompagné au piano par M. Bussières, il devait d'ailleurs se faire entendre à quelques reprises au cours du banquet.

L'honorable Barré a maintenant pris place à la table d'honneur. On remarque à ses côtés les lauréats de la médaille d'or, MM. Ph. Audet et James Eccles, l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre, l'honorable Adélard Godbout, chef de l'Opposition provinciale, M. Émile Gauthier, vice-président de l'exposition et représentant de Son Honneur le maire de Québec, les honorables J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, J. Bourque, ministre des Terres et Forêts, A. Barrette, ministre du Travail, Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, Antonio Élie, Patrice Tardif et T. Labbé, ministres d'État, H. Laferté, leader de l'Opposition à la Chambre haute et ancien ministre de la Colonisation, Gérald Martineau, conseiller législatif, MM. Jules Simard, sous-ministre de l'Agriculture, J.-E. Laforce, président de la Commission du service civil, et M. l'abbé Arthur Fortier, directeur des services sociaux au ministère de la Colonisation.

Eloge des vainqueurs:

A l'issue du banquet, l'honorable M. Barré, en qualité de président, prononce une brève allocution. Il félicite de nouveau les lauréats et fait en particulier l'éloge des deux vainqueurs du concours: MM. Audet et Eccles.

M. Audet, déclare en substance le ministre de l'Agriculture, est un cultivateur à 100 pour 100, dont le travail constant fait de sa ferme un bijou de réalisations et d'utilités agricoles. Quant à M. Eccles, c'est un homme d'affaires qui a su mettre au service de l'Agriculture, même en amateur, les biens dont il aurait pu disposer dans une foule d'autres domaines.

Réponse des lauréats:

M. Audet se lève ensuite pour répondre aux vœux du Ministre. Il est longuement ovationné. Malgré l'émotion qu'il l'étreint, le lauréat de la médaille d'or fait bonne contenance. C'est d'une voix ferme qu'il remercie les auteurs de la décoration dont il est l'objet. Il exprime en particulier sa reconnaissance à ceux qui d'abord l'ont encouragé à participer aux concours de ferme et aux agronomes qui lui ont été, dit-il, des guides précieux dans la réalisation de ses plans. Il a un bon mot, enfin, pour ses enfants, ses fils surtout, qui sont ses aides immédiats.

M. Eccles parle en français et ses premières paroles se perdent dans les applaudissements des convives. « C'est un grand jour pour moi », dit-il, « et je suis profondément reconnaissant du grand honneur que vous me faites en me conférant cet insigne honneur. Il est à remarquer que depuis dix ans, le nombre des cultivateurs-amateurs a constamment augmenté et leur apport à l'agriculture qui se traduit par de nombreux avantages, ne doit pas être sous-estimé ».

« Tout comme mes confrères », poursuit encore M. Eccles, « mes efforts sont subordonnés au travail soutenu de mes employés et j'ai été très favorisé d'avoir un personnel dévoué et loyal qui n'a jamais changé depuis 20 ans, période qui couvre mes activités dans cette sphère d'action. Être Commandeur du Mérite Agricole, déclare-t-il en terminant, c'est être admis à travailler à côté de ces hommes de valeur dans la lutte pour l'exploitation des ressources agricoles dont notre province est si largement dotée, et c'est obtenir en guise de récompense la satisfaction de voir deux brins d'herbe croître là ou la nature n'en avait déposé qu'un ».

COMMANDEURS HONORAIRES

A l'occasion de la fête annuelle du Mérite Agricole, il est d'usage que l'honorable Ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement, décerne le titre de Commandeur à quelques personnalités qui, à divers titres, ont servi l'agriculture québecoise. En 1946, M. Barré n'a pas voulu dérogé à la coutume et il a créé cinq commandeurs honoraires. Ce sont: l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre, M. le chanoine Jean Bergeron, un apôtre de la colonisation, l'honorable Hector Laferté, leader de l'Opposition à la Chambre haute, M. le notaire J.-E. Poirier, président de l'Office du Crédit agricole et M. Albert Bouchard, commissaire de l'Office de l'Électrification rurale. L'honorable Barré a fait un bel éloge des nouveaux décorés. Voici à peu près en quels termes il a esquissé la carrière de chacun d'eux.

L'honorable Maurice-L. Duplessis:

L'Ordre du Mérite Agricole a été fondé il y a 55 ans par un Premier Ministre qui avait, ancré dans le cœur, l'amour de la bonne terre canadienne. En créant cet ordre de chevalerie rustique, Honoré Mercier voulait récompenser les meilleurs cultivateurs et reconnaître, à l'occasion, les mérites tout particuliers des hommes appartenant à d'autres professions et qui avaient servi l'agriculture de façon éminente. Si le fondateur du Mérite Agricole

vivait encore, je suis convaincu qu'au tout premier rang des meilleurs serviteurs de l'agriculture, il placerait, sans hésiter, le nom de l'actuel Premier Ministre de la Province, l'honorable Maurice-L. Duplessis.

Indépendamment de toute considération politique — qui serait déplacée en l'occurrence — les cultivateurs de la Province acclament aujourd'hui en la personne du Premier Ministre le législateur clairvoyant qui leur a donné le Crédit agricole, l'électrification rurale, des millions pour le drainage des terres, des écoles moyennes et régionales d'Agriculture, toute une série de lois pour protéger la terre et défendre les cultivateurs. Ils acclament en sa personne l'interprète par excellence de la bonne terre de Québec, le patriote imprégné de ses origines rurales, profondément convaincu du rôle prééminent de l'agriculture au pays de Québec et parfaitement au courant des besoins de la plus importante de toutes les classes de notre société.

Nous avons fait violence au Premier Ministre pour lui faire accepter cette distinction qu'il a si bien méritée et qui l'attache encore davantage à notre population rurale. En se rendant à nos désirs, il honore l'agriculture tout autant que les cultivateurs s'honorent de pouvoir plus que jamais le compter comme un des leurs.

Il n'est pas exagéré de dire que l'une des grandes œuvres du Premier Ministre est la fondation et la mise en opération du crédit agricole provincial. Le premier ministre aime les cultivateurs; il leur a fait confiance et ils se sont montrés dignes de cette confiance. On admet partout que cette aide financière est venue à son heure sauver de la ruine des milliers de cultivateurs. La crise est passée et nous voyons maintenant nos habitants, en nombre croissant, profiter des bonnes années pour rembourser leur prêt en entier, bien qu'ils aient encore 15 et 20 ans à courir. Celui qui vous parle sait à quoi s'en tenir. Un des tout premiers il a osé réclamer un tel crédit. Il a trouvé chez son collègue d'alors et chef actuel un puissant allié grâce à qui l'idée finit par triompher.

L'étoile d'or du Commandeur du Mérite Agricole ajoute peu de chose à la réputation de l'honorable M. Duplessis, mais c'est une marque de reconnaissance que nous, les habitants, nous lui devions et que je suis très heureux de lui transmettre de mes propres mains. Au nom des cultivateurs de ma province, je souhaite longue vie — personnelle et officielle — au nouveau commandeur du Mérite Agricole.

M. le chanoine Jean Bergeron:

Un grand apôtre de la colonisation, un indéfectible ami de la terre tel est bien M. le chanoine Jean Bergeron. Après Dieu, n'est-ce pas à ces deux amours qu'il a consacré les trésors de son esprit et de son cœur au cours de sa longue carrière ?

Sans diminuer les mérites de tous nos vaillants fondateurs de paroisses, émules du curé Labelle, nul ne paraît avoir accumulé plus d'œuvres durables et mérité davantage la gratitude de son pays que ce missionnaire colonisateur au dévouement inlassable qu'est, depuis au delà de 30 ans, M. le chanoine Jean Bergeron. A lui seul, il a fondé 14 nouvelles paroisses au royaume du Lac Saint-Jean; à lui seul, il a gardé à la terre et dirigé vers de pacifiques et permanentes conquêtes des milliers de fils de cultivateurs. — Que ce soit comme missionnaire colonisateur ou en qualité de directeur et d'aviseur au ministère de la Colonisation, l'ardeur de l'apôtre ne s'est jamais démentie et son action bienfaisante s'est manifestée d'un bout à l'autre de la province.

Il me plaît tout spécialement de souligner ici qu'à une époque — pas très lointaine — sans le moindre avis, des centaines de cultivateurs étaient dépos-

sédés de leurs « biens », de ces « biens » sacrés par le travail et les sueurs de plusieurs générations. Un homme, vêtu d'une robe noire, a alors dressé sa haute taille et s'est fait le défenseur des opprimés. Par sa parole, ses écrits, ses multiples interventions, il a proclamé cette vérité qu'une terre, qu'un bien de famille a plus qu'une valeur matérielle, qu'il a une âme et qu'en toute équité on ne peut en disposer comme on changerait une vieille automobile pour un piano fatigué. Il a démontré que le capital humain passe avant le capital-argent.

Cet homme de bien a fait respecter et aimer la terre. Il a entouré le colon de la plus chaude sympathie en même temps qu'il lui procurait l'aide matérielle, l'appui moral et les secours spirituels à quoi à droit tout citoyen de ce pays, même et surtout s'il est un modeste défricheur qui agrandit les limites de la patrie et accroît le patrimoine national. Cette haute mission, M. le chanoine l'a remplie avec un rare bonheur pendant des années d'infatigable labeur. Il est au premier rang de ceux que monsieur J.-E. Laforce appelle « des bâtisseurs de pays ».

Depuis longtemps, je l'avoue, la province est en dette envers lui. Devancés de quelques mois par Mgr de Chicoutimi, nous n'avons pas oublié ce que nous lui devons. Aujourd'hui, le Gouvernement provincial charge le ministre de l'Agriculture de passer au cou de M. le chanoine Bergeron la cravate de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, la plus haute distinction qu'il puisse lui conférer.

Je prie M. le chanoine d'accepter cette décoration comme l'hommage du peuple de Québec, un hommage qui s'adresse à tous nos bâtisseurs de pays, dont il est pour nous tous le très digne représentant.

Et je souhaite que la Providence accorde à M. le chanoine et Commandeur Jean Bergeron une longue vie pour qu'il puisse servir longtemps encore et la bonne terre de Québec et les colons qui renouvèlent au XXe siècle le geste admirable des pionniers du Canada français et assurent sa survivance.

L'honorable Hector Laferté:

La carrière de l'honorable Hector Laferté est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire de l'esquisser. Personne n'ignore qu'il naissait à la politique en 1916, alors qu'il était élu pour la première fois député du comté de Drummond (il avait 30 ans), succédant à son père qui avait représenté le même comté de 1901 à 1910.

Ce n'est évidemment pas les services politiques qu'il a pu rendre à son parti que le Gouvernement veut reconnaître en le créant aujourd'hui Commandeur du Mérite Agricole. La distinction dont il est l'objet, elle s'adresse à un ancien ministre de la Colonisation (1928-1934) qui n'a jamais fait de différence entre la couleur des colons; elle s'adresse à un ministre qui — au temps où la colonisation n'était pas populaire — réussit le tour de force d'obtenir pour elle $10,000,000 en plus du budget régulier; elle s'adresse également au parfait gentilhomme, fier de ses origines terriennes, qui ne compte que des amis et jouit de l'estime de tous.

Député, ministre, président de la Chambre et président du Conseil législatif, l'honorable M. Laferté n'a jamais oublié le rôle primordial de l'agriculture et l'œuvre éminemment nationale de la colonisation. Ses prédécesseurs à la tête du département qu'il a dirigé sont devenus Commandeurs de l'Ordre du Mérite Agricole. Et seul, M. Laferté faisait exception. Que l'on permette à l'actuel ministre de l'Agriculture de réparer un oubli, dont il n'est pas responsable, en décernant à un ex-ministre de la Colonisation l'honneur qui lui était dû.

J'ai la certitude que le nouveau Commandeur ne m'en voudra pas si je l'appelle à siéger avec l'élite de la classe agricole, dont il fut longtemps un des dignes représentants à la Législature.

M. le notaire J.-E. Poirier:

Si le Mérite Agricole honore cette année, de façon toute particulière, les artisans du Crédit agricole, immédiatement après le Premier Ministre surgit le nom de M. le notaire J.-E. Poirier, premier président et président actuel de l'Office.

On se souvient qu'en 1936 était votée la loi créant un Office du Crédit Agricole. C'était un premier pas, et il n'avait pas été facile. Le second revêtait une importance considérable. Pour traduire cette législation dans la réalité, l'asseoir sur des bases solides, lui donner une orientation s'adaptant aux besoins urgents de milliers de cultivateurs, il fallait un homme de tout premier choix, possédant une grande expérience à la fois légale, sociale, économique, et aussi un organisateur et administrateur hors ligne. Toutes ces qualités essentielles à la tâche, nous les avons trouvées réunies dans la personne de M. le notaire Poirier. Choix excellent s'il en fut jamais; choix dont nous avons de plus en plus raison de nous féliciter puisque, sous la conduite de ce capitaine d'élite, le Crédit agricole a rempli excellement la mission qui lui était dévolue. Si notre économie agricole, menacée de sombrer, a été rétablie en peu de temps et vogue maintenant sur la haute mer de la prospérité, nous en sommes redevables au pilote aguerri qu'est le président de l'Office du Crédit agricole.

Nous savions M. Poirier un éminent sociologue et un professionnel de grande réputation. Combien d'œuvres ont bénéficié de son dévouement, de son expérience, de sa sagesse: caisses populaires, groupements sociaux et nationaux, entreprises de consolidation économique; formation sociologique de ses jeunes compatriotes, enseignement supérieur . . . partout il a donné largement de sa personne et partout il a laissé une marque ineffaçable. En l'honorant aujourd'hui, la Province reconnaît les précieux services qu'il rend depuis longtemps à des compatriotes, et depuis 1936 à la classe rurale. En même temps, nous voulons, dans la personne du président, remercier tous les collaborateurs du notaire Poirier dans l'œuvre de relèvement économique de notre industrie fondamentale. M. Poirier a su s'entourer d'hommes de valeur, de véritables patriotes qui — chacun dans sa sphère d'action — ont collaboré généreusement à la réussite de l'entreprise.

Souhaitons que longtemps encore le nouveau commandeur du Mérite Agricole serve le Canada français qui déjà lui doit tant et l'agriculture québecoise qui le compte au nombre de ses bienfaiteurs.

Monsieur Albert Bouchard:

Dans une région agricole du district de Québec, depuis de nombreuses années, un homme poursuit sans tapage, mais avec une rigoureuse méthode, l'organisation financière de la population rurale. M. Albert Bouchard est de ceux qui réfléchissent avant d'agir et qui, une fois la décision prise, ne se laissent arrêter par aucun obstacle. Sociologue et homme d'affaires, il a touché du doigt les faiblesses de notre organisation économique, et il s'est donné pour tâche d'y porter remède.

Il a mis un zèle philantropique que nous nous plaisons à souligner. Le mot n'est pas exagéré, puisque avec son sens inné des affaires il aurait pu, comme tant d'autres, s'occuper exclusivement de commerce et d'industrie

à son profit personnel et serait aujourd'hui un millionnaire ou quelque chose s'en rapprochant.

M. Bouchard a compris le sens de la solidarité qui doit unir tous les Canadiens-français. Il a donné l'exemple de l'initiative, de l'esprit d'entreprise, parfois de l'audace en affaires, en même temps qu'il participait activement à toutes les œuvres susceptibles de bénéficier au peuple de nos campagnes. Il n'a compté ni son temps, ni ses deniers, chaque fois qu'il s'est agi de donner des cadres économiques à la population rurale. Son rôle dans l'expansion des caisses populaires, dans l'administration de la fédération — à laquelle il participe encore activement — est connu de tous.

L'élan qu'il a imprimé aux industries locales, décentralisées, petites, moyennes ou grandes, s'est étendu à un secteur important de la province. Par ailleurs, il a bien voulu apporter au Crédit agricole naissant sa connaissance approfondie des affaires et du monde rural, et cela de façon absolument bénévole. Aujourd'hui, c'est l'Office de l'Électrification rurale, qui fait appel à sa collaboration. Là encore, il sert le peuple des campagnes, sans bruit, mais avec la volonté et l'efficacité qui accompagnent ses actes. Ce sont là de beaux titres à l'honneur qui lui échoit, celui de Commandeur du Mérite agricole.

LES DISCOURS

Premier orateur, le premier ministre Duplessis remercie l'Ordre du Mérite Agricole de l'honneur qu'il lui confère spontanément. « J'accepte, dit-il, le titre de Commandeur en souvenir de mon père et de mon grand-père de qui j'ai reçu un jour quelque chose comme un testament. En face de la maison paternelle, à Yamachiche, mon grand-père m'a déclaré: « N'oublie jamais que, sans l'agriculture, jamais la province de Québec et notre race ne pourront atteindre les hautes destinées auxquelles elles sont appelées ».

Le premier ministre félicite les lauréats du jour et déclare que la terre sera toujours la valeur la plus stable. Il poursuit: « Nous traversons des heures difficiles et dans la tempête qui nous menace de toutes parts, seule l'agriculture possède la stabilité, la solidité et la permanence qui nous donnent des garanties indispensables de paix, de protection de nos traditions nationales et religieuses, car le cultivateur est le gardien par excellence de ces traditions.

Plus loin, l'orateur insiste sur le fait que le gouvernement, quel qu'il soit, ne peut tout faire, mais qu'avec le prêt agricole « qui prête » et avec l'électrification rurale, on se rend compte que le vieux principe « Aide-toi et le Ciel t'aidera » est encore vrai aujourd'hui.

Mais si nous ne sommes pas maîtres chez-nous, demande l'honorable Duplessis, comment voulez-vous être en mesure de remplir votre rôle ? Notre agriculture, affirme le premier ministre, pourra traverser l'après-guerre grâce à la collaboration établie par le prêt agricole, et le travail du cultivateur est l'orateur le plus éloquent des leçons qui se dégagent de la vie agricole.

L'honorable Duplessis parla ensuite du rôle du clergé dans nos campagnes et de l'aide précieuse qu'apportent à leur tour les femmes des cultivateurs et des colons dans l'économie rurale de notre province. « Restez sur vos terres, parce qu'elles vous procurent des éléments de stabilité et de sécurité; restez sur vos terres pour vivre et pour survivre; jetez un regard sur l'avenir, sans toutefois renier le passé et contribuez vous aussi, cultivateurs, à faire de notre province une grande province, de notre pays un grand pays. Mais c'est aussi notre devoir de faire en sorte que nous puissions conduire nos propres affaires sans tutelle, que nous puissions parler notre langue, prier suivant nos croyances, avoir nos écoles, réclamer même les droits en faveur des autres provinces,

tout en étant juste pour tout le monde, et en respectant les droits de chacun, même ceux du pouvoir central.

L'honorable Duplessis se déclara encore contre la centralisation qui ne peut conduire, dit-il, qu'au communisme, mais il réclama la collaboration et la coopération de tout le monde pour la conservation de tous nos droits et privilèges, mais surtout pour la conservation de notre agricole gardienne de nos traditions et de notre survivance.

L'honorable Barré remercie le premier ministre de ses paroles encourageantes et de ses sages directives. Il invite ensuite l'honorable Godbout à adresser la parole.

L'honorable A. Godbout:

Le chef de l'Opposition félicite les nouveaux décorés du Mérite Agricole et se dit heureux de voir un cultivateur de la trempe de M. Audet, recevoir une décoration aussi méritée. Il loua le travail de l'agriculteur, travail intellectuel, travail moral, mais surtout physique qui est un exemple pour toute la société. Puis le chef de l'Opposition ajouta que pour lui, son pays, c'était tout le Canada, précisant qu'il ne s'arrêtait pas à un coin de terre particulier du pays, qu'il ne voulait pas rester emmuré dans une partie du pays ouvert complètement par nos pionniers et nos ancêtres. L'honorable Godbout déclara encore que l'agriculture, demain sera ce que nous l'aurons préparée; si l'on tient compte des leçons de la terre, il n'y a aucune crainte, aux cultivateurs du pays, M. Godbout demande de rester attachés à la terre, aux travaux de la ferme, à l'étude de leurs problèmes. Puis l'honorable chef de l'Opposition prédit que les conditions seront tout à fait différentes, dans un avenir rapproché dans le domaine de l'agriculture spécialement; il faudra se préparer, s'attendre à tout. Il précisa sa pensée en notant que si ça continue, les producteurs de lait ne pourront plus alimenter les citadins, de leur lait, au prix où celui-ci se vend aujourd'hui. C'est là, dit-il, un problème vital pour l'industrie laitière un problème que les autorités gouvernementales, fédérales et provinciales devront affronter, sans parti pris. M. Godbout termina son allocution en rendant hommage à la famille de chez-nous; détruisez-là, dit-il, et c'en sera fini de la nation. Nous sommes des Canadiens, pas simplement des Québecois, et nous devons rayonner partout dans le pays, et nous rayonnerons si nous respectons la famille et si nous aidons à l'agriculture à demeurer comme la pierre angulaire de notre édifice économique national.

Autres orateurs:

L'honorable Hector Laferté, ancien ministre de la Colonisation suggère au gouvernement d'établir un budget séparé pour l'entretien des routes des vieilles paroisses, afin de dégrever le budget de la Colonisation qui devrait être consacré exclusivement à l'encouragement et à l'établissement des colons sur des terres de la Couronne.

M. le chanoine Jean Bergeron fait l'éloge du colon au service duquel il a consacré une grande partie de sa vie. Il déplore surtout le fait que les hommes ont trop souvent oublié la noblesse de la vocation agricole.

M. P.-E. Poirier, président de l'Office du Crédit agricole se déclare fier de porter la décoration du Mérite Agricole et il rend hommage à la probité et à l'intelligence des cultivateurs. Il souligne le fait que le gouvernement n'a perdu que $500. sur les $50,000,000 qu'il a mis à la disposition de la classe agricole.

L'honorable J.-D. Bégin, ajoute quelques mots pour féliciter tous les concurrents. Il souligne le travail particulièrement efficace des colons vainqueurs des concours en 1946.

Le rideau tombe:

On est maintenant au terme de cette brillante manifestation. Il est près de 10 heures. L'honorable Barré réitère ses remerciements aux distingués visiteurs et félicite à nouveau les concurrents. A la classe agricole, il donne rendez-vous à l'an prochain. On entonne l'*O Canada* et le rideau tombe sur la fête du Mérite Agricole de 1946.

J.-B. ROY,
agronome.

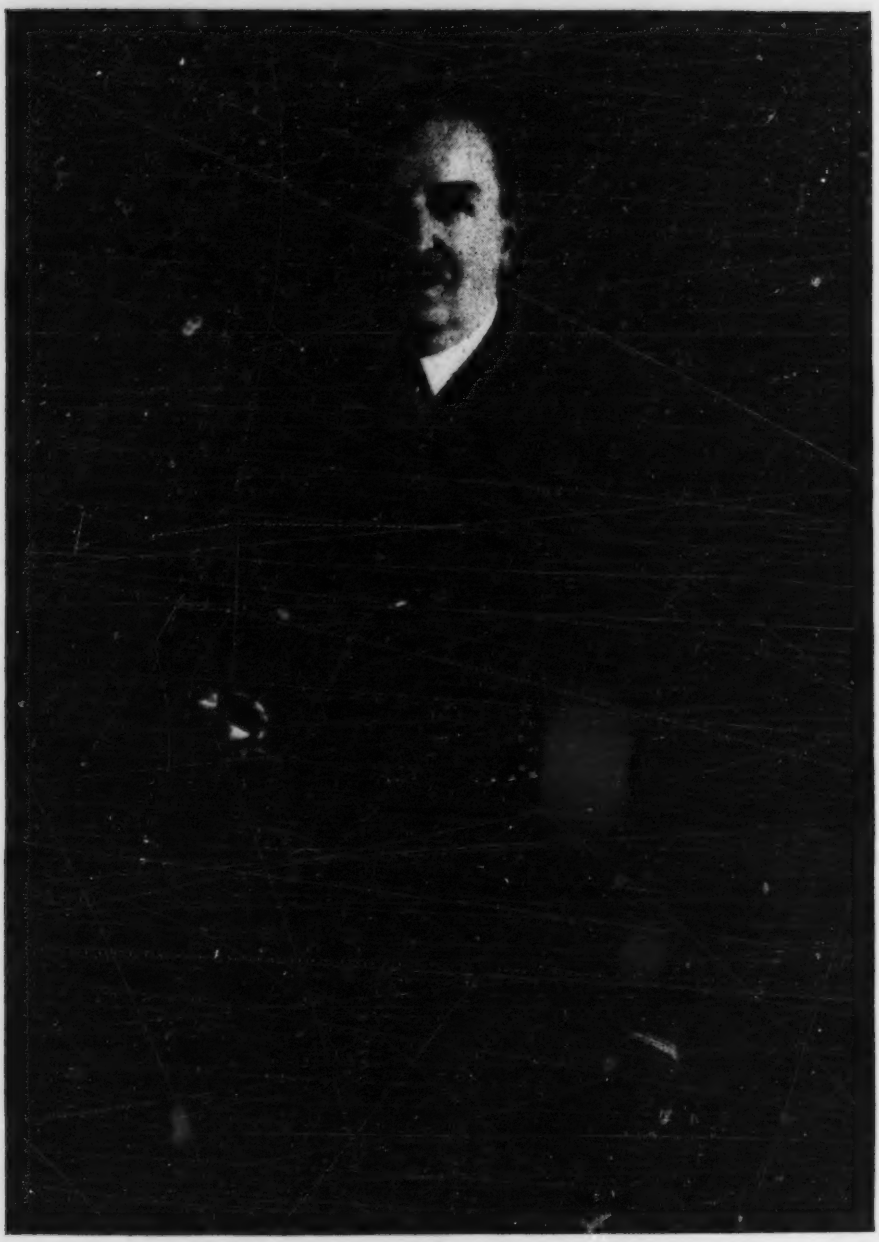

L'HONORABLE MAURICE-L. DUPLESSIS,
premier ministre de la province de Québec.
Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole.
Diplôme de Très Grand Mérite Spécial.

M. Philibert Audet, de Compton,
Lauréat de la Médaille d'Or et du diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel,
Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, au moment d'être décoré par
l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture
de la province de Québec.

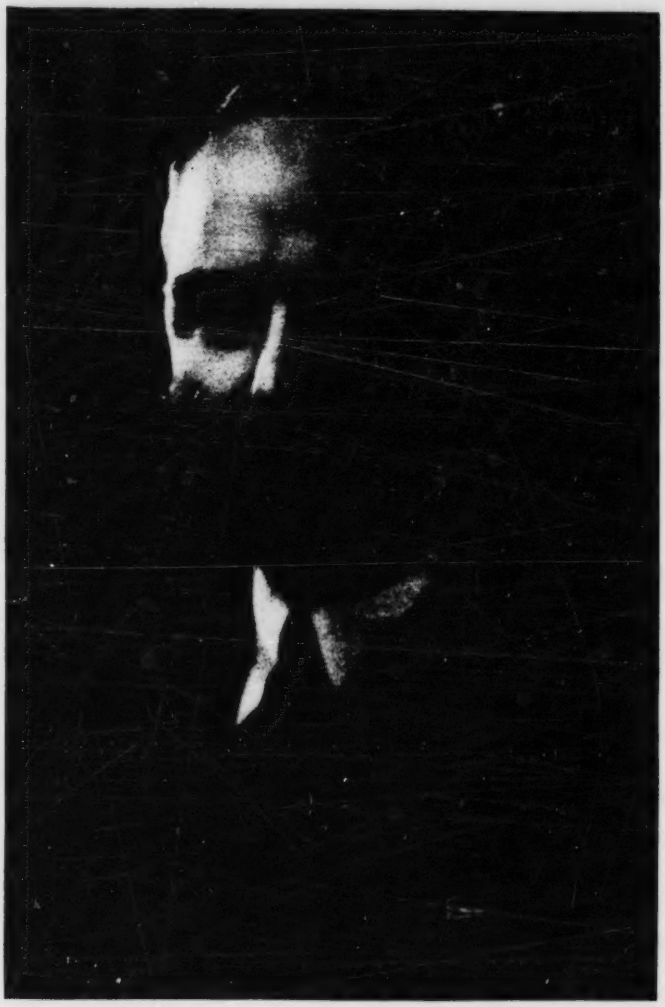

M. J. Á. Eccles, Sweetsburg, Missisquoi,

Lauréat de la Médaille d'Or et du diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel,

Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole.

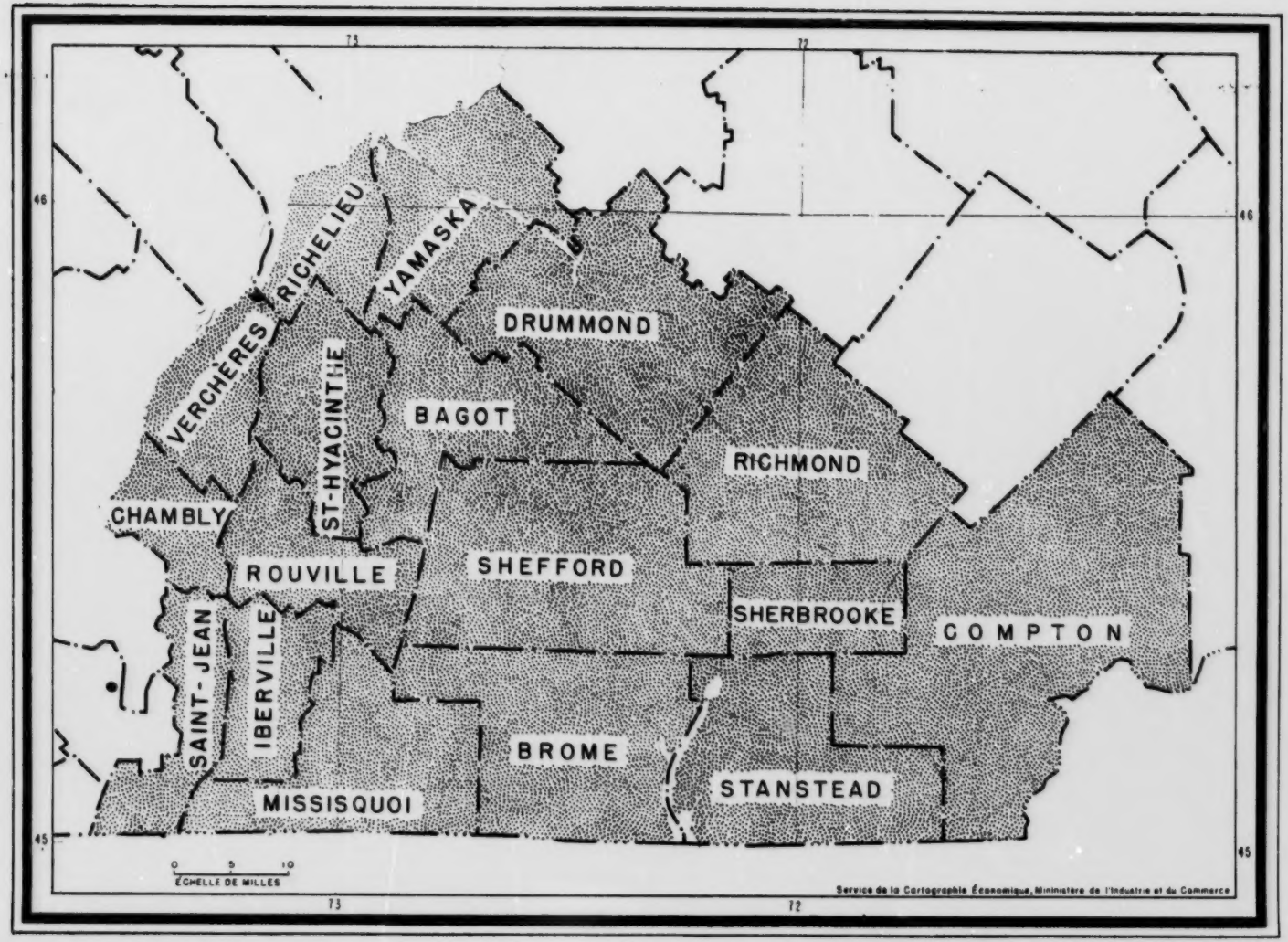
73
72
46
45
RICHELIEU
YAMASKA
VERCHÈRES
ST-HYACINTHE
DRUMMOND
BAGOT
RICHMOND
CHAMBLY
ROUVILLE
SHEFFORD
SHERBROOKE
COMPTON
SAINT-JEAN
IBERVILLE
BROME
STANSTEAD
MISSISQUOI
0 5 10
ÉCHELLE DE MILLES
Service de la Cartographie Économique, Ministère de l'Industrie et du Commerce

3.— **Les Vallées et le réseau hydrographique.** Les rangées de collines et la plate-forme appalachienne sont découpées par de nombreuses rivières dont plusieurs occupent des vallées larges et parfois fortement encaissées. C'est le troisième « type de relief » des Cantons de l'Est. Ces rivières coulent dans deux directions; les cours d'eau principaux coulent du S.E. au N.O., c'est-à-dire vers le Saint-Laurent; les tributaires coulent vers le N.E. ou vers le S.O., guidés par les plis rocheux, par le surcreusement et les dépôts glaciaires. Les chutes et les rapides forment la source principale d'énergie hydraulique de la région. Le creusement des vallées et la façonnement de la plate-forme appalachienne sont surtout dus à des cycles d'érosion préglaciaires.

4.— **Le Piedmont.** Enfin, une lisière étroite de terrain, en contre-bas de la « rangée de Sutton », est de topographie indécise, parsemé de croupes basses, aux altitudes variant de 400 à 600 pieds et où l'influence des dépôts glaciaires et marins se font tour à tour sentir: c'est le Piedmont, le quatrième « type de relief ».

Le climat. Les Cantons de l'Est subissent un climat humide et tempéré. Aux neiges abondantes des hivers rigoureux, succèdent des étés chauds et pluvieux. A cause de son relief varié et souvent très accusé, le climat et ses manifestations offrent des nuances locales, suivant les quatre types de relief. En général, les pluies abondantes et bien réparties sont favorables à la végétation.

La végétation. Le relief et le climat, comme facteurs du milieu, influencent la végétation. Dans les endroits où cette végétation a été épargnée, on peut voir, sur les pentes supérieures: les bouleaux, les érables; l'hêtre; sur les pentes inférieures, la pruche, le pin, le chêne, le bouleau, le cèdre. Les feuillus dominent; c'est la région par excellence des « bois francs ». La végétation est aussi en relation avec le plan d'eau et la nature des sols.

Les sols. Lorsqu'on envisage une région relativement restreinte, les types de sols différents se groupent en séries. La nature de la roche-mère est prédéterminente.

Les sols prospectés dans les Cantons de l'Est ont été classés suivant leur alliance et selon qu'ils proviennent de dépôts glaciaires, de dépôts alluvionnaires et de l'accumulation sur place de la matière organique.

Dans les comtés de Stanstead, de Richmond, de Compton et de Sherbrooke, environ 75% des sols de ces comtés se sont développés sur des tills glaciaires et une proportion d'environ 47% de cette étendue se compose de sols bien égouttés, 21% de sols à drainage défectueux, et 7% à drainage mauvais.

Ce sont les tills glaciaires qui dominent dans les Cantons de l'Est. La nature des matériaux reflète la diversité des roches dont ils proviennent. Généralement, les sols provenant de tills argileux manquent de profondeur; la présente d'une couche dure et tenace « hard pan » fait que le plan d'eau demeure près de la surface. Cet état de chose provoque une infiltration superficielle, le drainage interne du sol est lent à mauvais; des plantes hydrophiles (carex, mousses, etc.) y poussent. La productivité de ces sols est, semble-t-il, liée à leur régime hydrique, à la qualité de la matière organique et à leur position topographique. Les sols d'alluvions récentes et les dépôts de plaines inondées, bien que possédant un profil peu ou pas développé sont très fertiles; ce caractère tient à la fois à leur richesse en matière organique et à la variété des minéraux constituants.

Les sols d'origine Champlain sont confinés dans la zone du Piedmont, ils varient en texture: argiles, terres-franches, limon-sableux, sables, plus ou moins drainés et plus ou moins humifères. Au point de vue pédologique ces sols seraient inclus dans les séries de sols de la Plaine de Montréal. Toutes

Le cinquante-troisième rapport du Mérite Agricole

"LA DEUXIEME REGION"

Ce territoire présente une très grande disparité: neuf des comtés qui s'y trouvent se rattachent à la plaine de Montréal, et huit sont situés dans les Cantons de l'Est.

Dans la plaine de Montréal que nous avons étudiée l'an dernier, les terrains sont plats et les sols lourds pour la Vallée du Richelieu, ils sont accidentés et moins lourds pour la Vallée de l'Yamaska.

Les terrains des Cantons de l'Est sont accidentés, rocheux; ils comprennent de grandes étendues incultes, boisées ou de pâturages permanents.

Les cultures de ces deux territoires sont aussi différentes, comme le lecteur s'en rendra compte en étudiant le rapport des fermes inscrites au concours.

Les notes descriptives suivantes au sujet des Cantons de l'Est sont empruntées à l'excellent travail des agronomes Auguste Mailloux et Léonard Laplante, tous deux techniciens de la division des Sols du ministère, à Sainte-Anne de la Pocatière.

On distingue quatre types de relief dans la région: 1. les collines résiduelles, 2. la plate-forme appalachienne, 3. les vallées, 4. le Piedmont.

1.— **Les collines.** Elles sont une extension des Montagnes Vertes du Vermont et des Montagnes Blanches du New-Hampshire.

La première rangée de collines, celle la plus à l'ouest de la région, porte le nom de « rangée de Sutton ». C'est la plus large et la plus considérable des trois « rangées ». Elle s'étend depuis les Montagnes Vertes du Vermont, traverse tous les Cantons de l'Est, jusqu'en Gaspésie.

La seconde chaîne, celle du centre, pénètre dans Québec par l'État du Vermont, traverse le lac Memphrémagog, s'atténue aux environs de Sherbrooke et s'arrête au lac Saint-François. On appelle cette chaîne: la rangée de Stoke.

La troisième chaîne, la rangée du Lac Mégantic, forme la ligne de frontière entre la province de Québec et l'État du Maine. Elle contient le Mont Mégantic qui culmine à 3,500 pieds.

La structure centrale des trois principales chaînes se compose de roches volcaniques très anciennes.

2.— **La plate-forme.** La plate-forme appalachienne est le deuxième « type de relief » des Cantons de l'Est. Les traits topographiques de cette plate-forme consistent en une « vaste pénéplaine » ou plateau onduleux qui occupe l'espace plan entre les rangées de collines. La surface générale du plateau se maintient entre 800-1,500 pieds d'altitude et s'incline vers le Saint-Laurent suivant une pente « d'environ 21 pieds au mille » (R. Blanchard).

Les assises rocheuses du plateau consistant en schistes, en ardoises, en calcaires, en conglomérats, en grès, en quartzite et en dolomie. Cette grande variété des formations géologiques a donné naissance à des sols de nature variée.

choses étant égales, la valeur agricole des sols d'origine Champlain peut se résumer comme suit: les sols tendant vers une texture argileuse sont les plus riches et donnent le plus; les sols tendant vers une texture sableuse sont les plus pauvres et produisent moins.

Presque tous les sols sont acides et dépourvus de phosphore. Ils conviennent presque tous à la production herbagère.

* * *

Pour terminer cette brève esquisse, je rappelle que cette région du concours comptait au 1er juin 1946, environ 500,000 bovins dont 300,500 vaches laitières. C'est un peu plus du quart de ce que la province élève.

Sur 317,000 chevaux dans la province, 68,900 ou 22% se rencontrent dans le territoire parcouru avec les comtés de Shefford et Compton en tête. L'élevage du mouton est faible cependant. A peine 51,000 moutons sont gardés, cela ne représente que 8% de la population ovine du Québec.— La volaille figure bien avec 25% des sujets gardés dans la province. Ici, Bagot tient la première place avec 340,000 sujets.— Enfin, l'industrie du porc assure l'élevage d'au delà de 200,000 bêtes.

Les concurrents

Soixante et dix-neuf fermes étaient inscrites au concours. Si on compare ce nombre à celui des fermes exploitées dans les dix-sept comtés, cela représente environ 3 cultivateurs par mille. Signalons aussi que Bagot, Shefford et Saint-Jean présentaient à eux seuls plus du tiers des concurrents.

Bien préparés, tous les cultivateurs ont fait des merveilles pour surmonter le manque de main-d'œuvre et la rareté de matériaux ou de machinerie qui prévaut encore malgré la fin des hostilités.

Ici et là, dans le compte rendu des expertises, le lecteur trouvera quelques remarques ou conseils. Ces notes s'adressent non seulement aux cultivateurs visités, mais elles espèrent attirer l'attention des habitants voisins, vivant des conditions agronomiques semblables.

Les juges

Les examinateurs de cette année étaient les mêmes que l'an dernier, c'est-à-dire monsieur Louis-Philippe Laberge, ancien lauréat de la médaille d'or, monsieur J. A. Foley, vétéran des commissions d'expertises, monsieur W. L. Carr, éleveur renommé, le Dr Maurice Saint-Pierre, professeur à la Faculté d'Agronomie de l'Université Laval et Pellerin Lagloire, secrétaire du Département de l'Agriculture à Québec.

Ce dernier n'a pas eu le plaisir de visiter toutes les fermes au concours, mais il s'est fait un devoir d'accompagner ses collègues chaque fois qu'ils travaillaient dans une région nouvelle. C'est ce qui lui permet, à l'aide des excellentes notes colligées par les juges, de rédiger en connaissance de cause les rapports soumis. A tous ceux qui l'ont aidé dans ce travail, il dit merci. Un mot de reconnaissance s'adresse tout spécialement au Dr Saint-Pierre qui a noté les renseignements personnels et biographiques, aux techniciens de la Statistique Provinciale qui ont fourni la documentation de l'étude régionale et enfin, à monsieur Pierre Dorion qui a participé très largement à la rédaction des rapports individuels et dont l'expérience agronomique m'a été constamment utile.

Si la lecture des comptes-rendus incite un plus grand nombre de cultivateurs à suivre les bons exemples offerts par les concurrents, le secrétaire aura fait œuvre utile et c'est l'unique récompense qu'il désire.

Pellerin LAGLOIRE,
secrétaire-rapporteur.

LISTE DES LAURÉATS DE LA MÉDAILLE D'OR

1890 — Charles Champagne, Saint-Eustache, Deux-Montagnes.
1895 — J. Drummond, Petite Côte, Hochelaga.
1896 — James Cottingham, Ormstown, Châteauguay.
1897 — Charles Boutet, Victoriaville, Arthabaska.
1898 — F.-O. Lachapelle, Saint-Paul-l'Ermite, L'Assomption.
1899 — Jean et Louis Maltais, Jonquière, Chicoutimi.
1900 — W. W. O'Gilvie, Rapides-de-Lachine, Jacques-Cartier.
1901 — John Muir, Hinchinbrooke, Huntingdon.
1902 — Désiré Bégin, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Rimouski.
1903 — Mathias-O. Ferland, Berthier, Berthier.
1904 — François Couture, Saint-Augustin, Portneuf.
1905 — John Nesbitt, Petite Côte, Hochelaga.
1906 — R. R. Ness, Howick, Châteauguay.
1907 — Hyacinthe Lauzé, Lotbinière.
Paul Tourigny, Victoriaville, Arthabaska (Amateur).
1908 — Pierre Lavallée, Saint-Norbert, Berthier.
1909 — Wilfrid Simard, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean.
1910 — William Oswald, Petit-Brûlé, Deux-Montagnes.
1911 — Alex. Younie, Brysonville, Châteauguay.
1912 — Fortunat Bélanger, Montmagny.
1913 — Théophile Trudel, Saint-Prosper, Champlain.
Sénateur W. Owens, Montebello, Labelle (Amateur).
1914 — Joseph Couture, Jeune Lorette, Québec.
1915 — Benj. Bertrand, Saint-Hermas, Deux-Montagnes.
1916 — W. J. Logan, Howick, Châteauguay.
1917 — Jos.-F. Descoteaux, Sainte-Monique, Nicolet.
1918 — Anselme Cabana, Saint-Cuthbert, Berthier.
1919 — Philippe Dufour, La Malbaie, Charlevoix.
1920 — James Ritchie & Son, Dewittville, Huntingdon.
Dr D. McEachren, Ormstown, Châteauguay (Amateur).
1921 — Médéric Sainte-Marie, Moe's River, Compton.
1922 — Hildebert Létourneau, Saint-Pierre, Montmagny.
1923 — Hyacinthe Mousseau, Berthierville, Berthier.
1924 — Arthur Légaré, Petite Rivière, Québec.
Frank Byrne, Charlesbourg, Québec (Amateur).
1925 — Awildas Hétu, Saint-Sulpice, L'Assomption.
1926 — Henri Boulais, Marieville, Rouville.
F. R. Crommwell, Cookshire, Compton (Amateur).
1927 — Roméo Leblanc, Victoriaville, Arthabaska (Ferme de démonstration).
Philippe Coulombe, Arthabaska.
Alcide Savoie, Manseau, Nicolet (Amateur).
1928 — Henri Majeau, Joliette.
1929 — Alfred Dubé, Beauséjour, Rimouski.
1930 — Adélard Bélisle, Saint-Eustache, Deux-Montagnes.
Damase Lafortune, L'Assomption (Ferme de démonstration).
Sénateur D. Raymond, Vaudreuil (Amateur).
1931 — Frédéric Poulin, Saint-Valentin, Saint-Jean.
1932 — Eugène Dumas, Saint-Michel, Bellechasse (Ferme de démonstration).
Georges-Ed. Houle, Nicolet.
1933 — Willy Bigué, La Pérade, Champlain (Ferme de démonstration).
Paphnuce Bonin, Lourdes-de-Joliette.
1934 — François Tremblay, Hébertville, Lac Saint-Jean.

1935 — J.-Emiliani Toupin, Saint-Isidore, Laprairie (Ferme de démonstration).
John Earle Ness, Howick, Châteauguay.
The Montreal Cotton Ltd, Valleyfield, Beauharnois (Amateur).

1936 — Donat Giard, Sainte-Rosalie, Bagot.
James Gemmill Wilson, Lacolle, Saint-Jean (Amateur).

1937 — Sévère Tardif, Saint-Valère, Arthabaska.
Wilfrid Roberge, Charny, Lévis (Ferme de démonstration).
Séminaire de Québec, Ferme des Graves, Saint-Joachim (Amateur).

1938 — J.-H. Bettez, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières.
Cyrille Cantin, Saint-Raymond, Portneuf (Ferme de démonstration).
RR. SS. de la Providence, Sainte-Ursule, Maskinongé (Amateur).

1939 — Elzéar Vallée, Saint-Félicien, Roberval.
Ecole d'Agriculture de Rimouski, Rimouski (Amateur).

1940 — Eusèbe Landry, Saint-Lin, L'Assomption.
Edouard Landry, L'Assomption (Ferme de démonstration).
Ferme Saint-Charles, Côte de Liesse, Saint-Laurent, Jacques-Cartier (Amateur).

1941 — Georges-B. Beaulieu, Lennoxville, Sherbrooke.
Geo.-H. Montgomery, Philipsburg, Missisquoi (Amateur).

1942 — Pierre Turgeon, Saint-Anselme, Dorchester.
Hôpital Général de Québec, Pierre Lizotte, Fermier (Amateur).

1943 — Pierre Tellier, Sainte-Elisabeth, Joliette.
RR. SS. de Sainte-Anne, Saint-Jacques, Montcalm.

1944 — Louis-Philippe Laberge, La Malbaie, Charlevoix.

1945 — Léon Sédillot, Saint-Rémi, Napierville.
La Ferme Ecole de Saint-Rémi, Saint-Rémi, Napierville.

1946 — Philibert Audet, Compton, Compton.
James Albert Eccles, Sweetsburg, Missisquoi (Amateur).

ÉCHELLE DE POINTAGE

Une nouvelle échelle de pointage est devenue nécessaire pour répondre aux conditions actuelles de l'agriculture. Leurs auteurs se sont inspirés des principes si bien compris et exprimés par leurs prédécesseurs.

En résumé, cette échelle de pointage continue:

a) de donner plus d'importance au capital productif; elle diminue le nombre de points attachés aux bâtisses et augmente l'appréciation accordée à l'industrie animale;
b) son barème de jugement est flexible, d'adaptation facile à toutes les régions;
c) elle consacre la valeur du facteur humain;
d) cette table de points, non seulement sert d'instrument d'appréciation du concours, mais elle est un guide pour le cultivateur dans la direction de son entreprise;
e) divisée en décimales, elle facilite le calcul en pourcentage;
f) elle établit clairement le mérite du concurrent indépendamment du degré de sa fortune.

ÉCHELLE DE POINTAGE DES FERMES

Maximum des points: Mille

I — Ensemble de la ferme		200 points
1 — Administration générale	100	
2 — Aspect global de la ferme	50	
3 — Améliorations utiles et d'agrément	50	
II — Champs et fonds de terre		275 points
4 — Travaux du sol et de culture	50	
5 — Engrais, fumiers et amendements	50	
6 — Assolement et rotation des cultures	25	
7 — Récoltes des champs de grande culture	100	
8 — Récoltes et productions marchandes	50	
III — Cheptels vif et mort		275 points
9 — Cheptel vif, bestiaux et volailles	100	
10 — Alimentation, soins et rendements	100	
11 — Machines et outillage agricole	50	
12 — Machines, outils de réparation	25	
IV — Bâtiments de la ferme		150 points
13 — Logement des animaux	50	
14 — Logements des récoltes et des aliments	25	
15 — Constructions diverses	25	
16 — Maison d'habitation	50	
V — Item divers		100 points
17 — Commodités de la ferme	25	
18 — Jardins d'utilité et d'agrément	25	
19 — Industries domestiques	25	
20 — Comptabilité et registres d'exploitation	25	
Total		1,000 points

TABLE DE POINTAGE DES FERMES

Maximum des points: Mille

I — Ensemble de la ferme	200 points
1 — **Administration générale:** Répartition des capitaux. Equilibre des entreprises. Utilisation de la main-d'œuvre. Diversification des productions. Revenus proportionnés au genre d'exploitation. Tenue générale	100 points
2 — **Aspect global de la ferme:** Propreté des bâtiments, de la cour et des champs. Etat des clôtures et des barrières. Etat et genre de fossés. Mauvaises herbes, insectes et maladies. Aspect des champs et des récoltes. Condition des animaux. Abreuvoirs et abris temporaires	50 points
3 — **Améliorations utiles et d'agrément:** Défrichement. Epierrement. Nivellement. Amendements. Redressements des fossés. Création d'un chemin de ferme, de parcs et de parterres. Régénération de la futaie. Adduction d'eau potable. Utilisation d'energie électrique. Plantations d'arbustes d'ornement. Amélioration des bâtiments, de l'outillage et des animaux	50 points
II — Champs et fonds de terre	275 points
4 — **Travaux du sol et de culture:** Amendements mécaniques. Drainage souterrain et superficiel. Genres et formes de labours. Traitement des semences. Façons des semailles. Travaux de culture divers	50 points
5 — **Engrais, fumiers et amendements:** Conservation des fumiers. Emploi des fumiers, d'engrais chimiques et d'amendements physiques. Enfouissement d'engrais verts	50 points
6 — **Assolement et rotation des cultures:** Division des champs selon la nature du sol et l'objet de l'exploitation. Succession rationnelle des cultures dans chaque assolement	25 points
7 — **Récoltes des champs de grande culture:** Emploi de semences recommandables. Volume des diverses cultures par rapport aux besoins de l'exploitation. Rendements réels et en perspective des cultures	100 points
8 — **Récoltes et productions marchandes:** Légumes. Racines. Fruits. Plantes industrielles. Semences. Produits de pépinières et d'érablières. Bois d'œuvre et de chauffage	50 points
III — Cheptels vif et mort	275 points
9 — **Cheptel vif: bestiaux et volailles:** Diversité et proportion numérique des espèces. Races de bestiaux et de volailles. Bestiaux améliorés. Valeur des reproducteurs. Méthodes d'élevage	100 points
10 — **Alimentation, soins et rendements:** Aliments concentrés et fourrages. Aliments volumineux et protéiques d'appoint. Rations pondérées. Hygiène. Soins. Pansage. Rendements des vaches laitières, des animaux gras et des pondeuses. Contrôle laitier. Enregistrement d'élite. Production d'animaux d'élevage	100 points
11 — **Machines et outillage agricole:** Nature et état des machines, de l'outillage agricole en général, des harnais, des voitures et des wagons de ferme. Entretien	50 points
12 — **Machines-outils de réparation:** Nature et état des outils et des machines de réparation et d'entretien. Ateliers de menuiserie, de sellerie. Forge domestique	25 points
IV — Bâtiments de la ferme	150 points
13 — **Logement des animaux:** Nombre de logements. Grandeur. Etat et propreté. Ordre de disposition. Eclairage. Ventilation. Service d'eau. Parcs d'élevage. Facilités d'écurage	50 points

14 — **Logements des récoltes et des aliments:** Etat, disposition et propreté des silos, granges, fenils, caves, greniers, serres et séchoirs 25 points

15 — **Constructions diverses:** Hangars à machines, à voitures et à bois. Fumière. Garage. Glacière. Laiterie. Etat et propreté ..... 25 points

16 — **Maison d'habitation:** Dimensions. Divisions. Chauffage. Eclairage. Propreté. Salubrité et confort. Service d'eau. Chambre de bain. Bureau de travail et bibliothèque ..... 50 points

---

V — **Item divers** ..... 100 points

---

17 — **Commodités de la ferme:** Adductions d'eau. Installations électriques d'agrément, d'utilité, de production. Service d'égout. Fossés septiques. Service téléphonique ..... 25 points

18 — **Jardins d'utilité et d'agrément:** Valeur utilitaire du jardin et du verger. Etat et propreté. Parterres ..... 25 points

19 — **Industries domestiques:** Travaux à l'aiguille, au crochet, au métier, au couteau. Tissage. Tricotage. Conserves alimentaires. Elevage d'abeilles. Comptoir domestique ..... 25 points

20 — **Comptabilité et registres d'exploitation:** Système de tenue des livres. Etat des entrées. Compréhension. Utilisation. Propreté. Bilans annuels. Registres généalogiques et production ..... 25 points

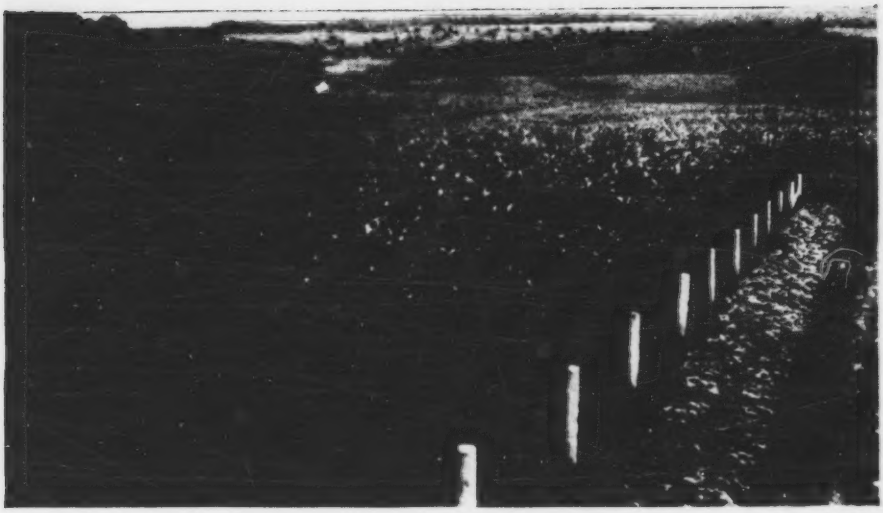

Beau champ de maïs chez M. Philibert Audet à Compton.

La grange-étable et le poulailler chez M. Philibert Audet.

Concurrents pour la Médaille d'Or

CLASSE "A"

1.— M. Philibert Audet, Compton, comté de Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**185**	**253.5**	**262**	**127**	**92.5**	**920**

En décorant du titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole et en remettant à M. Philibert Audet la Médaille d'Or du concours, l'honorable Laurent Barré consacrait à nouveau l'œuvre du grand Mercier, créateur du Mérite Agricole provincial.

C'est le mérite personnel confirmé par le succès dans son exploitation agricole, c'est le travail intelligent et persévérant qui ont été honorés, et non pas la richesse ou la magnificence des constructions.

En effet, depuis 30 ans, M. Audet travaille sur la terre que lui laissa son père. Déboisement, errochage, nivelage, aucun labeur n'a été ignoré pour l'amélioration de cette ferme; labeur quotidien, saisonnier, annuel, tout s'est accompli avec les seules ressources de la main-d'œuvre familiale.

Quel bel exemple à présenter à la province et au pays ! Onze enfants ont été élevés sur cette ferme, dont deux fils établis sur des terres et une fille mariée à un cultivateur.

Un des premiers à s'inscrire au concours de ferme de sa région en 1939, il a depuis continué à tenir une comptabilité analytique des opérations de sa ferme. Il a continué à diriger sa terre suivant les meilleurs principes de l'économie rurale.

Pour un capital de $17,000. engagé dans l'exploitation, M. Audet a pu obtenir $8,029. de recettes en 1944, dont 19% du capital s'inscrivait comme rétribution du propriétaire.

La ferme compte une unité animale par 2.4 arpents en culture, une vache laitière par 5.3 arpents. Le troupeau laitier produisait, d'après le dernier bilan, 170,225 livres de lait, alors que la porcherie rapportait 12,596 livres de porc, et l'érablière 1,887 livres de sucre, pour ne pas mentionner les 1,100 douzaines d'œufs sorties du poulailler.

L'industrie laitière est la base de cette exploitation. Un rapide coup d'œil sur la ferme nous montre plus en détail: un domaine de 173 acres, de configuration presque carrée, dont 84 arpents de sol franc sont en culture. Quatre grandes divisions culturales variant de 20 à 24 acres; 43 acres en pâturage permanent, dont 32 fertilisées, et enfin, une vingtaine d'acres en érablière.

Les récoltes.— Le maïs est bien réussi et de belle apparence; le foin a très bien rapporté; quant aux céréales, la récolte est prometteuse, toutefois le con-

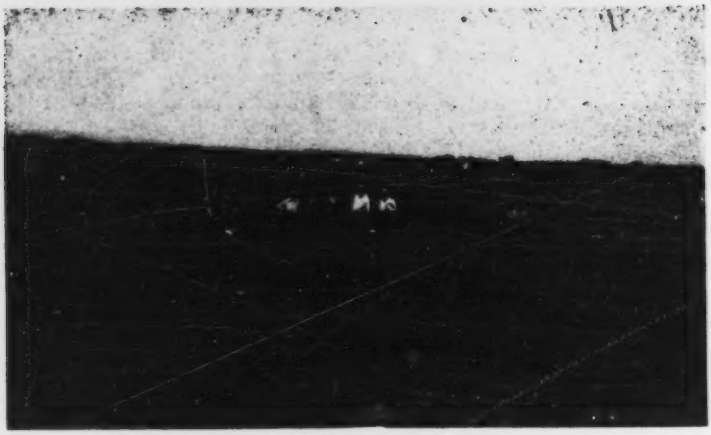

Un beau champ de grain chez M. Philibert Audet.

Le petit verger chez M. Philibert Audet.

current devra surveiller l'apparition des mauvaises herbes, tout particulièrement dans la sole d'avoine de cette année.

Le cheptel.— Il comprend 58 bovins Ayrshires, dont 23 vaches laitières; 5 truies d'élevage Yorkshire de race pure; 20 moutons Shropshire, et 75 poules pondeuses hivernées. Le rendement moyen de son troupeau laitier est de 7,000 livres par vache. La crème est vendue à la beurrerie coopérative de Compton, et le surplus sur le marché américain.

Les bâtisses.— Elles ne sont pas neuves, mais elles sont proprement tenues, et elles conviennent aux besoins. La vacherie est spacieuse, bien éclairée et ventilée; la porcherie pourrait être plus grande toutefois. La remise aux machines assure un abri avantageux pour toutes les machines. Les juges citent comme exemple, la magnifique boutique pour les travaux de forge et de menuiserie.

Enfin, la résidence, bien que modeste d'apparence, est meublée avec tout le confort désiré: bain, eau chaude, etc., elle est bien entretenue et joliment encadrée de gazon et de fleurs.

En terminant, nous signalons que monsieur Audet est membre fondateur de la beurrerie coopérative de Compton, membre de l'U.C.C., de la Société d'Agriculture et du Cercle Agricole. Depuis quinze ans, il est commissaire d'écoles.

Madame Audet décédée depuis 14 ans s'associe de là-haut au succès de son mari et de ses enfants qui ont si bien profité des vertus rurales pratiquées dans cette belle famille.

2.— **M. Roland Chagnon,** Saint-Dominique, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**186**	**250**	**256**	**133.5**	**90**	**915.5**

Comme le disait le rédacteur de *La Terre de Chez-Nous*, le Brûlé à Saint-Dominique est l'un des plus beaux rangs que l'on puisse imaginer. La nature et l'art habile des fermiers semblent rivaliser pour doter cette région d'un coup d'œil magnifique et d'une propreté enviable.

C'est au milieu de ces riches domaines qu'est située la ferme de M. Roland Chagnon, deuxième des concurrents pour le Mérite Agricole.

La ferme comprend: cent vingts acres de terre, dont 80 en culture sur un beau sol franc; 20 acres en pâturage permanent, et le reste de la superficie en bois. Une rotation de quatre ans voit défiler, en première année, les cultures sarclées; en deuxième année, les céréales avec les graines fourragères, pour être suivies du foin de trèfle et de la luzerne; et en dernière année, le mil.

Le fumier est épandu au printemps sur les labours, et à l'automne sur les prairies. Durant les cinq dernières années, 18 tonnes d'engrais chimiques et une moyenne de 3 tonnes de calcaire à l'arpent ont été ajoutées au sol.

Magnifique grange-étable de M. Roland Chagnon, Saint-Dominique, comté Bagot.

Le beau troupeau de vaches Canadiennes de M. Roland Chagnon.

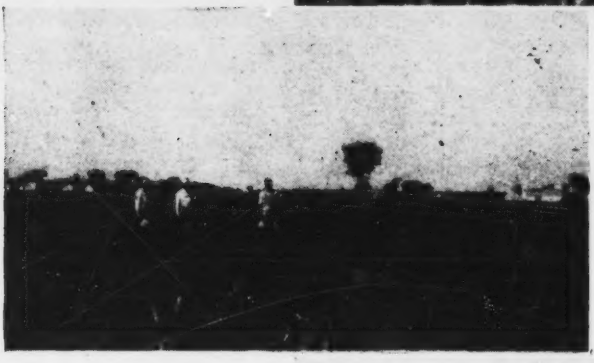

Le champ de maïs à ensilage de M. Roland Chagnon.

Beau champ de grain chez M. Roland Chagnon.

Comme on dit communément, M. Chagnon est bien bâti: maison du propriétaire, logement pour les animaux, grange, tout est propre, solidement construit et en parfait état.

Dans cette partie du concours, la Ferme du Brûlé était nettement supérieure aux autres concurrents, et si la médaille d'Or se décernait pour l'excellence photogénique et la beauté des domaines, M. Chagnon remporterait la palme sans discussion.

La jeunesse du concurrent, — il n'a que trente-et-un ans, — ses connaissances agricoles et son amour de la terre, l'autorisent à garder son enthousiasme et à préparer son entrée en lice au prochain concours. En effet, M. Chagnon est secrétaire de l'U.C.C., membre de la Coopérative de Saint-Damase; il fait partie en outre de plusieurs sociétés d'éleveurs.

La famille du concurrent compte déjà trois enfants encore très jeunes, il va sans dire, pour aider leur père qui trouve heureusement dans son épouse la vraie femme du cultivateur capable de coopérer à l'œuvre journalière.

M. Chagnon est un bon éleveur, son troupeau de canadiens pure race s'établit à 18 vaches laitières et 18 jeunes sujets. La production moyenne par vache se chiffre à 6,661 livres de lait; 13 vaches laitières sont inscrites au livre d'or.

La porcherie abrite 38 porcelets, 3 truies d'élevage et 1 verrat, tous de race pure Yorkshire. Enfin, 400 poulets et 50 poules Plymouth Rock Barrés assurent un bon revenu.

3.— M. Emile Paré, Saint-Valérien, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et bouts de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**181**	**249**	**256**	**131**	**89.5**	**906.5**

La ferme que monsieur Paré présentait au concours lui appartient depuis vingt ans. La terre formée de sol argileux et de sol franc en partie égale couvre 124 acres en culture, 5 acres en boisé, et un autre 5 acres de terrain inculte.

Comme lorsqu'il obtenait la médaille d'argent en 1941, monsieur Paré suit une rotation de 4 ans, avec 43 acres en pâturage permanent. Depuis 6 ans, cette terre est chaulée régulièrement et une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques sont appliquées annuellement.

Le cheptel de cette ferme comprend 31 animaux pur sang Holstein et des vaches laitières croisées au nombre de 17. La production moyenne par vache oscile depuis quatre ans entre 9,300 et 10,000 livres de lait. De plus, le concurrent pratique l'élevage d'une dizaine de truies Yorkshire avec une trentaine de porcelets; au poulailler, 300 poules et poulets avec une production de 1,100 douzaines d'œufs apportent des revenus intéressants.

Les bâtiments accusent la même faute d'origine que lors du dernier concours, c'est-à-dire qu'ils ont été construits sans système, au hasard des besoins. La vacherie figure en premier plan, elle est spacieuse, éclairée, bien aérée et en parfait état d'entretien. La remise aux machines contient tout l'outillage nécessaire, y compris tracteur et ensilleur automatique.

Huit enfants dont six garçons apportent leur aide constant à l'exploitation de la ferme; l'aîné des fils a étudié à Oka. Ainsi établi sur une bonne terre bien aménagée, et avec le concours de sa famille, monsieur Paré est assuré de voir continuer les succès qui récompensent ses efforts.

4.— M. William Healy, R.R. 3, Richmond, comté de Richmond.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	180	242 5	260 5	135	84	902

M. William Robert Healy, propriétaire de « Valley Farm », est un lauréat de la médaille d'argent de 1936, année où l'exploitation a été acquise. La ferme, située à 4 milles du village, a une superficie totale de 230 acres, dont 50 en culture, 50 en pâturage permanent et 130 en bois.

Le sol est plutôt léger et le terrain est en partie rocailleux et montagneux, particulièrement le pâturage. M. Healy fait un peu de drainage souterrain tous les ans, avant longtemps, la section en culture sera totalement égouttée.

M. Healy laboure une quinzaine d'acres de terre par année sur lesquelles il sème de l'avoine et des grains mêlés en grande partie, puis une couple d'acres en maïs, et ½ acre en pommes de terre.

Cette année, il a récolté plus de cent tonnes de foin sur 45 acres en fourrage et ses récoltes de céréales et de maïs à ensilage regardent bien pour l'année. M. Healy ensile du maïs et du trèfle de regain en lits superposés; il fait ainsi un très bon ensilage.

Le concurrent achète en moyenne 3 tonnes d'engrais chimiques par année, mais le chaulage n'est pas encore pratique connue à Valley Farm. Il perd une partie intéressante de la valeur fertilisante du fumier de ferme qui est laissé en tas sans précaution.

M. Healy est un bon éleveur de bovins Jersey. Le troupeau, d'excellente qualité, comprend à l'heure actuelle, 2 taureaux, 40 vaches laitières, 5 génisses, 11 veaux, tous de race pure. Son troupeau est vacciné, accrédité et ses vaches sont soumises au contrôle, plusieurs sont hautement qualifiées. En 1945, il a vendu 146,000 livres de lait, sans compter les nombreux animaux d'élevage. Il prend une part active à l'exposition de son comté où ses bovins font excellente figure. Au moment de la visite de la Commission, 30 vaches étaient en pleine lactation. Le lait est vendu en nature dans la ville de Richmond.

Quatre chevaux, 20 poules et 50 poulets complètent le cheptel de la ferme.

Le concurrent n'achète qu'une trentaine de tonnes de moulées par année pour compléter l'alimentation de son cheptel, c'est donc dire que ses 50 acres en culture rendent assez bien. Le pâturage n'est pas fameux, et il pourrait être beaucoup amélioré par la fertilisation.

Les bâtisses de ferme comprennent une bonne vieille grange restaurée et solide; la vacherie, au plancher de ciment, est confortable, bien ventilée et bien éclairée; un bon petit hangar à machine; un hangar à bois; une boutique de menuisier très bien outillée; un petit poulailler; un abri pour le taureau; 2 excellents silos et une grange.

M. Healy s'est bâti une solide et confortable maison, ces dernières années, avec toutes les commodités modernes. Le jardin est propre et bien tenu. L'ancienne résidence est utilisée pour les hommes engagés.

Mme Healy est une jeune personne qui tient bien sa maison; elle est l'heureuse mère d'une famille de six enfants, dont 5 garçons et 1 fille; le plus âgé a 15 ans.

L'eau courante est distribuée dans la maison et les bâtiments de la ferme; le système est alimenté au moyen du bélier mécanique. La ferme est électrifiée au complet, et l'électricité est fabriquée sur la ferme.

La comptabilité, si nos renseignements sont exacts, ne date que de 1945, et elle n'est pas particulièrement bien tenue. Le concurrent est capable de faire mieux.

M. Healy est un bon éleveur et un gros producteur de lait; il peut certainement améliorer au même degré la culture de ses champs.

5.— M. George Johann, R.R. 3, Coaticook, comté de Stanstead.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**179.5**	**249.5**	**254.5**	**135**	**82.5**	**901**

Beau domaine de 298 acres, dont 80 en culture, 109 en pâturage permanent et 109 en forêt. Le sol de texture moyenne est profond et assez fertile. Le terrain est accidenté et pourvu d'un bon drainage naturel; une certaine partie est quand même marécageuse, et le concurrent n'a réussi que partiellement à l'égoutter à l'aide de drains souterrains. La ferme est entourée d'arbres parmi lesquels on trouve malheureusement trop de broussailles. Le chemin de ferme n'est guère entretenu.

M. Johann exploite sa ferme depuis une douzaine d'années, il est un lauréat de la médaille d'argent de 1936.

M. Johann récolte du grain mélangé, 2,000 minots en 1945, du maïs à ensilage, des pommes de terre, des racines, du fourrage et un peu de légumes pour la consommation domestique. Il a pris une bonne récolte de foin cette année, soit plus de 100 tonnes sur une prairie de 36 acres, et ses autres récoltes

promettent beaucoup pour l'année. Malheureusement, les mauvaises herbes surtout dans les champs de maïs, déprécient les récoltes.

M. Johann a déjà fait partie d'un concours de ferme du comté de Stanstead; il avait alors adopté une rotation de 4 ans sans pâturage. Il tâche, autant que possible, à s'en tenir à ce système d'assolement qui est certainement le meilleur pour le type de sol et pour son genre de culture.

Le concurrent chaule et fertilise copieusement, c'est 400 tonnes de chaux qui ont été utilisées sur cette ferme depuis 10 ans, et une moyenne de 7 tonnes d'engrais chimiques par année; une bonne partie des engrais chimiques sont utilisés sur les pâturages.

Comme productions spéciales, le concurrent entaille 2,000 érables tous les printemps, opération qui lui fournit une bonne récolte de sirop d'érable qu'il met sur le marché, et de plus il vend plus de 300 minots de grains tous les ans.

Le troupeau est nombreux et d'assez bonne qualité, il comprend un taureau, 45 vaches, 55 jeunes sujets, tous Jersey enregistrés. Il ne fait pas de contrôle laitier, et de ce fait, aucun animal n'est inscrit au Livre d'Or. Comme M. Johann vend son lait en nature dans la ville de Sherbrooke, il en déduit que la production moyenne de ses vaches se chiffre comme suit, au cours des trois dernières années: 1943, 6,000 livres; 1944, 6,500 livres; 1945, 6,800 livres. La vente du lait constitue le principal revenu de cette ferme; il faut également signaler ici que la vente de sujets d'élevage lui apporte des recettes appréciables, il a vendu onze têtes en 1945.

Deux chevaux de trait croisés, 25 poules White Sussex, 50 poulets et 14 canards complètent le cheptel du domaine.

La grange-étable est une grosse et solide construction de 130 pieds par 40 reposant sur un bon solage de ciment. La vacherie, pavée de ciment, est équipée à la moderne, bien ventilée et assez claire, il y manque un peu de toilette. Il possède de plus, à l'extrémité de la grange, un silo aux larges dimensions, une vaste remise à machines édifiée il y a 7 ou 8 ans, il s'est construit dernièrement une chambre à lait moderne de 15 pieds par 15. La cour de ferme pourrait être mieux tenue.

L'outillage est considérable, comprenant entre autres machines un tracteur, un camion, une chargeuse à foin, un semoir à disques combiné, etc.

La demeure du propriétaire est une jolie et spacieuse maison avec solarium, en partie cachée par de grands arbres. Aménagement moderne à l'intérieur.

M. Johann est d'origine suisse, mais il parle très bien l'anglais et le français; Mme Johann est canadienne de naissance, et elle est une excellente ménagère qui ne mérite que des louanges. Plusieurs garçons de la nombreuse famille Johann travaillent sur la terre paternelle.

Le concurrent tient une comptabilité dans laquelle il enregistre ses dépenses et ses recettes, ces dernières sont appréciables.

A signaler qu'il y a sur cette ferme des surfaces assez considérables qui sont encore peu productives et qui sont envahies par la brousse; c'est une ombre au tableau que nous souhaitons voir disparaître pour l'avantage de ce bon fermier.

6.— M. Amédée Côté, Martinville, comté de Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**175**	**243**	**253**	**132**	**90**	**893**

M. Côté obtint la médaille d'argent en 1931. Son exploitation est d'une superficie totale de 253 acres, dont l'étendue cultivée n'est toutefois que de 68 acres. La plus grande partie de la propriété n'est que bois et côteaux; c'est une terre typique de cette région des Cantons de l'Est, au profil accidenté, sol plutôt léger naturellement pauvre en matière organique. Cette ferme est parvenue à un état de fertilité convenable à force de travail, d'application d'engrais et d'amendements.

Le concurrent a récemment fait aplanir certains côteaux au bulldozer. Il reste encore de l'épierrement à faire, mais le travail d'assainissement est simplifié du fait de l'existence d'un égouttement naturel convenable.

Ancien membre du concours de ferme de son comté, M. Côté a su profiter des directives techniques qui lui étaient alors données pour améliorer son système de culture. Le système de rotation systématique ne s'applique pas sur toute l'étendue de sa ferme; cultivant les pommes de terre comme production spéciale, il suit une rotation particulière à cet effet sur trois soles de 5 acres, portant respectivement pommes de terre, grains et foin.

La récolte de foin n'a pas été fameuse cette année, le grain est bien beau pour le temps, et les pommes de terre devraient donner une forte récolte; l'an dernier, la sécheresse a affecté la récolte qui s'est tout de même chiffrée à 720 minots.

Signalons que M. Côté possède 9 acres de pâturages fertilisés qui contribuent grandement à maintenir la haute production de ses vaches au cours de l'été. La ferme du concurrent produit tous les fourrages et l'ensilage nécessaires à l'alimentation de ses animaux, mais il doit tout de même encore acheter 50 à 60 tonnes de concentrés annuellement.

Le fumier de ferme est conservé avec toutes les précautions possibles dans un abri étanche, et il achète en moyenne une dizaine de tonnes d'engrais chimiques par année.

Le cheptel comprend 4 chevaux croisés améliorés, avec du Belge, dont une jument poulinière; 1 taureau, 11 vaches laitières, 14 jeunes sujets, tous Ayrshire enregistrés; un petit troupeau de moutons Cheviot, soit 1 bélier, 9 brebis et une dizaine d'agneaux de marché; 3 verrats dont 2 pour la vente, 5 truies d'élevage et 38 porcelets, tous de race pure Yorkshire; 135 poules pondeuses et 300 poulets complètent la liste des animaux de la ferme. Son taureau est une nouvelle acquisition André Julio B.O. 12ème 301618, il est bien conformé et de bonne lignée. Ses porcs sont soumis à l'enregistrement supérieur.

Le contrôle laitier est en honneur, et la production moyenne annuelle s'établit comme suit pour les trois dernières années: 7,383 livres en 1943, 8,309 livres l'année suivante, et en 1945, 8,786 livres. En 1945, il a produit

Magnifique ferme de M. Jos.-E. Morin, Saint-Félix-de-Kingsey.

Beau reproducteur Holstein de M. Jos.-E. Morin.

5,640 livres de porc pour l'abattoir, comparé à 4,500 livres l'année précédente; de plus, plusieurs sujets ont été vendus pour l'élevage. La vente des œufs s'est chiffrée à 1,300 douzaines en 1945, et 150 vieilles poules ont été vendues pour la viande.

Le concurrent possède 9 ruches, un verger de 300 pommiers malheureusement pas en très bonne condition, et il exploite une érablière de 425 chaudières; toutes ces productions spéciales aident à équilibrer le budget.

M. Côté a érigé lui-même ses bâtisses, et il a remodelé sa maison; il est habile menuisier. Si ses constructions sont un peu vieillies, elles sont propres, confortables et solides. Il est en frais de réparer et moderniser son étable.

Le concurrent pratique la culture motorisée et possède toute la machinerie moderne nécessaire pour effectuer rapidement et efficacement les divers travaux de sa ferme. L'outillage est bien entretenu.

La maison, remodelée, est propre et confortable, munie de toutes les commodités modernes.

M. Côté est un type sympathique, et Mme Côté ne le cède en rien à son mari qu'elle seconde dans toutes ses entreprises. Ils sont les heureux parents d'une nombreuse famille; un garçon gradué du cours moyen de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière est boursier, un autre a suivi des cours spéciaux sur les pommes de terre, une fille est au couvent, une autre fait son cours classique.

La maison est joliment encadrée d'arbres d'ornement, de fleurs et de pelouse. Les clôtures sont propres, bien faites et en bon état.

La comptabilité est adéquatement pratiquée sur cette ferme. M. Côté a fait un succès de son exploitation, malgré les difficultés de travailler sur une terre ingrate où les conditions physiques étaient loin de favoriser la végétation.

7.— M. Jos.-E. Morin, Saint-Félix, comté de Drummond.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**176.5**	**243.5**	**251**	**128**	**90**	**889**

M. Morin a obtenu la médaille de bronze en 1936, puis la médaille d'argent en 1941; depuis lors, il a continué à agrandir son domaine cultivable dont la superficie est maintenant de 87 acres sur une étendue totale de 162 acres. Il a de plus acquis deux autres terres non loin de chez lui dans le but d'y établir deux de ses garçons. Son exploitation est maintenant capitalisée à $25,000., ce qui indique l'importance de l'organisation.

La nature du sol varie des sols lourds ou argileux aux sols très légers ou sableux; topographie vallonneuse, terre rocheuse. Des bons travaux d'assainissement et d'épierrement sont en progrès; l'égouttement n'est pas parfait, mais il a tout de même exhaussé et arrondi ses planches, approfondi les rigoles et les fossés.

M. Morin est membre du concours de ferme de son comté, et à cet effet il a divisé sa ferme en six soles de rotation. Il laboure en moyenne 35 acres par année, ce qui n'est pas peu dire. Il produit des pommes de terre commerciales; du maïs à ensilage, des céréales, des racines et du fourrage en quantité pour l'alimentation de son cheptel. Lors de la visite de la Commission, les récoltes n'étaient pas dans un très bon état; en outre, une petite pièce de sarrasin était infestée de moutarde, de même la sole de choux de Siam; le grain était court et pas trop fort, et il y avait beaucoup d'oseille dans le trèfle. M. Morin use d'engrais chimiques à raison de 7 tonnes en moyenne par année. Il a commencé à utiliser de la chaux; ce printemps, il en a acheté 40 tonnes; c'est une pratique qu'il devra continuer, car sa terre est acide.

Le pâturage fertilisé sur une étendue de 40 acres et la production végétale de la ferme sont suffisants pour fournir en grande partie la nourriture des animaux de la ferme.

Le cheptel comprend 53 bovins Holstein, dont 32 vaches en lactation, 2 taureaux et 19 jeunes sujets, presque tous de race pure; 2 brebis Leicester; 4 truies d'élevage et 1 verrat; une soixantaine de poules; 8 chevaux dont une jument poulinière et un poulain.

M. Morin pratique le contrôle laitier depuis plusieurs années; quelques vaches ont des records officiels et 6 sont actuellement au contrôle. La production moyenne par vache est passée de 6,655 livres en 1943 à 7,100 livres en 1945. La vente des produits laitiers constitue la large part des recettes de la ferme; la vente d'animaux reproducteurs rapporte également bien, car en 1945, il a vendu 4 jeunes taureaux, 9 vaches et génisses. Il a également livré 53 porcs à bacon à l'abattoir. A noter que le troupeau est passé à la tuberculine et a été soumis à l'épreuve du sang.

M. Morin exploite en outre une belle érablière de 1,500 vaisseaux; il possède un petit verger de 31 pommiers, dont près de la moitié en bon état de production.

Une grosse grange-étable bâtie il y a 5 ou 6 ans est blanchie et de belle apparence; l'équipement de l'étable est tout à fait moderne, mais il pourrait être plus propre. Il y a deux silos, un à l'extérieur de la grange et l'autre à l'intérieur; on ensile du trèfle et du maïs. Le poulailler n'est pas moderne, son entretien laisse à désirer. Il possède une remise à machines loin des bâtiments.

M. Morin vient justement de se construire une belle porcherie neuve de 30 pieds par 42, elle est salubre, très éclairée et bien ventilée; plancher de ciment, partition en métal et toutes les commodités modernes. La laiterie est également une nouvelle construction de 12 pieds par 14.

Le concurrent possède un outillage de ferme des plus complet, comprenant un tracteur et plusieurs instruments modernes, lui permettant ainsi d'exécuter ses travaux de culture d'une manière rapide et efficace. Il a la garde de plusieurs instruments, propriété du cercle agricole.

Si l'exploitation n'est pas parfaite, nous pouvons tout de même affirmer que M. Morin a dû travailler ferme pour en arriver aux résultats actuels, car ne l'oublions pas, c'est une terre difficile et dure à travailler. M. Morin a été secondé par son épouse qui est laborieuse et tient soigneusement la modeste maison de famille, ainsi que par ses enfants au nombre de dix. Cinq demeurent encore au foyer: deux garçons et trois filles.

M. Morin tient en détail une comptabilité surveillée par l'agronome; c'est un précieux guide en vue de l'orientation de sa production.

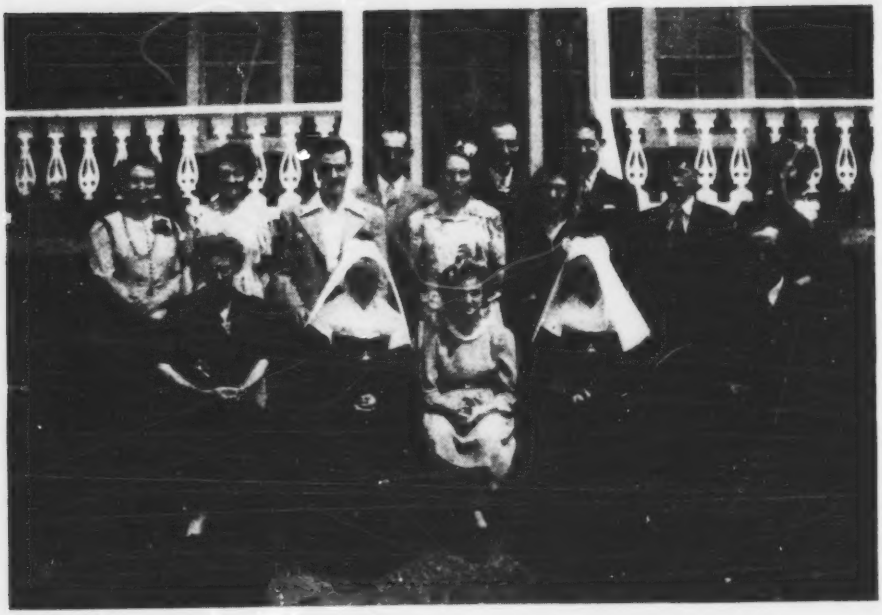

La belle famille de M. et Mme Léon Pépin, Valcourt, comté Shefford.

La ferme de M. Léon Pépin.

Malgré ses nombreux labeurs, M. Morin trouve moyen d'être très utile à sa paroisse, car il est d'un naturel fort actif. Il est membre de six différentes associations agricoles, de la beurrerie coopérative, conseiller municipal, ancien marguillier et ancien commissaire d'écoles.

8.— M. Léon Pépin, Saint-Joseph d'Ely (b.p. Valcourt), comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**175.5**	**239**	**250**	**131**	**90**	**885.5**

M. Léon Pépin, qui habite le cinquième rang de Valcourt, exploite, avec l'aide de ses nombreux enfants, deux terres d'une superficie totale de 185 acres dont environ la moitié est en culture; la balance est en bois et en pâturage permanent. Le concurrent a défriché lui-même une partie de cette ferme qu'il exploite personnellement depuis 1922; depuis un an, il a défriché et épierré près d'une dizaine d'acres. M. Pépin a fait des travaux considérables d'épierrement; il a également accompli de gigantesques travaux de nivellement et d'égouttement; il a abaissé ses levées de fossés, a comblé le creux de ses champs et a mis en pratique le système de labour Richard. Ce lauréat de la médaille d'argent de 1941 a certainement le mérite d'avoir énormément travaillé.

M. Pépin pratique sur la terre de la maison une rotation de 5 ans avec pâturage sur la sole de dernière année, il y laboure une vingtaine d'acres par année qui sont ensemencées en grains, pommes de terre et maïs. L'autre terre est en grande partie utilisée à la culture du foin.

Le concurrent possède deux abris à fumier; ils étaient très remplis lors de la visite de la Commission; le fumier de ferme est appliqué en presque totalité sur la première ferme; il achète en moyenne 4 tonnes d'engrais chimiques annuellement, mais il ne pratique le chaulage que depuis quelques années; cette dernière pratique l'a convaincu de la haute valeur des amendements calcaires pour la culture du trèfle et de la luzerne qu'il cultive avec succès.

La production végétale, quoiqu'elle pourrait encore être grandement améliorée, fournit normalement les fourrages nécessaires à l'alimentation des animaux.

Le concurrent exploite un petit verger d'environ 65 pommiers qui lui fournit un rendement encore assez appréciable.

M. Pépin possède une quarantaine de têtes de bétail croisé Ayrshire. La production de ses 25 vaches n'est pas très élevée, quoiqu'il y ait eu amélioration constante depuis quelques années, étant passée de 4,241 livres par vache en moyenne en 1943, à 4,892 en 1945. M. Pépin pratique le contrôle laitier provincial depuis plusieurs années. L'élevage des porcs constitue une impor-

tante source de revenus. Il garde actuellement 10 truies d'élevage, il a livré 10,293 livres de porc à l'abattoir en 1945, et a vendu une cinquantaine de porcelets pour l'élevage. Il possède de plus une dizaine de brebis Oxford, environ 35 poules, et 3 chevaux qui complètent le cheptel.

M. Pépin est un habile menuisier. Il a édifié ou remodelé ses bâtisses lui-même; les principales constructions sont la grange-étable, confortable et commode, une bergerie neuve, une porcherie en appentis et un hangar à machines. Toutes les bâtisses sont bien blanchies. M. Pépin a un tracteur et toutes les machines nécessaires à son exploitation.

Il a installé d'avance dans tous ses bâtiments le filage électrique, et il espère avoir le courant bientôt.

Plusieurs enfants de la nombreuse famille de M. et Mme Pépin ont quitté le foyer paternel; il y a encore deux garçons et une couple de filles qui aident leurs parents dans leurs labeurs. On trouve dans la maison, qui est d'ailleurs confortable et fort bien tenue, une bibliothèque agricole intéressante.

Si le jardin n'est pas des plus fameux, on peut tout de même féliciter M. Pépin de très bien tenir sa comptabilité agricole.

9.— M. Agénor Dubreuil, Saint-Dominique, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**174**	**242.5**	**244**	**130**	**89**	**879.5**

D'après sa formule d'entrée, M. Dubreuil exploite une ferme de 57 arpents de superficie, comprenant 55 arpents faits à la charrue, dont 12 en pâturages fertilisés et 2 en bois. La nature du terrain varie du sol léger à l'argile lourde.

Le concurrent pratique le labour Richard depuis de nombreuses années; les planches sont maintenant bien arrondies, les levées de fossés sont abaissées, les fossés sont profonds, et les rigoles bien évasées.

M. Dubreuil qui prend part au concours de fermes du comté de Bagot, a assolé sa ferme pour un terme de 4 ans, plus un pâturage permanent de 11 arpents et un champ d'extension de 2 arpents. L'organisation de la production végétale est certainement bonne, car M. Dubreuil n'achète jamais de fourrage, et il s'est procuré, l'an dernier, qu'une quinzaine de tonnes de concentrés pour compléter l'alimentation de son cheptel.

Il est bon de signaler que le concurrent est un fervent du chaulage, de la fertilisation du pâturage et du labour d'été.

La récolte de betterave à sucre a belle apparence, le maïs a beaucoup de manque, les choux de Siam sont beaux; malheureusement, nous devons signaler la présence de mauvaises herbes, particulièrement de la moutarde, et 20% de l'orge est attaqué par le charbon. Notons que M. Dubreuil a vendu pour $700. de grains de semence l'année dernière et 400 livres de graine de trèfle; ces deux récoltes constituent une source précieuse de revenus.

Le cheptel du concurrent comprend 19 têtes de bétail laitier, 2 chevaux, 3 truies d'élevage et une centaine de poules pondeuses; il possède un bon taureau Jersey à la tête du troupeau de 12 vaches croisées.

L'élevage des bovins semble avoir manqué d'objectif bien défini, et la permutation d'une race à l'autre n'a certainement pas donné à ce cultivateur les résultats espérés.

Une cinquantaine de porcs à bacon sont livrés à l'abattoir annuellement, alors qu'une douzaine de têtes de bétail de différentes classes sont vendues pour l'élevage durant la même période.

Le concurrent exploite une petite érablière de 230 chaudières, dont la récolte contribue à alléger le budget de la table familiale.

Tous les animaux logent sous le même toit, mais bien séparés les uns des autres. Les conditions hygiéniques sont satisfaisantes, tout est propre et ordonné. La chambre à lait, moderne, est attenante à l'étable. Comme bâtisses neuves, mentionnons un hangar à machines, un silo et un caveau à légumes. Si les bâtisses sont en assez bonne condition, les clôtures sont en mauvais ordre et les barrières défectueuses.

M. Dubreuil possède tout l'outillage qui lui est nécessaire pour une exploitation de l'importance de la sienne, évitant de surcapitaliser et ajoutant une bonne note à son concours.

La maison est actuellement en réparation, elle sera des plus modernes lorsque terminée.

Il nous semble que si M. Dubreuil, lauréat de la médaille d'argent 1936, d'ailleurs secondé par une épouse exemplaire, conduisait son élevage au diapason de sa production végétale, il pourrait figurer mieux dans un prochain tournoi pour la médaille d'or.

10.— M. C. E. Sharman, Bury, comté de Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**170**	**236.5**	**255.5**	**128**	**73.5**	**863.5**

L'exploitation de M. Sharman représente la ferme typique d'élevage d'animaux de boucherie des C. ntons de l'Est. Cette ferme couvre une superficie de 186 acres, 61 en pâturage permanent, et la balance en bois; 15 acres de pâturage ont été améliorées et fertilisées. Bury est une région accidentée et constituée d'un sol franc sablonneux; chez M. Sharman, il existe un très bon égouttement naturel.

L'assolement comporte une année de culture et trois années de foin. Les cultures sarclées se résument à une demi-acre de pommes de terre et une demi-acre de navets; les céréales cultivées sont l'orge, l'avoine, le sarrasin et

les grains mêlés. Les récoltes d'habitude donnent de bons rendements; le foin de luzerne spécialement.

M. Sharman n'achète qu'une quinzaine de tonnes de moulées par année pour balancer ses rations, évidence de l'excellence de sa production fourragère et céréale. Les pâturages pourraient être beaucoup mieux; il faudrait les travailler et les fertiliser davantage.

Ce concurrent a appliqué 150 tonnes de chaux au cours des dernières dix années, il aura bientôt compléter le chaulage de toute la partie cultivée de sa ferme.

La terre de M. Sharman est naturellement très rocheuse; de gros travaux d'épierrement ont été accomplis, et les pierres ont servi à ériger de solides et bonnes clôtures.

M. Sharman exploite une érablière de 800 chaudières, et il produit un sirop de haute qualité qui trouve facilement preneur à domicile.

Son cheptel est nombreux et assez varié; il consiste en 3 chevaux de trait plutôt lourds; 48 bovins Shorthorn enregistrés; 40 têtes de mouton Oxford de race pure; 150 pondeuses et 600 poussins. Un excellent taureau Shorthorn de 2 ans est à la tête du troupeau qui a obtenu des succès retentissants à l'exposition du comté, à Cookshire et à la foire d'hiver à Sherbrooke.

Naturellement, le contrôle laitier n'est pas pratiqué, car la production de la viande de bœuf et d'agneau constitue l'objectif principal de l'exploitation de M. Sharman; c'est de là d'ailleurs qu'il tire ses plus gros revenus.

Les bâtisses sont nombreuses et solides, mais la toilette pourrait être meilleure. Une génératrice fournit le pouvoir électrique à tous les bâtiments, inclus la maison.

L'outillage est assez complet.

L'habitation a des abords enjolivés, arbres, fleurs, pelouses, chemin gravelé et jardin potager. L'intérieur est confortable et comporte des commodités modernes.

M. Sherman est membre de presque toutes les associations agricoles du canton, il y prend une part très active. Il a obtenu la médaille d'argent du mérite agricole en 1931; malheureusement en comparant la situation actuelle à celle alors existante, d'après le rapport de la Commission, il n'y a guère eu d'améliorations essentielles depuis cette époque.

La comptabilité est pratiquement nulle et ne peut fournir de renseignements intéressants.

Le plus gros crédit de M. Sharman, c'est de posséder un troupeau de Shorthorn remarquable, qui, d'après les connaisseurs, constitue une des meilleures lignées de tout l'est du Canada.

11.— M. Ephrem Gagné, R.R. 4, Magog, comté de Stanstead.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**174.5**	**234**	**245.5**	**128.5**	**80.5**	**863**

Résidence de M. et Mme Ephrem Gagné, Magog.

Chez M. Ephrem Gagné, Magog.

Propriété d'environ 225 acres située à proximité de la ville de Magog; 75 acres sont en culture, la balance est en forêt et en terrain rocailleux, utilisé comme pâturage, et dont une vingtaine d'acres ont été améliorées et fertilisées. Le sol est plutôt léger, pierreux, marécageux à certains endroits et d'une fertilité naturelle moyenne. Les champs sont assez bien assainis, 4,000 pieds de drainage souterrain aident à l'égouttement. Au crédit de M. Gagné, nous devons dire qu'il agrandit son domaine cultivable d'année en année; depuis un an, il en aurait épierré et mis en état de culture une quinzaine d'acres.

La ferme de M. Gagné n'est pas soumise à un plan de rotation bien définie; il cultive des céréales, du maïs à ensilage, des pommes de terre, un peu de légumes et du fourrage; il laboure environ 22 acres de terre par année. Le grain, il en récolte ordinairement 400 minots par année, regarde assez bien cette année, mais malheureusement on y trouve de la moutarde, du faux lin et du chiendent en assez forte quantité; le maïs, il en a 6 acres, n'est pas très beau, mais la récolte de foin a été bonne.

M. Gagné qui exploite cette ferme à son compte depuis 1920, a toujours été producteur de lait qu'il vend en nature à Magog. Son troupeau laitier comprend 37 sujets, dont 13 Holstein enregistrés, la balance croisés améliorés; 24 vaches en lactation, il en avait que 15 en 1941, sont sous contrôle non officiel depuis quelque temps seulement. Un taureau Holstein enregistré bien conformé est en tête du troupeau. Vu qu'il vend son lait en nature, il n'élève pas de porcs. D'autre part, il garde une centaine de pondeuses Leghorn à l'année, et 2 chevaux de ferme complètent son cheptel.

Les bâtisses sont assez bien entretenues et sont dans des conditions sanitaires satisfaisantes; la grange est entourée d'appentis qui sont la vacherie et l'écurie, ventilées et pavées de ciment. Le poulailler et une remise à machines sont bons. Toute la ferme est maintenant électrifiée; on a le pouvoir depuis un mois seulement. Les instruments aratoires sans être nombreux, sont suffisants pour accomplir efficacement les divers travaux de culture sur cette ferme.

Madame Gagné est une excellente ménagère qui tient fort bien sa maison et qui sait occuper très utilement ses rares loisirs et ceux de ses jeunes filles. M. et Mme Gagné ont élevé une très nombreuse famille, soit 17 enfants vivants; 8 sont encore à la maison, dont 4 garçons et 4 filles parmi lesquelles il y a une institutrice et une garde-malade; un fils est propriétaire de la laiterie à Magog.

Le jardin potager mérite une mention spéciale; il est bien entretenu et contient une grande variété de légumes.

M. Gagné ne tient plus de comptabilité, c'est dommage. Sa principale source de revenus est la vente du lait, puis viennent les œufs et enfin, la vente des produits de l'érable, car il entaille environ 1,000 érables chaque printemps.

M. Ephrem Gagné est un homme actif dans la paroisse; il fut tour à tour conseiller municipal, commissaire d'écoles, marguillier; il est membre de la Caisse Populaire et président de l'U.C.C. Il fut visité pour la première fois par la Commission du Mérite Agricole en 1936, alors qu'il obtenait la médaille d'argent; il le fut de nouveau en 1941 à titre de concurrent de la médaille d'or. En se basant sur les rapports de ces visites, nous pouvons conclure que même s'il n'y a pas depuis des progrès importants à signaler, le concurrent a quelque peu agrandi le domaine cultivé, et la fertilisation des pâturages s'est augmentée.

CLASSE "B"

1.— M. James Albert Eccles (Greenwood Farm), Sweetsburg, comté de Missisquoi.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**183.5**	**251**	**261**	**143**	**94**	**932.5**

M. J. A. Eccles, homme d'affaires en vue de Montréal, acheta sa ferme en 1929. Désireux de consacrer ses loisirs d'une manière agréable et utile à ses concitoyens, il entrepris dès le début, d'organiser « Greenwood Farm », suivant les enseignements de l'art et de la technique. Les résultats répondirent à ses efforts. En 1941, il se classait déjà bon deuxième dans la catégorie des lauréats de la médaille d'argent, et cette année, c'est sans hésitation qu'il obtient la médaille d'or et qu'il est créé Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole.

Les nombreuses occupations de M. Eccles ne lui permettent pas de passer beaucoup de temps sur la ferme, mais il y consacre tous ses moments libres. L'intérêt et les aptitudes qu'il déploie se rencontrent plutôt rarement, même chez les professionnels.

« Greenwood Farm » est un domaine de toute beauté; il est bien organisé, tant au point de vue élevage que production végétale. Son propriétaire donne crédit aux agronomes du comté et aux professeurs du Collège Macdonald pour une bonne part du succès obtenu; ces derniers, d'autre part, ont toujours été accueillis avec intérêt et bienveillance.

« Greenwood Farm », je le répète, a été acquise en 1929; c'est une propriété de 120 acres, sise tout près du Village de Sweetsburg. Quarante-quatre acres sont en culture, 6 en pâturage naturel, 5 en pâturage boisé, 50 en bois et 6 inutilisables.

Le sol est léger et manque de fertilité naturelle. Pour arriver aux conditions actuelles de productivité, il a fallu non seulement assainir et épierrer cette ferme, mais encore et surtout, il a fallu chauler, fertiliser et fumer copieusement.

La ferme est essentiellement organisée en vue de la production laitière. Le cheptel, les cultures, l'aménagement des bâtiments, tout converge vers cet objectif.

Le bétail laitier est de race jersiaise. Des 14 vaches qu'il possède actuellement, 8 sont qualifiées au Livre d'Or et les autres sont sous contrôle. La production annuelle moyenne qui était de 6,484.4 livres en 1943, est passée à 6,584.6 en 1945, avec une teneur en gras variant de 4.98% à 6.4%.

Le taureau en tête du troupeau, « Brampton Royal Records » est un fort bel animal provenant de l'une des meilleures lignées de sa race; sa mère possède un record de 10,564 livres de lait et 560 livres de gras de beurre à l'âge de 5 ans.

Les jeunes sujets au nombre de 10 sont également finement racés.

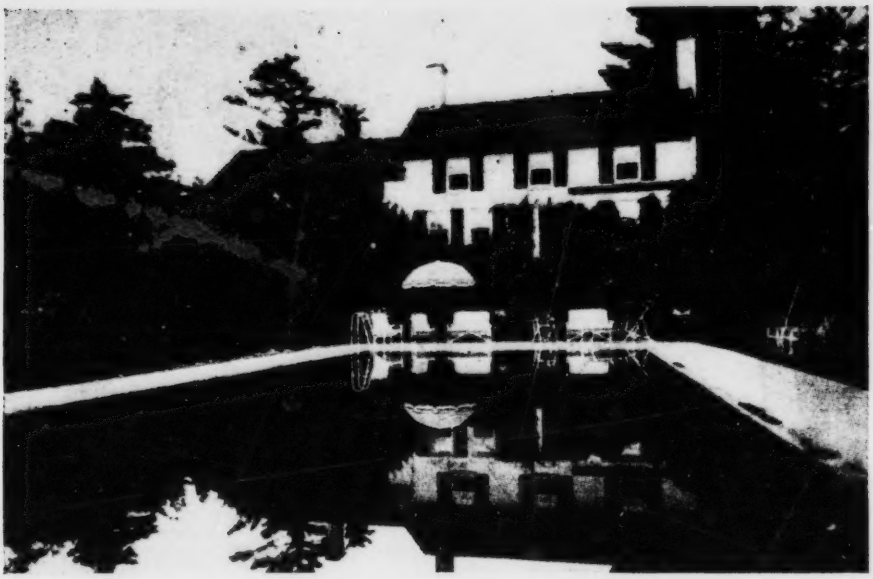

Magnifique résidence de M. J. A. Eccles, Sweetsburg.

**Vue générale de la ferme de M. J. A. Eccles,
à gauche le propriétaire, à droite M. Geo. Harvey, contremaître.**

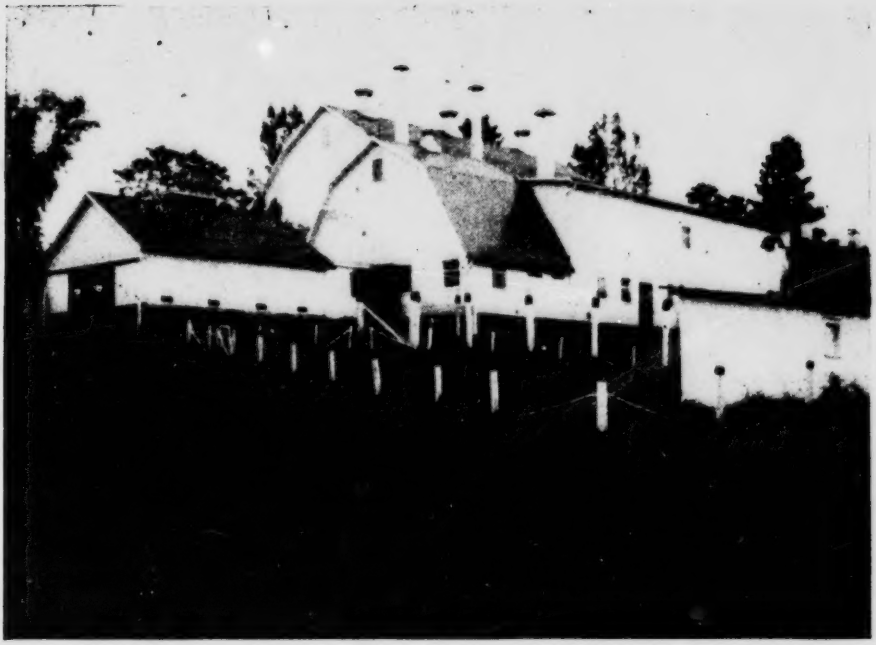

Grange-étable sur la ferme "Greenwood".

Du bon travail, chez M. J. A. Eccles, Sweetsburg.

La vente du lait et de quelques sujets d'élevage constitue la principale source de revenus de la ferme.

D'habitude, M. Eccles produit sur la ferme toute la nourriture nécessaire à l'alimentation de son bétail, achetant seulement les matières protéiques et minérales nécessaires au balancement des rations. Mais, cette année, faute de main-d'œuvre suffisante, il a dû abandonner la culture des racines, ce qui l'oblige à acheter certains aliments succulents comme la pulpe de betterave.

Au cours de l'été, le cheptel a à sa disposition un pâturage de 26 acres, dont 20 améliorés et fertilisés; c'est en réalité l'un des plus beaux pacages de la région.

Bien que le troupeau ne soit pas gardé dans le but de développer des sujets d'exposition, il a malgré tout obtenu une moyenne de 85% des points alloués pour le type et la conformation, lors de la classification du Comité Canadien de Surveillance du bétail.

L'élevage du porc a temporairement été abandonné durant la guerre.

Après avoir pratiqué durant plusieurs années un système de rotation comprenant la culture sarclée, la culture du grain, les récoltes de fourrage et de pâturages, M. Eccles s'est vu forcé, par les circonstances, de varier son plan en diminuant les étendues en cultures sarclées et en laissant les champs en prairie durant une plus longue période.

Fervent de la demi-jachère, M. Eccles réussit à maintenir les mauvaises herbes en échec.

D'après les renseignements fournis, lors de l'achat de cette ferme par M. Eccles, ce domaine au sol pauvre et acide n'était que cailloux roulants et marécages. La ferme d'aujourd'hui est la récompense d'un travail constant vers un objectif bien déterminé.

Les 240 gallons de sirop récoltés dans l'érablière sont rigoureusement classifiés et vendus aux prix de détail à des particuliers, clubs et hôtels de la cité de Montréal.

Le verger, qui se résume à quelques arbres fruitiers, n'est pas exploité sur une base commerciale; la récolte est consommée sur place et les arbres servent d'ornement.

Le jardin potager, très bien entretenu, fournit les petits fruits et les légumes nécessaires à trois des familles des ouvriers de la ferme.

Les bâtisses comprennent l'écurie et la vacherie sous le même toit, mais isolées l'une de l'autre; elles sont claires et bien ventilées; une excellente laiterie, un abri pour le taureau, une porcherie et une remise à machines, tous ces bâtiments reposent sur des fondations en béton et sont recouverts de tôle galvanisée. La grange-étable est la seule bâtisse qui existait lorsque M. Eccles a pris possession de cette ferme.

Depuis la première visite de la Commission chez M. Eccles en 1941, une nouvelle bâtisse a été érigée; il s'agit d'un hangar à grains qui sert également pour le battage des céréales afin d'éviter les dangers d'incendie à la grange. Le bois de la nouvelle construction a été coupé sur la ferme; le toit d'aluminum est un des premiers du genre dans la région.

La remise à fumier est complètement étanche et recouverte d'un abri et munie d'un ventilateur.

Prenant en considération la superficie et la topographie de la ferme, le propriétaire a été sage de ne pas adopter la culture motorisée, et les chevaux sont bien à leur place pour les travaux de cette exploitation.

La maison est située sur la route nationale Sweetsburg-Shefford. Bâtie en 1860, elle a été restaurée dès la première année d'achat. Lors des travaux, on a su préserver le cachet ancien de cette vieille résidence.

Autour de la maison, de magnifiques arbustes encadrés de rocailles à travers lesquelles poussent une grande variété de fleurs, donnent un cachet artistique particulier et assurent un magnifique coup d'œil sur tout le domaine.

Une deuxième maison située dans les limites du village de Sweetsburg, sert de résidence aux employés supplémentaires de la ferme.

Depuis 17 ans, M. Eccles tient une comptabilité précise et détaillée qui lui permet d'établir le prix de revient de chacune des denrées produites sur la ferme et d'avoir l'histoire de chaque pièce de la ferme et de chaque récolte.

En conclusion, rappelons que M. Eccles ne garde pas une ferme pour faire de l'argent; c'est une entreprise de civisme. Un citoyen comme M. Eccles est un actif précieux pour l'avancement de l'agriculture dans sa région. Souhaitons que son exemple se multiplie.

2.— Les RR. FF. Maristes (Ferme Bleury), Iberville, comté d'Iberville.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**177.5**	**248**	**259**	**137.5**	**91.5**	**913.5**

La « Ferme Bleury », propriété des Frères Maristes, est régie par le Révérend Frère Rémi-Antoine. C'est un beau domaine agricole d'une superficie totale de 207 arpents, y compris la terre de 40 arpents achetée d'un voisin il y a quatre ans; cette dernière partie n'est pas encore améliorée.

La nature du sol arable varie de la terre vallonneuse au sol franc, au sol argileux ou lourd. Elle est naturellement difficile d'égouttement.

Les cultures mixtes, la production laitière, l'élevage du porc de boucherie et l'aviculture y sont pratiqués tout en réservant une surface assez considérable à la culture des pommes de terre et aux produits maraîchers. La ferme porte également un gros rucher et un verger de plus de 600 arbres.

On a adopté et l'on pratique une rotation de quatre ans, comportant une sole de cultures sarclées, une sole de céréales de deux de foin; de plus, un immense pâturage permanent de 82 arpents complète le système de culture.

La plus grande partie des récoltes de culture sarclée est consommée par la Communauté; il en est ainsi de la viande de porc et de bœuf, de la volaille et des œufs.

Les ouvrages d'égouttement, tous superficiels, sont excellents. On pratique le labour Richard depuis plusieurs années; les fossés, les rigoles et les raies de curage ont la profondeur et l'évasement convenables. Nous avons remarqué cependant qu'il reste encore une levée de fossé à niveller et, avouons-le, la coopération des voisins se fait encore attendre pour tirer les avantages maxima de l'assainissement de la ferme.

La Ferme. Bleury, Iberville.

En tenant compte des conditions climatériques qui ont prévalu, la récolte de foin a été très abondante. Malheureusement, beaucoup de mauvaises herbes, surtout dans les cultures sarclées ont fait perdre plusieurs bons points. Les fortes quantités d'engrais verts utilisées expliquent probablement cet état. Quant au pâturage, touffu et très herbeux, c'est l'un des beaux vus cet été.

La fumure et les engrais sont bien appliqués, mais on est un peu parcimonieux sur l'emploi des amendements calcaires.

Le régisseur de la ferme a pris l'heureuse initiative de tenir un cahier de rotation. Les cultures pour chaque année sont indiquées en couleurs différentes; c'est unique dans son genre et d'une grande portée pratique.

D'après la formule d'entrée du concurrent, voici la liste des animaux de cette ferme au 1er mai de l'année courante: 1 jument et 2 poulains « Belge » enregistrés; 3 chevaux de trait; 1 taureau, 16 vaches laitières et 5 jeunes sujets enregistrés Holstein; 4 vaches croisées; 2 verrats; 30 truies d'élevage; 110 porcelets; 1,200 poules pondeuses; 2,000 poussins et 300 dindonneux.

Ces animaux sont de qualité, et ils sont gardés en bonne condition.

Le troupeau laitier mérite une mention: s'il n'est pas très nombreux, il est uniforme, bien racé et de qualité supérieure. Toutes les vaches enregistrées sont inscrites au Livre d'Or avec des records variant de 10,000 à 17,000 livres de lait et une teneur en gras s'élevant jusqu'à 4.6%. La production moyenne par vache s'établit comme suit au cours des trois dernières années: 10,000 livres en 1943; 10,500 livres en 1944; et 11,300 livres en 1945.

On pratique l'enregistrement supérieur des porcs.

La comptabilité de la ferme indique qu'une part importante des recettes est fournie par la basse-cour: 15,000 douzaines d'œufs en 1945 et quelque 6,000 livres de viande de volaille lors du remplacement des vieilles poules. Les poules sont de race Plymouth Rock Barrée. La ferme fait partie du Couvoir Coopératif d'Iberville.

On débute dans l'élevage du dinde. Ce genre de production semble intéressant et on veut le développer davantage.

Au moment où l'élevage du cheval est négligé un peu partout, on maintient l'élevage de poulains avec succès.

Les bâtiments de ferme sont spacieux, en nombre suffisant, de grandeur adéquate et tous fort bien entretenus.

La grange-étable mesurant 100 pieds par 40, comprend l'écurie, la vacherie et les fenils. La laiterie est des plus sanitaires, pourvue d'eau chaude et froide.

On vient de construire une porcherie très moderne de 85 pieds par 35; plancher de ciment, partitions en métal, 3 allées dont 1 centrale et 2 de service; on peut y garder 20 truies portières en même temps.

On trouve également sur la ferme deux poulaillers de deux étages mesurant 100 pieds par 20, sans compter un pavillon d'alimentation de 25 pieds carrés qui sert également de magasin et de centre de mirage.

Récemment, le régisseur a fait construire une serre de 50 pieds par 35; on y cultive des primeurs.

Cette ferme fut visitée pour la première fois par la Commission du Mérite Agricole en 1941, alors que la médaille d'argent lui était décernée. Les résidences et les dépendances de la Communauté, les vastes jardins, les grands parterres de fleurs, les bosquets, le verger, les bâtisses et la cour de ferme forment un ensemble agréable qui donne l'impression du confort et de la tranquillité.

Le troupeau Holstein à la Ferme Bleury.

Le champ de betteraves à sucre à la Ferme Bleury.

La comptabilité est bien tenue et nous révèle une balance substantielle des recettes sur les dépenses.

Le principal marché de l'exploitation est naturellement la Communauté, dont la population à Iberville même est de quelques centaines de religieux.

La ferme Bleury constitue un centre de distribution d'animaux reproducteurs pour les éleveurs et les cultivateurs de la région, c'est un centre de vulgarisation des techniques agricoles modernes pour les cultivateurs des environs.

En se basant sur le rapport du Mérite Agricole de 1941, nous pouvons en conclure que cette ferme a fait des progrès marquants et qu'en persévérant dans l'amélioration des champs et du cheptel, elle sera un concurrent difficile à surpasser lors du prochain concours.

Félicitations au Révérend Frère Régisseur qui dirige si bien cette magnifique exploitation et à la communauté des Frères Maristes pour le bel exemple d'agronomie qu'elle donne au comté.

1.— M. Raoul Poitras, Sainte-Hélène, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**182**	**247.5**	**253**	**131**	**91.5**	**905**

L'heureux lauréat de la médaille d'argent du Mérite Agricole de 1946 est un des nombreux cultivateurs du comté de Bagot qui a fourni cette année un apport si considérable de concurrents. C'est la première fois que M. Poitras s'inscrit au Mérite Agricole; son succès est donc un fait fort significatif.

D'une superficie totale de 90 arpents, cultivés en entier, la ferme de M. Poitras est sise à un mille environ du village de Sainte-Hélène, à quelques arpents du boulevard Laurier. Elle est de forme rectangulaire mesurant 30 arpents de longueur par 3 de largeur.

Le sol, plutôt léger, est éminemment propre à la culture du foin et des céréales. Le terrain est bien drainé, grâce aux travaux d'amélioration exécutés par le propriétaire qui a creusé des fossés, tracé des rigoles et soumis tous ses champs au système de labour Richard.

M. Poitras exploite cette ferme, capitalisée à $13,000. depuis 1934; c'est un bien ancestral appartenant aux Poitras depuis plusieurs générations.

Le système de culture est organisé en vue d'une forte production de fourrages et de céréales, récoltés tant pour la vente que pour l'alimentation d'un nombreux cheptel.

L'assolement suivi est de 5 ans, et les cultures sont réparties comme suit: 52 arpents de foin, mil et trèfle, 22 arpents de céréales, 1 arpent de pommes de terre, ¾ d'arpent de choux de Siam et une quinzaine d'arpents en pâturage.

Famille de M. Raoul Poitras, Sainte-Hélène, Bagot,
premier lauréat de la médaille d'argent du concours
du Mérite Agricole 1946.

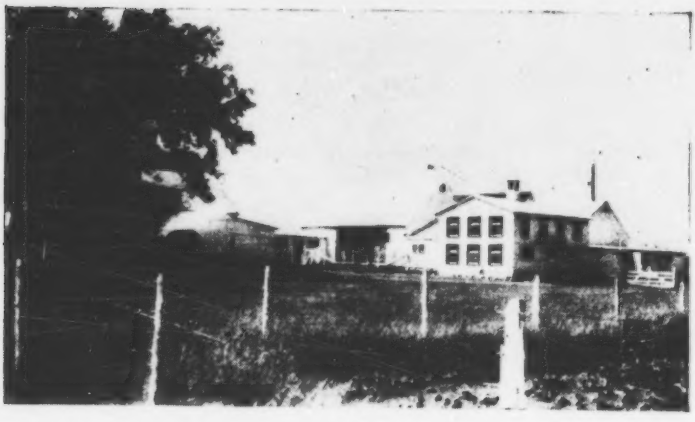

Résidence et bâtisses de ferme de M. Raoul Poitras, Sainte-Hélène.

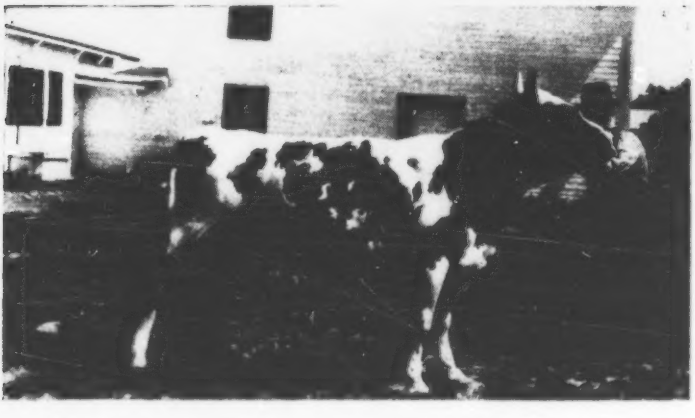

Un joli taureau Ayrshire, propriété de M. Raoul Poitras.

Le concurrent vend annuellement de 20 à 25 tonnes de foin de mil pressé, et garde sa récolte de légumineuses pour son bétail laitier.

M. Poitras est un bon éleveur d'Ayrshire, de Yorkshire et de moutons Oxford et Leicester. Tous ces animaux sont de race pure. Il possède trois chevaux dont une jument canadienne pur sang.

Le troupeau laitier, de haute qualité et de bonne apparence, compte 16 têtes, 8 vaches, 7 génisses et un excellent jeune taureau classé « A » âgé de 16 mois, Masha Maréchal de l'Air, fils de Burnside Flagship et de Deschambault Précieuse qui détient un record de 15,117 livres de lait et 605 livres de gras.

Le contrôle laitier est pratiqué depuis trois ans, et voici le palmarès actuel de ce troupeau:

Nom	Age	Livres de lait	% de gras	Nombre de jours
Idéale	9	9,040	4.69	305
Puce	8	9,524	4.23	275
Céline	2	8,847	4.66	305
Championne	2	6,255.	4.30	305
Francine	3	8,171	4.66	305
Rita 2ème	2	5,834	4.95	305

M. Poitras vient de faire l'acquisition de deux laitières de l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe qui ne figurent pas sur le tableau.

La vacherie est naturellement le département le plus important sur la ferme. Il est bon également de noter que le troupeau a décroché 31 prix à l'exposition du comté de Bagot en août dernier.

M. Poitras garde deux truies enregistrées, et la porcherie fournit une part appréciable des revenus de l'exploitation; il a vendu l'an dernier plusieurs porcelets pour l'élevage, alors qu'il a livré au marché plus de 4,000 livres de porc.

La bergerie abrite une vingtaine de bêtes; les agneaux sont livrés à l'abattoir à l'automne, alors que la laine est toute utilisée à la maison.

La basse-cour fournit également sa quote-part de revenus puisque l'on a vendu plus de 2,000 douzaines d'œufs au cours de l'année dernière.

Les bâtisses de ferme sont très commodément groupées et dans un état de propreté parfaite. La grange-étable n'est pas une construction moderne; c'est une bâtisse remodelée où les animaux sont logés confortablement; le bon entretien, la propreté et l'ordre y règnent partout.

M. Poitras possède un outillage moderne, c'est-à-dire tout le nécessaire pour exécuter rapidement et efficacement les divers travaux de culture. La machinerie est fort bien entretenue et remisée à l'abri aussitôt que les divers travaux sont complétés.

La maison est spacieuse, confortable, gaie; elle est encadrée de pelouses, d'arbres et de fleurs. C'est une résidence moderne de belle apparence qui a remplacé l'habitation des pionniers.

L'on trouve près de la maison un petit verger d'une vingtaine de pommiers, bien entretenu, et un plantureux potager, dont les légumes sont en grande partie mis en conserve par madame et mesdemoiselles Poitras. Les fleurs ont une place d'honneur au potager.

Le lauréat est un homme de 44 ans, plutôt délicat, apparamment gêné, modeste, attaché à son travail et à sa profession qui le rendent satisfait de

Belle jument Canadienne, propriété de M. Raoul Poitras.

Une partie du troupeau Ayrshire de M. Raoul Poitras.

Chez M. William B. Converse, Upper Melbourne, Richmond.

son sort. Il fait partie de tous les groupements professionnels agricoles et coopératifs de sa paroisse, et est de plus directeur du club d'éleveurs Ayrshire de sa région.

Madame Poitras est une ménagère intelligente qui contribue à assurer le succès de l'exploitation. Avec sa fille aînée, elle s'adonne à la tenue de la maison et du jardin et s'occupe même de fabriquer des travaux d'art domestique.

M. et Mme Poitras ont trois jeunes filles, et ils peuvent compter sur les deux aînées pour les seconder même dans les travaux des champs. A l'occasion, le nouveau lauréat peut également avoir l'aide de son vieux père qui est maintenant retiré au village, mais qui peut encore donner un solide coup de main.

La comptabilité, qui est bien tenue, nous révèle que le concurrent est progressif et que l'exploitation est fort bien dirigée.

Souhaitons donc que M. Poitras persévère dans l'amélioration de son système de culture, qu'il continue à progresser dans l'élevage; ce cultivateur modeste et méritant deviendra alors un sérieux candidat pour la conquête de la médaille d'or dans cinq ans.

2.— M. William Converse, Upper Melbourne, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**184.5**	**242.5**	**252.5**	**143.5**	**79.5**	**902.5**

Belle exploitation laitière d'une superficie totale de 318 arpents, située à 4 milles du village de Upper Melbourne, dans le comté de Bagot, cent dix arpents sont en culture, 74 en pâturages permanents plus ou moins incultes et 134 en forêt. Le sol est un bon « loam », profond, assez humifère, très sensible aux engrais et favorisé d'un bon drainage naturel.

Avec ses champs aux contours onduleux, ce domaine est la ferme typique de cette section favorisée des Cantons de l'Est.

L'évaluation municipale se chiffre à $18,000., alors que la capitalisation de l'exploitation s'élève à $30,000.

M. Converse ne suit pas un système de rotation rigide; toutefois, il alterne ses cultures d'une façon logique et il obtient de magnifiques récoltes de maïs, d'avoine et de foin. Il laboure une trentaine d'acres de terre par an. Pour l'année en cours, les cultures se répartissent comme suit: 11 arpents en maïs à ensilage, 19 arpents en avoine Cartier enregistrée, environ 1 arpent en pommes de terre, et la balance en foin de luzerne, trèfle et mil. L'inclémence de la température du printemps ne semble pas avoir affecté la récolte sur ce sol valonné.

Grange-étable de M. William B. Converse.

Pâturage typique des Cantons de l'Est, chez M. William B. Converse.

Vue d'ensemble chez M. William B. Converse.

Le concurrent ensile du trèfle et du maïs; cette année, lors de la visite de la Commission, une partie du silo contenait déjà plusieurs tonnes de beau trèfle, et l'année dernière, c'est 180 tonnes d'ensilage qu'il avait de prêt pour l'hivernement de son bétail. M. Converse vend une partie de sa récolte d'avoine pour de la semence; l'an dernier il en a ainsi vendu 100 minots sur les 800 récoltés.

Le concurrent s'applique à la culture de la luzerne et y réussit bien; il prend bien soin de désinfecter la graine et de chauler son terrain. Il achète un peu d'engrais chimique tous les ans qu'il applique sur ses pommes de terre et son maïs. Le fumier que son nombreux cheptel lui fournit en quantité est charroyé dans les champs à mesure.

Producteur de lait pour la vente en nature, le lauréat a un bon troupeau de 57 vaches laitières, dont la moitié est de race pure Ayrshire; il possède de plus environ 25 jeunes sujets et un bon taureau de race. Il produit du lait à l'année, répartissant le vêlage sur les 12 mois. Il achète environ 75 tonnes de concentrés par année, quelque 600 livres de sels minéraux et avec la récolte abondante de sa ferme, il arrive donc à maintenir la production du lait à un haut niveau. Son lait est expédié sur le marché de Montréal; au cours de 1945, il en a ainsi vendu 37,800 gallons.

Cinq chevaux de trait, dont une jument Clydesdale enregistrée et 4 mulets complètent la nomenclature du cheptel sur cette ferme. Il n'élève ni porc, ni volaille.

Pour loger un cheptel aussi nombreux, et emmagasiner une récolte assez abondante, il faut des bâtisses appropriées, c'est ce que nous trouvons chez M. Converse. D'abord une première grange-étable de 90 pieds par 30, une autre grange-étable de plus petite dimension et deux autres petites granges à fourrage; on y voit également une laiterie moderne, 1 remise à machines et quelques autres bâtiments de moindre importance. Il ne faudrait pas oublier le silo qui se remplit à pleine capacité tous les ans. M. Converse a l'intention d'en bâtir un deuxième bientôt. Tous ces bâtiments sont blanchis et tenus dans un état de propreté impeccable.

La résidence est du genre « bungallow », entourée de gazon et de beaux arbres; joint à l'ensemble des bâtiments de ferme, le visiteur reçoit une belle impression dès son arrivée sur la ferme.

L'eau courante se trouve partout où elle est nécessaire et au cours de l'année dernière M. Converse a dépensé $800. pour électrifier sa ferme au complet.

A noter que M. Converse fait partie de la société canadienne des producteurs de semences enregistrées.

Sa comptabilité, plus ou moins complète, révèle quand même une sage administration économique.

En comblant les quelques lacunes, comme un bon système de rotation, un meilleur aménagement de ses pâturages permanents, le lauréat pourrait devenir un candidat sérieux à la médaille d'or dans un avenir rapproché.

La belle famille de
M. et Mme Origène Gatien,
Saint-Dominique.

Habitation de la famille
Origène Gatien,
Saint-Dominique.

Bonne grange-étable
de
M. Origène Gatien.

M. Origène Gatien fait
usage du tracteur pour
ses nombreux travaux
de culture.

3.— M. Origène Gatien, Saint-Dominique, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	176	246	245.5	135.5	87.5	890.5

M. Origène Gatien est encore un des nombreux bons concurrents de Bagot, dont le succès fait honneur au comté.

Le concurrent exploite personnellement depuis une dizaine d'années cette propriété qu'il a hérité de son père. Ce domaine comprend 4 terres, soit la terre de la maison d'environ 90 arpents, une terre voisine de celle de M. Chagnon, concurrent à la médaille d'or, et deux autres dans le 6ème rang du canton de Milton. Au total 280 arpents, dont 235 en culture, 40 en bois et la balance couverte par la cour de ferme, le jardin, les bâtiments, etc.

Le sol, comme la plupart de ceux de la région, est constitué de terre franche et argileuse, difficile d'égouttement. Ses sols ne sont pas suffisamment assainis encore, malgré le découpage des planches en larges bandes.

M. Gatien fait partie du concours d'exploitation rationnelle de fermes de son comté, et à cet effet, il a divisé la terre de la maison en 5 soles, dont 4 en vue du système de rotation de 4 ans adopté; cette configuration du terrain représente l'image d'une longue pointe, ce qui rend les divisions difficiles et qui complique les travaux.

On peut dire que cette exploitation est encore en voie d'amélioration. Malgré tout, M. Gatien a récolté l'année dernière 1,500 minots de grains mêlés, 90 tonnes de maïs à ensilage et 160 tonnes de foin.

Cette année, les différentes cultures se répartissent comme suit: orge O.A.C. 21, 2 acres; avoine Bannière 15 acres; grains mêlés 45 arpents; sarrasin 10 arpents; pois 4 arpents; haricots et pommes de terre 2 arpents; maïs hybride 10 arpents; betteraves à sucre 2 arpents. La récolte de foin a été excellente; le grain promet bien malgré la sécheresse. On remarque de la moutarde dans le grain et un peu de prêle dans le maïs qui croît par ailleurs fort inégalement.

M. Gatien pratique plusieurs cultures spéciales: la betterave à sucre pour la sucrerie de Saint-Hilaire, les haricots pour la fabrique de mise en conserve, et des semences d'avoine et de graine de trèfle.

Dans le domaine de la fertilisation, M. Gatien est un modèle; il applique annuellement, en sus de son engrais de ferme bien conservé, des quantités considérables de chaux et d'engrais chimiques, soit 100 tonnes de chaux depuis un an, et 40 tonnes d'engrais chimiques depuis cinq ans.

A part une infime quantité de moulée, le concurrent récolte sur sa ferme tout ce dont il est nécessaire à son nombreux cheptel.

D'après sa formule d'entrée, le cheptel du concurrent comprenait au 1er mai 1946, 24 vaches laitières dont 2 de race pure Holstein et la balance croisée-améliorée Holstein; 12 jeunes bovins doit 2 de race pure; 1 taureau Holstein; 6 truies d'élevage Yorkshire dont 3 enregistrées; 52 porcelets dont

Beau pâturage fertilisé chez M. Origène Gatien.

Ensemble des bâtisses de ferme chez M. Origène Gatien.

Une rigole bien travaillée chez M. Eddy Archambault, Saint-Dominique.

8 enregistrés; 8 brebis Oxford; 62 pondeuses et 450 poussins. Cinq chevaux sains et vigoureux complètent la liste des animaux de la ferme.

Naturellement, la majeure partie des recettes de la ferme provient de la production laitière. Suivant les registres du contrôle laitier provincial, la production annuelle moyenne de ses vaches est passée de 6,500 livres en 1943 à 7,200 en 1945, moyenne beaucoup plus élevée que chez la plupart des cultivateurs du Québec. Une autre part appréciable des recettes est fournie par la vente du porc, et M. Gatien a livré 13,000 livres de porc à l'abattoir en 1945, il a vendu 3 porcs et plusieurs porcelets d'élevage.

M. Gatien possède un outillage de ferme moderne et bien entretenu qui lui permet d'effectuer rapidement et efficacement les divers travaux de culture en temps opportun; mentionnons 1 tracteur, 2 épandeurs à fumier, 1 distributeur à engrais, 1 épandeur à chaux, etc.; l'outillage est évalué à $4,500.

Les bâtisses de ferme sont de grandes dimensions; la grange-étable a 150 pieds par 36, le hangar à machines 102 pieds par 24, le silo 15 par 28. Les bâtisses sont bien entretenues, bien construites suivant toutes les règles d'hygiène. M. Gatien, très habile de ses mains, a construit et aménagé lui-même ses bâtisses, et s'est même fait de la machinerie lui-même, entre autre un épandeur à fumier.

La maison qui vient de subir une toilette complète, est confortable et comprend toutes les commodités modernes.

M. Gatien qui est encore relativement jeune, a pris épouse à l'âge de 21 ans. La famille comprend maintenant 7 filles et 5 garçons, dont 2 filles mariées. Les garçons sont fort adroits et sont de précieux collaborateurs du lauréat; un de ceux-ci ira à l'École de Sainte-Martine l'an prochain. Madame Gatien qui est travaillante, sympathique et avenante, s'occupe avec ses jeunes filles, dont une couple ont suivi les cours de l'école ménagère, de la tenue de la maison, de travaux domestiques, du jardin et de la traite du lait.

A deux reprises, M. Gatien a subi des pertes par incendie, la première fois en 1938 par accident, la deuxième fois l'année suivante par la foudre.

Malgré ses nombreuses occupations, M. Gatien trouve moyen d'entailler 1,100 érables au printemps.

La comptabilité est bien tenue et son analyse nous révèle que le concurrent non seulement sait où il en est de ses affaires, mais il est sur la bonne voie du progrès.

4.— M. Eddy Archambault, Saint-Dominique, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**173.5**	**240**	**254.5**	**128**	**88.5**	**884.5**

M. Eddy Archambault est un des cultivateurs prospères du comté de Bagot inscrit au concours du Mérite Agricole pour la première fois. Il exploite

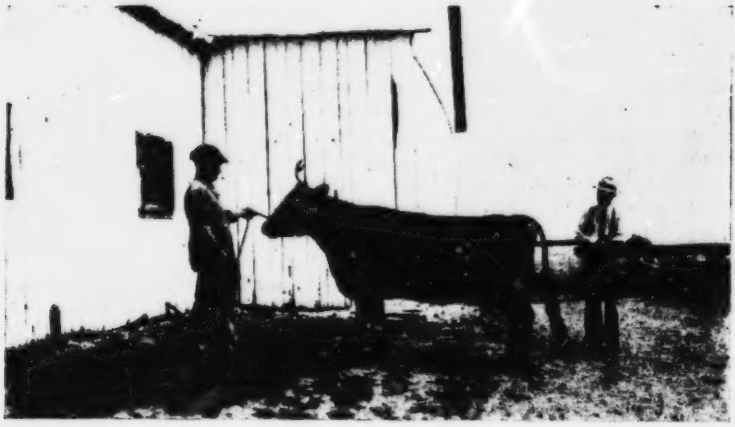

Une bonne et belle vache "Canadienne" chez M. Eddy Archambault

Magnifique troupeau Jersey, chez M. Willie Jarry, Saint-Hyacinthe.

une ferme depuis 26 années. Son domaine comprend trois terres; la terre de la maison d'un seul morceau, de forme rectangulaire, d'une superficie totale de 97.2 arpents et deux autres terres situées à proximité et comprenant de 50 à 90 arpents.

Le sol argileux est typique à la région; il est d'égouttement difficile. A ce sujet, M. Archambault a fait beaucoup de travail depuis quelques années; il a arrondi et élargi ses planches, il a fait disparaître les levées de fossés, il les a nettoyés, etc. C'est à son dire, et nous le confirmons, une grosse amélioration.

Le concours de ferme auquel il prend part, lui a fait diviser la terre de la maison en cinq grandes soles, dont quatre pour une rotation de 4 ans, et l'autre pour un pâturage permanent; il possède de plus un lopin de terre appelé « champ d'extension ». En 1945, 600 minots de grains ont été récoltés par M. Archambault, alors que les prairies ont fourni une centaine de tonnes de fourrage.

Cette année, la récolte de foin a été très bonne, et le grain est beau pour la saison.

M. Archambault ne fait pas d'ensilage, mais il cultive 2 arpents de choux de Siam.

Le concurrent n'applique presque pas de chaux, il devrait porter une attention spéciale à cette question, car sa terre semble être dans un état d'acidité assez prononcé. D'autre part, il achète tous les ans une assez forte quantité d'engrais chimiques qui sont appliqués sur des cultures sarclées et sur son pâturage permanent; c'est un converti à la fertilisation des pâturages, et les succès obtenus par cette pratique lui ont valu le maintien d'une haute production laitière, même durant la sécheresse d'été.

Les récoltes sont suffisantes pour pourvoir à l'alimentation des animaux de la ferme, à l'exception de 12 à 15 tonnes de concentrés qui sont achetés annuellement pour balancer les rations.

Signalons en passant qu'un peu de moutarde et de prêle endommagent les champs de grains.

Le concurrent est un admirateur de la race « Canadienne »; son troupeau de bovins est de race pure, il comprend 35 têtes, dont 20 vaches laitières, 1 taureau « AA », et 14 jeunes sujets. Il possède également 1 jument et 2 poulains de race pure « Canadienne »; 3 autres chevaux croisés et 1 poulain également croisé complètent la gente chevaline de la ferme. Le reste du cheptel est nombreux et varié; il comprenait au 1er juin 1946, 1 bélier, 8 brebis, 12 agneaux, 1 verrat, 4 truies d'élevage, 15 porcelets, 80 poules pondeuses, 450 poulets, 1 dindon, 6 dindes, 30 dindonneaux, des pintades et 25 canards.

La production moyenne par vache s'établit à 5,625 livres de lait pour 1945.

Si la majeure partie des recettes de l'exploitation sont fournies par la production laitière, l'élevage du porc fournit également sa quote part, car 5,674 livres de porc ont été livrées au commerce en 1945.

On trouve sur cette ferme un outillage moderne et proportionné aux besoins de l'exploitation.

Les bâtisses, en général, sont bonnes, sans luxe, mais propres, et bien entretenues; le poulailler, petit, est particulièrement bon. A remarquer que les clôtures et les barrières ne sont pas en bonnes conditions, ce qui a fait perdre des points au concurrent.

La maison est confortable, propre et bien tenue. Madame Archambault est une travaillante. Sa famille comprend 13 enfants vivants, 4 filles, 9 garçons, dont un est déjà marié et établi non loin de ses parents.

Madame Archambault, à part de tenir sa maison, trouve moyen de faire de nombreux et beaux travaux d'art domestique; avec ses jeunes filles elle entretient un jardin modèle, elle cultive une grande variété de légumes et de petits fruits, dont une bonne partie est mise en conserve à la maison.

Le fait pour M. Archambault de participer au concours de ferme de son comté, signifie qu'il pratique une comptabilité agricole; il la tient bien et à date.

Une bonne et belle vache "Canadienne" chez M. Eddy Archambault.

5.— M. Willie Jarry, Saint-Hyacinthe, R.R. 2, comté de Saint-Hyacinthe.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**172.5**	**242**	**247**	**129**	**89.5**	**880**

M. Willie Jarry a acheté cette ferme de son beau-père il y a une dizaine d'années, il prend part au concours du Mérite Agricole pour la première fois. Il s'est très bien classé parmi les lauréats de la médaille d'argent. La persévérance et l'initiative dont il fait preuve lui permettront avant longtemps d'avoir une des bonnes fermes de la région.

La ferme a une superficie totale de 120 arpents comprenant 24 arpents en pâturage. Le sol est lourd et argileux, à l'exception d'une vingtaine d'acres où le sol est un peu plus léger, et naturellement difficile à assainir. M. Jarry pratique le labour Richard, mais les planches ne sont pas assez uniformes; il y en a de trop bombées, d'autres sont trop plates; les fossés ne sont pas assez profonds et leurs levées n'ont pas été assez uniformément étendues sur le terrain.

Le concurrent pratique un système de rotation de 4 ans comportant une année de cultures sarclées et de grains, une année de céréales, et deux années de fourrage et pâturage.

Le foin, malgré l'inclémence de la température a fourni un bon rendement cette année, et le grain promet assez bien.

La culture des tomates, des haricots et des pommes de terre, constitue des récoltes-argent précieuses; cette année, nous y voyons ¼ d'arpent de fèves, 2½ arpents de pommes de terre Irish Cobbler et 2½ arpents de tomates, soit plus de 5,000 pieds en belle végétation.

Le concurrent emploie tous les ans une quantité appréciable d'engrais chimiques, mais il est trop parcimonieux sur l'emploi de la chaux. Nous devons signaler la présence de queue de renard, de moutarde, et de beaucoup de marguerite blanche et orangée.

Il achète en moyenne par année, une quarantaine de tonnes de concentrés, alors qu'il dispose de plus de 200 minots de grains de semence à des prix fort alléchants.

M. Jarry est surtout producteur de lait. Il a un bon troupeau Jersey comprenant 18 vaches, 1 taureau et 14 jeunes sujets. Des records laitiers indiquent une production moyenne de 8,000 livres par année. Il a obtenu trois premiers prix à l'Exposition de Saint-Hyacinthe l'année dernière, et le premier prix pour le troupeau.

Le lauréat est également un producteur de porcs; il en a livré 30 à l'abattoir en 1945, et il possède actuellement 2 truies d'élevage et 17 porcelets.

Les bâtiments sont blanchis et assez bien entretenus; ils comprennent la grange-étable, le silo, la porcherie, le poulailler, le hangar à machines et une bonne laiterie. L'outillage est relativement moderne et comprend un tracteur et une trayeuse mécanique.

Madame Jarry est une jeune femme qui tient fort bien sa maison, sans que cela l'empêche de cultiver un beau potager. La maison est convenable, entourée d'un parterre, entretenu et ornementé de quelques arbres. Les Jarry sont les heureux parents de trois petites filles. M. Jarry est membre de toutes les associations agricoles de sa paroisse, ainsi que conseiller municipal et ancien commissaire d'école.

La comptabilité est tenue par madame Jarry qui prépare des bilans mensuels et annuels depuis dix ans.

Espérons revoir cette ferme au prochain concours.

Digue de roches bien construite chez M. Willie Jarry, Saint-Hyacinthe.

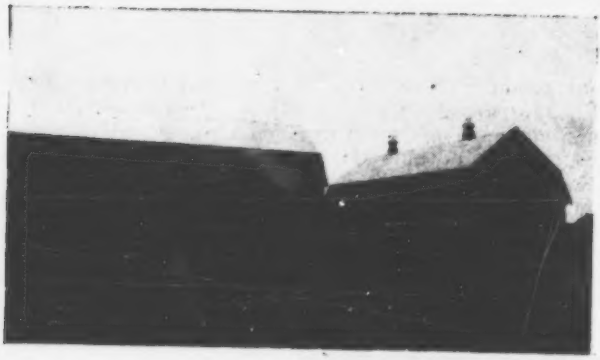

Bâtisses de ferme chez
M. Georges Gatien,
Saint-Dominique.

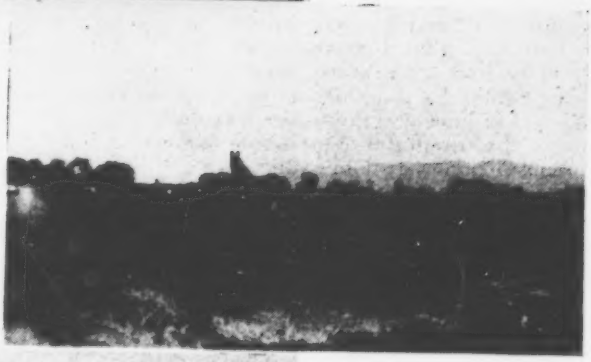

Pâturage permanent
chez
M. Georges Gatien.

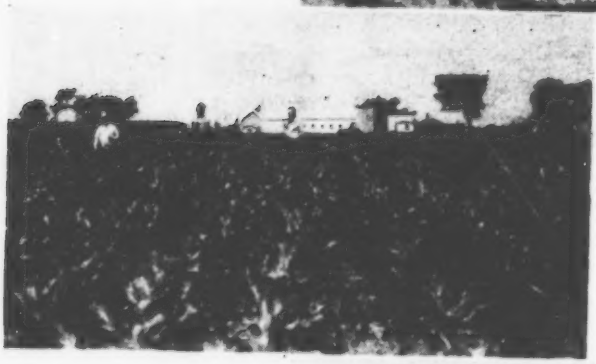

Magnifique champ
de maïs chez
M. Georges Gatien.

Du bon égouttement
chez
M. Georges Gatien.

6.— M. Georges Gatien, Saint-Dominique, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	174.5	243	242.5	134	85.5	879.5

Un autre concurrent qui fait honneur au comté de Bagot. Participant pour la première fois au concours du Mérite Agricole, M. Georges Gatien s'est immédiatement bien classé parmi les lauréats de la médaille d'argent.

Le concurrent qui demeure dans le rang « du Brûlé » de la paroisse Saint-Dominique, a hérité de son père, depuis quelques années déjà. Le domaine comprend une superficie totale de 120 arpents; 108 arpents sont en culture, 24 en pâturage permanent et 12 en bois. L'exploitation comprend deux terres de 60 arpents chacune. Le sol varie de l'argile jaune au sol léger. C'est un terrain naturellement difficile à égoutter sur lequel on pratique le labour Richard depuis une vingtaine d'années; les planches commencent à être même trop arrondies. Toutefois, la ferme en général et les champs offrent une bien belle apparence.

Prenant part au concours quinquennal d'exploitation rationnelle de ferme de son comté, M. Gatien a établi un assolement de 4 ans sur la terre de la maison, et une autre rotation de 4 ans avec pâturage permanent sur l'autre terre. Il est un gros producteur de grain, il en a récolté 1,200 minots l'année dernière; il a récolté de plus une soixantaine de tonnes d'ensilage.

Nous avons remarqué de l'herbe à poux et de la moutarde sur sa deuxième terre; il lui faudrait surveiller les mauvaises herbes davantage.

Quelques tonnes d'engrais chimiques sont utilisées annuellement, le chaulage est à peine pratiqué, il devrait l'être davantage.

On peut donner crédit au concurrent de récolter à peu près tout le nécessaire pour l'alimentation de son cheptel qui comprend un troupeau laitier croisé, amélioré, Ayrshire de 14 vaches en lactation, 14 jeunes sujets, et 1 taureau Ayrshire enregistré; 1 verrat et 5 truies; 3 brebis et 4 agneaux; 100 pondeuses et 300 poulets; enfin, 3 chevaux de trait.

Le troupeau n'est pas parfait, mais M. Gatien est sur la bonne voie de l'amélioration. La crème est expédiée 12 mois par année à la beurrerie locale.

M. Gatien possède des beaux bâtiments neufs, modernes et propres. L'étable est bien éclairée et ventilée; la porcherie est une bâtisse neuve de l'année, elle mesure 23 pieds par 60. Il possède de plus un bon silo, une bonne petite bergerie et un hangar à machines combiné avec le poulailler.

L'outillage pourrait probablement être plus complet; il possède tout de même une trayeuse mécanique moderne.

Le concurrent possède une très bonne maison à l'intérieur moderne et propre; on y trouve les services de l'électricité, du téléphone, et de l'eau courante.

M. Gatien est marié depuis 11 ans. Sa famille se compose déjà de 6 enfants dont 5 garçons. A part les soins de l'éducation des enfants et l'entretien

Résidence et dépendances chez M. Antonio Langlois, Saint-Paul, comté Saint-Jean.

Ensemble des bâtisses de ferme chez M. A. Langlois.

impeccable de la maison, madame Gatien trouve moyen de s'occuper seule du potager.

Le bilan de fin d'année du concurrent nous permet de constater que, dans l'exploitation de ce domaine capitalisé à $13,000., l'exercice se termine avantageusement. Les profits pourraient être plus élevés cependant avec l'amélioration constante de l'élevage et du système de culture.

7.— M. Antonio Langlois, Saint-Paul Ile-aux-Noix, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**172.5**	**242.5**	**243**	**132**	**88**	**878**

Domaine de 188 arpents, propre et bien tenu, situé à une faible distance de Richelieu. On en cultive 111 arpents, et le reste est en pâturage permanent et en bois. Le sol est plat et plutôt lourd; on y pratique le labour Richard, et les planches sont symétriques et déjà assez bombées. L'évasement des fossés est chose à peu près terminé.

Enrôlé dans le concours d'exploitation rationnelle de fermes de son comté, M. Langlois est à s'aménager un assolement de 4 ans et un bon pâturage permanent de 26 arpents; système de culture complété par trois soles situées en face de la maison et des bâtiments où se pratiquerait une courte rotation.

La récolte de grains mêlés, orge et avoine, est la plus belle que nous ayons vue dans la région; le grain, couvrant une superficie de 32 arpents, était déjà mûr lors de notre visite. La culture de maïs hybride 606 qui couvre une superficie de 9 arpents était superbe.

En 1945, M. Langlois a récolté 900 minots de grain, 80 tonnes de maïs et 80 tonnes de fourrage; sa récolte suffit pour l'alimentation des animaux et il n'achète à peu près pas de concentrés. Le concurrent utilise un peu d'engrais chimiques, et il a commencé cette année seulement à chauler; il aurait tout intérêt à intensifier cette pratique, car le sol est apparemment fort acide.

Le cheptel comprend trente bovins laitiers, Holstein croisés, le taureau et 2 génisses sont de race pure, 4 chevaux de trait croisés, sains et vigoureux, 150 poules et 50 poulets.

Le concurrent suit le contrôle laitier et ses dix-huit vaches laitières ont produit chacune en moyenne 7,500 livres de lait au cours de l'année dernière. Le lait est vendu en nature à Montréal, ce qui explique que l'on n'élève pas de porcs. Afin de maintenir sa vente de lait à peu près uniforme tout le long de l'année, M. Langlois a systématiquement organisé l'élevage de façon à ce que des vaches vêlent en tous temps de l'année.

La grange-étable est un édifice de 65 x 32 pieds nouvellement remodelée, aux murs étanches, à la charpente solide, très commodément aménagée. La

vacherie est pavée de ciment, bien éclairée, pourvue d'un équipement moderne et fort bien ventilée. Le silo qui mesure 15 x 30 pieds est en parfaite condition et bien propre. M. Langlois possède en outre une grainerie, une remise à machines, une boutique où il fait les travaux de réparation qui s'imposent sur une ferme, un poulailler de petite dimension et une grange à foin éloignée des autres bâtisses de ferme. Il s'est aménagé une laiterie moderne avec frigorifère électrique près de la maison, c'est indispensable au concurrent dans son commerce de lait en nature.

Son outillage de ferme, évalué à $2,500. est suffisant pour le système de culture pratiquée. Il est bon de noter que l'électricité est installée dans tous les bâtiments de la ferme et que l'eau courante se trouve partout où il est nécessaire.

L'habitation est lambrissée en brique, un peu vieille, entourée d'arbres, de fleurs, de belles pelouses et de quelques pommiers.

La jeune madame Langlois, fort accueillante, tient très proprement sa maison, elle l'a meublée avec goût et donne aussi ses soins au jardin de famille, à quelques ouvrages domestiques et à son unique enfant. Elle est d'un précieux soutien pour son mari ordonné, bon travailleur, bon administrateur, et d'esprit d'initiative.

Le concurrent tient une comptabilité détaillée qui démontre qu'il est bel et bien engagé sur la voie du succès.

8.— M. Esdras Hébert, Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**176**	**241.5**	**247**	**134.5**	**78**	**877**

Originaire de Saint-Hughes, comté de Bagot, M. Hébert exploite personnellement sa ferme depuis 1925. Sa terre est située sur les bords de la rivière Yamaska, au nord, à faible distance de la ville de Saint-Hyacinthe.

La superficie totale du domaine agricole est de 80 arpents, dont 55 en culture, et la balance en pâturage permanent. Le terrain est plat et le sol plutôt lourd; nous notons de bons travaux d'égouttement et d'assez bonnes récoltes.

M. Hébert produit des pommes de terre commerciales, des tomates et des haricots pour la fabrique de mise en conserve, et des récoltes de grande culture-grains, maïs à ensilage, foin pour l'alimentation de son cheptel. Les récoltes de 1945 se répartissent comme suit: 225 minots d'orge, 700 minots de grains mêlés, 200 minots de pommes de terre et 7 tonnes de haricots verts et de tomates. Cette année, il a ensemencé 20 arpents en grains, 3 arpents en

pommes de terre, 5 arpents en maïs et 4 arpents en légumes; la présente saison devrait lui donner une assez bonne récolte.

Le concurrent achète 5 à 6 tonnes d'engrais chimiques en moyenne par année; une partie est utilisée sur le pâturage qui sera graduellement tout fertilisé. Celui-ci n'était pas en très bon état lors de notre passage; une attention toute spéciale devrait y être apportée. Nous notons quelques mauvaises herbes, pas trop dangereuses, mais qui indiquent tout de même que le sol a un pressant besoin de chaux; le chaulage n'est pas pratiqué sur cette ferme et nous conseillons fortement à ce cultivateur d'appliquer des amendements calcaires.

Producteur de lait pour vente en nature, il a un bon troupeau Jersey comprenant 17 vaches laitières, dont 13 de race pure, 12 jeunes sujets également de race pure, et 1 taureau de bonne lignée; l'une de ses vaches « Light Foot Gaby » 104535, a fait un record à l'âge adulte de 8,393 livres de lait, 7.08% de gras, ou 594 livres dans 365 jours; M. Hébert pratique le contrôle laitier depuis peu, mais les résultats obtenus à date l'encouragent et lui seront d'un guide précieux dans la gestion du troupeau.

Le concurrent avait une soixantaine de pondeuses et 400 poulets lors de notre visite; il a vendu environ 1,000 douzaines d'œufs au cours de l'année dernière. Trois chevaux de trait complètent son cheptel.

La grange-étable est un vieux bâtiment remodelé. L'étable est spacieuse munie de carcans à fermeture automatique, pavée en béton. Les allées d'alimentation et de nettoyage sont larges, et le système de ventilation est bon. Le silo est en parfait état. La remise à machines, pavée en terre battue, est construite en appentis à l'extrémité de la grange.

La résidence, très moderne, finie stucco, est meublée confortablement; elle est pourvue de salle de bain ultra-moderne, eau chaude, d'une cuisine dernier cri, d'une chambre de lavage, d'un solarium, etc. Le concurrent a les services du téléphone, et la ferme est électrifiée au complet.

M. Hébert est veuf et sa famille compte 2 enfants, dont 1 fils qui le seconde dans ses travaux, et 1 fille mariée et demeurant à Saint-Hyacinthe.

Le concurrent ne tient plus de comptabilité; il l'a déjà fait, il a manqué de persévérance, c'est bien dommage. Toutefois, d'après sa propre expression, il fait mieux que joindre les deux bouts.

9.— M. Irénée Boulay, Saint-Thomas d'Aquin, comté de Saint-Hyacinthe.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**176.5**	**244**	**251.5**	**118**	**86**	**876**

M. Irénée Boulay est le fils de M. Joseph Boulay qui a obtenu la médaille d'argent du Mérite Agricole lors du concours de 1936, ce dernier s'était alors

Grange-étable de M. Irénée Boulay, Saint-Thomas d'Aquin, comté Saint-Hyacinthe.

Beau jardinage chez M. Irénée Boulay.

Pâturage permanent fertilisé chez M. Irénée Boulay.

classé 27ème. Le concurrent a acheté récemment la terre paternelle, où il travaillait avec son père depuis son adolescence.

La « Ferme Saint-André », située dans le rang du même nom, a une superficie totale de 85 arpents, tout en culture. Le sol est de texture moyenne, plutôt lourd, mais fertile. L'exploitation, terre, bâtisses, cheptel et instruments aratoires compris, est capitalisée à $11,000.00.

Son cheptel comprend 24 vaches, 15 taures et génisses et un taureau Ayrshire, animaux enregistrés pour la plupart; 60 poules et 100 poulets; 3 chevaux adultes et 1 poulain.

La plupart de ses laitières sont des descendantes d'un taureau que son père a gardé plusieurs années, « St-Sulpice Rossignol No 181271 », superbe animal qui était classé AA et qui a contribué à relever le troupeau tant au point de vue de la conformation que de la production. On y fait la pesée périodique du lait, d'après le contrôle laitier provincial, depuis 1934. La moyenne annuelle de production par vache en 1945 serait de 8,500 livres de lait.

Le lait est expédié en nature à une laiterie de Saint-Hyacinthe, ce qui explique l'abandon complet de l'élevage du porc sur cette ferme. A noter que le concurrent vend des jeunes animaux pour la reproduction; l'année dernière 15 jeunes bovins sont ainsi partis de cette ferme.

La soixantaine de poules que l'on hiverne habituellement apporte des recettes assez appréciables, puisque l'on vend en moyenne environ 1,000 douzaines d'œufs par année.

Cette ferme a déjà été soumise au concours quinquennal d'exploitation rationnelle de fermes de son comté, et l'on avait alors adopté l'assolement de 5 ans qui est encore en honneur. Dans la sole No 1, on trouve cette année les cultures suivantes: 4 arpents de pois à conserve, 1 arpent de pommes de terre Irish Cobbler, 5 arpents de maïs à ensilage, 5 arpents de maïs à conserve que l'on ensile également après la récolte des épis. Les récoltes pour la fabrique de mise en conserve figurent bien dans les recettes générales de la ferme.

Le concurrent devrait récolter suffisamment sur cette ferme pour pourvoir à l'alimentation de son cheptel, à part quelques tonnes de concentrés qu'il devra se procurer pour balancer ses rations; on pourrait estimer la récolte de cette année à environ 600 minots de grains, 70 tonnes de fourrage dans lequel il y a un bon pourcentage de luzerne, et 50 tonnes d'ensilage.

Le pâturage est en rotation, de ce fait il est fertilisé. La terre a été chaulée en partie, et il faudra continuer cette bonne pratique; on emploie 5 à 6 tonnes d'engrais chimiques annuellement, particulièrement sur les cultures commerciales.

L'exhaussement des planches sur cette terre dont l'égouttement est un problème, est en bonne voie de réalisation; les fossés et les rigoles pourraient être travaillés davantage.

Les bâtisses sont bien groupées, confortables et solides. La grange est une grosse construction; l'étable pourrait être plus éclairée et mieux ventilée; l'état du poulailler pourrait être amélioré.

La maison, assez éloignée de la route, est encadrée de beaux grands ormes; on y trouve tout près un magnifique jardin potager qui fournit en quantité et en qualité les bons légumes frais pour la table familiale. L'intérieur de la maison est bien fini, propre et bien aménagé.

La comptabilité a été délaissée sur cette ferme, mais souhaitons que le nouveau successeur du bien paternel s'organisera dans ce domaine dès le début de sa nouvelle administration; il en trouvera profit, particulièrement pour l'orientation de sa culture et de ses productions spéciales.

10.— M. Chs-Aug. Beauregard, Saint-Guillaume d'Upton, comté de Yamaska.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**174**	**241**	**242.5**	**129.5**	**86.5**	**873.5**

M. Beauregard exploite personnellement la terre paternelle depuis 1929. Il a pris part au concours du Mérite Agricole en 1941, et il obtint la médaille de bronze, se classant 52ème avec un pointage de 803.5 points. Le lauréat de 1941 s'était alors certainement engagé dans la bonne voie du progrès, puisque cette année, avec un pointage de 873.5, il se classe 10ème parmi les lauréats de la médaille d'argent.

Sa ferme, située sur le 6ème rang, a une superficie totale de 167 arpents dont 62 seulement en culture, 11 en pâturage permanent amélioré, et la balance en bois. C'est un sol léger et naturellement pauvre.

M. Beauregard a pris part à un concours d'exploitation rationnelle de fermes il y a quelques années, et son empressement à mettre en pratique les directives techniques qui lui étaient alors données, lui a permis d'avancer rapidement dans la voie des améliorations où d'ailleurs il s'était déjà engagé, et cela sur une terre qui paraissait pourtant ingrate.

Il ne pratique plus la double rotation de cultures adoptée lors de son enrôlement dans le concours de ferme; il a plutôt adopté le système d'herbages sans grain, ce qui explique qu'il n'a pas récolté de céréales en 1945, et qu'il n'en a pas cultivé cette année. C'est son intention de reprendre la rotation normale dès le printemps prochain. Donc, à part d'un quart d'arpent qui est en pommes de terre, la balance de la terre est en fourrage dont la récolte s'annonce excellente; le trèfle croît d'une façon extraordinaire.

Grâce à la pratique du labour Richard, il a réussi à mettre sa terre en bon état d'égouttement, et les levées de fossés ont été abaissées. M. Beauregard a chaulé tous ses champs à tour de rôle, et depuis 5 ans, 175 tonnes de chaux ont été appliquées; il utilise de plus une moyenne de 2½ tonnes d'engrais chimiques par année. Ses 11 arpents de pâturage amélioré ont été fertilisés ce qui explique que nous l'ayons vu en si bonne condition.

Travaux d'égouttement, chaux, engrais chimiques et fumier, toutes ces bonnes pratiques culturales jointes à un système de rotation raisonnée, ont amélioré graduellement la fertilité du sol et consolidé la structure économique de l'entreprise.

Producteur de lait qu'il livre à la fromagerie coopérative de Saint-Guillaume, il possède aujourd'hui un bon troupeau Ayrshire de 14 vaches. Sept jeunes sujets et un taureau; ce dernier ainsi que 7 vaches et 4 jeunes sont enregistrés. Ses bovins sont corpulents et en bonne condition. Il pratique le contrôle laitier provincial et un coup d'œil sur ses feuilles de pesées révèle que ses vaches ont produit environ 7,000 livres en moyenne en 1945. Inutile d'ajouter que la plus grande part des recettes sur la ferme a été fournie par la vente du lait.

Une autre source importante de revenus est l'élevage du porc; il garde 4 truies Yorkshire, et il a livré 75 porcs à l'abattoir au cours de 1945.

M. Beauregard n'hiverne que quelque 25 poules.

Deux chevaux vigoureux, demi-sang belge, complètent le cheptel de l'exploitation.

Le concurrent a deux granges, une derrière l'autre; le plancher de l'étable est de ciment, tandis que les auges et les partitions sont en bois. Si l'étable est bien éclairée, elle manque un peu de ventilation. L'intérieur est bien blanchi et l'extérieur joliment peinturé. La porcherie pourrait être en meilleure condition; le poulailler est petit, et une bonne remise à machines dans laquelle il garde ses outils et où il s'est aménagé un établi de réparation, complètent l'inventaire des bâtisses.

Son outillage de ferme est modeste, mais pratique.

M. Beauregard a transporté dernièrement sa maison d'un côté de la route à l'autre, afin qu'elle soit du même côté et plus près des bâtisses de ferme; les travaux de terrassement ne sont pas encore terminés. La maison lambrissée en papier-brique repose sur une bonne cave en ciment; elle a été réparée et peinturée à l'intérieur. L'eau est fournie par un puits artésien, et l'eau chaude et l'eau froide sont à la portée de la ménagère; on a également installé le chauffage central à air chaud.

On projette maintenant d'ensemencer une pelouse autour de la maison, et actuellement l'on y trouve tout près un bon jardin de famille très bien entretenu.

Notons que tous les travaux d'érection et de réparation des diverses bâtisses sont l'œuvre du propriétaire.

M. Beauregard est le type de bon garçon jovial, sympathique, travailleur et plein d'initiative; il est un actif précieux dans une communauté. Membre fondateur de la coopérative paroissiale, il est également membre du couvoir coopératif Saint-Guillaume, de la Caisse Populaire, de la Mutuelle-Feu. et de la Société coopérative de fromagerie. Il est secondé dans ses efforts par une compagne robuste et travailleuse, qui, à part de tenir sa maison d'une façon impeccable, a soin du jardin, aide son mari dans les divers travaux de culture; elle disait peut-être vrai, lors de la visite de la Commission en déclarant: il n'y a pas un couple dans la province qui a travaillé comme nous autres. Le ménage Beauregard a deux filles.

Le concurrent ne tient pas de comptabilité actuellement; ses livres ont été en partie détruits lors d'un commencement d'incendie. C'est malheureux, peut-être aurions-nous découvert des chiffres intéressants.

M. Beauregard a pour objectif de faire de son exploitation une organisation payante où il fait bon d'y vivre; il y arrivera car il a de la volonté et de l'initiative.

11.— M. Héliodore Carrière, Boucherville, comté de Chambly.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	170.5	238.5	238	135	89	871

M. Carrière est propriétaire et exploite le bien paternel depuis 1935. C'est une ferme de 131 arpents, dont 106 en culture, 24 en pâturage permanent et la balance est réservée pour l'emplacement des bâtisses et le jardin de famille. Excellente terre forte, assez riche en humus, peut-être un peu acide, mais manquant d'égouttement.

Le concurrent est membre du concours d'exploitation rationnelle de fermes de son comté depuis 1944. Il a adopté un système de rotation de 5 ans, comprenant 1 sole de culture sarclée, 1 sole de céréales et 3 soles de fourrage, à part un pâturage permanent de 24 acres qui sera graduellement amélioré et fertilisé.

Les champs sont le grand point faible de la ferme, et cette situation durera tant que les travaux d'égouttement n'auront pas assaini le terrain. M. Carrière a adopté le système de labour Richard; les planches sont larges, mais elles n'ont pas encore atteint la convexité désirée, et les anciennes raies sont malheureusement encore apparentes. Les levées de fossés ne sont pas encore abaissées, et elles sont envahies par des broussailles. La récolte de grain a souffert d'un excès d'eau au printemps et d'un manque d'humidité durant la saison de croissance, le rendement sera de beaucoup diminué. Le foin est également en mauvaise condition, il est clair et sera de mauvaise qualité. Le maïs à ensilage a bien meilleure apparence que les autres récoltes, mais il a été semé trop fort.

Les cultures se répartissent comme suit en 1946: 11½ arpents d'avoine, 8½ arpents de grains mêlés (avoine et orge), ½ arpent de haricots à conserve, 10 arpents de maïs à ensilage, 1 arpent de betteraves à sucre, et la balance en pâturage.

M. Carrière a commencé à pratiquer le chaulage, il a appliqué 40 tonnes de pierre à chaux moulue depuis deux ans; il achète environ 1 tonne d'engrais chimiques par année.

Le concurrent est producteur de lait en nature qu'il expédie à Montréal. Le troupeau laitier comprend 19 vaches et 1 génisse croisées Holstein. Le taureau, Holstein enregistré, est de petite taille, mais assez bien conformé. Le contrôle laitier est pratiqué, il révèle que la moyenne de production se répartit ainsi: 7,200 livres en 1943; 7,429 en 1944; 7,639 en 1945. C'est certainement une bonne production moyenne.

M. Carrière n'élève pas de porcs, mais il garde une centaine de pondeuses à l'année; il a vendu l'année dernière 1,090 douzaines d'œufs.

Quatre chevaux de trait dont une jument poulinière, complètent le cheptel.

Ses bâtisses comprennent une grange-étable de 60 x 32 pieds érigée en 1935, avec deux silos intérieurs, l'étable est moderne, bien ventilée et bien éclairée; une autre grange à foin de 100 pieds de long; 3 remises à machines,

1 poulailler moderne, 1 hangar de 50 x 25 pieds érigé en 1941, et un autre édifice moderne incluant la laiterie, la buanderie et l'installation de mise en conserve. Toutes ces bâtisses, à l'exception de la grange à foin qui est un peu vieillie, sont propres, bien tenues et en parfait état.

L'outillage agricole est complet et comprend un tracteur. Les clôtures sont en parfaite condition et méritent une note spéciale. L'eau provient d'un puits artésien; la ferme est électrifiée au complet.

La maison, très confortable et bien divisée, est lambrissée en papier-brique; elle repose sur une bonne cave moderne où on a installé un système de chauffage à air chaud. Les alentours de la maison sont propres et à l'ordre.

Le ménage Carrière compte deux jeunes enfants. Mme Carrière est encore une jeune ménagère de premier ordre qui tient sa maison d'une façon impeccable, qui fait des travaux de filage, de tissage et de couture, et qui de plus trouve le temps de s'intéresser aux associations féminines; elle a été présidente de l'Union Régionale des Fermières, et elle est encore présidente du cercle local.

M. Carrière n'est qu'à ses débuts dans la tenue de sa comptabilité; il s'y intéresse, car il sait qu'elle lui sera d'un grand service pour l'orientation de ses productions.

Nous nous permettons de conseiller à M. Carrière de persévérer dans ses travaux d'assainissement, c'est ce qui fait le plus défaut chez lui. En persévérant dans la voie du progrès dans laquelle il s'est engagé, il deviendra un concurrent sérieux pour d'autres honneurs du Mérite Agricole.

12.— M. Louis-G. Beauchemin, Varennes, comté de Verchères.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**171.5**	**234**	**252.5**	**129**	**83.5**	**870.5**

Propriété de belle apparence, située sur le bord du fleuve, d'une superficie totale de 96 arpents, toute en culture. Terre planche, assez lourde et dure à égoutter.

M. Beauchemin est à sa première tentative dans le concours; il s'est assez bien classé. Il est propriétaire de ce domaine depuis 1935; auparavant, il fut durant 10 ans fermier pour le Séminaire de l'Assomption. Lorsqu'il s'est porté acquéreur de cette ferme, celle-ci avait été en location durant plusieurs années, et elle était alors fort négligée.

Les principaux revenus sont surtout fournis par la production du lait et les récoltes de cultures sarclées faites en vue de la mise en conserve.

Il a un troupeau de 11 vaches, 1 taureau, 14 jeunes sujets, tous de race pure Ayrshire. M. Beauchemin pratique le contrôle laitier depuis plusieurs

Magnifique vieille maison, résidence de M. et Mme Louis-G. Beauchemin, Varennes, comté Verchères.

Bâtisses de ferme de M. Louis-G. Beauchemin.

Bon troupeau Ayrshire de M. Louis-G. Beauchemin.

années; plusieurs de ses sujets sont inscrits au Livre d'Or. La production se chiffre à 6,800 livres de lait à l'âge de deux ans et 7,203 livres à l'âge adulte. Le taureau, élevé par lui-même, est un animal vigoureux et sain. Le troupeau a subi l'épreuve du sang et de la tuberculine.

La vente du lait en nature ne permet pas l'élevage du porc sur cette ferme; on y garde une trentaine de poules, 200 poulets et 4 chevaux de trait du type Percheron complétant le cheptel.

Dans les champs, 68 arpents sont en rotation de 5 ans, 9 arpents en luzernière permanente, et la balance de 9 arpents constitue un champ d'extension.

La mauvaise température du printemps semble avoir affecté la récolte en général, d'autant plus que le sol, difficilement égouttable, n'est pas suffisamment assaini. Le rendement des fourrages sera moyen, le foin de première année a péri en partie, et la luzerne a été grandement affectée par les gelées de l'hiver dernier. L'état des cultures sarclées est passable, tandis que la récolte de maïs à ensilage est de beaucoup la meilleure. On note quelques mauvaises herbes dans le grain, et la faune en général indique un état d'acidité assez prononcé du sol; il est à remarquer que le chaulage est pratiquement inconnu sur la ferme, et pourtant l'application de chaux serait salutaire. Le concurrent achète en moyenne 5 tonnes d'engrais chimiques par année dont la majeure partie est utilisée sur les cultures sarclées.

M. Beauchemin livre ses récoltes de haricots, pois et tomates à la conserverie locale, et la vente de ces produits constitue un revenu très appréciable. Il vend également un peu de semence de céréales et de luzerne.

Le concurrent possède un magnifique jardin, très étendu; il est très bien entretenu, propre et fort bien situé.

Une allée propre conduit aux bâtiments de la ferme éloignés du chemin, formant un joli ensemble.

L'étable est moderne, bien éclairée et ventilée; elle mesure 52 pieds de long par 32½ pieds, soit la largeur de la grange qui l'abrite. Le silo, 14 pieds par 28, est relativement neuf, malheureusement il ressemble à la « Tour de Pise », les fondations ont dû être mal faites. L'abri à machines, le poulailler et les autres dépendances paraissent bien à l'extérieur, mais l'ordre semble être négligé à l'intérieur.

La maison est une solide et ancienne construction de pierre, bien propre et bien aménagée. Une magnifique pelouse et quelques arbres encadrent cette relique du passé.

M. Beauchemin a une très nombreuse et belle famille, 17 enfants vivants, dont 11 garçons et 6 filles; 2 garçons ont fait des études à l'École d'Agriculture de Saint-Rémi, et une fille poursuit actuellement ses études classiques.

M. Beauchemin est président de la Commission scolaire de sa paroisse et membre de nombreux mouvements professionnels agricoles.

Ferme de M. Yvon Arès, L'Ange Gardien, comté Rouville.

Grange-étable et silo de M. Yvon Arès.

13.— M. Yvon Arès, fils d'Adrien, L'Ange-Gardien, comté de Rouville.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**169.5**	**244**	**241**	**129.5**	**86**	**870**

M. Yvon Arès est le fils de Adrien Arès qui a cultivé cette ferme durant près d'un quart de siècle et qui a pris part au concours du Mérite Agricole en 1941, alors qu'il décrochait la médaille d'argent. Le jeune Arès exploite maintenant cette ferme à son compte.

Cette ferme de 120 arpents, située dans le rang Casimir est constituée de ol léger fort convenable aux cultures sarclées. Cette terre a dû être primitivement fort rocheuse si on en juge par les immenses clôtures de pierre. Le labour Richard est pratiqué depuis plusieurs années déjà, et les planches bien taillées ont la convexité désirée.

Vingt arpents sont en pâturage permanent, amélioré et fertilisé, trois arpents sont incultes, et la balance est soumise à une rotation d'à peu près six ans, comprenant deux années de labour et 4 ans de prairies et pâturages.

M. Arès chaule et fertilise généreusement; cette année, il a acheté 7½ tonnes d'engrais chimiques, et 35 tonnes de pierre à chaux.

Une bonne partie des récoltes de la ferme est fournie par quelques récoltes-argent. Cette année, il a 2 arpents en tabac à pipe, ½ arpent en tomates et 5 arpents en pommes de terre. Les autres cultures se répartissent comme suit: 15 arpents en grains mêlés, 10 arpents en maïs à ensilage, ½ arpent en navets et une quarantaine d'arpents en fourrage. Le tabac est vendu à la Coopérative des producteurs de tabac de Saint-Césaire, les fèves à la conserverie locale, les tomates sont mises en conserve à domicile et vendues à des clients privés, et les pommes de terre sont expédiées sur le marché de Montréal. M. Arès trouve également moyen de vendre 700 à 800 livres de graine de trèfle par année.

Malgré l'inclémence de la température, les récoltes promettent bien.

Le concurrent n'élève pas de porc, mais il achète des porcelets de 4 semaines, les engraisse, puis les expédie à l'abattoir lorsqu'ils ont atteint le poids règlementaire; il en a ainsi expédié 140 au cours de l'an dernier, et 60 à date pour cette année.

En fait de bovins, le concurrent garde une vingtaine de vaches croisées Holstein, assez grosses et bonnes laitières; il ne suit pas le contrôle laitier, mais il prétend que ses vaches lui auraient donné une moyenne de 9,000 livres au cours de l'an dernier. Un taureau Holstein enregistré dont nous ne connaissons pas les ascendants est à la tête du troupeau. Le lait est expédié à Montréal.

Trois chevaux de trait croisés, 25 poules pondeuses et 500 poulets hybrides complètent le cheptel de cette ferme.

Les bâtisses comprennent une fort belle grange-étable à comble français de 98 pieds par 35; l'étable est moderne, bien éclairée et suffisamment ventilée.

La porcherie occupe une partie de la grange complètement isolée de l'étable; elle est très bien ventilée. Deux granges de petite dimension dont le haut sert de séchoir à tabac et le bas d'abris à machines; une laiterie ultra-moderne comprenant un réfrigérateur électrique; 1 poulailler, 1 boutique, etc., etc.

L'eau est pompée d'un puits artésien au moyen d'un moulin à vent fabriqué à domicile. M. Arès possède une trayeuse mécanique, un tracteur, un camion, une planteuse à tabac, un moteur électrique, bref, l'outillage nécessaire pour accomplir rapidement tous les travaux de culture. L'électricité est installée dans toutes les bâtisses, et il a le service du téléphone à la maison.

Une bonne vieille maison de pierre, entourée de bâtisses de couleur verte, un magnifique jardin, et voilà la description de la résidence du propriétaire.

M. et Mme Arès est un jeune couple modèle, actif et vivant heureux dans une vieille résidence modernisée. Il est bon de noter ici que M. Arès et son père sont d'habiles menuisiers et qu'ils sont responsables de l'érection ou de la réparation de la plupart des bâtiments.

Nous avons ici l'exemple de beaux et bons résultats obtenus sur une terre primitivement ingrate et peu fertile. S'il reste encore beaucoup à faire, particulièrement dans la mise en pratique d'un meilleur système d'assolement et dans l'amélioration de son élevage, nous pouvons dire que cette ferme est beaucoup améliorée depuis que le père du concurrent l'a acquise il y a un quart de siècle.

14.— M. Appolidore Choinière, Saint-Alphonse-de-Granby, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**168**	**244**	**244.5**	**127**	**85.5**	**869**

M. Choinière appartient à la paroisse de Saint-Alphonse de Granby, bien que son adresse postale soit Adamsville dans le comté de Brome.

Le concurrent est propriétaire de la ferme qu'il exploite personnellement depuis 1915. C'est un domaine de 400 acres, dont 107 en culture, la balance étant en pâturage permanent et en bois. Sa terre, comme la plupart de celles de cette région accidentée et rocheuse, n'est pas facile à exploiter; on y trouve plusieurs types de sol à partir de la terre franche jusqu'à des sols graveleux en passant par tous les stages intermédiaires. Sur cette ferme aux sols si diversifiés, les productions sont aussi nombreuse et variées.

Prenant part au concours d'exploitation rationnelle de fermes de son comté, M. Choinière a adopté le système de rotation de 4 ans, comportant 1 sole de cultures sarclées, 1 sole de céréales et 2 soles de fourrage. Il possède de plus environ 70 acres de pâturage, dont 18 ont été fertilisées. Nous pou-

vons constater que ce cultivateur a fait des améliorations notables en ce qui regarde l'assolement, les travaux d'égouttement.

Les cultures des champs se répartissent comme suit au cours de la présente année: 2½ acres de pommes de terre Montagne Verte, 7½ acres de maïs Algonquin, 4 acres de maïs sucré Spancross, 18 acres d'avoine Cartier, 6 acres de grains mêlés, avoine et orge; la balance en trèfle, luzerne et mil. M. Choinière ensile du foin trèfle en plus du maïs, et a aussi fait 120 tonnes d'ensilage l'année dernière.

La récolte de foin a été splendide, et les cultures de céréales regardent fort bien pour l'année. Le concurrent pratique le chaulage depuis 7 ans, et c'est 160 tonnes de chaux qui ont été appliquées depuis cette date; il emploie

Ferme de M. Appolidore Choinière, Saint-Alphonse, comté Shefford.

également en moyenne 8 tonnes d'engrais chimiques annuellement. C'est donc dire que la fertilisation, le chaulage et les travaux d'assainissement ont fait de cette terre primitivement ingrate, un sol où les récoltes poussent abondamment.

Le concurrent vend une couple de cent minots de pommes de terre par année et une forte quantité de maïs sucré. De plus, il possède un verger de 1,000 pommiers très bien entretenu, et qui lui fournit une part importante de ses revenus; il entaille 3,200 érables tous les printemps, soit une des grosses exploitations sucrières de la région.

Le troupeau est graduellement amélioré en se servant de bons taureaux Ayrshire et en alimentant de mieux en mieux ses bêtes. Le taureau Ayrshire actuel est un animal de bonne lignée, et son troupeau est constitué de 28 vaches laitières, dont 3 de race pure et 25 jeunes sujets. Il garde 2 truies croisées Yorkshire, 400 poulets Plymouth Rock et 3 chevaux de trait type Clyde.

Le concurrent pratique le contrôle laitier, et la production moyenne de ses vaches est passée de 3,154 livres en 1943, à 4,760 livres en 1945; voilà du progrès. Il vend son lait à la Coopérative de Granby.

En 1946, il a livré à l'abattoir une quinzaine de porcs à bacon, et il a vendu 32 porcelets. Il hiverne d'habitude une cinquantaine de poules.

Les bâtisses de ferme comprennent d'abord une grande grange avec appentis; l'étable et l'écurie sont actuellement en reconstruction, elles seront spacieuses, commodes, bien ventilées et bien éclairées; le silo est actuellement plein de trèfle, on doit en reconstruire un autre; la laiterie, neuve, abrite le moteur pour la trayeuse et la pompe à eau; le poulailler est un peu désuet, mais il doit être remplacé; une boutique de fer, forge et menuiserie, complète cette énumération.

La maison, de l'ancien style colonial anglais, est placée loin du chemin; sans être luxueuse, elle est propre, bien divisée, et comprend toutes les commodités modernes. Le jardin est placé un peu loin de la résidence et pourrait faire l'objet d'un peu plus d'attention.

M. Choinière est un homme actif et travailleur; il est membre de la Coopérative Agricole de Granby, de la Coopérative des producteurs de Sucre de Plessisville, de la Société de Pomologie, et il a été conseiller, commissaire d'écoles et marguillier. Mme Choinière est sympathique et vaillante. La famille se compose de 4 enfants, dont trois garçons qui secondent le père dans les différents et nombreux travaux de la ferme, ils semblent réellement y apporter un intérêt particulier.

Le concurrent tient la comptabilité des concours de ferme, et il la tient bien; son exploitation est capitalisée à $18,650.

Que le concurrent persévère dans l'amélioration de son troupeau laitier, qu'il fasse du nettoyage dans ses champs et qu'il continue à moderniser ses bâtisses, et il s'assurera une bonne place dans la course à la médaille d'or.

15.— M. Isidore Martin, Saint-Eugène-de-Granby, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort:	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**172.5**	**245.5**	**239**	**125.5**	**86**	**868.5**

Ferme de 120 acres, 80 en culture, 30 en pâturage permanent, une dizaine en bois; sol argilo-sableux; terre vallonneuse et primitivement rocheuse, voilà la propriété de M. Isidore Martin.

Propriétaire de sa ferme depuis 1925, M. Martin a pris part au concours de ferme de son comté de 1940 à 1945, il s'est alors classé deuxième en finale. Au cours des derniers cinq ans, M. Martin a continué l'épierrement, fait disparaître un mur de pierres et 22 tas de roches disséminées sur la ferme; enfin, par son travail systématique et ordonné, il est arrivé à obtenir de beaux champs où poussent de belles récoltes de grain, pommes de terre, maïs, haricots et foin. Le labour Richard est pratiqué depuis quelques années déjà; les planches ont déjà la symétrie et la courbe désirées.

Le concours de ferme auquel il a pris part, lui a fait diviser son domaine en cinq grandes soles, pour rotation de 4 ans et pâturage permanent, il s'en trouve très bien.

Le concurrent fertilise et chaule largement: 210 tonnes de chaux et 30 tonnes d'engrais depuis 5 ans.

Il récolte à peu près tout le nécessaire pour l'alimentation de son cheptel; de plus, il cultive 2½ acres de haricots comme production spéciale qu'il livre à la fabrique de mise en conserve de Rouville.

En fait de cheptel, le concurrent garde actuellement 19 vaches, 11 jeunes bovins, 1 truie d'élevage, 125 pondeuses et 3 chevaux de trait.

M. Martin possède 2 vaches Holstein de race pure, ainsi que 3 génisses; la balance de son troupeau est « Suisse Brune » croisé; M. Martin n'a pas persévéré dans l'élevage de cette dernière race, à cause des difficultés de se procurer un bon taureau à des conditions abordables. Son élevage est donc à une période de transition et ne lui permet pas encore de présenter le troupeau qu'il mérite par son travail. Et cela explique le pointage inscrit aux trois item du concours.

Le concurrent a livré 55 porcs à l'abattoir au cours de 1945 ainsi que 200 volailles environ.

Les produits laitiers sont vendus à la Coopérative de Granby, les œufs au couvoir de Granby et les produits d'abattoir à la Coopérative Fédérée, Montréal.

M. Martin possède des bons bâtiments de ferme, particulièrement l'étable qui est percée d'un bon nombre de fenêtres, pourvue d'un bon système de ventilation. Les bâtisses sont fraîchement peinturées et bien entretenues. Le concurrent ne donne pas tous les soins attendus à la bonne conservation du fumier de ferme; il trouverait avantage à construire une plateforme à cet effet.

La maison finie papier-brique, est confortable et est aménagée des commodités modernes.

La famille Martin comprend 10 enfants, dont 7 garçons et 3 filles; la plupart sont d'un aide assidu aux divers travaux de la ferme.

Madame Martin, personne gaie et active, trouve le temps, en plus des nombreux travaux domestiques dont elle s'acquitte d'une façon exemplaire, de s'occuper de poulailler et du jardin potager qui est en fort bel état.

Si M. Martin est un cultivateur laborieux, il est également un actif précieux dans une paroisse; il est membre de toutes les associations agricoles de sa paroisse, directeur de la Coopérative agricole de Granby, conseiller municipal et commissaire d'école.

Notons en terminant que l'on entaille 160 érables tous les printemps et que l'on garde 4 ruches; ces deux récoltes contribuent à économiser sur le budget de l'alimentation familiale.

Enfin, mentionnons que M. Martin n'est pas fils de cultivateur et que ses succès dans le domaine agricole sont d'autant plus méritoires.

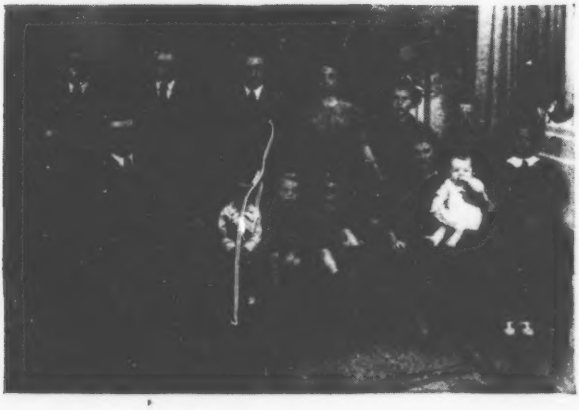

Belle famille de M. et Mme Isidore Martin, Saint-Eugène, comté Shefford.

M. Isidore Martin a fait d'énormes travaux d'épierrement sur sa ferme.

Tas de roches bien empilées chez M. Isidore Martin.

16.— M. Josaphat Côté, R.R. 4, Danville, comté de Richmond.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**173.5**	**239**	**243**	**125**	**86.5**	**867**

Cultivateur du 4ème rang de Danville, membre de plusieurs associations agricoles locales et président du cercle de l'U.C.C. de sa paroisse, M. Côté est propriétaire de sa ferme depuis 1930. Le domaine a une superficie totale de 235 acres, dont 110 en culture.

Le terrain est ondulé, et le sol est de texture légère. Cette ferme s'égoutte naturellement assez bien, et M. Côté a commencé à pratiquer le système de labour Richard, mais les planches n'ont pas encore atteint la convexité désirée.

M. Côté a pris part au concours de fermes de son comté; il a adopté à cet effet un système de rotation de cinq ans comportant 1 sole de cultures sarclées, 1 sole de céréales et 3 soles de fourrage. Il laboure quelque 25 acres par année, et ses cultures comprennent des racines fourragères, des pommes de terre, du maïs à ensilage, du grain mêlé, de l'orge et de l'avoine semés seuls. La récolte de foin a été excellente; le grain commençait à mûrir lors de la visite de la Commission, et M. Côté était justement à appareiller sa lieuse. Le grain est malheureusement infesté de moutarde, mais les cultures sarclées sont très bien entretenues et d'une propreté impeccable.

Une partie, soit une douzaine d'acres, de son immense pâturage est améliorée et fertilisée; la comparaison avec la partie non fertilisée est frappante.

M. Côté épand son engrais de ferme sur la neige de janvier à avril, utilise 5 à 6 tonnes d'engrais chimiques par année, mais malheureusement il n'emploie pas de chaux.

Le jardin de famille, situé en avant de l'étable, mérite une mention spéciale pour sa propreté, son étendue et la grande variété de légumes qu'on y trouve. Le concurrent possède également un magnifique verger de 50 pommiers.

M. Côté est surtout producteur de lait; c'est pourquoi le cheptel ne comprend que trois classes d'animaux: 4 chevaux, 59 têtes de bétail laitier et une quarantaine de pondeuses. Son troupeau laitier comprend 32 vaches dont 6 Holstein enregistrées, les autres croisées Holstein; sur les 26 jeunes sujets, 5 sont enregistrés; le taureau de race pure est de bonne lignée et donne une belle progéniture. Le concurrent ne pratique plus le contrôle laitier; il l'a pratiqué jusqu'à dernièrement, et la moyenne de production de ces vaches aurait été de 7,550 livres l'année dernière. Le lait est expédié en nature à Québec, et une partie est détaillée à Danville. Il possède une excellente laiterie moderne, 14 pieds par 18, avec refrigérateur électrique.

Il y a de bonnes bâtisses: une bonne grange, avec étable et écurie, moderne, propre et blanchie; un bon petit poulailler; un grand hangar à machines; une bonne boutique à réparations et quelques remises. La maison

Ferme de M. Josaphat Côté, Danville, comté Richmond.

est coquette, propre et particulièrement bien tenue. La ferme est électrifiée au complet, et l'eau distribuée partout.

Mme Côté est une femme vaillante et d'action; ses quatre jeunes filles suivent les bons exemples de la mère. M. Côté est aidé de ses garçons; le plus vieux, 19 ans, travaille sur la ferme; le deuxième suit le cours d'agriculture à l'École de Nicolet, et le troisième et dernier fréquente encore l'école.

M. Côté est un gros travailleur, il a bien réussi sur une terre plutôt désavantageuse. Qu'il améliore ses champs davantage, qu'il continue à progresser dans l'élevage, il pourra plus tard concourir pour la médaille d'or. A noter que sa comptabilité est très bien tenue.

17.— M. Henri Demers, L'Enfant-Jésus, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**175**	**239**	**243.5**	**121.5**	**87.5**	**866.5**

M. Demers exploite avec sa nombreuse famille un domaine de plus de 100 acres dont les 4 5 sont en culture. Depuis 35 ans qu'il est propriétaire de cette ferme, M. Demers déclare qu'il a très favorablement changé la physionomie de sa terre, d'abord par des travaux considérables d'épierrement, et plus récemment, par l'amélioration de ses ouvrages d'égouttement, et la pratique d'un meilleur système de fertilisation.

Le concurrent a pris part au concours quinquennal d'exploitation rationnelle de la ferme organisé dans le comté de Shefford, ce qui l'a incité, semble-t-il, au labour Richard, à l'abaissement des levées de fossés, à la fertilisation des pâturages, à la pratique de la rotation et à quelques autres bonnes pratiques.

M. Demers a adopté le système de rotation de 6 ans; il possède en plus un pâturage amélioré et fertilisé de 21 acres. Les plantes sarclées, maïs, pois, pommes de terre et choux de Siam, sont magnifiques; les champs de grain perdent des points, alors que la récolte de foin cependant a été bonne. Dans l'ensemble, la terre est bien travaillée et donne de bonnes récoltes. Le concurrent pratique le chaulage depuis 3 ans seulement, mais 72 tonnes de calcaire ont déjà été appliquées depuis ce temps.

Le concurrent entretient un troupeau laitier de 14 vaches laitières, dont 6 « Canadiennes » enregistrées, 7 jeunes sujets d'élevage dont 3 de race pure. La production laitière constitue sa principale source de revenus; la crème est livrée à la beurrerie locale. La production moyenne des vaches s'établit à 4,034 livres, comparée à 3,833 l'année précédente.

Il possède actuellement 1 verrat Yorkshire enregistré, 2 truies d'élevage et une vingtaine de porcelets. La bergerie abrite 8 brebis et 14 agneaux. M. Demers hiverne 125 pondeuses, il garde des dindes et des lapins. Deux juments poulinières, un cheval de trait et un poulain constituent la balance du cheptel.

Toutes les bâtisses de ferme ont été édifiées ou remodelées par lui-même et ses fils, car à l'achat de cette ferme en 1911, les bâtiments de ferme étaient en bien mauvais état. A la grange-étable, il faudra améliorer la ventilation. Le hangar à machines par contre, mérite des louanges ainsi que la remise à fumier.

M. Demers est maintenant un homme d'âge mûr; c'est un homme d'ordre, d'action, un type progressif et courageux. Citoyen précieux pour sa paroisse, il fut tour à tour marguillier, commissaire des écoles puis conseiller municipal. Il est président de l'U.C.C. et membre des couvoirs coopératifs de Granby et de Roxton-Falls. Il est bien secondé par madame Demers qui sait entretenir avec soin et goût une maison de valeur bien modeste cependant, avec l'aide de ses filles; elle fait de plus de beaux travaux au métier. Le couple Demers a élevé 6 garçons et 4 filles, dont 2 mariées.

Ce concurrent, prototype de courage et de travail mérite hautement la décoration qui lui est accordée.

18.— M. Nelson Bernier, Saint-Valérien, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	171.5	238.5	243.5	128	84.5	866

M. Bernier habite le rang « Egypte » dans la paroisse de Saint-Valérien, il y exploite un domaine de plus de 100 acres acquis de son beau-père en 1931.

A l'exception de 5 acres qui sont incultes, toute la terre est en culture. Le bas de la terre est constitué de sol franc, alors que le haut est plus léger. La terre longe la rivière Noire, ce qui facilite les travaux d'assainissement.

Le concurrent a déjà pris part au concours d'exploitation rationnelle de la ferme du comté de Shefford. C'est de cette date que commence son système de rotation de 5 ans. Des travaux considérables d'amélioration ont été poursuivis; les planches de labour ont été élargies à 65 pieds, et elles sont bien arrondies. Les champs ont bénéficié d'engrais de ferme et d'engrais chimique. à raison de 5 à 6 tonnes par année; 70 tonnes de calcaire y ont été appliquées depuis 5 ans.

Le concurrent laboure une quarantaine d'acres par année. L'an dernier il a récolté 1,100 minots de grain, 125 minots de pommes de terre, 70 tonnes d'ensilage de maïs et 90 tonnes de foin. Le foin de cette année n'est pas aussi payant, la prairie avait beaucoup souffert de la gelée; le grain est très beau pour la saison; les pommes de terre devraient donner une belle récolte, le maïs est infesté de mauvaises herbes.

M. Bernier n'est pas chanceux avec son troupeau de vaches: celui-ci a souffert de mammite ce qui a obligé son propriétaire à acheter 7 nouvelles bêtes. Aujourd'hui, sur les 22 vaches du troupeau, 4 sont du type Holstein, 2 du type Shorthorn et la balance du type Ayrshire. Comme reproducteur, le concurrent a acquis un jeune taureau Holstein de 2 ans. Cet animal se fait remarquer par sa petite taille.

M. Bernier entretient actuellement 6 truies d'élevage, dont une partie des portées est engraissé et livré à l'abattoir.

Le concurrent a d'assez bonnes bâtisses, toutes blanchies. La grange est d'assez grande dimension; la vacherie est moderne, mais sa ventilation fait complètement défaut.

La maison est bonne mais sans luxe, et un peu défraîchie; elle est située sur une petite élévation près du pont, entourée d'ormes et d'érables présentant un joli coup d'œil.

Gens de bonne éducation, sympathiques et accueillants, M. et Mme Bernier ont une famille de 7 enfants, 3 filles et 4 garçons qui sont d'un aide précieux aux divers travaux de l'exploitation. Madame Bernier tient sa maison d'une façon impeccable, elle fait des travaux d'art domestique, ses conserves et tisse la laine des moutons de la ferme.

M. Bernier est un travailleur et un homme actif; il est membre de la Coopérative Agricole et du Couvoir Coopératif de Granby, de la Caisse Populaire, etc.

19.— M. Jos. Labrecque & Fils, Bedford, comté de Missisquoi.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**167.5**	**242.5**	**242.5**	**134.5**	**78**	**865**

M. Jos. Labrecque exploite, en société avec ses deux fils, un domaine de 180 acres, dont 20 acres au moins sont absolument incultes. Il a fallu d'énormes travaux d'épierrement pour mettre en valeur les 65 acres qui sont actuellement cultivées. Le pâturage permanent couvre une superficie de 50 acres, et la forêt 45 acres.

Le sol est plutôt léger et graveleux, il contient encore quantités de roches; la terre n'en sera probablement jamais débarrassée complètement. La fertilité naturelle n'est pas élevée, mais l'assainissement est facile. M. Labrecque loue une terre de 25 acres dans le voisinage d'où il tire une forte récolte de foin tous les ans.

Le concurrent n'a pas de système de rotation des cultures; ses pratiques culturales se rapprochent toutefois de l'assolement de 4 ans. Il laboure grand, puisque cette année il a 19 acres en avoine, 12 acres en grains mêlés, 8 acres en haricots, ½ acre en pommes de terre, 7 acres en maïs, et seulement 28 acres en fourrage sur la terre de la maison. La récolte de foin a été assez bonne cette année, elle aurait été de 60 tonnes; le grain est relativement beau et les autres récoltes regardent très bien. Lorsque M. Labrecque a acheté sa ferme en 1910, elle ne produisait que 8 tonnes de foin; c'est donc à force de travail, de fertilisation et de chaulage qu'elle est devenue dans un état de fertilité relativement bon.

Le concurrent a un bon troupeau Ayrshire croisé avec un assez bon taureau pur à sa tête. Ses 20 vaches ne manquent ni de poids ni d'aptitudes laitières. Une seule vache est enregistrée; il possède actuellement 13 jeunes sujets dont 3 de race pure. Il ne fait pas de contrôle laitier; le lait est vendu en nature sur le marché de Montréal. Il fait aussi l'élevage de porcs et de volailles pour la viande et les œufs. Il avait au 1er mai cette année, 4 truies d'élevage, 36 porcelets et 300 poules pondeuses. Trois bons chevaux de trait complètent le cheptel de la ferme.

Si les plus grosses recettes brutes de la ferme sont fournies par la vacherie, les plus gros bénéfices nets sont probablement dérivés de la production de la graine de haricots « Brittle Wax » qui constitue une production spéciale fort importante, puisqu'en 1945 il en a vendu 6,200 livres à $0.35 la livre.

M. Labrecque possède un verger de 150 pommiers placé dans un terrain inculte qui ne serait pas utilisable autrement. Il possède de plus un rucher de 28 boîtes qui lui rapporte un revenu encore assez appréciable.

Le concurrent et ses fils sont d'habiles menuisiers, et cette qualité se réflète bien sur les bâtisses de ferme qui ont été construites à neuf ou remodelées. La grange a 100 pieds de long et 46 pieds de large; la vacherie a 21 pieds de large sur toute la longueur de la grange, et elle fait équerre avec l'écurie qui est placée à l'extrémité de la grange; bonnes dispositions; l'étable

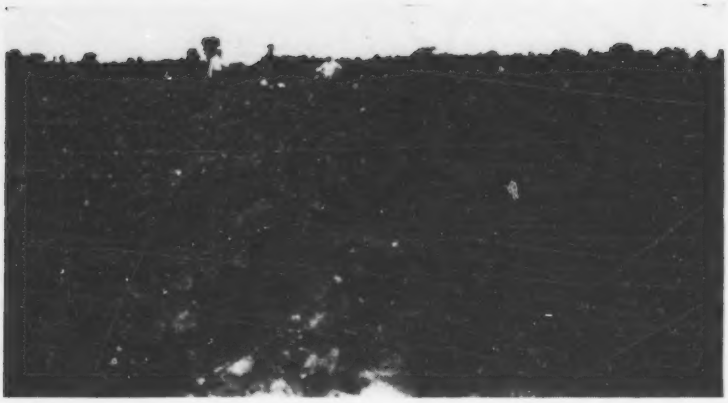

Magnifique champ de haricots récoltés pour la production de la graine, chez M. Jos. Labrecque, Bedford, comté Missisquoi.

est propre, bien ventilée, bien éclairée, électrifiée, allée large, et une chute y amène le foin de la tasserie. La porcherie est moderne, solide et propre. Le poulailler est également moderne. Nous y voyons de plus un silo, un hangar à machines, une boutique de réparation, quelques dépendances et une laiterie moderne de 12 x 16, construite récemment en blocs de béton fabriqués à domicile. La maison est moderne et comporte toutes les commodités modernes; elle est à deux loyers, le père demeure en bas, et le fils qui est marié demeure dans le haut. Toutes les bâtisses sont proprement tenues.

M. Labrecque a deux fils avec lui; il a élevé neuf enfants, 5 garçons et 2 filles, déjà partis de la maison; il est conseiller municipal et président de la Commission Scolaire.

M. Labrecque senior n'est pas en très bonne santé; la jeune dame Labrecque est d'un précieux actif pour l'exploitation.

M. Labrecque a fait preuve de travail et de courage sur cette terre naturellement ingrate, et c'est ce qui lui a valu aujourd'hui la médaille d'argent du Mérite Agricole; cette décoration, il l'a bien méritée.

20.— M. Henri Girouard, Saint-Hughes (b.p. Saint-Barnabé-sud), comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**169**	**250.5**	**238.5**	**121**	**84**	**863**

M. Girouard exploite personnellement le bien paternel depuis 1917. C'est un domaine d'une superficie totale de 210 arpents; 165 sont en culture, 6 en abatis et la balance en bois. Le sol est plutôt lourd; terre jaune, acide et d'un égouttement naturel difficile.

Champs bien travaillés, partagés en planches larges d'une assez belle convexité, fossés et rigoles assez évasés, levées de fossés enlevées, clôtures en bonne condition sans être neuves, voilà ce qui frappe à première vue.

Le concurrent qui prend part à un concours d'exploitation rationnelle de la ferme, a adopté un système de rotation de 4 ans; il possède en plus un pâturage permanent amélioré et fertilisé de 22 arpents, une luzernière permanente de 7 arpents, et un champ d'extension de 17 arpents. Il n'a commencé à pratiquer le chaulage que depuis 2 ans; il a appliqué 20 tonnes de chaux à date; il achète 6 à 8 tonnes d'engrais chimiques en moyenne par année, et le fumier n'est appliqué qu'au printemps sur la sole de 1ère année. M. Girouard n'a malheureusement pas d'abri à fumier étanche.

Les cultures sont variées; d'après la formule d'entrée en voici la répartition: orge 5 acres; avoine 6 acres; grains mêlés 15 acres; pois chancelier 3 acres; haricots blancs 6 acres; pommes de terre 3 acres; blé d'Inde sucré ½ acre; navets laurentien 5 acres; betteraves à sucre 10 acres; la balance de la ferme est en prairie. La récolte de foin s'est élevée à 110 tonnes cette année; le trèfle et la luzerne ont surtout donné de forts rendements. Les autres récoltes, particulièrement les cultures sarclées qui constituent des récoltes-argent précieuses, ont fort belle apparence.

M. Girouard exploite une érablière de 1,500 chaudières et un rucher de 30 boîtes; ces deux productions spéciales lui fournissent des recettes assez appréciables.

Son cheptel comprend 30 vaches laitières croisées ordinaires, 1 taureau Ayrshire, quelques génisses et taures, 3 chevaux, 1 poulain, une dizaine de porcelets et 75 poules. Le troupeau laitier pourrait être amélioré par une meilleure sélection et un élevage plus suivi; en 1945, la production moyenne par vache s'est élevée à 4,755 livres en moyenne.

La grange est une construction solide; l'étable est sombre, basse, peu éclairée et sans ventilation. Il possède de plus 2 poulaillers, 1 porcherie, 1 hangar et d'autres dépendances dont la propreté et l'entretien laissent à désirer. La cour de ferme est plutôt encombrée.

La maison est modeste, propre et bien entretenue; on y trouve les commodités modernes. L'eau y est amenée par un aqueduc ainsi qu'aux autres bâtisses.

Le jardin placé près de la résidence est bien entretenu, et on y trouve une grande variété de légumes.

M. et Mme Girouard ont élevé une famille de 11 enfants, 4 filles et 7 garçons, dont plusieurs donnent un bon coup de main au père dans ses nombreux travaux de culture.

La comptabilité est bien tenue et à date. Les principaux revenus de la ferme proviennent, par ordre d'importance, des départements suivants: vacherie, cultures sarclées, semences, porcherie et poulailler.

M. Girouard était absent lors de la visite de la Commission, ce qui explique que certains détails biographiques n'ont pas été obtenus.

Ferme de M. Henri Girouard, Saint-Hughes, comté Bagot.

Betteraves à sucre chez M. Henri Girouard.

Magnifique champ d'orge chez M. Henri Girouard.

21.— M. Clément Lavallée, Roxton Falls, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**169.5**	**236**	**251**	**122**	**83**	**861.5**

M. Clément Lavallée est le fils de M. Barthélémi Lavallée qui a obtenu la médaille d'argent du Mérite Agricole en 1941, alors qu'il était propriétaire de cette ferme. Le fils qui a fait un cours moyen à l'Institut Agricole d'Oka, a acquis ce domaine et l'exploite à son compte depuis quelques années, après y avoir d'abord travaillé avec son père. C'est une ferme d'une superficie totale de 200 acres, dont plus de la moitié est absolument inculte.

La nature du sol varie du type argileux au type léger ou sableux; c'est une terre excessivement rocheuse, et il a certainement fallu d'énormes travaux d'épierrement pour mettre en valeur les 68 acres qui sont actuellement cultivées. Le terrain s'égoutte généralement assez bien; certaines parties en culture sont insuffisamment drainées, fort difficiles à assainir parce que formant des espèces de cuvettes.

Cette exploitation a fait partie du concours de ferme du comté, alors qu'elle fut partagée en deux assolements, l'un pour une rotation de trois ans et l'autre pour une rotation de quatre ans. M. Lavallée possède de plus un pâturage amélioré et fertilisé de 10 acres; en outre, les animaux pâturent sur l'immense étendue inculte qui, avec la forêt, couvre 132 acres.

M. Lavallée ensemence une quarantaine d'acres par année: les cultures sont ainsi réparties cette année: 7 acres d'orge O.A.C. No 21, 25 acres d'avoine Vanguard, 3 acres de grains mêlés, 1 acre de pommes de terre et 6 acres de maïs; la balance est en prairies. Cette terre a été largement chaulée, 225 tonnes depuis 10 ans, et convenablement fertilisée, soit tout le fumier de ferme et une moyenne de 3 tonnes d'engrais chimiques par année. La récolte de foin a été excellente cette année, et les rendements des autres récoltes devraient être bons. Si l'on tient compte de la qualité du sol, l'on peut dire que les rendements sont fort satisfaisants.

M. Lavallée a un bon troupeau laitier Ayrshire; ses 34 bêtes sont toutes enregistrées et plusieurs de ses 17 vaches sont inscrites au Livre d'Or. Le contrôle laitier indique que la production moyenne s'est élevée à 6,500 livres l'année dernière. Un magnifique taureau de bonne lignée est à la tête du troupeau: « Gracieux 16ème » 264934 AA. Soulignons que le troupeau a passé l'épreuve de la tuberculine et l'épreuve du sang. Dix jeunes sujets d'élevage ont été vendus au cours de l'année dernière. On élève des moutons, des porcs et des volailles; 48 porcs ont été livrés à l'abattoir l'année dernière. Deux bons chevaux de trait et 1 poulain complètent le cheptel. Les animaux sont bien tenus, bien alimentés et bien choisis.

Les bâtisses sont modestes et bien tenues. On a récemment fait des réparations à l'étable; le plancher et les auges ont été refaits en béton. Mentionnons ici que M. Lavallée possède une excellente remise à fumier et un silo.

La maison est proprement tenue; on était justement à la lambrisser lors de la visite de la Commission. Les alentours sont attrayants; nous y voyons de la pelouse, des arbres, des clôtures de fantaisie, des roches blanchies à la chaux, etc. Le jardin s'y trouve près et est bien tenu. Le petit verger d'une quinzaine de pommiers contribue également à embellir la propriété.

Toutes les bâtisses sont installées pour recevoir l'électricité, qui, paraît-il, devrait y être conduite dans un avenir très rapproché.

Le jeune Lavallée est un chanceux d'être, à son âge, à la tête d'une exploitation si bien organisée; il continuera certainement à faire un succès de cette exploitation en suivant les traces de son père qui a été un travailleur et un homme courageux.

22.— M. Augustin Bowker, Newport, comté de Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**164.5**	**240**	**243**	**130.5**	**83**	**861**

Grande propriété de 350 acres comprenant 100 acres de bonne terre en culture, 60 acres en pâturage défriché, 60 acres de bois où les animaux sont également en pâture, et 130 acres en belle forêt. Le sol est plutôt léger, profond, fertile et se draine naturellement sur presque toute sa surface.

M. Bowker ne suit pas de système de rotation de cultures défini. Il ne laboure qu'une quinzaine d'acres par année et ne récolte que de l'avoine Vanguard, des pommes de terre Montagne Verte et du foin. Il achète un peu d'engrais chimiques tous les ans et n'a appliqué jusqu'à date qu'une infime partie d'amendements calcaires. Le terrain est tout de même bien propre, libre de roches, aux clôtures en bonne condition.

La récolte de foin a été bonne cette année; les regains de prairie et le grain ont très belle apparence. Les pommes de terre promettent bien et sont particulièrement propres.

M. Bowker est avant tout un producteur de lait; jusqu'à récemment, son lait était expédié à Sherbrooke; il l'expédie maintenant à la fromagerie de Sawyerville. Il possède un beau troupeau Jersey enregistré comprenant 37 têtes, dont 21 vaches et 2 taureaux, l'un est à vendre. Il garde de plus 2 vaches Shorthorn en vue de la production de bœuf pour les besoins domestiques. La production moyenne de ses vaches serait de 4,500 livres d'après le système de contrôle laitier provincial qu'il pratique. Il a trois chevaux de trait Belge; c'est là tout le cheptel de l'exploitation.

Le concurrent possède une belle grosse grange moderne, ayant 35 pieds de carré au-dessus de l'étable qui couvre tout le rez-de-chaussée de cette bâtisse; la vacherie est moderne, spacieuse, bien éclairée et ventilée. Le

grand hangar à machines abrite tout l'outillage de la ferme qui est gardé en bon ordre. Le concurrent possède plusieurs autres dépendances dont une boutique de réparation attenante à la maison. En somme, toutes ces bâtisses sont en bon état de réparation, mais elles manquent un peu de toilette et de couleur: chaux ou peinture.

La maison peinte en blanc, est plutôt modeste et encadrée de beaux grands arbres. L'intérieur est très propre, bien fini et convenablement aménagé.

L'électricité est fabriquée sur la ferme et distribuée dans tous les bâtiments. L'eau doit être pompée.

Le jardin n'a rien qui mérite une attention spéciale.

M. Bowker tient une comptabilité, et il la tient bien. Il devra améliorer son système de culture, particulièrement adopter un système de rotation bien défini s'il désire mieux figurer dans un prochain concours.

23.— M. Jean-Paul Dagenais, L'Acadie, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	169	239	246.5	132	73.5	860

La terre de M. Dagenais forme un rectangle régulier d'environ 5 arpents de front par 28 de profondeur; la superficie exacte étant de 141 arpents. La voie ferrée en a pris quelques arpents et coupe la ferme en biais à l'autre extrémité, et c'est là le moindre inconvénient.

M. Dagenais a hérité de cette ferme en 1939. Auparavant, il travaillait sur la même ferme qui appartenait à son beau-père. Le sol est une bonne argile sablo-limoneuse, assez riche en humus et d'une fertilité naturelle relativement élevée. Quoique ses champs soient plats, l'égouttement est assez bon; les rigoles sont évasées et les levées de fossés ont été progressivement enlevées.

Le concurrent s'est dernièrement enrôlé dans un nouveau concours de ferme organisé dans le comté, et sa ferme a été divisée en quatre grandes soles longitudinales. La partie située du côté opposé de la route, soit 13 arpents, sera mise en pâturage permanent.

Actuellement, le système d'exploitation est très diversifié: industrie laitière, production d'œufs et de volailles, production de pois verts et de maïs sucré pour les conserveries, culture de betterave à sucre et de pommes de terre, et culture du lin. De plus, il trouve moyen de vendre en moyenne par année, 500 livres de graine de trèfle, 1,000 livres de graine de mil et plus de 100 minots d'avoine de semence. La récolte de foin n'a pas été fameuse cette année, le grain est un peu clairsemé, mais les autres récoltes ont fort belle apparence, particulièrement le lin qui est égal et fort beau.

Beau champ de betteraves à sucre chez M. J.-Paul Dagenais, L'Acadie, comté Saint-Jean.

Champ de maïs chez M. J.-Paul Dagenais.

Troupeau de volailles chez M. J.-Paul Dagenais.

M. Dagenais fertilise et chaule avec largesse: 4 tonnes d'engrais chimique en moyenne par année et 140 tonnes de chaux depuis 7 ans.

Le concurrent a un troupeau Holstein de race pure d'assez bonne qualité; 8 vaches et 4 jeunes sujets pur sang; il n'a pas actuellement de reproducteur, mais il est à la recherche d'un bon taureau. Il pratique le contrôle laitier, et quelques vaches sont inscrites au Livre d'Or; la production moyenne annuelle par vache serait, d'après la formule d'entrée, de 8,000 livres de lait. Le cheptel comprend en outre 1,200 poulettes, 500 cochets dont 160 R.O.P., et 2 chevaux de trait. Il vend ses œufs d'incubation au couvoir coopératif d'Iberville, dont il est président, et vend ses cochets aux éleveurs de la région.

Il n'y a rien d'extraordinaire à signaler au sujet des bâtisses de ferme; mentionnons tout de même qu'il s'est construit un silo neuf de 14 pieds par 28, qu'il a converti sa porcherie en éleveuse à poulets, et qu'il possède un bon poulailler moderne à 2 étages.

L'outillage est assez complet et comprend entre outre un tracteur et un réfrigérateur moderne dans sa laiterie.

La famille habite une maison confortable. M. et Mme Dagenais sont mariés depuis 8 ans, et ils sont déjà les heureux parents de 5 jeunes enfants; la mère de madame Dagenais demeure avec eux. Les alentours de la maison laissent un peu à désirer, mais M. Dagenais est à y faire des améliorations; il est d'ailleurs fort habile, car il répare et entretient et construit lui-même ses bâtisses.

Il commence seulement à tenir une comptabilité; mais nous pouvons tout de même signaler que les revenus de l'exploitation proviennent des départements suivants par ordre d'importance: le poulailler, la vacherie, la vente de semences et la vente des légumes. Le concurrent est un homme d'avenir !

24.— M. Philippe Larivière, Saint-Hughes, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	0000
Points conservés	168.5	244.5	240.5	125	80	858.5

Terre de 109 arpents de configuration plutôt irrégulière. Les 95 arpents labourables sont partagés en 5 soles à peu près égales, plus un pâturage permanent de 6 arpents situé entre la route et la rivière Yamaska qui borne la terre. Le sol est un loam assez lourd dans les parties basses, plus léger là où le terrain s'élève. M. Larivière est propriétaire de ce domaine depuis une quarantaine d'années, il l'a toujours cultivé à son compte depuis, à l'exception d'une période de 6 ans, de 1922 à 1928, durant laquelle la famille avait émigré aux États-Unis; la terre fut alors louée et elle était fort négligée lorsqu'elle fut reprise. Les principaux revenus proviennent des produits laitiers et de la production du porc.

Comme tous les participants au concours de ferme de son comté, il pratique le labour Richard avec ses compléments bienfaisants; si les travaux d'égouttement ne sont pas encore parfaits et complets, nous pouvons tout de même signaler que les planches sont toutes arrondies, les levées de fossés ont été abaissées et les rigoles évasées.

Le concurrent emploie 6 tonnes d'engrais chimiques par année depuis 5 ans, et il fait également usage de calcaire broyé, soit 80 tonnes depuis 5 ans. Il n'a pas de remise à fumier, c'est une lacune.

M. Larivière ne récolte que des grains mêlés, 24 arpents ensemencés cette année, et il cultive 4 arpents de betteraves à sucre. La récolte de foin a été assez abondante en dépit de la sécheresse; les champs pourraient être plus propres, on y voit de la chicorée et de la moutarde.

Troupeau de M. Philippe Larivière, Saint-Hughes, comté Bagot.

La ferme nourrit 22 vaches laitières croisées Holstein. De taille uniforme, les animaux sont forts et de bonne constitution; le taureau Holstein est de belle lignée; quelques jeunes bovins. La production moyenne individuelle de ses vaches est 8,000 livres de lait.

Le concurrent possède une bonne et vaste grange-étable, elle pourrait être tenue plus propre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La vacherie a un bon plancher, elle est bien ventilée, mais mal éclairée. M. Larivière a construit, il y a une dizaine d'années, un bon silo en brique de ciment, et ce dernier est encore en parfait état. La glacière est combinée avec la laiterie.

L'eau est pompée par un moulin à vent et distribuée par aqueduc dans toutes les bâtisses. On s'attend à avoir l'électricité au cours de l'automne. Les clôtures sont en assez bonne condition et M. Dagenais se sert de clôtures électriques pour la répartition des pacages.

La maison est à deux étages, peinte à l'extérieur et convenablement tenue par madame Larivière qui était absente lors de notre passage. Les abords de la résidence devraient être embellis, cela mettrait en valeur les beautés de la maison.

M. et Mme Larivière ont élevé une famille de 6 enfants, dont 4 filles et 2 garçons; il ne reste plus qu'un garçon à la maison qui héritera un jour du bien paternel.

Soulignons en terminant que le concurrent a un outillage moderne et complet incluant un tracteur de ferme et une trayeuse mécanique.

Avec autant d'avantages à son crédit, M. Larivière est assuré de continuer sa marche vers le progrès.

25.— M. Adélard Demers, Rock Forest, comté de Sherbrooke.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**167.5**	**238**	**241**	**124.5**	**87**	**858**

M. Adélard Demers est établi depuis 1918 sur une petite terre à Rock Forest, près de Sherbrooke. Ce concurrent n'a que 35 acres en culture; 13 acres en pâturage permanent et une acre est encore boisée. Topographie onduleuse, terre légère, rocheuse, profonde, et d'une fertilité naturelle peu élevée.

Le concurrent a déjà fait partie d'un concours d'exploitation rationnelle de ferme et il avait alors divisé sa terre en 5 soles, pour un système de rotation de 5 ans qu'il a maintenu. Il a épierré, assaini, nettoyé, nivelé sa ferme sole par sole, année par année. Il pratique le labour Richard et fait disparaître ainsi les levées de fossés. Récemment, il a utilisé les services d'un bulldozer pour assainir une pièce sourceuse qu'il pourra mettre en culture dès le printemps prochain.

La mise en œuvre d'une bonne rotation de cultures, les travaux de défrichement et d'égouttement, l'emploi d'engrais chimiques et l'utilisation d'un peu de chaux, ont permis de faire de cette terre préalablement pauvre une ferme convenable qui nourrit son homme.

Les cultures d'avoine, d'orge et de choux de Siam, sont dans un fort bel état et méritent une mention spéciale. La récolte de foin a été satisfaisante pour l'année. Le pâturage est fertilisé, et il contribue à maintenir la production laitière à un niveau assez élevé durant tout l'été; il fait pacager de plus la dernière année de prairie en rotation.

Cette ferme porte un troupeau de 21 têtes comprenant un taureau, 10 vaches et 10 jeunes sujets, tous enregistrés de race « Canadienne ». Le taureau, petit-fils de Bernier 2 C, est un bon raceur et un beau sujet d'exposition. M. Demers pratique le contrôle laitier provincial. Le lait est vendu en nature directement aux consommateurs de Petit Lac Magog.

Le concurrent garde actuellement 2 truies d'élevage Yorkshire enregistrées, il en a eu 5 d'inscrites à l'enregistrement supérieur depuis quelques années. Il hiverne une centaine de pondeuses, élève une centaine de dindes, et possède 2 bons chevaux de trait.

Le fils de M. Demers, Laurent, s'occupe d'un petit rucher de 9 boîtes; le cours d'apiculture suivi par ce jeune homme est une garantie de succès qui couronne ses efforts et son bon travail.

Le jardin de famille est grand, propre et contient une grande variété de légumes. A noter que M. Demers s'est planté dernièrement 1,000 framboisiers.

L'étable a été améliorée: plancher de ciment, partition en fer; elle est ventilée et bien éclairée. Elle aurait maintenant besoin d'un chaulage. Le poulailler, à 2 étages n'est pas trop propre, il devrait être remodelé et mieux entretenu. M. Demers n'a pas d'abri à fumier, ni de hangar à machines. Un gros frigidaire pour les produits laitiers et la viande a été construit adroitement par les propres garçons du concurrent.

Toute la ferme est électrifiée, et l'eau est distribuée partout. L'outillage de la ferme se résume au strict nécessaire.

La maison est propre, à l'intérieur et à l'extérieur; elle offre toutes les commodités modernes; par contraste, les abords de la maison sont négligés.

Madame Demers s'occupe du jardin, fait des travaux d'art domestique et de la mise en conserve. La famille se compose de 5 enfants, dont 2 garçons travaillent avec le père sur la ferme.

La comptabilité est bien tenue et démontre que l'organisation est maintenant sur la bonne voie. M. Demers a obtenu la médaille de bronze du Mérite Agricole en 1941 et en comparant, d'après les rapports du Dr Fontaine, la situation d'alors avec celle de 1946, nous pouvons conclure que le lauréat de la médaille d'argent d'aujourd'hui a fait des progrès méritoires.

26.— M. Omer Paquette, Adamsville, R.R. 1, comté de Brôme.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	169.5	244	238.5	126.5	79	857.5

Ferme laitière de 97 acres dont 87 sont en culture et 10 en bois. Topographie un peu onduleuse et sols assez lourds. Les champs sont très bien travaillés et proprement tenus.

M. Paquette pratique le labour Richard depuis déjà plusieurs années. Les fossés et ses levées sont bien entretenus. En un mot, le système d'assainissement de cette exploitation est bon.

Le concurrent ne suit pas de système de rotation bien défini, il laboure ses champs tous les 6 ans à peu près. Il devrait porter une attention spéciale à cette question, et adopter un système de culture plus balancé et mieux raisonné.

Les juges de la Commission ont vu ici le plus beau champ de maïs de toutes les fermes visitées à date, et la récolte de grain mérite la note excellente.

M. Paquette utilise les engrais de ferme sur les labours du printemps, il emploie de plus une moyenne de 5 tonnes de superphosphate par année. Il ne fait que commencer à appliquer des amendements calcaires, soit 33 tonnes depuis un an; cette pratique devrait avoir d'heureux résultats sur une terre aussi bien préparée.

Beau champ de grain chez M. Omer Paquette, Adamsville.

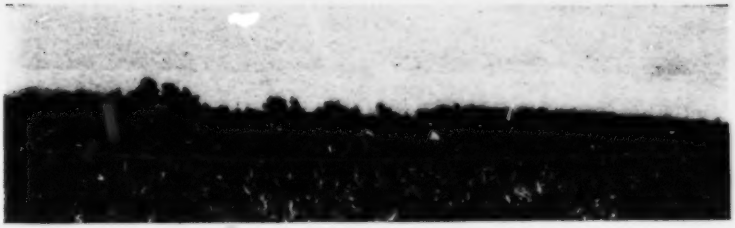

Maïs à ensilage chez M. Omer Paquette.

En fait de cheptel, le concurrent garde 20 vaches laitières, un taureau, 4 génisses, 3 chevaux de trait, 2 poulains, 4 truies et une quarantaine de poules pondeuses. Tous ces animaux sont croisés. Les vaches sont d'assez bonne taille et bonnes laitières; le concurrent ne pratique malheureusement pas le contrôle laitier.

M. Paquette possède une bonne grosse grange bien charpentée, elle est bien ventilée, pas trop éclairée, propre. Une pompe actionnée par un moteur assure l'eau nécessaire; la porcherie est grande, soulignons que l'intérieur aurait certainement besoin d'une toilette. Les autres dépendances sont en bon ordre.

La famille habite une bonne et solide maison, propre et bien finie; l'intérieur est spacieux, confortable et bien tenu par madame Paquette, jeune personne alerte et vive. M. et Mme Paquette ont eu 11 enfants, dont neuf sont vivants, 8 filles et 1 garçon.

Le jardin est magnifique, grand, propre et orné de belles fleurs.

M. Paquette était absent lors de la visite de la Commission, ce qui explique que certains renseignements manquent à la rédaction de ce rapport.

Nous avons tout de même appris qu'il est membre de plusieurs associations agricoles de sa paroisse et qu'il est commissaire d'écoles. La comptabilité est simple, elle se résume à l'enregistrement des dépenses et des recettes; nous conseillons à M. Paquette de porter plus d'attention à ce travail. Les résultats d'une étude suivie des opérations financières de sa ferme permettraient, nous en sommes sûrs, d'obtenir des succès encore plus grands.

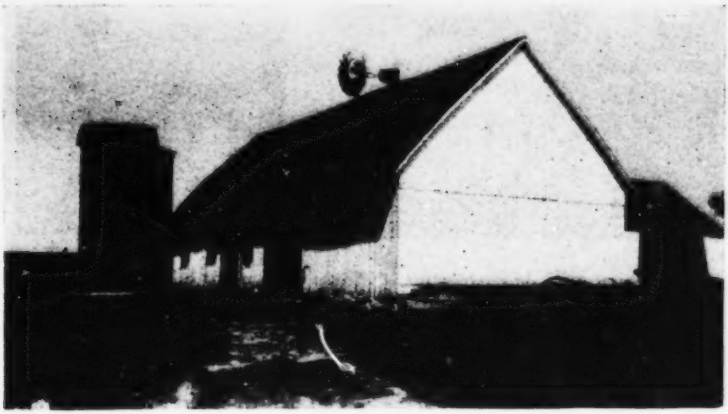

Grange-étable de M. Pierre Cardin, Saint-Hughes, comté Bagot.

Beau champ de blé chez M. Pierre Cardin.

27.— M. Pierre Cardin, Saint-Hughes (b.p. Saint-Barnabé-sud), comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**169 5**	**244**	**233 5**	**122**	**87 5**	**856 5**

Ferme de 141 arpents sise sur les bords de la rivière Yamaska. M. Cardin l'exploite depuis 1914. Terre franche, dure à travailler et d'égouttement difficile.

M. Cardin prend part depuis 1941 au concours quinquennal d'exploitation de ferme de son comté. Il a depuis fort amélioré la tenue de ses champs et fait de bons travaux d'égouttement qui doivent être continués cependant. Il pratique le labour Richard, mais les planches n'ont pas encore atteint la convexité désirée; certaines levées de fossés ont été enlevées, mais il reste encore du travail à faire.

Le concurrent a adopté un système de rotation de culture de 5 ans sur les 86 arpents cultivés; il possède de plus un pâturage permanent, en deux sections, de 33 arpents de superficie, dont 8 sont fertilisés et environ 20 arpents sont en bois. M. Cardin ensemence environ 45 arpents par année et ses cultures se répartissent comme suit pour cette année: 9 arpents d'avoine Bannière, 10 arpents d'orge O.A.C. 21, 16 arpents de grains mêlés, ¼ d'arpent de pommes de terre, 7 arpents de maïs hybride, 1 arpent de betterave à sucre, et 2 arpents de cultures diverses. La récolte de foin a été bonne; le grain est plutôt clairsemé et est un peu infesté de mauvaises herbes; les cultures sarclées sont propres et belles pour le temps. Le concurrent utilise le fumier, bien conservé dans un bon abri, sur les prairies à l'automne et le labour au printemps; il utilise 4 à 5 tonnes d'engrais chimiques en moyenne par année, mais n'emploie pas de chaux, c'est une ombre au tableau, car son sol est acide.

Le cheptel est nombreux et varié, et d'après la formule d'entrée du concurrent il comprenait le 30 mai dernier, les animaux suivants: 1 jument « Canadienne » enregistrée, 2 chevaux de trait croisés, 1 taureau Ayrshire enregistré, 19 vaches croisées Ayrshire, 6 jeunes sujets dont 2 génisses de race pure, 5 brebis croisées, 9 agneaux, 2 truies d'élevage, 7 porcelets, 70 poules et 350 poulets. Le bétail laitier pourrait être amélioré facilement par un meilleur élevage et une alimentation rationnelle mieux balancée; le contrôle laitier provincial est pratiqué et la production moyenne par vache en 1945 serait d'environ 5,000 livres de lait. Il a livré 4,000 livres de porc à l'abattoir l'année dernière, et il a vendu 1,200 douzaines d'œufs.

L'outillage est relativement complet pour une exploitation de cette importance.

Tous les bâtiments de ferme sont plus ou moins avantageusement placés; ils sont érigés dans une espèce de fond près de la rivière, alors que la terre est sur un plateau plus élevé, c'est fort original, mais ça constitue un mauvais agencement pour la cour. Les bâtisses paraissent bien de l'extérieur et présentent un bel ensemble. La porcherie aurait besoin d'être remodelée, tandis

que l'étable est mal ventilée et mal éclairée. L'eau est pompée par un moulin à vent et distribuée dans toutes les bâtisses.

La maison est modeste et l'intérieur propre et moderne. Le potager voisin est bien cultivé. L'embellissement des abords a été négligé; quelques fleurs changeraient avantageusement l'aspect général.

Madame Cardin tient sa maison d'une façon impeccable, elle s'occupe du jardin, fait de beaux travaux avec la laine récoltée sur la ferme. M. Cardin est un membre actif de la coopérative de sa paroisse, et il en a été longtemps le maire. M. et Mme Cardin sont des bonnes gens sympathiques qui ont élevé une belle petite famille de 4 enfants, 2 filles et 2 garçons, dont l'un âgé de 19 ans s'est particulièrement distingué au sein du cercle des jeunes agriculteurs, en décrochant une bourse pour étudier à l'École d'Agriculture de Sainte-Martine; il a été également choisi pour représenter sa région au concours de jugement des jeunes éleveurs à l'Exposition de Sherbrooke. Ira-t-il représenter sa province au concours National à Toronto? Souhaitons-le lui.

28.— M. Albert Lefebvre, La Baie, comté d'Yamaska.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**169**	**239**	**243**	**123**	**82**	**856**

Domaine d'environ 150 arpents de forme rectangulaire, traversé au centre par la route qui divise la terre en deux sections d'à peu près d'égales dimensions. Sols francs, assez humifères et naturellement fertiles.

Monsieur Lefebvre pratique le labour Richard, mais les planches sont encore trop plates et les fossés et les rigoles, pour une bonne partie, ne sont pas assez profonds. La flore nous indique que le sol est dans un état d'acidité assez prononcé et que le concurrent devrait utiliser des amendements calcaires, ce qu'il ne fait malheureusement pas.

Le concurrent a déjà pris part à un concours d'exploitation de ferme du comté de Yamaska, et il avait alors adopté un système de rotation de 5 ans qu'il a maintenu. Sa terre est donc divisée en 5 soles égales de 15 arpents chacune, et comprend de plus un champ d'extension de 18 arpents, un pâturage permanent d'une quarantaine d'arpents. Les ensemencements étaient ainsi répartis ce printemps: avoine Bannière, 17 arpents; pommes de terre Montagne Verte, 1 arpent; maïs à ensilage, 6 arpents; betterave sucrière, 1 arpent; lin, 6 arpents.

M. Lefebvre utilise sur ses cultures environ 4 tonnes d'engrais chimiques qui complètent l'épandage du fumier de sa ferme. Ce fumier pourrait être beaucoup mieux conservé et augmenterait d'autant la fertilité de la terre.

Le champ d'avoine qui, paraît-il, n'était pas très beau à cause des intempéries du printemps, a dû être pacagé. M. Lefebvre ne récoltera donc pas de grain cette année. Les pommes de terre sont belles, le maïs promet bien, mais le lin est encore court.

Le concurrent s'est édifié un excellent troupeau Holstein qui comprend actuellement, à part du taureau, 25 vaches laitières et 9 génisses; tous ces animaux sont enregistrés. Le taureau est d'excellente lignée et les vaches sont réellement bien marquées au point de vue laitier et des caractères raciques. Plusieurs vaches sont inscrites au Livre d'Or. La production moyenne s'établirait comme suit au cours des derniers trois ans: 8,328 livres de lait en 1943, 9,099 livres en 1944; et 9,130 livres en 1945. Le lait est vendu en nature à Sorel.

Le concurrent s'occupe également d'élevage du cheval; il possède un étalon et une jument « Belge » enregistrés. Il a de plus 4 chevaux de trait pour ses travaux de culture. Deux truies, une quinzaine de porcelets et 35 pondeuses complètent la liste du cheptel.

La grange-étable est un gros bâtiment de construction assez récente, confortable et commodément équipée. Le silo mesure 12 par 22 pieds. Les bâtisses en général sont propres.

La résidence est assez spacieuse et proprement tenue.

M. et Mme Lefebvre ont élevé 10 enfants, dont 5 filles et 5 garçons, une fille est en communauté, un garçon est au Grand Séminaire et un autre fait ses études à l'École d'Agriculture.

Le concurrent est un actif précieux pour la paroisse, puisqu'il est commissaire d'écoles, marguillier, membre de la Coopérative de lin et de la Coopérative Agricole, et enfin directeur de la Société d'Agriculture.

M. Lefebvre ne tient malheureusement pas de comptabilité. Nous espérons que le concurrent comblera bientôt cette lacune.

29.— M. Stewart Coates, Westbury, comté de Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**163.5**	**240**	**245.5**	**122**	**84**	**855**

Domaine de 200 acres, dont environ 75 sont en culture. Une partie du terrain est élevée et de drainage naturel facile, l'autre partie est basse et humide. Le sol est un bon « loam », profond, assez humifère, très sensible aux engrais.

M. Coates ne récolte que de l'avoine, du maïs à ensilage et du foin. La partie cultivée de sa ferme est divisée en 5 soles ou au moins les principes de la rotation sont suivis.

Douze acres de pâturage sont actuellement améliorées et fertilisées. M. Coates utilise des amendements calcaires depuis quelques années seulement; ses récoltes de foin s'en ressentent déjà. Le pâturage permanent représente une superficie totale de 80 acres; comme dans toute cette région des Cantons de l'Est, cette immense étendue de pacage, si elle était plus travaillée et fertilisée, pourrait produire davantage.

La récolte de foin a été bonne, et elle s'est élevée à 125 tonnes environ. Les 20 acres d'avoine devraient donner un bon 800 minots, alors que le concurrent prétend faire 80 tonnes d'ensilage avec ses 6 acres de maïs.

M. Coates est éleveur de bovins jersiais. Il possède actuellement 35 vaches laitières, 35 jeunes sujets et 2 taureaux, tous sont enregistrés. Ce sont de beaux animaux et de bonne valeur. La production moyenne s'est élevée à 4,500 livres l'année dernière.

M. Coates fait également l'élevage de moutons, et il réussit bien; son troupeau Shropshire se compose actuellement d'un bélier, 25 brebis et une trentaine d'agneaux et d'agnelles. Ses moutons sont périodiquement traités contre les parasites. Il exploite de plus une basse-cour de 250 poules Leghorn et il a vendu 4,500 douzaines d'œufs l'année dernière. Il n'élève plus de porcs depuis qu'il vend son lait en nature.

Ses bâtisses sont grandes et spacieuses; l'étable peut contenir 76 têtes attachées, elle est bien éclairée et bien ventilée; le plancher est en ciment, les stalles sont munies d'abreuvoirs automatiques. L'eau courante et l'électricité sont installées dans tous les bâtiments. Malheureusement, l'entretien des bâtisses laisse à désirer: un peu de chaux et de peinture ferait énormément de bien.

La maison a vieilli et manque également de soin à l'extérieur. L'intérieur toutefois est bien tenu et très propre.

L'outillage de la ferme est assez complet et moderne. Le roulant manque un peu d'entretien.

La comptabilité est plus ou moins en ordre, le concurrent trouverait profit à y porter plus de soin.

M. Coates a pris part au concours du Mérite Agricole en 1941 et a obtenu la médaille de bronze; si son exploitation ne s'est guère beaucoup améliorée depuis, il faut dire que le concurrent manque de main-d'œuvre pour l'aider dans les gros et nombreux travaux de la ferme.

30.— M. Léo Guertin, Saint-Eugène-de-Granby, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	166.5	239.5	240.5	124	84	854.5

En 1939, M. Guertin laissait l'usine de Granby, où il travaillait comme ouvrier, et il achetait la ferme qu'il présente au concours aujourd'hui. Son

talent et son travail mis au service d'un sens pratique de l'économie lui permettaient d'acquérir 280 acres de terre qui, bien qu'abandonnées, offraient de belles espérances d'exploitation. Surmontant les difficultés que son peu d'expérience en agronomie augmentait, il réussit à aménager sa ferme pour qu'elle fasse bien vivre le propriétaire.

Parcourons en détail ce domaine:

Les champs sont rocailleux, plus ou moins accidentés, et difficiles à drainer en plusieurs endroits. Les sols, pour la plus grande partie sont légers et profonds.

Le concurrent a fait partie du concours de ferme du comté de Shefford qui s'est terminé l'année dernière; il s'y est classé 3ème. Lors de son enrôlement dans ce concours, il a adopté un système de rotation de 4 ans; c'est ce système qui se continue sur les 80 acres, alors que 151 autres acres sont cultivées en luzerne. M. Guertin possède à part cela, 125 acres en pâturages permanents, incultes, dont aucune partie ne semble avoir été fertilisée.

Les champs sont très bien travaillés. Il a inauguré le labour Richard dès la première année de son entrée dans le concours de ferme; les planches ont atteint une convexité satisfaisante. Les levées de fossés ont été enlevées, et les rigoles ont été approfondies.

Il chaule et fertilise généreusement les sols en rotation. Cela explique que, malgré l'inclémence de la température, il a pris une très forte récolte de trèfle et de luzerne. Le grain, 5 acres en blé, 15 acres en avoine Cartier et 38 acres en grains mêlés, regarde bien; mais l'avoine a tendance à échauder; nous avons également remarqué la présence de beaucoup de chiendent dans les céréales.

Le concurrent développe quelques productions spéciales: un verger de 60 pommiers, une érablière et 750 chaudières.

Le cheptel comprend 3 chevaux de trait croisés, un poulain, 44 bovins et 75 poules. Le troupeau laitier se compose de 2 taureaux Holstein enregistrés. 28 laitières et 14 jeunes sujets, dont 9 de race pure. M. Guertin édifie son troupeau en suivant une sélection rigoureuse basée sur le contrôle laitier. La production moyenne par vache est passée de 3,000 livres en 1939 à exactement 8,062 livres en 1945. Le lait est vendu à la laiterie de Granby; c'est là sa principale source de revenus, ainsi que la vente d'animaux reproducteurs.

La grange-étable mesure 99 pieds par 30; bâtisse relativement moderne et bien outillée. Le silo, 14 pieds par 30, est rempli de trèfle et de luzerne. La vieille étable a été convertie en hangar à machines.

La maison est convenable. Le jardin suffisamment grand n'est malheureusement pas trop propre.

M. et Mme Guertin ont une famille de 7 garçons et 1 fille; 3 garçons sont déjà mariés et partis; 2 fils travaillent sur la terre à l'année, et 2 autres sont encore à l'école. Mlle Guertin aide sa mère dans ses nombreux travaux domestiques.

Le mérite d'avoir changé une ferme peu entretenue en une exploitation rémunératrice se rencontre souvent chez les cultivateurs qui héritent d'une terre ou augmentent l'étendue de leur domaine, mais quand cet exploit est accompli par un ouvrier de ville, cela vaut d'être souligné hautement.

31.— M. Jean-Bte Lemoine, Saint-Robert, comté de Richelieu.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	168.5	235	240	126	84.5	854

Exploitation de 88 arpents, dont 73 en culture, 13 en bois et 2 incultes, formée de deux lopins; le plus grand, la terre de la maison, de forme rectangulaire a une superficie d'un peu plus de 60 arpents, et l'autre, à quelque distance, forme également un rectangle d'une vingtaine d'arpents. Le sol est léger et sableux sur la terre de la maison, tandis que l'autre est plutôt constituée d'un sol franc.

Les travaux des champs sont bien faits; les planches de labour ont été élargies et arrondies, les fossés sont évasés, et les levées ont été enlevées.

M. Lemoine suit une rotation de 4 ans et possède en plus un pâturage de 23 arpents, dont 21 sont fertilisés. Il sème du grain mêlé, du maïs à ensilage, de la betterave, des pommes de terre et des navets. La sécheresse nuit énormément aux récoltes sur cette ferme; le grain est clairsemé, les betteraves ne sont pas belles pour le temps, les navets et le maïs ont beaucoup de manque, tandis que la culture des pommes de terre semble être bien normale. La récolte de foin a été moindre que la moyenne des dernières années.

M. Lemoine emploie environ 4 tonnes d'engrais chimiques par année pour fertiliser ses cultures, mais il n'emploie que très peu d'amendements calcaires, c'est une lacune.

Son troupeau laitier se compose de 13 vaches laitières, un taureau d'excellente lignée et 9 jeunes sujets, tous, à l'exception d'une vache, de race « Canadienne » et enregistrés. C'est un troupeau qui figure bien aux expositions locales.

M. Lemoine garde actuellement 3 truies d'élevage et un verrat Yorkshire; ses porcelets sont destinés à l'engraissement et à la vente sur le marché de Montréal. Le concurrent porte une attention spéciale à l'aviculture; il hiverne 200 pondeuses et engraisse 200 à 300 coqs par année; il fournit des œufs aux couvoirs de Saint-Hyacinthe et de Sorel. L'élevage de la volaille lui rapporte presque autant que ses vaches. Deux chevaux et un poulain complètent le cheptel.

La grange-étable est solide, grande et propre; la vacherie n'est pas suffisamment éclairée ni ventilée. Le silo est relativement neuf, érigé il y a 4 ans. Le poulailler, à 2 étages, est moderne et mérite une mention spéciale. Les autres bâtisses comprennent une grange à fourrage sur la deuxième terre, une éleveuse à poulets, un bon garage, une petite fabrique de mise en conserve et une porcherie qui devrait être améliorée; le concurrent ne possède malheureusement pas de remise à fumier. Les bâtisses, en général, auraient besoin d'un peu de chaux ou de peinture.

La maison est à refaire et la cour de ferme pourrait être plus en ordre. On s'attend d'avoir l'électricité au cours de l'an prochain.

Le jardin de famille est beau et propre; on y a ajouté une plantation de fraisiers d'une superficie de ½ arpent et dont la récolte constitue un revenu comptant appréciable.

La famille Lemoine se compose de 9 enfants; 4 filles et 5 garçons, le plus âgé étudie au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et les autres, tout en allant à l'école, apportent une aide précieuse au père.

M. Lemoine est président du cercle local de l'U.C.C. et président diocésain; il est un mutuelliste très actif.

La comptabilité agricole n'est pas mal tenue, mais on ne fait pas de bilan de fin d'année, c'est une faiblesse que M. Lemoine corrigera certainement.

32.— M. Donat Breault, Saint-Simon, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	167	244	242.5	116.5	83.5	853.5

M. Donat Breault cultive la terre paternelle depuis 36 ans, mais il prend part au concours du Mérite Agricole pour la première fois. Son domaine mesure 186 arpents, dont 90 sont soumis à une rotation de 4 ans. Quarante-six sont en pâturage permanent, 10 en luzernière permanente, 3 arpents sont incultes, et la balance constitue la réserve forestière de l'exploitation. C'est une terre sableuse et très rocailleuse, à topographie ondulée. Cette terre a la forme d'un triangle rectangle, de moins de 3 arpents de largeur ou fronteau, et de plus de 13 arpents à l'autre extrémité; cette configuration complique les divisions, et rend difficile les façons culturales.

Enrôlé dans un concours quinquennal d'exploitation rationnelle, M. Breault a entrepris et poursuivi très activement des travaux considérables d'amélioration. Entre autres, il a épierré la partie cultivée de sa terre et a enfoui 32 gros tas de roches dans le sol, facilitant ainsi l'assainissement dans ce sol où l'égouttement naturel est déjà excellent. Il reste toutefois encore une vingtaine de monticules de roches à enfouir, et il faudra enlever et couper des broussailles.

M. Breault a 10 arpents de cultures sarclées, dont 5 en maïs à ensilage, 3 en choux de Siam et carottes, un en pommes de terre, et l'autre en haricots; les légumes sont vendus sur le marché de Sorel et constituent pour lui un « cash-crop » précieux; ses cultures sont propres, bien entretenues, et en bonne condition pour l'année. Le grain, il en a ensemencé 45 arpents cette année, est assez beau et propre. Le concurrent est très satisfait de sa récolte de foin. Si la bonne tenue de ses champs influence le rendement des récoltes, il est bon de noter ici que M. Breault fertilise et chaule généreusement; 200 tonnes de chaux depuis 5 ans et 25 tonnes d'engrais chimiques durant la même période.

M. Breault a 10 bonnes vaches croisées améliorées et 11 jeunes génisses; il a un bon taureau Ayrshire à la tête du troupeau. Il pratique le contrôle laitier provincial, et les feuilles de contrôle nous indiquent que le rendement moyen de ses vaches est passé de 4,000 livres en moyenne en 1943 à 4,950 en 1945. Il entretient de plus 2 truies d'élevage, dont il engraisse les portées; il a livré aux abattoirs 5,229 livres de porc en 1945. Il a aussi un troupeau de volailles, 250 poules et 400 poulets; il vend 2,500 douzaines d'œufs par année.

Le concurrent exploite une érablière de 500 entailles.

Il possède une bonne grosse grange double; l'étable qui est placée au-dessous, n'est pas dans des conditions hygiéniques recommandables, elle a besoin de grosses réparations. La porcherie n'est guère en meilleure condition; le hangar et le poulailler sont passables. M. Breault a une excellente boutique de forge où on y fait des travaux nombreux et divers.

Madame Breault est une personne intéressée et une précieuse collaboratrice pour M. Breault. Ils ont élevé une famille de 4 garçons et 4 filles; le fils aîné suit le cours régulier à l'École Moyenne d'Agriculture de Nicolet.

Souhaitons qu'avec l'aide de ses enfants devenus grands, M. Breault pourra compléter l'organisation de sa ferme et de ses dépendances.

Ferme de M. Donat Breault, Saint-Simon, comté Bagot.

33.— M. Léo Claprood, R.R. 2, Saint-Jean, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	169	242	237.5	123	81.5	853

M. Claprood exploite personnellement cette ferme depuis 1922. Sa terre est coupée, par la route, en deux sections bien égales comportant chacune deux soles de 30 arpents. Les bâtisses se trouvent placées au centre, ce qui constitue un avantage appréciable.

Le sol est de texture moyenne, et les travaux d'assainissement sont avancés; il pratique le labour Richard, les levées de fossés sont faites à l'exception de celles où il y a des clôtures. Ses champs sont certainement en meilleure condition que ceux des environs. Il fait partie d'un concours de ferme organisé l'année dernière dans le comté. La rotation adoptée se répartit sur 4 ans.

M. Claprood est un gros producteur de légumes pour la conserverie de Saint-Jean, un éleveur de volailles et un producteur de lait. Sur les 32 arpents en cultures sarclées, 20 sont en maïs sucré destiné à la conserverie, 10 sont en petits pois sucrés, 1 arpent est en betterave à sucre, et la balance en pommes de terre. La récolte de foin, comme partout a été faible. Le concurrent utilise en moyenne 4½ tonnes d'engrais chimiques par année et une vingtaine de tonnes de chaux.

Le concurrent ne possède que 8 vaches laitières, 1 taureau et 7 autres sujets, tous croisés; la crème est livrée à une laiterie de Saint-Jean, alors que le petit lait est utilisé pour l'élevage du porc. Il garde actuellement 2 truies dont les portées seront engraissées et livrées à l'abattoir. M. Claprood hiverne 650 poules; il lui en reste actuellement 200 avec 1,300 poulets; les œufs sont détaillés dans les épiceries de Saint-Jean.

Les bâtisses, érigées en quadrilatère, formant ainsi une cour intérieure, sont toutes peinturées et blanchies du côté du chemin. La grange est une bâtisse imposante; une étable vieillie n'est pas suffisamment éclairée ni ventilée. La vieille porcherie a été convertie en poulailler. La boutique de réparations est enfin très bien outillée. Le concurrent devrait ériger une remise à fumier étanche; ce serait précieux pour son genre de culture. Les machines variées que M. Claprood possède lui permettent d'exécuter les divers travaux de culture d'une façon rapide et efficace.

La résidence est une maison en pierre d'assez belle apparence, confortable, mais sans luxe; on y a les services de l'eau courante et de l'électricité qui, d'ailleurs, se trouvent également dans les bâtisses de la ferme.

Les alentours de la maison sont propres et enjolivés par de beaux ronds de fleurs.

M. et Mme Claprood ont une famille de 4 enfants, trois garçons et une fille. Le père est employé saisonnier pour une conserverie de Saint-Jean. Il a été conseiller et commissaire d'écoles durant plusieurs années, et est encore membre du couvoir coopératif d'Iberville.

Résidence de M. et Mme Léo Claprood, Saint-Jean.

Belle cour de ferme chez M. Léo Claprood.

34.— M. Josaphat Morin, Saint-Félix-de-Kingsey, comté de Drummond.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**168.5**	**234**	**238**	**125.5**	**86.5**	**852.5**

M. Josaphat Morin a été visité par la Commission du Mérite Agricole en 1941, et il avait alors obtenu la médaille de bronze avec 812 points; quoique l'échelle de pointage ait été un peu changée, il obtient cette année 852.5 points et la médaille d'argent. M. Morin fit des échanges de terrain avec ses voisins afin de régulariser la forme d'une de ses deux terres; cela est une grande amélioration.

Le sol est plutôt léger, rocailleux et d'un égouttement naturel difficile. La terre de la maison a encore besoin de travaux d'égouttement. Ses planches sont éloignées et elles ont atteint une certaine convexité. Des tas de roches placées sans symétrie dans les champs et des clôtures en condition médiocre font perdre de bons points au concurrent.

La deuxième terre n'est pas en meilleure condition.

M. Morin a déjà fait partie du concours d'exploitation de ferme du comté et avait alors adopté un système double de rotation des cultures; soit une rotation de 3 ans en vue des cultures sarclées, 3 soles de 7 acres chacune; et une rotation de 6 ans pour la grande culture, 6 soles d'une douzaine d'acres chacune. Le pâturage est inclus dans cette dernière rotation. Il a ensemencé ce printemps 10 acres de grains mêlés, 6 arpents de maïs à ensilage et il a planté 4 acres de pommes de terre. La récolte de foin a été bonne pour l'année; le grain est petit et échaudé, mais les pommes de terre sont très belles et promettent une forte récolte d'automne. Le concurrent utilise une moyenne de 4 tonnes d'engrais chimiques par année, mais il n'emploie pas d'amendements calcaires; sa terre en aurait pourtant bien besoin.

M. Morin possède un petit verger de 50 pommiers et exploite une érablière de 1,800 chaudières.

Son troupeau laitier compte 6 vaches et un taureau Holstein enregistré, 7 vaches croisées et 14 jeunes sujets. Il pratique le contrôle laitier provincial et la production moyenne par vache se chiffrait à 8,562 livres de lait en 1945. Le lait est vendu à la Coopérative de Saint-Félix. M. Morin garde 4 chevaux, élève un poulain, possède une quarantaine de pondeuses, mais n'élève pas de porc.

Si le jardin n'a pas d'apparence, il est tout de même assez grand, propre et très bien sarclé.

Les bâtisses sont vieilles, mais elles sont bien entretenues. L'étable a été refaite l'année dernière, la ventilation et l'éclairage sont en défaut. L'aménagement est tout de même moderne. On projette d'aménager bientôt une chambre à lait.

La maison a été lambrissée dernièrement en papier brique, et on y a construit une galerie couverte en avant. L'intérieur, sans être luxueux, est

confortable. M. et madame Morin ont élevé une famille de 11 enfants, tous en bonne santé. Madame Morin, tout en ayant une santé un peu chancelante, trouve moyen, à part des travaux ordinaires de la maison, de faire de nombreux travaux domestiques et de la mise en conserve; c'est vrai qu'elle est aidée par ses jeunes filles qui semblent être fort travaillantes. Le plus âgé des garçons travaille avec son père, et l'autre est encore aux études, il fait partie du club des jeunes éleveurs. Sur les 7 filles, 2 sont franciscaines, dont une en Australie, une est mariée et une autre est institutrice. Famille sympathique et fort intéressante. M. Morin est président de la Commission Scolaire, conseillier, marguillier et membre de toutes les associations agricoles de sa paroisse.

35.— Mme Alexis Jetté, Saint-Hubert, comté de Chambly.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**165**	**238.5**	**238**	**128.5**	**82**	**852**

Madame Alexis Jetté exploite, avec l'aide de ses nombreux enfants, un domaine d'une superficie totale de 230 arpents. L'exploitation comprend deux terres: celle de la maison d'une superficie de 150 arpents, et l'autre, située à quelque distance, d'une superficie de 80 acres. Il ne sera ici question que de la première, car c'est la seule entrée au concours.

Madame Jetté est veuve depuis 1941; avant cette date, son mari avait cultivé la terre durant 8 ans. Le sol est argileux, humifère et d'égouttement difficile. Des bons travaux d'égouttement sont en cours; des planches larges ont été taillées, mais elles ne sont naturellement pas encore arrondies; les levées de fossés s'effacent, et les rigoles s'approfondissent graduellement.

Madame Jetté fait partie, depuis l'année dernière, du concours de ferme du comté de Chambly, et elle a adopté un système de rotation de culture de cinq années; sa ferme comprend de plus deux soles supplémentaires, dont une en pâturage permanent d'une vingtaine d'acres, et l'autre constitue un champ d'extension. Cette terre de forme bien régulière se prête fort bien à ce genre de divisions longitudinales. On a ensemencé cette année 5 arpents d'orge, 27 arpents d'avoine Bannière, 24 arpents de grains mêlés, 4 arpents de haricots à conserve, 4 arpents de maïs sucré. Une moyenne annuelle de cinq tonnes d'engrais chimiques sont utilisées sur les cultures sarclées et le pâturage; 50 tonnes de chaux ont été appliquées depuis quelques années; cette pratique devra être continuée, car le sol est naturellement acide.

La récolte de foin n'a pas été fameuse, les prairies neuves ont souffert de la gelée. Les autres récoltes sont belles pour l'année. Les fèves sont vendues à la fabrique de conserves de Boucherville, et le blé d'Inde est vendu au détail.

Madame Jetté possède un bon troupeau Holstein croisé de 15 vaches, et 19 jeunes sujets; le taureau est enregistré. Le contrôle laitier provincial pratiqué et la production moyenne par vache s'élève à 8,036 livres de lait. Le lait est vendu en nature à la laiterie Saint-Alexandre à Longueuil. La concurrente n'élève pas de porcs pour le commerce; elle hiverne 175 poules pondeuses, et elle a actuellement 250 poulets. Elle possède de plus 8 chevaux croisés.

Si les bâtisses ne sont pas toutes modernes, elles sont au moins propres, blanchies et bien entretenues; elles comprennent une grosse grange-étable, une autre grange à fourrage, un hangar à machines, un poulailler, un garage, une laiterie avec glacière électrique.

Ferme de Mme Alexis Jetté, Saint-Hubert, comté Chambly.

La maison est en brique; l'intérieur est confortable, mais l'extérieur et les abords de la bâtisse devraient être embellis.

Madame Jetté a élevé 12 enfants, dont 9 sont encore à la maison, 6 filles et 3 garçons. L'aîné âgé de 24 ans est en charge des travaux de la ferme, un autre fait ses études à l'École d'Agriculture de Sainte-Martine. Les jeunes filles aident à leur mère.

Le travail et le courage déployés par cette mère de famille font honneur à la médaille d'argent qu'elle remporte à ce concours.

36.— M. Jean-Baptiste Aubry, Saint-Blaise, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	171.5	244.5	231.5	124	80	851.5

M. Aubry a pris part au concours du Mérite Agricole en 1941, alors qu'il obtenait la médaille de bronze; une étude attentive du rapport de la Commission, il y a cinq ans, permet d'affirmer que cette ferme a progressé dans ses dernières années.

Disons d'abord que le concurrent exploite deux fermes: la terre de la maison d'une soixantaine d'arpents de superficie, et une autre terre d'environ 150 arpents. Seule la première terre est inscrite au concours. Elle est située dans le rang appelé la « Deuxième Grande Ligne », sablonneuse et rocailleuse dans les parties basses, elle offre ailleurs un sol humifère.

L'allée de ferme a été arrondie, la décharge a été creusée, des fossés ont été faits en neuf, des rigoles ont été évasées, les planches larges de labour ont atteint une convexité appréciable; l'épierrage a été continuée, une quarantaine de tas de roches ont été enfouis; en résumé, un travail énorme a été accompli sur ce terrain naturellement désavantageux.

M. Aubry pratique, tant bien que mal, la rotation de 5 ans, c'est un gros producteur de pommes de terre hâtives: 12 arpents pour 1946. Il possède également une bonne plantation de framboisiers, dont la récolte est vendue sur le marché local. La récolte de foin a été bonne; le grain est mieux que la moyenne dans la région.

Le cheptel laitier ne s'est probablement guère amélioré depuis 5 ans; il comprend un taureau, 8 vaches laitières et 10 jeunes sujets, tous croisés et de qualité ordinaire; il ne pratique pas le contrôle laitier; la crème est vendue en nature, ou convertie en beurre à domicile et rarement livrée à la beurrerie.

Le concurrent s'est bâti une grange-étable moderne. Toutes les bâtisses sont blanchies et en bon état d'entretien. Les clôtures et les barrières sont également en bon ordre.

La maison, convenable, est sous la bonne administration de madame Aubry aidée de sa jeune fille. Les grands garçons sont très travaillants et font montre de belles ambitions.

La comptabilité de la ferme pourrait être mieux tenue, mais tout de même, elle nous indique clairement la marche des affaires.

En terminant ce rapport, nous nous permettons de conseiller fortement à monsieur Aubry d'améliorer son cheptel; il a bien réussi avec ses champs, il ne devrait pas faillir à la tâche avec ses animaux.

37.— M. Arthur Bonin, Saint-Aimé, comté de Richelieu.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	168.5	234.5	239.5	125	83.5	851

Beau domaine d'une superficie totale de 78 arpents, tout en culture. M. Bonin le cultive depuis 25 ans. Le sol est plutôt léger. Les travaux des champs sont bien faits; planches larges et arrondies, levées de fossés enlevées, fossés et rigoles bien entretenus, les clôtures seules laissent à désirer.

M. Bonin suit un système de rotation de 4 ans; pâturage en rotation et extension de 13 arpents. Il fertilise et chaule généreusement. Le sol est naturellement très acide, et dans les pièces non chaulées, les légumineuses poussent difficilement.

Le grain, 27 arpents de grains mêlés, est court mais assez beau; le maïs, 4½ arpents, est clairsemé et a été grandement affecté par les corneilles au printemps. Les pommes de terre, 1 arpent, sont très belles, aucun symptôme de dommages. Les haricots à conserve, également un arpent, sont vendus à la fabrique de mise en conserve de Saint-Judes; elles donnent un bon rendement. La récolte de foin a été passable pour l'année, et le pacage qui est en rotation, est excellent pour la saison.

M. Bonin a un bon jardin dans lequel on rencontre une plantation de fraisiers et de framboisiers qui laisse un bon surplus de récoltes à vendre. Un verger de 60 pommiers fournit également une certaine quantité de pommes pour le commerce.

Le troupeau laitier comprend un bon taureau Ayrshire pur sang provenant de la ferme Cardin, 12 belles grosses vaches croisées améliorées assez uniformes, et 7 jeunes sujets; il ne pratique actuellement pas le contrôle laitier, et la crème est livrée à la beurrerie locale. M. Bonin est un gros éleveur de porcs, il garde actuellement 8 truies croisées et 50 porcelets; l'an dernier, il a expédié 10,325 livres de porc aux abattoirs; cette année il fera mieux encore. Il hiverne habituellement 200 poules et vend plus de 2,000 douzaines d'œufs par année. Signalons que la vente du porc donne un revenu à peu près égal à celui de la vente de la crème et que les recettes du poulailler sont également fort appréciables.

M. Bonin est actuellement en frais d'ériger un silo; il y trouvera son profit. La grange-étable est pas mal du tout, mais les autres bâtisses auraient besoin de réparation et d'un peu de toilette. Les instruments aratoires pourraient être remisés et tenus dans de meilleures conditions.

La famille se compose de six filles et six garçons, un a quitté le foyer paternel, deux sont membres très actifs du cercle des jeunes éleveurs. Mme Bonin paraît être une excellente ménagère, elle fabrique de nombreuses et belles pièces d'art domestique.

Le concurrent tient sa comptabilité en détail; ses livres sont instructifs et démontrent des résultats très encourageants.

Pâturage permanent chez M. Arthur Bonin, Saint-Aimé, comté Richelieu.

Les fils Bonin, membres du club des jeunes éleveurs.

38.— M. Armand Gagné, R.R. 5, Magog, comté de Stanstead.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**170**	**235**	**241**	**128.5**	**76**	**850.5**

M. Armand Gagné a obtenu la médaille de bronze au concours du Mérite Agricole de 1941; il est le fils de M. Ephrem Gagné qui a obtenu lui-même la médaille d'argent cette année-là et qui a concouru pour la médaille d'or en 1946. Il exploite à son compte, depuis 1939, un domaine d'une superficie totale de 226 acres, dont près des 2/3 sont encore incultes. Cette ferme est située dans le rang Sainte-Marguerite.

Ayant pris part à un concours de fermes du comté de Stanstead, il a organisé un assolement de 6 ans sur une superficie de quelque 80 acres, utilisant comme pâturages la grande étendue de terre inculte qui longe ses champs cultivés.

La terre est assez lourde et souffre encore d'égouttement quoique des travaux d'assainissement appréciables aient été accomplis depuis 1941. Des planches larges ont été taillées partout et ont déjà atteint une convexité convenable; l'épierrage a été continué, en somme beaucoup de travail a été fait.

Le foin aurait donné un bon rendement pour l'année, le grain est un peu manqué et les pommes de terre devraient apporter une excellente récolte. M. Gagné devrait utiliser la chaux davantage, à mesure que ses champs seront assainis.

La ferme qui portait un troupeau de 14 vaches en 1941, en porte maintenant un de 20 laitières croisées Holstein; il possède de plus un excellent taureau Holstein enregistré et 6 jeunes sujets. Le concurrent pratique le contrôle laitier et la production moyenne par vache serait de 6,800 livres de lait en 1945. Le lait est vendu en nature à la laiterie de Magog, propriété de son frère.

La grange-étable est relativement neuve; la vacherie a été améliorée, l'électricité y a été installée depuis 3 ans. Un bon parc à taureaux a été aménagé, la clôture est solide et de belle apparence. Une bonne remise à machines et un garage ont également été construits récemment; et un refrigérateur à lait et à viande a de plus été installé l'année dernière.

M. Gagné a terminé sa résidence en 1946; elle est très bien aménagée et très proprement tenue à l'intérieur. M. Gagné est un jeune homme fort actif et travailleur. Mme Gagné lui est d'un précieux concours; ils n'ont que deux jeunes enfants, une fille et un garçon.

Le concurrent ne fait plus de comptabilité, c'est une faiblesse.

Disons en terminant que les bâtisses ont été grandement améliorées depuis 5 ans, que les travaux d'assainissement et d'épierrement ont progressé d'une façon satisfaisante, quoiqu'il en reste encore beaucoup à faire, et que le cheptel laitier a augmenté en quantité et en qualité. Les cultures pourraient être plus diversifiées sur cette ferme dont l'ensemble, après tout, laisse une bonne impression.

Résidence, chez M. Armand Gagné, Magog, comté Stanstead.

Bâtisses de ferme chez M. Armand Gagné, Magog.

1.— M. Gérard Saint-Martin, Saint-Nazaire d'Acton, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	165.5	242	238.5	124	78	848

M. Gérard Saint-Martin est propriétaire de cette ferme depuis quelques années seulement; c'est une terre de 90 arpents toute en production, à l'exception d'environ 5 arpents qui sont incultes. Le sol est lourd par endroit, humifère dans certaines sections, et on y rencontre même de la terre noire; les bâtisses de ferme sont érigées sur un côteau sablonneux. L'égouttement est fort difficile à effectuer; des planches larges ont été taillées et sont déjà légèrement arrondies; plusieurs levées de fossés ont été enlevées, il faudrait terminer le travail en entier. Les clôtures pourraient être grandement améliorées.

Le concurrent est producteur de lait, de porc, de petits fruits, et surtout de légumes pour la vente sur les marchés de Sorel et de Drummondville.

M. Saint-Martin ne suit pas de système d'assolement bien déterminé. Il ensemence une quinzaine d'arpents de céréales, 2 arpents de pommes de terre, et environ 7 arpents de légumes, comprenant de la laitue, des concombres, des tomates (3,000 pieds), du maïs en épis, etc., il possède un grand nombre de couches chaudes et demi-froides appropriées à ces diverses cultures.

Le grain est court, clairsemé; la récolte de foin a été bonne pour l'année, les pommes de terre ont une belle partance, et le concurrent est satisfait de ses cultures sarclées; par contre, les pâturages ne sont pas fameux. Le fumier est appliqué à l'automne en vue des cultures sarclées du printemps suivant, et au printemps sur les cultures de grain. Il emploie également 4 tonnes d'engrais chimiques en moyenne par année, et il fait modérément usage de chaux.

Le concurrent possède une plantation de framboisiers de plus d'un quart d'arpent, dont la récolte est également vendue sur les marchés locaux.

M. Saint-Martin a un beau petit troupeau de type Ayrshire qu'il améliore graduellement en se servant d'un bon reproducteur de race; le lait est vendu à la fromagerie coopérative de Saint-Nazaire. Ce troupeau comprend le taureau, 11 vaches et 3 jeunes sujets. Il élève également des porcs; il possède un verrat et 2 truies d'élevage.

La grange-étable est propre, bien blanchie, mais un peu vieillie; la vacherie manque de ventilation. Les autres bâtisses de ferme sont également propres; les abords sont en ordre, mais les clôtures pourrait être mieux entretenues. Le concurrent possède enfin un outillage moderne et assez complet.

La résidence est une grosse maison à deux étages, très propre à l'intérieur comme à l'extérieur; elle est confortable et bien tenue. M. et Mme Saint-Martin ont une petite famille de trois jeunes enfants; Mme Saint-Martin est une précieuse auxiliaire pour son mari; il faut se rappeler que le système de culture requiert beaucoup de travaux manuels.

L'exploitation laisse des bons profits à son propriétaire et en persévérant dans la voie de l'amélioration, il sera certainement bien classé parmi les détenteurs de la médaille d'argent lors du prochain concours du Mérite Agricole dans la région.

2.— M. Claude Tremblay, R.R. 3, Coaticook, comté de Stanstead.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**162.5**	**240.5**	**246**	**125**	**73**	**847**

Domaine de 270 acres, dont environ la moitié est en culture; une partie de terrain est relativement élevée et favorisée de drainage naturel, et une autre partie est humide et manque d'assainissement. Le sol est un bon loam profond répondant bien à la fertilisation. Les fossés sont mal placés, et les clôtures sont en mauvais état.

Le concurrent suit actuellement un système de rotation de 4 ans. Le pâturage est immense, 80 acres dont 20 sont améliorées et fertilisées. M. Tremblay est un fervent du chaulage; 250 tonnes d'amendements calcaires depuis 10 ans; il fertilise ainsi généreusement: une moyenne de 7 tonnes d'engrais chimiques par année.

Les quelque 140 acres que cultive le concurrent lui donnent 100 à 125 tonnes de foin annuellement et 1,200 minots de grain par année, en moyenne. C'est autant qu'il faut de fourrages pour hiverner les 77 bovins que porte la ferme. Ces animaux pâturent dans le vaste pacage décrit plus haut. Ce sont des Ayrshire d'un bon type laitier; 23 vaches enregistrées, 17 croisées améliorées, 37 jeunes sujets dont 15 sont de race pure; le troupeau est sous contrôle, tuberculanisé et éprouvé. La moyenne de production de ces vaches serait de 6,400 livres de lait. Le concurrent récolte de plus quelque 75 tonnes d'ensilage de maïs en vue de l'alimentation d'hiver de son bétail.

M. Tremblay élève et engraisse un grand nombre de porcs; il garde 1 verrat et 10 truies. Il ne garde qu'une soixantaine de poules, mais il élève quelques agneaux Hampshire, il possède un magnifique bélier et 7 brebis. Trois chevaux de trait croisés complètent le cheptel.

La grange-étable est l'une de ces vastes bâtisses, solidement érigée sur pierre et mortier que l'on rencontre si souvent dans cette partie des Cantons de l'Est; tout le soubassement est aménagé pour loger les animaux. Cette vacherie laisse à désirer sous le rapport de la ventilation et de l'entretien. La porcherie n'est guère très propre, tandis que le poulailler est très bien entretenu, propre et éclairé.

Le jardin est pauvre, il n'a pas été suffisamment sarclé cet été. M. Tremblay possède un beau petit verger de 30 pommiers.

La résidence est modernisée, propre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. On trouve dans la maison toutes les commodités modernes, eau courante, électricité, téléphone, accessoires électriques, etc. Mme Tremblay est une bonne ménagère et une bonne mère de famille qui élève fort bien ses enfants au nombre de 10, dont 2 filles et 8 garçons; les plus âgés aident déjà aux travaux de la ferme.

M. Tremblay ne tient pas de comptabilité, c'est une lacune.

Le concurrent est un homme courageux, et si la ferme n'est pas tenue de la façon dont il aimerait le faire, c'est que les travaux usuels requièrent encore trop de temps et que l'exploitation agricole exigerait plus de main-d'œuvre adulte.

3.— M. Emile Létourneau, Saint-Luc, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**163**	**228**	**244**	**129.5**	**81.5**	**846**

M. Émile Létourneau est originaire de Saint-Constant, comté de Laprairie; il a acquis cette ferme il y a 9 ans en échangeant sa maison à Montréal contre cette terre. Ses garçons ont exploité la ferme jusqu'à il y a un mois, alors qu'il a définitivement quitté son emploi en ville pour venir prendre charge de l'exploitation. C'est une ferme de 110 arpents, dont 10 sont en bois.

Le sol est lourd et difficile d'égouttement. Des gros travaux d'aplanissement et d'assainissement ont été exécutés; le bulldozer a été utilisé pour aplanir les levées et des planches larges ont été taillées, elles ne sont pas encore arrondies et les rigoles ne sont pas encore travaillées.

M. Létourneau fait partie du concours de ferme pour la première année; il adopte le système de rotation de 3 ans, et sa ferme comprend 3 autres soles, dont 2 en pâturage permanent, respectivement de 21 et de 5 arpents, et un champ d'extension de 4 arpents.

La récolte de foin n'a pas été fameuse cette année; le grain est infesté de queue de renard et de chicorée, et le maïs a souffert d'humidité au printemps et de sécheresse durant l'été. Le concurrent se spécialise dans la récolte de la graine de mil; l'an dernier il en a fait 3,120 livres, c'est un précieux « cash crop ».

M. Létourneau applique en moyenne 3 tonnes d'engrais chimiques par année, mais il n'utilise pratiquement pas de chaux alors que sa terre en aurait tant besoin.

Il possède un petit verger de 28 pommiers, et il s'initie à l'apiculture avec deux ruches.

Le cheptel est nombreux et varié: 3 chevaux de trait, 7 vaches Holstein enregistrées, 4 vaches Aberdeen enregistrées, 14 vaches laitières croisées, 23 jeunes sujets croisés et de race pure, 2 excellents taureaux Holstein enregistrés, dont un est à vendre; 23 porcelets, 250 poules Leghorn, 900 poussins et 350 dindonneaux. Les bovins Holstein méritent une mention spéciale, ils sont bien conformés, bien alimentés et en bonne condition; le troupeau est tuberculinisé et éprouvé. On pratique le contrôle laitier, et la production moyenne atteint annuellement 10,800 livres par vache. Le lait est vendu en nature à Montréal. L'élevage des volailles et des dindons constituent une part appréciable des revenus bruts de la ferme.

La grange-étable a été érigée il y a 5 ans, elle est moderne et la laiterie bien ventilée s'offre en modèle. Le poulailler, 20 pieds par 135, est propre, bien éclairé et moderne; une ancienne grange sert de remise à machines. Les autres dépendances sont assez propres, mais la cour de ferme est fort encombrée.

M. Létourneau est à se construire une magnifique résidence; en pierre à l'extérieur et en crépi à l'intérieur. Ce sera une maison ultra moderne.

L'eau courante et l'électricité sont installées dans tous les bâtiments. La famille Létourneau compte 11 enfants, dont 4 garçons et 7 filles.

On comprendra que M. Létourneau est au stage de l'organisation; lorsqu'il aura complété le cycle du concours de ferme, sa terre sera grandement améliorée, et il pourra figurer très bien parmi les lauréats de la médaille d'argent lors du prochain concours du Mérite Agricole.

4.— M. Léo Duquette, West Shefford, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**160**	**231**	**247**	**121**	**85 5**	**844 5**

M. Léo Duquette a acheté cette ferme en 1936, il l'exploite à son compte depuis ce temps. C'est une terre d'une superficie totale de 125 acres, dont 33 en culture, la balance étant en pâturage permanent ou inculte. Topographie très ondulée, fort rocailleuse, cette terre est difficilement cultivable; il y a des tas de roches ici et là dans les champs, et les planches de labour sont difficiles à élargir et à arrondir. En résumé, il y a peu de terre cultivable sur ce domaine.

Ce printemps, il a ensemencé 8 acres de grain, une acre de pois et 7 acres de maïs à ensilage. Le grain n'est pas fameux, il a souffert de la sécheresse; les pois sont passables et le maïs est très beau pour le temps. La récolte de foin a été moyenne cette année. Il utilise un peu d'engrais chimiques sur ses cultures, et il a appliqué 48 tonnes de chaux depuis 3 ans; le sol est d'une nature très acide.

M. Duquette est un des meilleurs éleveurs de bovins « Canadiens » de toute la province de Québec; il possède 16 têtes enregistrées, dont 12 vaches, 1 taureau reproducteur, et 3 jeunes taureaux à vendre. C'est franchement un beau troupeau uniforme et très amélioré que les expositions de Waterloo, Sherbrooke et Québec ont reconnu. Il a de plus obtenu 2 trophées de production en 1945; un pour « Radieuse de Clairveaux », championne dans la classe de 365 jours, et l'autre pour « Topaze de Clairveaux » qui a également établi un record.

A part des trois chevaux de trait utilisés pour les divers travaux de la ferme, M. Duquette ne possède pas d'autres animaux; c'est une lacune.

La grange-étable est une ancienne bâtisse; la vacherie en pierre et en ciment est en-dessous de la grange, elle est sombre, mal éclairée et mal ventilée; une bonne toilette serait à point. Il possède un bon silo de 10 x 26 qu'il remplit tous les ans. Les autres bâtisses laissent également à désirer.

La résidence est une vieille maison. Elle est actuellement en réparation. Elle est proprement tenue. L'électricité n'est pas encore installée, et on prévoit d'avoir du courant d'ici un an.

M. et Mme Duquette, mariés depuis 10 ans sont sans enfant; celle-ci très active, est une précieuse auxiliaire pour son mari.

Le concurrent pratique le contrôle laitier, et le lait est vendu à Montréal comme lait spécial « Jersey »; il dose en moyenne 4.7% de gras.

M. Duquette tient une comptabilité qui nous révèle que les seules sources de revenu sont la vente du lait et celle d'animaux reproducteurs.

Ce jeune homme, établi voisin de chez son père, a le mérite d'avoir mis en culture une ferme où, il y a 10 ans, tout était à faire et à refaire.

5.— M. Roger Beaudry, R.R. 4, Granby, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**168.5**	**236**	**241.5**	**123.5**	**74**	**843.5**

M. Roger Beaudry est un jeune cultivateur qui exploite la terre paternelle à son compte depuis 1942. C'est une ferme de 80 acres de superficie, tout en culture, dont 24 acres sont en pâturage fertilisé. Le sol est plutôt léger, rocailleux, et le haut de la ferme comprend une assez grande étendue de terre noire.

Le concurrent a entrepris l'assainissement systématique de sa ferme, le travail est complété sur une sole, et d'ici quelques années, M. Beaudry aura fait le tour complet de la ferme. Ce travail a été bien fait, les planches ont été élargies et arrondies, les levées de fossés ont été enlevées, et les rigoles ont été évasées. Toutes les clôtures sont en parfaite condition; elles sont droites, et les fils sont bien tendus; les barrières sont excellentes. Malheureusement, nous avons constaté que les champs sont très infestés de mauvaises herbes, chiendent, herbe à poux et moutarde.

M. Beaudry suit à peu près la rotation de 6 ans; il fait très peu de cultures sarclées, soit environ une acre de pommes de terre. Il a ensemencé 25 acres en avoine cette année. A part des prairies, ce sont là ses seules productions végétales. Il a pratiqué le chaulage depuis 2 ans seulement, et ses achats de fertilisants chimiques se limitent à 3 tonnes annuellement, qui sont appliquées sur ses cultures et les pâturages.

Le concurrent possède un très bon troupeau laitier comprenant 14 vaches, dont 10 Ayrshires enregistrées et un bon reproducteur. Il pratique le contrôle laitier provincial, et la crème est vendue à la Coopérative de Granby. Il est un éleveur de porcs Yorkshires enregistrés, se spécialisant dans la vente de reproducteurs, actuellement il possède 1 verrat, 4 truies et 21 porcelets. Durant l'année écoulée, il a vendu 12 verrats reproducteurs et 8,000 livres de porc aux abattoirs. Il hiverne de plus 75 pondeuses et élève 500 poussins.

M. Beaudry possède une assez bonne grange-étable qui, toutefois, manque de chaux et de peinture; la vacherie est assez haute, ventilée, éclairée, munie

d'eau courante et de nombreuses commodités modernes. Les autres bâtisses qui comprennent le poulailler, la porcherie, le hangar à machines, des dépendances, pourraient être plus en ordre et mieux entretenues. Il n'y a pas de remise à fumier, c'est une lacune.

La ferme est assez bien outillée et comprend un tracteur et une trayeuse mécanique.

L'entrée de la ferme constitue une belle avenue ornée d'arbres; il y a de la verdure autour de la résidence et des clôtures de fantaisie fort bien entretenues. La maison elle-même est bonne, propre, mais sans luxe. On s'attend d'avoir l'électricité d'ici peu de temps.

Le concurrent ne tient aucune comptabilité, c'est un autre point faible chez lui.

Notons en terminant que M. Beaudry est membre de la Société coopérative et du Couvoir coopératif de Granby, ainsi que du poste d'abatage de Marieville.

Résidence de M. Rolland Beaudry, Granby, comté Shefford.

6.— M. Marcellin Gagnon & Frère, L'Acadie, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**166.5**	**241**	**239**	**123**	**73.5**	**843**

MM. Marcellin et René Gagnon, les deux frères, ont acheté cette ferme de leur grand'père il y a une dizaine d'années, ils l'exploitent en société. C'est

une belle grande terre de 189 arpents, qui, à part quelques arpents couverts par les bâtisses et la cour de ferme, est toute en culture. C'est une bonne terre franche à surface unie, mais d'égouttement naturel difficile.

Cette ferme était divisée en de nombreux champs, et à l'occasion de son entrée récente dans le concours de ferme du comté, le nombre d'enclos a été diminué et le labour Richard a été adopté. Des planches larges ont été taillées, mais elles ne sont pas encore arrondies, la presque totalité des levées de fossés sont disparues, les rigoles et les fossés ont été travaillés, ces travaux ont été faits à la niveleuse et au bulldozer.

Les cultures sont ainsi réparties cette année: grain, sarrasin, pommes de terre, lin, pois verts et maïs sucré, ainsi que foin et pâturage.

La récolte de foin n'a pas été bien bonne; la gelée aurait affecté les prairies neuves; signalons que l'on fait la récolte de la graine de mil et de trèfle, et qu'en 1945, 4,000 livres de graine de mil et 200 livres de graine de trèfle ont été vendues. Le grain est clair et court, mais les cultures sarclées sont belles. Le maïs est ensilé lorsque les épis sont enlevés, on ferait ainsi une quarantaine de tonnes d'ensilage.

Le chaulage n'est pas encore employé sur cette ferme; la terre en aurait pourtant bien besoin; le fumier est appliqué au printemps sur le pâturage et la sole de 1ère année, alors qu'une moyenne de 5 tonnes d'engrais chimiques est utilisée tous les ans sur les ensemencements.

Les concurrents ne sont pas des gros producteurs de lait; ils n'ont que 11 vaches croisées d'assez bonne conformation, un bon reproducteur Holstein enregistré et 4 jeunes sujets. Le lait est expédié en nature à la ville. On engraisse une quarantaine de porcs par année; ils ont actuellement 3 truies d'élevage. Il n'y a pas de poules actuellement, seulement 125 poulets en élevage. Les frères Gagnon ont de plus 5 chevaux et un poulain en élevage.

On a commencé récemment à pratiquer le contrôle laitier provincial, de même que l'on débute dans la tenue de la comptabilité; ces deux innovations ne peuvent pas encore fournir de renseignements intéressants, mais elles sont quand même déjà utiles.

La grange-étable est relativement neuve, puisqu'elle est bâtie depuis 6 ans seulement; elle est moderne et assez bien entretenue, mais la ventilation fait défaut; on y voit un bon silo, mais malheureusement pas d'abri à fumier. La porcherie est convenable ainsi que les autres dépendances. On vient de bâtir une chambre à lait munie de tous les accessoires électriques modernes. Ce qui manque aux bâtisses, c'est un peu de peinture et de chaux; la cour de ferme pourrait également être plus en ordre.

La maison est bien tenue par Mme Marcellin Gagnon; René est célibataire. Un garçonnet fait le bonheur du jeune foyer. Les abords de la maison, ainsi que le petit jardin de famille pourraient être mieux entretenus.

L'organisation de cette ferme est bien orientée et entre bonnes mains; souhaitons que les deux jeunes propriétaires atteignent le plus grand succès possible.

7.— M. Rolland Beaudry, R.R. 4, Granby, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**169.5**	**236**	**235.5**	**126.5**	**75**	**842.5**

M. Rolland Beaudry exploite un domaine agricole de 82 acres, dont 20 converties en pâturage permanent. Cette terre est voisine de celle de Roger, son frère, qui s'est classé 5ème parmi les lauréats de la médaille de bronze, avec seulement un point de plus que les 842.5 points alloués au présent concurrent. Comme celle de son frère et voisin, cette terre est constituée d'un sol léger, rocailleux, avec une assez forte étendue de terre noire.

M. Beaudry a pris part au concours de ferme du comté de Shefford qui s'est terminé l'année dernière. Il pratique le labour Richard avec succès, suit une rotation de 4 ans, et entretient un bon pâturage permanent fertilisé. Les planches ont été taillées à 40 pieds, elles auraient pu être plus larges, elles sont assez bien arrondies; presque toutes les levées de fossés ont été enlevées. Nous notons quand même quelques faiblesses dans les champs, les rigoles sont croches et mal entretenues, et il y a trop de tas de roches nuisant aux travaux de culture.

Le foin a donné une excellente récolte, particulièrement le trèfle; le grain promet beaucoup, et les pommes de terre ne présentent aucun symptôme de maladie.

M. Beaudry a d'assez bonnes vaches, 17 en tout, dont 8 Holstein enregistrées, les autres croisées-améliorées, un magnifique taureau de race et 8 jeunes sujets; il a pratiqué le contrôle laitier jusqu'à cette année, et la moyenne de production de ses vaches serait de 7,106 livres de lait par année. Il possède 3 truies et engraisse une cinquantaine de porcs par année; il a livré 13,140 livres de porc à l'abattoir en 1945. Le concurrent hiverne de plus 180 pondeuses, élève 28 dindes et engraisse une couple de cent poules par année.

Les bâtisses sont le point faible de cette exploitation; elles ne sont pas propres et sont mal entretenues. Il ne possède pas d'abri à fumier, ce serait urgent d'en avoir un.

Le concurrent possède une excellente maison très coquette, avec un beau solarium; l'intérieur est moderne et contient tous les accessoires qui facilitent les travaux de la ménagère. Madame Beaudry qui parait être une parfaite ménagère, trouve moyen d'aider son mari dans les travaux des champs, à part de faire certains travaux d'art domestique et de prendre soin des trois fillettes et du jeune garçon qui constituent la famille.

M. Beaudry est membre de toutes les associations agricoles de sa paroisse, et il est le secrétaire du Bureau de direction de la Coopérative Agricole de Granby; c'est d'ailleurs là qu'il livre ses produits laitiers.

La comptabilité, sans être parfaite, n'est pas mal tenue et nous révèle qu'après la production du lait, l'élevage du porc laisse une bonne part des profits de l'exploitation.

8.— M. Willard O. Miller, West Hatley, comté de Stanstead.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	159	239.5	245.5	119.5	78	841.5

Domaine de 180 acres sis dans un milieu enchanteur d'une des belles régions des Cantons de l'Est, où les champs cultivés alternent avec les bois et les immenses prairies de ce district.

La surface arable est de 115 acres, dont une partie en pâturage, la balance est partagée par la forêt, et des terres incultes. Sol typique de la région; terrain à pente naturelle vers le sud, profond, un peu acide, parsemé de cailloux roulants, très sensible aux engrais et drainé naturellement. Les planches de labour ont été élargies et l'assainissement ne présente pas un problème ardu.

M. Miller suit à peu près le système de rotation de 5 ans; ses cultures sont ainsi réparties cette année: 20 acres d'avoine, 1¼ acre de pommes de terre, 5 acres de maïs à ensilage, 1 acre de choux de Siam, 48 acres de prairie, et 40 acres en pâturage. Le grain est très beau pour l'année et devrait donner un fort rendement, malheureusement on y trouve beaucoup de moutarde et un peu de chiendent. Le maïs ne pousse pas uniformément, mais les choux de Siam et les pommes de terre sont en bonne condition. La récolte de foin a été excellente. Le concurrent n'a commencé que récemment à faire du chaulage; il applique environ 4 tonnes d'engrais chimiques par année sur la sole de première année et sur les pacages. Le fumier est épandu l'hiver sur les labours d'automne et les prairies.

M. Miller est producteur de lait en nature qu'il vend à Sherbrooke. Bon troupeau Ayrshire de 45 têtes, dont 20 vaches, toutes de race pure; le reproducteur est un bon et bel animal. Il garde de plus un bouvillon Shorthorn en vue de la production de la viande pour les besoins domestiques. Le concurrent suit le contrôle, mais nous n'avons pas obtenu de chiffres à ce sujet. M. Miller garde deux truies, il a vendu 4,000 livres de porc l'an dernier.

Le concurrent exploite une érablière de 600 chaudières et possède un petit verger d'une quarantaine de pommiers.

La grange est immense, solide, mais elle manque de peinture ou de chaux; l'étable est en dessous, pas trop propre, ni très moderne; la lumière et la ventilation font défaut. Les autres bâtisses de ferme: hangar à grain, abri à machines, poulailler, garage, etc., manquent d'entretien. La cour de ferme est boueuse et négligée.

La résidence est propre et de belle apparence; il y a des fleurs et un beau petit jardin de famille tout près. La maison comprend à peu près toutes les commodités modernes.

Mme Miller est une bonne hôtesse. La famille comprend une jeune fille et deux garçons, dont un est étudiant au cours moyen à Macdonald College; les deux fils sont d'une grande aide sur la ferme.

L'outillage de la ferme est assez complet.

La comptabilité est bien tenue, suivant le « Michigan Farm Accountant Book ».

Troupeau de M. Maurice Boisclair, Saint-Paul, comté Saint-Jean.

Taureau Ayrshire de M. Maurice Boisclair.

9.— M. Maurice-G. Boisclair, Saint-Paul (b.p. Ile-aux-Noix), comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	159	229	245 5	130 5	77	841

M. Maurice Boisclair est un homme d'affaires en vue d'Iberville, et il exploite pour son agrément depuis 1943, un assez beau domaine agricole situé à Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix. C'est une terre d'une superficie totale de 223 arpents, dont 189 en culture; la balance du terrain, située sur les bords de la rivière, n'est pas en culture.

Le terrain, à surface unie, est plutôt argileux, d'une fertilité naturelle relativement élevée, mais d'égouttement superficiel très difficile. Les champs ont déjà été taillés en planches larges; il reste maintenant à les arrondir; les levées de fossés ne sont pas encore travaillées.

M. Boisclair s'est joint au concours de ferme du comté de Saint-Jean organisé il y a une couple d'années, et il a, à cette occasion, adopté définitivement la rotation de culture de 4 ans. Les soles forment des beaux champs rectangulaires qui seraient le rêve de bien des concurrents de 1946. On ne ménage pas la chaux sur cette ferme, d'ailleurs le sol est naturellement très acide; ce sont 285 tonnes d'amendements calcaires qui y ont été appliquées depuis 2 ans; on utilise une moyenne de 5 tonnes d'engrais chimiques par année, et le fumier de ferme est appliqué sur la dernière année de prairie avant le labour.

On ne cultive que des grains mêlés, du maïs à ensilage et un peu de pommes de terre, et du foin. Cette dernière récolte n'a pas été très bonne; les prairies neuves ont énormément souffert de la gelée, les vieilles prairies ont été meilleures. Le grain est relativement beau, et le maïs pousse très bien. Il n'y a aucune production marchande sur cette ferme.

Le cheptel comprend trois chevaux de trait, 33 têtes de bovins, 2 truies d'élevage et 500 poulets en croissance. Le troupeau laitier comprend 30 vaches dont 10 Ayrshires enregistrées; le reproducteur est un animal très bien marqué; il possède de plus deux autres jeunes taureaux Ayrshire qu'il offre en vente. Le concurrent suit le contrôle laitier depuis le début de l'année; le lait est vendu en nature. Les porcs engraissés à la ferme sont utilisés pour la consommation domestique ou donnés en cadeaux à des communautés religieuses amies.

M. Boisclair possède une grange-étable moderne, 2 silos de 15 pieds par 36, un bon abri à machines, une boutique de réparations des mieux outillée, et quelques autres dépendances, le tout assez bien entretenu. L'outillage est quasi complet, tracteur, trayeuse mécanique, refrigérateur électrique, etc. La cour de ferme est fort embarrassée, c'est une ombre au tableau. Le concurrent a installé l'eau et l'électricité partout où nécessaire; il a même conduit l'eau au bout de la terre, à 40 arpents de la maison, afin d'abreuver les animaux au pacage.

Le concurrent possède de plus un rucher de 20 boîtes qui est très bien suivi. La résidence de ferme est occupée par son fermier, un excellent employé.

La ferme de M. Boisclair est au stage de l'organisation; tout laisse prévoir que le concurrent en fera une exploitation modèle. Il ne tient pas actuellement de comptabilité, nul doute que cette faiblesse sera corrigé bientôt.

10.— M. Omer Bergeron, R.R. 1, Granby, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**162**	**233.5**	**241**	**122.5**	**81.5**	**840.5**

Ferme d'une superficie totale de 135 acres en deux sections: 100 acres en culture et 35 acres incultes partiellement boisées. Ce n'est pas cependant la seule propriété de M. Bergeron, car il possède, depuis 8 ans, une autre terre de 150 acres, cette dernière n'a pas été visitée par les juges de la Commission parce que non inscrite au concours. M. Bergeron est un homme âgé, veuf depuis 8 ans; il exploite cette ferme avec ses trois garçons. Sa fille unique est mariée et a quitté le foyer. Le concurrent, à part de voir à l'administration de la ferme, s'est constitué cuisinier et homme de ménage, rôle qu'il remplit avec satisfaction.

On rencontre sur cette ferme différents types de sols allant de l'argile au sable et à la terre noire. La topographie du terrain présente autant de diversité, passant des collines et plateaux aux bas-fonds. Dans ces conditions, l'assainissement est tout un problème, et l'égouttement est défectueux à plusieurs endroits.

En même temps que M. Bergeron suivait le concours de ferme du comté, terminé l'année dernière, il instaurait un assolement de cinq ans. Il a fertilisé un pâturage amélioré d'une trentaine d'acres, et il cherche à utiliser de plus en plus une grande surface de pacage inculte. Les grains mêlés et l'avoine poussent bien; ils sont longs, beaux et assez propres. Le champ d'une acre de choux de Siam Laurentien, est médiocre par contre, et il est infesté de mauvaises herbes. La récolte de foin a été bonne pour l'année, quoique celui-ci fusse assez infesté de chiendent et même de souche S.

Le concurrent n'est pas parcimonieux sur l'emploi de la chaux et des engrais chimiques; il chaule depuis 20 ans, il a appliqué 175 tonnes de chaux à date, et il utilise une moyenne de 4 tonnes d'engrais chimiques par année.

M. Bergeron a un jeune verger qui ne lui rapporte pas encore; il possède de plus un rucher de 24 boîtes, et il entaille 700 érables tous les printemps.

Le cheptel comprend 5 chevaux de trait, un taureau Ayrshire enregistré, 26 vaches croisées représentant différentes races, 15 jeunes bovins, 2 truies d'élevage, quelques porcelets et une vingtaine de poules. Si la conformation des vaches laisse à désirer, elles sont bonnes laitières puisque d'après le con-

trôle laitier qu'il pratique, la production moyenne dépasserait 6,000 livres de lait par année. Le lait est vendu en nature à Granby. Il a livré 20 porcs à bacon à l'abattoir l'année dernière; cette année il fera mieux encore.

Si les bâtisses ne sont pas des plus modernes, elles sont quand même relativement propres et bien entretenues. L'outillage également bien entretenu, comprend tous les instruments modernes nécessaires pour effectuer rapidement et effectivement les divers travaux de culture en toutes saisons.

Le jardin de famille est excellent; situé près de la résidence qui est une vieille maison de briques, il est propre et assez bien tenu, surtout si on tient compte qu'il n'y a pas de femme à la maison.

Depuis 34 ans qu'il est cultivateur à son compte, M. Bergeron a bien appris de la vie. Sa bonne humeur est remarquable, elle lui a certainement aidé à surmonter bien des difficultés, elle lui permettra de mieux réussir encore.

11.— Lt-Col. Maurice Hallé, Sweetsburg, comté de Missisquoi.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**158**	**223**	**251**	**128 5**	**78 5**	**839**

La ferme du Lt-Col. Maurice Hallé, député du comté à la Chambre des Communes, est un domaine de belle apparence, d'une superficie totale de 340 acres. Comme sur la plupart des terres de cette région particulière, le terrain est rocailleux, profond, d'une nature acide. Pour arriver à obtenir la belle croissance d'herbages qui y a été vue, il a fallu non seulement assainir cette terre, mais encore et surtout la chauler, la fertiliser et la fumer copieusement. Il y a sur cette ferme, 90 acres en culture, 50 en pâturage permanent, et le reste est en bois ou inculte.

M. Hallé a adopté un système de culture probablement unique dans la province de Québec, c'est le système d'herbages. Il ne récolte ni grains, ni racines, ni maïs fourrager; toute la partie cultivée de sa ferme a été égouttée, chaulée, puis ensemencée en fourrages. L'herbe est alors coupée avant maturité puis ensilée. Ceci lui permet de faire plus d'une coupe et d'avoir une alimentation relativement bien balancée pour son troupeau laitier. Il récolte une certaine quantité de fourrage en sec, soit une vingtaine de tonnes pour l'alimentation des chevaux, et afin de pourvoir à la bonne digestion chez les bovins. Les herbages sont fertilisés en couverture. Ce système est assez courant en Angleterre; est-ce que notre climat permettra de maintenir longtemps ce système sur une terre donnée? L'avenir nous le dira. Il y a certainement de nombreux avantages à ce système; réduction des travaux de culture au minimum, diminution de l'outillage de la ferme, meilleure alimentation des bovins, et réduction d'espace nécessaire à l'entreposage du fourrage. M. Hallé a utilisé 200 tonnes de chaux depuis dix ans, il applique le fumier

de ferme sur toute l'étendue des herbages et utilise de plus dix tonnes d'engrais chimiques par année. L'état des herbages et des pâturages était excellent lors de la visite des juges.

M. Hallé est un des meilleurs éleveurs d'animaux canadiens de la province. Il possède actuellement un étalon, 4 juments poulinières, un taureau, 22 vaches, 15 jeunes bovins, tous de race Canadienne et enregistrés. Ce sont tous de bons et beaux animaux; les bovins particulièrement sont bien conformés et paraissent très aptes à la production laitière. Le troupeau est classifié et le concurrent pratique le contrôle laitier. La production moyenne de gras par vache s'est chiffré à 375 livres en 1945, ce qui est certainement beaucoup mieux que la moyenne. M. Hallé n'élève pas de porcs, il ne garde que quelques volailles.

Les bâtisses de fermes sont très modernes et fort bien entretenues; elles comprennent principalement une vacherie, sans grange, au bout de laquelle sont construits un immense silo, une écurie, une laiterie moderne avec tous les accessoires électriques, et quelques dépendances de fort belle tenue.

La maison est ultra moderne et enjolivée de verdure et de beaux arbres. L'ensemble des bâtiments de ferme laisse une impression de confort et d'aisance.

Le roulant, de par le système de culture, est réduit au strict nécessaire; c'est tout de même un outillage moderne.

M. Hallé possède une érablière de 1,000 vaisseaux exploitée pour la fabrication du sirop qui est vendu à une clientèle choisie.

Les principaux revenus de la ferme proviennent d'abord de la vente des produits laitiers, puis de celle des reproducteurs et des produits de l'érable.

Mentionnons en terminant, que M. Hallé est très actif dans les associations d'éleveurs; il a été durant plusieurs années, président de l'Association des éleveurs de bovins canadiens, et il est actuellement président du Conseil Supérieur des races chevaline et bovine canadiennes.

12.— M. Chs-Emile Lague, Chambly-Bassin (b.p. Saint-Hubert), comté de Chambly.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**164**	**231**	**233**	**128 5**	**82**	**838 5**

M. Chas-E. Lague est un cultivateur relativement âgé qui possède et exploite deux terres sises à quelque distance l'une de l'autre. Les deux fermes ont une superficie totale de 135 arpents, dont 127 en culture et 26 arpents en pâturage permanent. Sols argileux, assez humifères; le terrain est d'égouttement naturel difficile. Les travaux d'assainissement sont passables.

Le concurrent a adopté deux systèmes de rotation; un de 4 ans avec pâturage permanent de 17 arpents sur la terre de la maison qui présente la figure d'un triangle, et un autre de 5 ans sur l'autre terre qui présente la figure d'un rectangle régulier. M. Lague ne récolte que du grain, du foin, et des tomates, qui constituent sa seule récolte marchande. Le grain n'est pas vilain quoiqu'il soit un peu charbonné et que l'on note la présence du chiendent; la récolte de foin a été affectée par les intempéries; l'état des pacages est satisfaisant pour le temps, et la récolte des tomates est promettante.

L'engrais de ferme est utilisé sur les soles de première année; 2 tonnes d'engrais chimiques sont utilisées en moyenne par année, et les amendements calcaires sont fort peu utilisés.

M. Lague entretient un assez bon troupeau; 3 vaches Holstein enregistrées, 14 vaches croisées améliorées, un bon reproducteur de race pure et 5 jeunes sujets, dont 2 sont éligibles pour l'enregistrement. Les feuilles de contrôle laitier indiqueraient que la production moyenne des vaches aurait été de 8,058 livres en 1945. Le lait est vendu en nature à Montréal, ce qui explique que le concurrent n'élève pas de porcs. Il hiverne 180 pondeuses et il élève et engraisse quelques centaines de poulets. Il a de plus une jument poulinière, un poulain et deux vigoureux chevaux de trait.

Si les bâtiments ont de l'âge, ils sont tout de même assez bons; on est actuellement à agrandir et remanier l'intérieur de l'étable; les bâtisses sont blanchies, mais il manque d'ordre aux alentours; un bon ménage serait à point. Signalons que le concurrent n'a pas de remise à fumier, et que celui-ci est entassé en gros tas dans le champ.

Le concurrent possède une bonne maison, très proprement tenue, comportant les commodités modernes nécessaires. La famille comprend un garçon et une fille.

M. Lague a été président du cercle local de l'U.C.C., conseiller et commissaire d'écoles, et il est actuellement vice-président de la Coopérative Agricole de Chambly et directeur de la Société d'Horticulture de Chambly. Il vend sur le Marché Bonsecours, chaque semaine, des œufs, de la volaille et des conserves de tomates fabriquées à domicile.

13.— M. Ovila Desranleau, Pike River, comté de Missisquoi.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**163.5**	**227**	**236.5**	**137.5**	**73.5**	**838**

Magnifique propriété que M. Ovila Desranleau a hérité de son père il y a 23 ans, et que depuis, il exploite à son compte; c'est le lieu de naissance de l'évêque actuel de Sherbrooke, Mgr L.-P. Desranleau, frère du concurrent, à qui il ressemble de façon frappante.

La ferme, qui est pratiquement carrée, a une superficie totale de 235 arpents, dont 15 seulement sont boisés, la balance étant partagée entre la culture et le pâturage. Le terrain est à surface unie, et le sol est lourd et argileux; il y a de plus une assez forte quantité de roches roulantes. La terre souffre d'égouttement à plusieurs endroits; les planches de labour sont étroites, 30 à 35 pieds, elles ne sont pas arrondies. Les levées de fossés ne sont pas enlevées, et les rigoles sont mal faites, ne permettant pas de circuler librement avec les instruments aratoires; il a même des fossés placés à 15 pieds de la clôture. Il faudra beaucoup de bon travail pour remédier à ces défauts.

M. Desranleau ne suit pas de système de rotation, et la terre présente un peu la figure d'un damier avec ses nombreuses soles clôturées. Voici toutefois, la répartition des différentes cultures cette année: 20 arpents en avoine Cartier, 22 arpents en grains mêlés, 8 arpents en maïs hybride, un

Ferme de M. Ovila Desranleau, Pike River.

arpent de pommes de terre, un arpent en navets, une centaine d'arpents en prairies, et la balance en pâturage. Le concurrent n'utilise pas d'amendements calcaires, aussi la récolte de fèves en souffre-t-elle; il fait usage d'engrais chimiques, soit une moyenne de 4 tonnes par année, et le fumier de ferme est épandu sur la prairie après les foins et en hiver.

La récolte de foin n'a pas été très uniforme cette année, elle a souffert de la sécheresse dans les parties hautes, alors qu'elle a été meilleure dans les baissières. Le grain également a subi l'effet des intempéries, mais en somme cette récolte devrait être bonne, malgré le chiendent. Les cultures sarclées ont belle apparence. Le concurrent ne fait aucune récolte marchande.

Son cheptel compte 21 vaches laitières croisées améliorées, un bon taureau Holstein de race pure, quelques génisses, une cinquantaine de poules, une vingtaine de dindes et deux chevaux; il n'élève pas de porcs, mais il en engraisse une couple par année pour les besoins domestiques. Le lait est vendu en nature à Henryville; il ne pratique aucun contrôle laitier.

La grange est une immense bâtisse en forme de « L », soit 78 pieds par 36 et 45 pieds par 22. L'étable est moderne et hygiénique. Les autres bâtisses qui comprennent principalement le poulailler, un hangar à machines,

une boutique et quelques dépendances sont en bon état d'entretien. Toutes les bâtisses sont blanchies et peinturées. L'outillage est assez complet et comprend entre autres un tracteur, une trayeuse mécanique, un refrigérateur électrique pour le lait, etc.

Une splendide allée plantée d'arbres d'ornement de chaque côté conduit à la magnifique résidence assise sur une élévation de terrain; tout est modernisé dans la maison qui est d'une propreté impeccable.

M. et Mme Desranleau ont cinq filles et trois garçons qui aident déjà aux travaux des champs. Le concurrent a été tour à tour conseiller municipal, commissaire d'écoles, puis marguillier; c'est donc une personne considérée dans sa paroisse.

14.— M. Léonide Davignon, Richelieu, comté de Rouville.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**166**	**231**	**238**	**122**	**80.5**	**837.5**

M. Davignon exploite cette ferme depuis 1932; c'est une terre d'une superficie totale de 67 arpents, tout en culture, dont une partie, soit 14 arpents, a été convertie en pâturage permanent. C'est une terre forte d'un égouttement naturel difficile; à ce sujet, le concurrent a exécuté du bon travail. Les planches ont été élargies et sont maintenant suffisamment arrondies, les levées de fossés ont été enlevées, les rigoles ont été évasées ainsi que les fossés.

Le concurrent a déjà fait partie d'un concours de ferme du comté de Richelieu; il avait alors adopté un système de rotation de 5 ans qu'il a maintenu depuis. Cette année, ses cultures sont ainsi réparties: 5 arpents d'orge, 6 arpents de grains mêlés, 3½ arpents de maïs à ensilage, 2 arpents de blé d'Inde sucré, 4 arpents de pois à conserve, 1 arpent de pommes de terre et 24 arpents de prairies; il possède de plus une fraisière de 1¼ arpent et un petit verger de 15 pommiers. La récolte de foin a été bonne, puisque le concurrent aurait engrangé 47 tonnes de foin; le grain est court et infesté de chiendent et de chicorée, ainsi en est-il de la récolte de pois qui, cependant, regarde beaucoup mieux. Les autres récoltes sont pas mal pour l'année. M. Davignon fertilise et chaule assez généreusement; il ne possède pas de remise à fumier, et celui-ci est entassé sur le bord de la rivière où s'écoule une bonne partie des éléments fertilisants: c'est regrettable.

Le pacage permanent a été semé récemment, fertilisé et bien travaillé; il est en bonne condition.

Le troupeau laitier comprend 13 vaches et 7 jeunes sujets de race Holstein; aucune bête n'est enregistrée. Ce sont des vaches assez massives, et qui semblent être bonnes laitières. Le concurrent ne fait pas de contrôle laitier,

il vend son lait en nature. Il n'élève pas de porc, mais hiverne 125 à 150 poules, et engraisse 400 cochets; les œufs sont détaillés au village.

La grange-étable est longue et assez haute; la vacherie est assez moderne, ventilée, mais faiblement éclairée. La laiterie qui remplit en même temps le rôle de glacière est dans un très bon état. Le poulailler est moderne et en excellente condition. Les autres dépendances manquent un peu d'ordre; la cour de ferme a été trouvée fort embarrassée.

Le concurrent se sert de clôtures électriques et les trouve fort pratiques; les barrières sont en bonne condition, mais les clôtures de ligne laissent à désirer.

Ferme de M. Léonide Davignon, Richelieu.

La maison est très confortable et comprend toutes les commodités et accessoires modernes: eau chaude et froide, électricité, téléphone, chambre de bain, buanderie, etc.; en arrière de celle-ci, on trouve un beau parterre en gazon, des chaises de repos et une magnifique tonnelle. Tout près, se trouvent deux magnifiques potagers.

M. et Mme Davignon ont 5 enfants, dont le plus vieux des garçons commence déjà à aider un peu.

Le concurrent avait cessé de tenir sa comptabilité, mais il vient de recommencer dernièrement. Il a beaucoup de progrès à faire s'il veut tirer profit de ce travail.

Certainement que M. Davignon qui ne manque pas de courage et de ressources pourra réussir davantage dans l'avenir.

15.— M. F.-X. Lavoie, Eastman, comté de Brôme.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**160**	**232.5**	**239.5**	**123.5**	**81.5**	**837**

Ferme de 156 acres dont une cinquantaine en culture; une cinquantaine est en pâturage permanent ou inculte, et la balance en forêt. C'est une terre désavantageuse au point de vue agricole; elle est située en flanc de montagne, rocheuse et d'une fertilité naturelle peu élevée. On y trouve de la terre légère et de la terre noire, terrain ondulé de bon égouttement naturel.

Les champs ne sont pas très en ordre; les tas de pierres sont dispersés ici et là, sans symétrie; il y a encore beaucoup de roches à ramasser, sans compter les nombreux arbustes qui envahissent les clôtures, et qu'il faudrait faire disparaître.

Cette ferme fait partie du concours de fermes du comté de Brome depuis 1943; à cet effet, on a divisé la ferme en 4 soles et adopté le système de rotation de 4 ans. Les cultures sont ainsi réparties cette année: 2 acres d'orge, 10 acres d'avoine, 5 acres de grains mêlés, 2 acres de pommes de terre, une acre de maïs, une de diverses cultures sarclées, et la balance en prairie. La récolte de foin a été bonne pour l'année; le grain semble souffrir de la sécheresse; les pommes de terre sont belles et bien entretenues, mais les autres cultures sarclées sont infestées de mauvaises herbes, particulièrement de moutarde. Le concurrent n'a pas beaucoup chaulé encore, et il n'utilise qu'une tonne d'engrais chimiques par année. Le fumier de ferme est appliqué au printemps sur les cultures sarclées et sur la prairie de dernière année.

M. Lavoie exploite une belle érablière de 1,500 chaudières, c'est là une de ses principales sources des revenus.

Le troupeau laitier n'est pas encore très amélioré; il comprend un taureau canadien et 19 vaches croisées soumises au contrôle laitier provincial; la production moyenne par vache serait de 4,450 livres de lait en 1945. La crème est livrée à la beurrerie locale. Le concurrent est un gros producteur de porcs; il garde 4 truies Yorkshire. Il vend du porc abattu sur le marché local et livre de plus une quarantaine de porcs à l'abattoir, par année. Il garde quelques brebis une trentaine de poules et 2 chevaux de trait.

En 1928, la grange a passé au feu, avec tout son contenu, y compris les vaches. Une grange neuve a alors été édifiée, elle est vaste et spacieuse, la vacherie est assez éclairée, mais manque de ventilation. La chambre à lait, en plus ou moins bonne condition, est attenante à l'étable. Les autres bâtisses, comme la grange d'ailleurs, manquent de chaux et de peinture et de soins d'entretien. La cour de ferme pourrait être plus à l'ordre. Une ancienne maisonnette a été transformée en très bonne boutique où l'on fait certaines réparations, et même des voitures. L'outillage de ferme qui est relativement complet est remisé dans deux abris à machines.

La maison est convenable et comporte plusieurs commodités modernes. Madame Raymond Lavoie, mère du concurrent, s'occupe des soins du ménage,

son mari est décédé il y a deux ans. La famille comprenait 10 enfants: deux garçons sont sur la terre, et un troisième, Henri, est agronome; des 6 filles, 4 sont mariées et 2 sont religieuses. La famille Lavoie est originaire du comté de Charlevoix, elle est établie sur cette ferme depuis une vingtaine d'années.

M. Lavoie tient une comptabilité qui nous révèle que les principales recettes brutes proviennent de la vente des produits laitiers et la vente des porcs, alors que les meilleurs profits nets sont tirés de la vente du sucre d'érable.

16.— M. Claude Bérard, Saint-Eugène-de-Granby, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**161.5**	**235**	**238**	**121**	**81**	**836.5**

M. Claude Bérard habite le 5ème rang de Saint-Eugène de Granby; il exploite à son compte la ferme paternelle depuis une douzaine d'années. C'est un domaine d'une superficie totale de 113 arpents, dont plus de la moitié est en culture.

La terre s'égoutte naturellement assez bien, elle est constituée de différents types de sol; la plus grande partie est en terre légère et profonde. Les planches de labour ont été élargies et sont modérément bombées; la moitié des levées de fossés ont été enlevées, et celles qui restent ne nuisent pas au bon écoulement des eaux. La terre est rocailleuse et rend les travaux culturaux difficiles d'exécution. Les clôtures sont assez bien entretenues et sont débarrassées des broussailles.

La ferme de forme rectangulaire est traversée en diagonale par le chemin public, partageant ainsi irrégulièrement les champs. D'autre part, les bâtiments de ferme se trouvent placés près du centre géométrique de l'exploitation, diminuant ainsi les démarches inutiles pour atteindre les extrémités de la terre.

M. Bérard a pris part au concours de ferme du comté de Shefford qui s'est terminé l'année dernière; au début du concours il a adopté un système de rotation de 4 ans qu'il maintient encore; de plus, une luzernière de 9 arpents a été organisée ainsi que du pâturage permanent sur une superficie de 28 arpents dont une partie est fertilisée; l'herbe est en bonne condition pour l'année.

Le concurrent ne récolte que du grain, du foin et un peu de pommes de terre. Le grain est court, mais jugé beau pour l'année; la récolte de foin a, parait-il, été bonne, surtout le trèfle; il en aurait récolté 100 tonnes sur 40 arpents. M. Bérard est un fervent de la chaux, ce qui explique probablement qu'il a de si bonnes récoltes de fourrage; il en a appliqué 275 tonnes depuis 5 ans. Il utilise de plus une couple de tonnes d'engrais chimiques par année; le fumier de ferme est utilisé à l'automne sur la prairie. Il n'a pas d'abri à fumier, celui-ci est accumulé en gros tas sans trop de précaution; c'est une erreur.

Sur ses 14 vaches laitières, 4 sont de race pure Holstein, les autres sont mélangées; le reproducteur est un Holstein enregistré. Les qualités du cheptel ne dépassent pas la note bien. Le concurrent pratique le contrôle laitier provincial, et la production moyenne serait d'environ 6,000 livres de lait. Il a 4 truies d'élevage, bon type à bacon, et un magnifique verrat Yorkshire enregistré; il a expédié 4,881 livres de lard à l'abattoir l'année dernière, et il a vendu de plus un certain nombre de porcelets pour l'élevage. Il hiverne quelque 125 pondeuses, et il élève actuellement 500 poulets.

Les bâtisses ne sont pas des plus modernes, l'ordre y fait défaut. L'entretien de l'outillage laisse également à désirer.

La maison d'apparence ordinaire, est proprement tenue à l'intérieur et comprend plusieurs commodités modernes. La famille se compose de 2 garçons et une fille; madame Bérard parait être une bonne ménagère, et elle semble fort intéressée dans l'exploitation de la ferme.

La comptabilité de la ferme est bien tenue, c'est une bonne note.

17.— M. Olier Perreault, Chambly-Bassin, comté de Chambly.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**162.5**	**235.5**	**231**	**127.5**	**79**	**835.5**

M. Olier Perreault est un jeune cultivateur qui exploite un assez grand domaine agricole de 146 arpents en voie d'amélioration. Terre à surface unie, au terrain argileux, d'une fertilité naturelle assez élevée, mais d'égouttement difficile.

Le concurrent procède aux travaux d'assainissement d'une façon systématique; il n'y a qu'une sole de travaillée à date, mais l'ouvrage est bien fait, les planches ont été élargies et arrondies. Il reste naturellement beaucoup de travail à faire, car les levées de fossés n'ont pas encore été corrigées, il y a en plus beaucoup de broussailles, et il y aurait à travailler un ruisseau fort sinueux qui traverse presque toute la terre.

Le concurrent s'est joint au concours de ferme du comté de Chambly il y a une couple d'années, il a alors adopté un système de rotation de 5 ans comprenant une sole de céréales et de cultures sarclées, une sole de céréales et 3 années de prairie; il a organisé de plus un pâturage permanent d'une douzaine d'arpents.

La récolte de foin n'a pas été extraordinaire; la gelée aurait fait des dommages aux prairies. De plus, il est regrettable de signaler la présence de trop de mauvaises herbes, herbe à poux, choux gras et queue de renard. M. Perreault chaule un peu tous les ans, et lorsqu'il aura ainsi amendé toute sa terre, les récoltes de fourrage augmenteront et seront plus régulières. Le grain a

dû souffrir d'un surplus d'eau au printemps, car il est beau sur les endos et plus court à mesure que l'on se rapproche des raies. Le pacage est très ras. Les cultures sarclées, ainsi que les pommes de terre, sont propres et bien entretenues. On n'utilise pas d'engrais chimiques sur cette ferme, seul le fumier est employé pour l'engraissement du sol.

Le troupeau de bovins comprend 9 vaches croisées, du type Holstein, un bon reproducteur Holstein de race pure, et 10 jeunes sujets. Le contrôle laitier provincial nous indique que la production moyenne en 1945 s'est élevée à 5,942 livres de lait par vache. Il n'a élevé et engraissé jusqu'à date qu'un petit nombre de porcs, mais cette année, il élève 2 truies Yorkshire. Son cheptel comprend en outre 5 brebis et 1 bélier, 70 poules et 300 poulets, une

Ferme de M. Olier Perreault, Chambly-Bassin.

jument poulinière, 4 chevaux et 3 poulains. Il est le gardien de l'étalon « Black Horse » Percheron.

Les bâtisses de ferme ont de l'âge et pourraient être mieux entretenues. L'étable, pavée en ciment est assez spacieuse, hygiénique et pourvue d'eau courante. L'outillage agricole, relativement complet, est malheureusement remisé dans le grand hangar de la nature. L'allée de ferme, la cour et les clôtures auraient besoin d'une attention immédiate.

La maison est très jolie, propre et bien entretenue; il y a un beau parterre en avant, quelques arbres, et un beau petit jardin tout près. M. Perreault n'est marié que depuis octobre 1945, aidé par sa jeune femme, le concurrent est en droit de regarder l'avenir de son domaine avec confiance. Le stage d'organisation quand il est bien fait, assure un succès que M. Perreault mérite déjà.

18.— M. Émile Plante, Stukely Nord, comté de Shefford.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**166**	**230.5**	**237.5**	**120.5**	**80**	**834.5**

Immense domaine de configuration fort irrégulière d'une superficie totale de 416 acres dont seulement 47 en culture; le reste est en bois et en pâturage inculte. M. Plante exploite à son compte cette terre acquise de son père et entre les mains de la famille depuis bientôt un quart de siècle. Elle est admirablement bien située sur les bords du lac Broker; une pente naturelle descendant vers le lac crée un panorama magnifique. M. Plante exploite ce site enchanteur au point de vue touristique. Il a construit quelques chalets qu'il loue aux citadins; ceci lui fournit donc un revenu supplémentaire fort appréciable.

Le sol est franc-graveleux, rocheux, avec indices d'acidité; la topographie du terrain est fort ondulée. L'égouttement naturel est bon, et l'assainissement ne nécessite que très peu de travaux artificiels.

Le concurrent pratique l'assolement de 5 ans depuis qu'il fait partie du concours de ferme du comté de Shefford; ses champs sont naturellement irréguliers, ce qui complique un peu les travaux de culture. Les cultures de l'année en cours sont ainsi réparties: 8 acres en grains mêlés, 6 acres en maïs à ensilage, 1 acre en fourrage vert, 1 acre en pommes de terre, et le reste en prairies. La récolte de foin aurait été très bonne puisque il aurait obtenu 70 tonnes sur une trentaine d'acres; le grain est passable, les pommes de terre sont belles, mais le blé d'Inde est court, sale et a mauvaise apparence. Le concurrent applique une moyenne de 3 tonnes d'engrais chimiques par année, et il utilise une douzaine de tonnes de chaux.

Monsieur Plante exploite une érablière de plus de 2,000 vaisseaux; il possède un évaporateur très moderne.

Le cheptel comprend un excellent taureau Shorthorn, champion à l'Exposition de Sherbrooke, 10 vaches Shorthorn enregistrées, 9 vaches croisées améliorées, 22 jeunes bovins, une truie d'élevage, 3 brebis, un étalon, une jument poulinière, 3 chevaux de trait et une trentaine de poules. M. Plante ne suit pas de contrôle laitier; en été, il vend du lait et de la crème aux touristes, et l'hiver, il l'expédie à la beurrerie.

La grange-étable est l'une de ces vastes bâtisses assises sur pierre et mortier, dont tout le soubassement est aménagé pour loger les animaux; la vacherie est sombre et mal ventilée; les autres bâtisses ne sont guère en bon état. La cour de ferme est boueuse et rocheuse, elle devrait être assainie, ce serait facile.

La maison a été remodelée; on y a ajouté un beau solarium. La résidence est placée sur une élévation d'où cette magnifique vue sur le lac.

Le jardin de famille se trouve à la portée de la maison, il n'est pas fameux cette année; le petit verger est en meilleur état. L'intérieur de la maison, sans luxe, est bien tenu.

Résidence de M. Émile Plante, North Stukely, comté Shefford.

Chez M. Émile Plante à North Stukely.

Pâturage de M. Émile Plante.

M. et Mme Plante ont trois enfants, deux garçons et une fille, tous à la maison.

M. Plante est président du cercle de l'U.C.C., membre du Conseil municipal et de la Commission scolaire, de plus, il appartient à tous les groupements agricoles de sa paroisse.

19.— M. Denys Thibodeau, Saint-Blaise, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**163**	**237.5**	**229.5**	**119**	**84.5**	**833.5**

La ferme de M. Thibodeau, sise dans la première Grande Ligne de Saint-Blaise, a une superficie de 140 arpents, toute en culture. Le sol est lourd et humifère, le terrain à surface unie est d'égouttement naturel, difficile. Le concurrent a adopté avec grande satisfaction le système de labour Richard, la presque totalité des champs sont aujourd'hui divisés en planches larges qui ont maintenant atteint une convexité affective. Plusieurs levées de fossés sont disparues; il en reste cependant encore trop surmontées de clôtures mal entretenues.

M. Thibodeau est avant tout un producteur de grains de semence, de légumes pour la mise en conserve, de lin et de foin qu'il vend en nature; signalons qu'au cours de 1945, il a vendu 100 minots d'avoine, 50 minots de grains mêlés, 3,000 livres de graine de mil, 1,500 livres de graine de trèfle, et plusieurs tonnes de foin.

Le concurrent suit une rotation de 5 ans. Les récoltes en général sont bonnes, signalons tout de même qu'elles souffrent d'un manque de chaux. La culture du lin est certainement celle qui a meilleure apparence. On a également remarqué la présence de beau trèfle blanc sauvage dans le pâturage qui d'ailleurs, est en fort bel état.

M. Thibodeau n'utilise que très peu de chaux, il devrait en usager beaucoup plus.

Avec le genre d'exploitation pratiqué sur cette ferme, le concurrent ne garde qu'un petit cheptel: 4 vaches, 5 jeunes bovins, 3 chevaux, 2 poulains et une trentaine de poules.

Les bâtisses de ferme sont en construction, ce qui nous empêche de donner une appréciation juste à ce sujet.

Le concurrent habite avec sa famille une vaste maison de briques, impeccablement bien tenue par Mme Thibodeau qui trouve également moyen de faire de beaux travaux d'art domestique et d'entretenir un assez bon jardin.

M. Thibodeau tient une comptabilité agricole; malheureusement, elle n'est ni à date ni à point.

Cette ferme, encore au stage d'organisation, offre des promesses d'avenir. M. Thibodeau est homme à les réaliser.

20.— M. Agna Duchesneau, Pike River, comté de Missisquoi.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	161	228	237	129 5	77 5	833

M. Agna Duchesneau exploite deux fermes; celle qu'il habite, appelée terre de la maison, a une superficie de 130 acres tout en culture, et l'autre de 85 acres située à quelque distance; il ne sera question ici que de la première, puisque d'ailleurs, c'est la seule inscrite au concours.

La ferme est presqu'aussi large que longue; elle est admirablement bien située; elle est longée à l'est par la route 52, elle est traversée à l'extrémité sud par le chemin Lamothe, et elle est enfin fermée dans cette partie sud par la rivière au Brochet.

Le sol est plutôt argileux et lourd, à surface unie. Il n'existe pratiquement pas d'égouttement naturel, et les travaux d'assainissement ne sont pas complets ni parfaits. Les planches de labour ont été taillées à 60 pieds de largeur, mais elles n'ont pas encore atteint la convexité désirée. Plusieurs levées de fossés ont été enlevées, mais il reste encore à faire celle en bordure des clôtures.

Le concurrent n'a pas de système de culture bien déterminé, c'est une lacune. Les divisions de sols sont trop nombreuses, et de ce fait, exigent beaucoup trop de clôtures. Cette année, les cultures sont ainsi réparties: 30 acres en céréales, orge et avoine, 8 acres en sarrasin, une acre en pommes de terre, 21 acres en maïs à ensilage, 60 acres en foin et 2 acres en tomates et en jardinage. La récolte de foin a été bonne, soit près d'une centaine de tonnes. Les autres récoltes ont énormément souffert de la sécheresse de l'été et du printemps pluvieux; en plus, les mauvaises herbes ont infesté plusieurs champs. Le pacage comprenant une trentaine d'acres est trop ras.

Cette ferme nourrit 36 vaches laitières croisées, bien conformées et en assez bonne condition, 18 jeunes sujets d'élevage et un bon reproducteur Holstein enregistré. M. Duchesneau n'élève pas de porcs, mais il en engraisse quelques-uns cette année; il hiverne 140 poules et garde 6 chevaux de trait, dont une jument poulinière « Percheron ». Le concurrent ne pratique pas de contrôle laitier; le lait est vendu en nature.

En général, les bâtisses sont propres et bien entretenues. L'étable en particulier est très moderne, bien éclairée et bien ventilée. Il y a deux silos de 14 pieds par 26 et 12 pieds par 26 qui sont remplis de bon ensilage tous les automnes.

Madame Duchesneau est une femme bien portante et bonne ménagère. Elle tient bien sa maison et elle trouve moyen de faire quantité de conserves. La famille se compose de 3 filles et 2 garçons dont l'un est marié.

M. Duchesneau tient une comptabilité plutôt rudimentaire, mais tout de même elle nous indique que la vacherie rapporte des bons revenus, puis vient ensuite le poulailler et aussi la vente des tomates à la conserverie.

En lisant ces notes, on s'apercevra que ce qui fait le plus défaut dans cette exploitation, c'est le système de culture, d'ailleurs c'est là que le concurrent a perdu le plus de points.

21.— M. Yvon Bombardier, R.R. 5, Magog, comté de Stanstead.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**161.5**	**233**	**238**	**125.5**	**74.5**	**832.5**

M. Yvon Bombardier est encore relativement jeune; établi sur sa ferme depuis une dizaine d'années seulement. A l'âge de 15 ans, il avait quitté le foyer paternel pour aller travailler dans les fabriques de textile; il a dû être bien économe, puisque quelques années plus tard, ses épargnes lui permettaient d'acquérir le bien qu'il exploite actuellement. C'est une propriété d'une superficie totale de 177 acres, dont à peu près la moitié est en culture.

La ferme est divisée en deux sections fort irrégulières, aux contours accidentés, où les champs cultivés alternent avec les bois, les pâturages incultes et même des marécages. La terre est rocailleuse, sourceuse, aux parties basses humides, et aux côteaux de terre sèche. La topographie est naturellement fort ondulée. Il y a eu beaucoup d'épierrement de fait, mais il reste encore bien des roches à ramasser. Les planches de labour ont été élargies et sont modérément arrondies.

M. Bombardier a fait partie du concours de ferme du comté de Stanstead qui s'est terminé l'année dernière; il a alors instauré un système de rotation de cultures de 4 ans qu'il a bonne intention de maintenir. Les cultures se résument à du grain, du maïs à ensilage, un peu de pommes de terre et du fourrage. La récolte de grain regarde assez bien, mais on y voit trop de moutarde; le blé d'Inde a souffert de la gelée au printemps, il est aussi un peu trop infesté de mauvaises herbes; les pommes de terre commencent malheureusement à échauder. La récolte de foin a été bonne pour la saison, soit 70 tonnes sur une cinquantaine d'acres. Les pâturages sont excessivement rocheux; il n'en a que 8 acres de fertilisés et d'améliorés, le reste est pratiquement inculte.

Le troupeau laitier comprend 26 vaches, un reproducteur et 22 jeunes sujets Holstein de race pure; ce troupeau pourrait être de beaucoup amélioré. Le concurrent a pratiqué le contrôle laitier alors qu'il prenait part au concours de ferme, il l'a maintenant abandonné; c'est une grosse lacune. Sa production laitière est organisée à l'année, car il vend son lait en nature à la laiterie de Magog, ce qui, par ailleurs, l'empêche de faire de l'élevage du porc. Trois bons chevaux de trait vigoureux et une trentaine de poules composent la balance du cheptel.

La grange est vaste, même très vaste; l'étable qui couvre tout le dessous de la grange est ventilée, éclairée, blanchie; le plancher est en ciment et les partitions sont en fer. Deux silos de 14 pieds par 26 ont leur ouverture dans l'étable; ils sont remplis tous les ans d'ensilage de maïs. Il possède de plus un poulailler, une porcherie, un grand hangar à bois et à machines de deux étages, et quelques autres dépendances qui sont plus ou moins bien entretenues. La chambre à lait, 12 pieds par 16, contient un beau frigidaire moderne. La cour de ferme est embarrassée, un peu d'ordre y ferait beaucoup de bien.

La maison est actuellement en réparation; une partie a été défoncée par un camion; elle est proprement tenue et comporte toutes les commodités modernes. L'eau courante et l'électricité se trouvent dans tous les bâtiments. Madame Bombardier paraît être une bonne ménagère et semble bien élever sa petite famille composée de 2 fillettes et d'un garçon de 8 ans. Le jardin placé à proximité de la maison est mal entretenu et envahi de mauvaises herbes.

Le concurrent ne fait plus de comptabilité, c'est une autre lacune.

Disons en terminant que c'est par ses travaux d'assainissement et par une fertilisation raisonnée de sa ferme que M. Bombardier a réussi à faire de cette terre naturellement ingrate, une organisation qui peut aujourd'hui faire vivre sa famille.

22.— M. Roger Roy, L'Acadie, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**163**	**233**	**231**	**124 5**	**78 5**	**830**

M. Roger Roy est locataire depuis quelques années seulement de cette ferme qu'il exploite à son compte et qui porte le nom pompeux, inscrit bien en vue, « Ferme Modèle des Courtes Cornes Laitières ». Disons tout de suite que l'exploitation a été baptisée ainsi par les prédécesseurs de M. Roy.

La terre est divisée par la route en deux sections, et le chemin de fer traverse ces deux sections en diagonale, ce qui crée des champs en pointe rendant ainsi les divers travaux de culture plus compliqués. Le sol est lourd, humifère, naturellement fertile. La surface du terrain est unie et l'assainissement difficile. Les planches sont actuellement taillées à 45 pieds de largeur; elles ne sont pas encore suffisamment arrondies, et les fossés et rigoles devraient être travaillés davantage.

M. Roy s'efforce de suivre le plus fidèlement possible l'assolement de 5 ans sur les 108 arpents cultivés, la balance étant en bois. Les cultures de la présente année sont nombreuses et variées. 3 arpents de blé, 6 arpents d'orge, 7 arpents d'avoine, 6 arpents de grains mêlés, 10 arpents de pois verts destinés à la fabrique de conserves, et 10 arpents de maïs sucré cultivé dans

le même but, ainsi qu'un demi arpent de haricots, ¼ d'arpent de pommes de terre, 1 arpent de racines fourragères et 46 arpents de prairie. En moyenne, les récoltes ont bonne apparence, mais les champs sont assez infestés de prêle, de chiendent et de chicorée. La récolte de foin a été bonne, soit une soixantaine de tonnes. M. Roy a appliqué 28 tonnes de chaux depuis 2 ans, et quelques cent livres d'engrais chimiques 2-17-6 par arpent sur toutes les parties ensemencées.

M. Roy qui expédie ses produits laitiers à la fromagerie locale a un troupeau de 10 vaches laitières, une Durham de race pure, les autres croisées améliorées; le reproducteur, Durham enregistré, est médiocre. Le concurrent pratique le contrôle laitier. Il nourrit 2 truies dont les portées sont élevées et engraissées; l'an dernier, 15 porcs à bacon ont été livrés à l'abattoir. Il hiverne de plus une cinquantaine de poules et garde 3 chevaux de trait, dont 2 juments poulinières.

Il y a sur cette ferme un petit verger d'une douzaine de pommiers et le concurrent a un petit rucher de 5 boîtes.

La tenue négligée des bâtisses de ferme a empêché ce concurrent d'obtenir plus de points; nous dirons la même chose de l'outillage. Et dans la cour de ferme, que de choses qui ne sont pas à leur place ! La maison du concurrent est une assez grosse maison de briques qui n'a pas été visitée à l'intérieur.

M. et Mme Roy élèvent un orphelin. Madame Roy est travaillante; elle était justement au champ lors de la visite de la commission.

Le concurrent tient une comptabilité très simple, tout de même elle est bien faite.

M. Roy n'a pas dirigé cette ferme depuis assez longtemps pour avoir pu y apporter les améliorations nécessaires. Malgré toute sa bonne volonté, il n'était pas suffisamment préparé pour prendre part à un concours du genre de celui-ci. La prochaine fois, il pourra certainement se rendre mieux justice.

23.— Les Religieuses de la Présentation, Sutton, comté de Brôme.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**159**	**231.5**	**235**	**118.5**	**85**	**829**

Les révérendes sœurs de la Présentation dirigent l'École ménagère régionale de Sutton. Elles possèdent et exploitent un beau petit domaine de 31 acres, dont 14 sont en culture, 7 en pâturage permanent, 6 en bois, et la balance est occupée par les cours et les bâtisses de ferme. Le sol est graveleux, profond, d'une assez grande fertilité naturelle, malgré le mauvais égouttement que les travaux d'assainissement accomplis n'ont pas entièrement corrigé.

On suit une rotation de 3 ans, et les cultures sont ainsi réparties cette année: 4 acres en avoine, 6½ acres en prairie, 2 acres en pommes de terre, plus d'une acre en jardinage. Les cultures sarclées fournissent à l'Institution une bonne partie des légumes nécessaires à l'alimentation du personnel. Les productions de grande culture ne suffisent pas à l'alimentation du cheptel, il faut donc acheter une certaine quantité de moulées tous les ans.

A part des engrais de ferme, on utilise annuellement une moyenne de 2 tonnes d'engrais chimiques et 3 tonnes de pierre à chaux moulue. Sur les 7 acres de pâturage, 3 ont été fertilisées, et l'herbe est belle pour l'année. Les autres récoltes regardent bien pour le temps.

Le troupeau comprend 5 vaches croisées améliorées; elles sont bonnes laitières, bien entretenues et bien alimentées. On a commencé à suivre le contrôle laitier, mais il est encore trop tôt pour fournir des chiffres à ce sujet. On élève des porcs avec succès: une vingtaine de jeunes actuellement. L'an dernier, 12 porcs adultes ont été livrés à l'abattoir, à part ceux consommés à l'Institution. Le poulailler abrite 125 bonnes pondeuses hybrides; une colonie-éleveuse est actuellement peuplée d'une centaine de poussins. Deux bons chevaux de trait complètent le cheptel de l'exploitation.

Les Révérendes Sœurs sont à faire construire une porcherie moderne de 33 pieds par 40; elles ont fait ériger un hangar sur solage et allonger la grange d'une trentaine de pieds. Les constructions sont bien aménagées et en parfaite tenue; elles sont peintes à l'extérieur et blanchies à l'intérieur.

L'outillage ne comprend que le strict nécessaire, mais le peu qu'il y a est en parfait état.

Cette ferme comprend de plus un verger de 24 pommiers qui fournit sa part des revenus, un petit rucher de 5 boîtes et 300 érables sont entaillées chaque printemps.

La comptabilité de l'exploitation indique que l'organisation laisse des profits assez appréciables.

En somme, c'est une belle petite exploitation, et nous soulignons l'adjectif « petite ».

24.— M. Roméo Beaulac, Saint-Hughes, comté de Bagot.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**160**	**236**	**234**	**115**	**83.5**	**828.5**

M. Roméo Beaulac exploite la terre paternelle à son compte depuis 1935. C'est une petite ferme, puisqu'elle n'a que 55 arpents, dont 42 en culture et 13 en pâturage permanent amélioré et fertilisé.

Le terrain, à surface unie, est constitué d'un bon sol lourd et humifère, à l'exception d'un lopin de terre près des bâtisses où un sol léger domine.

Enrôlé dans un concours d'exploitation rationnelle de ferme en progrès actuellement dans le comté de Bagot, M. Beaulac s'est surtout occupé de retailler ses planches pour la pratique du labour Richard, d'enlever les levées de fossés, et d'évaser les rigoles. Il a adopté le système de rotation de 4 ans; le concurrent fait du grain, du maïs fourrager, des fèves à conserve, de la betterave à sucre et du foin. Il y a beaucoup de manque dans les 6 acres de betterave; le maïs à ensilage est beau; les fèves sont en partie manquées; le grain porte encore le contrecoup de la mauvaise température du printemps, et la récolte de foin peut être considérée comme bonne pour l'année.

Depuis 4 ans, le concurrent chaule un peu; il a utilisé 25 tonnes d'amendements calcaires dans cette espace de temps, le sol en requierrait davantage. Il emploie à la fertilisation des pâturages des quantités relativement considérables d'engrais chimiques. Le fumier de ferme est appliqué au printemps sur les cultures sarclées.

La ferme porte 8 vaches croisées, pas trop bien conformées ni trop grosses, et 4 jeunes bovins; il a dernièrement vendu son taureau Ayrshire, il doit bientôt s'en procurer un autre. Le contrôle laitier qui est pratiqué révèle que la production moyenne par vache, en 1945, s'établissait à 5,614 livres de lait. Le concurrent, par contre, est un bon producteur de porcs; il possède un bon verrat Yorkshire et 7 bonnes truies croisées. Il a livré une centaine de porcs à l'abattoir l'an dernier, cette année il fera mieux encore. Il hiverne une centaine de pondeuses et garde 3 chevaux de trait dont une jument canadienne de sang.

La tenue des bâtisses est négligée, sans compter qu'il y a beaucoup de choses qui ne sont pas à leur place en dedans et autour des bâtisses. La porcherie mérite une mention spéciale, car, sans être dispendieuse, elle est tout de même assez moderne et pas mal tenue. Le concurrent vient de se construire un beau silo. Il n'y a pas d'abri à machines, et celles-ci en souffrent.

La maison est modeste, mais comprend les principales commodités modernes; ses abords sont gazonnés et garnis d'arbres d'ornement. Une allée de pierre concassée y conduit. Le jardin souffre un peu de manque d'entretien.

M. et Mme Beaulac sont mariés depuis une douzaine d'années et sont les heureux parents d'une famille de 7 enfants, dont 5 garçons.

M. Beaulac suit la comptabilité officielle des concours de ferme, il la fait bien; le bilan de l'année dernière révèle que la plus grande partie des profits nets provient, par ordre d'importance: de la production du lard, de la production laitière et des œufs.

Le concurrent est seul pour exécuter tous les travaux de sa ferme, ce qui explique qu'il ne peut toujours la garder en ordre comme il le désirerait.

25.— M. Philippe Perron, Saint-Isidore d'Auckland, comté de Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	163	239 5	227	116 5	82	828

M. Philippe Perron possède une assez grande ferme à proximité du village de Saint-Isidore dans le canton Auckland. C'est une terre d'une superficie totale de 200 acres, presqu'aussi large que longue, dont 70 seulement sont en culture. La balance comprend un pâturage d'une cinquantaine d'acres, dont une partie inculte, puis une partie boisée incluant une érablière de 800 arbres exploitée tous les printemps.

Le terrain est ondulé, le sol plutôt léger, profond, répondant bien à l'application d'engrais. Cette terre s'égoutte naturellement assez bien. Les planches de labour ont été élargies puis arrondies; il y a malheureusement plusieurs levées de fossés encore à l'état naturel, et les fossés et les rigoles pourraient être mieux travaillés.

Le concurrent a fait partie du concours d'exploitation de ferme du comté de Compton, terminé il y a une couple d'années. Il avait alors adopté un système de rotation de 5 ans qu'il s'efforce de maintenir le plus fidèlement possible. Il ne cultive que grains mêlés, racines fourragères, un peu de pommes de terre et des fourrages. Il fait de l'ensilage de grain vert et de trèfle qui lui donne entière satisfaction. Les récoltes ont souffert du printemps pluvieux et du manque d'humidité de l'été; la récolte de foin a été moindre que d'ordinaire et le grain est court. Cent vingt-cinq tonnes de chaux ont été utilisées sur cette ferme depuis 8 ans et ont eu un heureux résultat sur la pousse du trèfle. Les engrais chimiques y sont largement utilisés; 5 tonnes ce printemps, dont 3 sur le grain et 2 sur les pâturages permanents dont 30 acres sont aujourd'hui fertilisées.

Le concurrent possède un cheptel nombreux et varié, soit: 3 chevaux dont une jument poulinière demi-sang canadien; 14 vaches laitières dont 8 Holstein enregistrées et 6 Ayrshire; un bon reproducteur Holstein classé XX; 13 jeunes sujets dont 5 Holstein de race pure; 1 bélier et 14 brebis Oxford enregistrées; 2 truies d'élevage et une cinquantaine de poules.

M. Perron a permuté de la race Ayrshire à la race Holstein; question goût ou caprice ! Il ne pratique plus le contrôle laitier depuis 2 ans, c'est une lacune; il l'avait fait durant plusieurs années. Il vend tous les ans, après classification, plusieurs agneaux d'élevage. Il livre de plus à l'abattoir, en moyenne par année, une quarantaine de porcs à bacon, des agneaux, des veaux et des volailles.

Les animaux, en général, sont bien alimentés et en assez bonne condition.

Si M. Perron semble être un bon cultivateur et un assez bon éleveur, ce qui lui a fait perdre un bon nombre de points dans le présent concours du Mérite Agricole, c'est l'état de ses bâtisses et le manque d'ordre. L'outillage est complet pour une ferme de cette importance, mais les machines pourraient facilement être remisées et mieux entretenues.

La maison est confortable, sans être spacieuse, mais elle manque de commodités modernes essentielles. Quelques arbres et un peu de pelouse font l'embellissement de celle-ci. M. et Mme Perron ont une nombreuse famille, dont les garçons aînés aident déjà aux travaux de la ferme.

M. Perron tient encore la comptabilité du concours de ferme. Le concurrent possède quelques agences, s'occupe des affaires municipales et des nombreuses associations agricoles de sa paroisse et de sa région. Peut-être y dépense-t-il trop de temps au détriment de son exploitation ! La ferme a dû déjà être, particulièrement au temps du concours quinquennal d'amélioration, en meilleure condition qu'elle ne l'est aujourd'hui.

26.— M. Pierre Trahan, Saint-Jean, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**164**	**224**	**237.5**	**130**	**71**	**826.5**

M. Pierre Trahan est entrepreneur général, propriétaire d'hôtel et par surcroît cultivateur-amateur. Il a obtenu en 1931 la médaille d'argent du Mérite Agricole, lors de l'entrée au concours de la ferme « Ile Ste-Thérèse », et en 1936, il se classait 6ème parmi les concurrents de la médaille d'or; il avait également obtenu une médaille d'argent pour une autre ferme lors du concours de 1926.

Cette année, M. Trahan prend part au concours du Mérite Agricole avec une ferme acquise dernièrement, puisqu'il l'a achetée l'an dernier seulement. C'est une ferme d'une superficie totale de 148 arpents, dont 109 en culture, et la balance en bois, sise sur les bords du Richelieu, très bon sol, plutôt argileux, profond, riche en humus et favorisé de drainage naturel sur une partie de la surface.

Naturellement, cette ferme est au stage de l'organisation, et on y a déjà adopté un système de rotation de 5 ans. Les travaux d'assainissement sont assez avancés, et il reste encore quelques levées de fossés à faire disparaître.

Les cultures sont ainsi réparties pour l'année en cours: avoine 35 arpents; grains mêlés 8 arpents; pommes de terre 1 arpent; maïs à ensilage 20 arpents; prairies 35 arpents, et 10 arpents en pâturage. La récolte de foin a donné 40 tonnes; les autres récoltes devraient être assez bonnes pour l'année. Le concurrent fertilise avec le fumier de ferme seulement, et il a appliqué ce printemps 20 tonnes d'amendements calcaires.

La ferme nourrit actuellement 15 bonnes vaches laitières croisées, 6 génisses en croissance, un bon reproducteur Holstein, 7 chevaux dont 5 juments poulinières; il garde une truie dont il élève et engraisse les portées, et il hiverne une centaine de poules. Le contrôle laitier n'est pas pratiqué, et le lait est vendu en nature dans la ville Saint-Jean.

Sur la ferme de M. Pierre Trahan, Saint-Jean.

L'outillage n'est pas tout à fait complet, mais cette machinerie est gardée dans un bon état d'entretien.

Les bâtisses de ferme auraient besoin de réparation, c'est ce qui sera bientôt fait.

La maison est convenable et est habitée par le fermier qui parait être un bon homme.

M. Trahan tient compte des dépenses et des recettes de l'exploitation; cette comptabilité démontre que cette ferme est exploitée avec des bénéfices appréciables.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, cette ferme est au stage de l'organisation, et elle deviendra tout probablement une exploitation qui figurera fort bien parmi les décorés de la médaille d'argent dans un prochain concours.

27.— M. Joseph Mailloux, Saint-Luc, comté de Saint-Jean.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	**158.5**	**230.5**	**231.5**	**127.5**	**76.5**	**824.5**

M. Joseph Mailloux est un jeune homme qui a acquis cette terre de sa mère il y a quelques années seulement. C'est un grand domaine d'une superficie totale de 178½ arpents, dont 169 en culture. Le concurrent connait

bien l'organisation de la ferme, puisqu'il gérait auparavant l'entreprise pour le compte de sa mère.

Si ce jeune cultivateur ne semble pas avoir fait un succès de son exploitation à date, il semble néanmoins sur la bonne voie. Il vient de s'enrôler dans le concours de fermes du comté de Saint-Jean, et la mise en application du plan projeté à cet effet devrait placer cette ferme, d'une fertilité naturelle assez élevée, parmi les bonnes de la région. Il a adopté le système de rotation de 4 ans, et la ferme comporte de plus une luzernière permanente de 10 arpents et un pâturage permanent de 25 arpents. Les planches de labour ont déjà été élargies et sont maintenant suffisamment arrondies; quelques levées de fossés ont été enlevées; il reste encore pas mal à faire dans le domaine de l'égouttement, ceci s'accomplira graduellement.

Le concurrent a ensemencé une très grande étendue ce printemps, soit 10 arpents en orge, 25 en grains mêlés, 25 en avoine, un en pommes de terre, et 10 en blé d'Inde sucré. Le grain est court, le maïs semble avoir souffert de la sécheresse, et seule la récolte de pommes de terre regarde bien. Quoique le pâturage ait été fertilisé en partie, l'herbe est très rare. La récolte de foin a été bonne pour l'année.

Trois chars d'amendements calcaires ont été utilisés depuis 3 ans, et M. Mailloux applique une moyenne de 4 tonnes d'engrais chimiques par année.

M. Mailloux possède un nombreux troupeau laitier, comprenant un taureau, 16 vaches et 7 jeunes sujets, tous croisés Ayrshire. Les vaches sont de bonne conformation et semblent être bonnes laitières; il a commencé à faire du contrôle laitier provincial, mais il est encore impossible de citer des chiffres à ce sujet. Le lait est vendu en nature à une laiterie de Saint-Jean. Il hiverne 75 pondeuses et possède 3 chevaux de trait Percheron croisés.

Les bâtisses de ferme sont relativement modernes et proprement tenues. Il vient d'installer dans sa laiterie un refrigérateur à lait moderne.

Le jardin de famille est beau et bien entretenu.

M. Mailloux est marié depuis deux ans à une jeune femme excellente ménagère, ils sont les heureux parents d'un jeune bébé. Signalons que le concurrent a fait son cours d'agriculture à Sainte-Martine; ses études lui sont certainement précieuses.

Le concurrent tient une comptabilité qui pourrait être mieux soignée. Tout de même, elle nous indique que les principaux revenus proviennent de la vente du lait et de la vente du maïs à conserve.

28.— M. Claude Geoffrion, Varennes, comté de Verchères.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
Points alloués	200	275	275	150	100	1000
Points conservés	158	216.5	217	121.5	68	781

La terre de M. Claude Geoffrion a une superficie d'un peu plus de 100 arpents s'étendant au nord et au sud de la route. Le sol est lourd et argileux, et naturellement assez fertile. Le terrain est plat et d'égouttement difficile. Les fossés sont nets, les rigoles profondes, mais les planches de labour sont relativement étroites et plates. Les levées de fossés sont au naturel, sans broussailles toutefois. Avec de meilleurs ouvrages d'égouttement, le concurrent obtiendrait des récoltes plus abondantes et plus propres.

M. Geoffrion est surtout producteur de foin pour la vente en nature; il cultive également du grain et un peu de haricots et de maïs sucré pour la fabrique de conserves, puis des pommes de terre et des légumes pour les besoins domestiques. Il ne suit pas de système de rotation bien défini. La récolte de foin a été excellente pour l'année; les autres récoltes annoncent bien malgré la présence de mauvaises herbes. Le concurrent ne fertilise pas suffisamment; seul le fumier de sa ferme est utilisé comme engrais, et comme le cheptel est très peu nombreux, celui-ci ne fournit que très peu de matières fertilisantes pour compenser les exportations de la ferme en produits bruts. Le concurrent devrait utiliser des engrais complémentaires, et même des amendements calcaires.

En fait de cheptel, il n'a que 5 vaches croisées type Holstein, une génisse, un porc à l'engrais, 130 poules et 3 chevaux. Il ne pratique pas de contrôle laitier, il produit du lait qu'en été. Le poulailler lui rapporte un revenu assez appréciable.

M. Geoffrion possède un pâturage permanent d'une douzaine d'arpents qui n'est ni amélioré ni fertilisé.

Il exploite tous les printemps une petite érablière de quelques centaines de chaudières.

Les bâtisses ne sont pas très modernes, mais elles sont blanchies et relativement propres. La vacherie n'est pas éclairée ni ventilée. Il n'y a pas un gros capital d'investi sur l'outillage, d'ailleurs le système de culture pratiqué sur cette ferme n'en requiert guère. Les machines sont tout de même remisées et en assez bon état d'entretien.

La maison est modeste, mais propre. Une belle allée bordée d'arbres y conduit.

M. Geoffrion est célibataire, et il exploite la terre paternelle à son compte depuis 7 ans. Son père, sa mère et une de ses sœurs habitent avec lui.

Le MÉRITE AGRICOLE

SECTION des COLONS

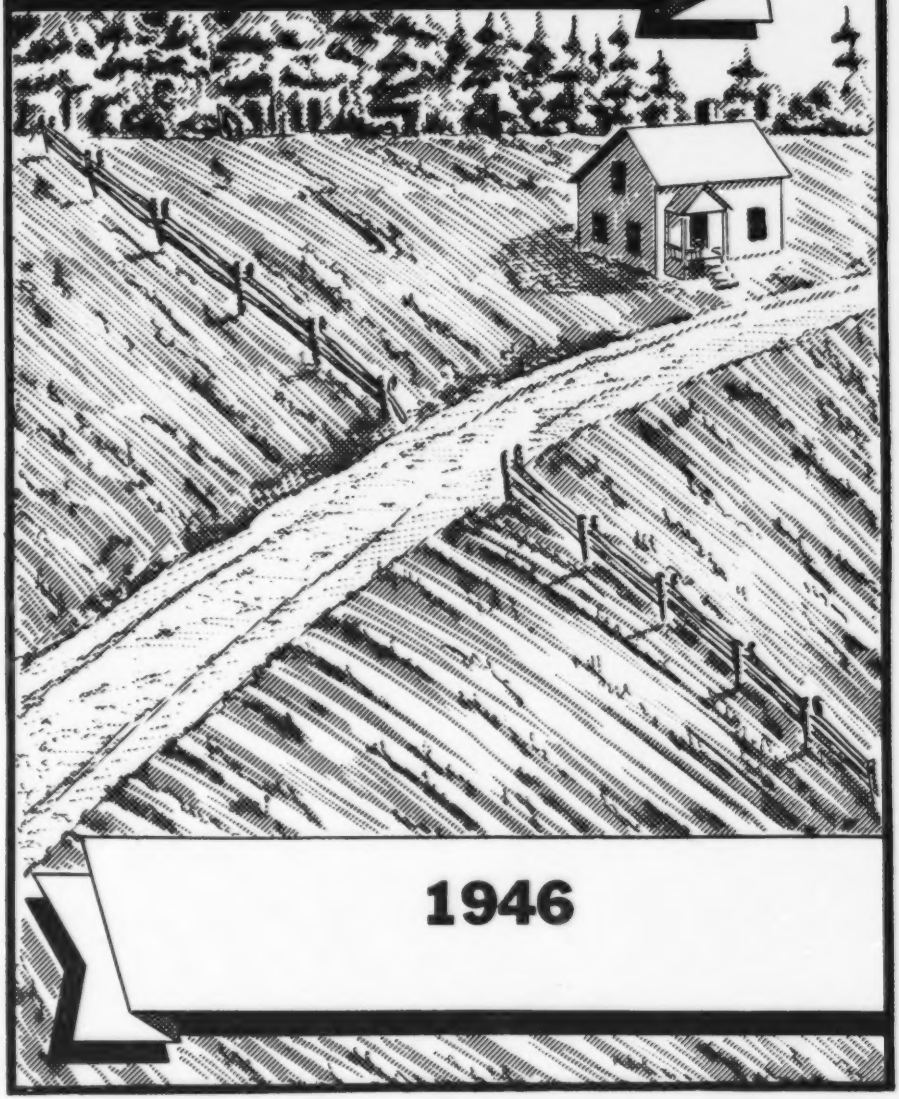

1946

Concours de Mérite Agricole de 1946

SECTION DES COLONS

(Deuxième région)

Tous les comtés situés au sud du fleuve Saint-Laurent forment cette région. On y trouve des sols de formation et de composition différentes. Le climat n'est pas uniforme pour toute la région.

Le concours du Mérite Agricole, Section des Colons, offre des avantages précieux aux concurrents qui y prennent part et il permet aux colons de la région, où il est tenu, d'en tirer des leçons utiles.

Les résultats du Concours de cette année furent très satisfaisants malgré des circonstances difficiles. Le manque de main-d'œuvre et de matériaux a empêché bien des colons de faire toutes les améliorations qu'ils voulaient effectuer. Les conditions climatériques ont nui à la bonne végétation des cultures.

La Commission des juges nommée par l'Honorable J.-D. Bégin, Ministre de la Colonisation, se composait cette année de MM. Léo Garon, cultivateur de Saint-Bernard, comté de Dorchester, Adrien Audet, cultivateur de Saint-Léon de Standon, Comté de Dorchester, et J.-Albert Sirois, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. M. Sirois était aussi secrétaire de la Commission.

Le nombre des concurrents était de soixante-sept (67). Quelques colons ont dû abandonner le concours à cause de raisons majeures qui les ont empêchés de répondre aux exigences voulues par les règlements du dit Concours. Nous pouvons conclure que les colons s'intéressent fortement à ce concours et qu'un grand nombre y trouve bien des avantages.

Les concurrents se groupaient en deux sections:

1.— La première section comprenait les colons qui prenaient part au concours pour la première fois. Ils devaient conserver 75% des points alloués pour mériter la Médaille de bronze. Trente-cinq (35) concurrents sur trente-six (36) ont conservé les points requis.

2.— La deuxième section comptait vingt-deux (22) colons qui avaient déjà concouru en 1943. Ceux-ci devaient mériter 85% des points pour obtenir. la Médaille d'argent. Onze (11) des vingt-deux (22) concurrents ont réussi.

Les juges sont heureux de dire que la presque totalité des colons visités sont de vrais défricheurs. L'estime de leur profession et la persévérance à leur travail leur permettront de vivre du sol qu'ils exploiteront d'une façon rationnelle.

Les juges ont établi le mérite de chaque concurrent d'après l'échelle de points suivante.

ÉCHELLE DES POINTS

		Points alloués
Constructions		130
— Situation et orientation	(20)	
— Nombre et valeur des constructions	(50)	
— Etat d'entretien et blanchissage	(40)	
— Commodité	(10)	
— Approvisionnement d'eau	(10)	
Outillage		50
— Nombre d'instruments, nature et qualité, appropriés aux besoins de l'exploitation	(30)	
— Etat d'entretien, bien remisés lorsqu'ils ne sont pas utilisés	(20)	
Bétail		200
— Nombre de têtes proportionné à l'étendue en culture	(100)	
— Qualité du bétail, condition et entretien (attention spéciale aux jeunes sujets)	(100)	
Système d'exploitation		300
— Plan de cultures	(15)	
— Etat d'égouttement de la partie de terre cultivée	(50)	
— Clôtures bien faites, économiques et bien placées	(15)	
— Epierrement	(15)	
— Essouchement	(15)	
— Absence de mauvaises herbes	(30)	
— Qualité, variété et valeur des récoltes par comparaison aux animaux gardés	(70)	
— Existence, qualité et bonne proportion des pâturages	(40)	
— Conservation et bon emploi des engrais de ferme produits	(50)	
Défrichement		100
— Superficie annuellement défrichée depuis la date de l'établissement	(50)	
— Méthode de défrichement, coupe, tassage, brûlage	(30)	
— Conditions des abattis, utilisation des bois de construction et de chauffage	(20)	
Potager		100
— Site	(15)	
— Grandeur appropriée à la famille	(20)	
— Egouttement	(10)	
— Protection et entretien	(15)	
— Valeur et variété des produits	(40)	
Divers		120
— Entretien intérieur et extérieur de la résidence, hygiène	(25)	
— Travaux domestiques	(25)	
— Aménagement de la cave pour la conservation des légumes	(20)	
— Mise en conserve	(20)	
— Comptabilité et contrôle laitier	(30)	
Total		1,000

CONCURRENTS DE LA DEUXIEME SECTION — 1946

MEDAILLE D'ARGENT

(Minimum: 85% des points)

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

1.— M. Paul Lévesque, La Rédemption, Matapédia.

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	100
Pts conservés	116	44	175.5	272.5	90.5	91	103	**893.5**

Au Concours de 1943, M. Lévesque s'était classé deuxième de la section en conservant 887.5 points sur 1000. Depuis trois ans il a continué le bon travail qu'il avait commencé en 1937. Il cultive actuellement 50 acres de terre en labour. Il a établi un bon système de culture et il a amélioré son troupeau laitier.

La maison de ce colon est bien construite, elle est munie d'une très bonne cave, elle est très bien peinturée à l'extérieur et partiellement à l'intérieur.

Les bâtisses de ferme ont été érigées avec soin et d'après de très bons plans. Leur entretien est à peu près parfait. Tout est à l'ordre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de ces bâtisses. Une bonne fosse à fumier en béton permet de bien conserver les engrais de ferme. Des pompes à eau fournissent l'eau à la maison et à l'étable.

Le bétail laitier compte 14 têtes dont 7 bonnes vaches laitières, 4 génisses Ayrshires d'un an enregistrées, 2 génisses de l'année et un taureau Ayrshire d'un an enregistré. Le cheptel comprend de plus trois bons chevaux, 10 moutons de qualité, 3 beaux porcs et une trentaine de poules.

Le sol est bien travaillé et il est bien égoutté par des fossés et le labour en planches rondes.

Le plan de culture établi est pratique et donne de bons résultats. Les cultures sont bien protégées par des clôtures de broche solides et une clôture électrique.

Les plantes-fourragères, céréales, fourrage-vert A.P.V., patates et choux de Siam, sont de qualité et à fort rendement. Les pâturages, surtout le pacage permanent, poussent de l'herbe tendre et dense. Les plantes nuisibles se font très rares.

L'emploi judicieux des engrais de ferme, des engrais chimiques et des amendements calcaires rendent le sol beaucoup plus productif.

La culture potagère se pratique sur une grande superficie de terrain et se fait en rangs. Les plantes y sont variées et vivantes. Le sarclage et le binage sont pratiqués avec soin.

Une grande fraisière et 250 framboisiers donnent de bons revenus à ce colon pratique.

Madame Lévesque et ses jeunes filles sont des fermières modèles et actives. Elles voient à la bonne tenue de la maison, s'adonnent aux travaux domestiques les plus utiles et font des conserves variées.

La comptabilité et le contrôle laitier sont considérés comme des opérations indispensables et sont bien tenus.

Ces travailleurs du sol n'ont qu'à continuer le travail commencé et, dans quelques années, ils pourront prendre part avantageusement au Concours du Mérite Agricole des Cultivateurs. On peut déjà les considérer bons cultivateurs.

2.— M. Ovide Morneau, St-Emile d'Auclair, Témiscouata.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	116.0	45.5	164.0	271.5	93.0	92.0	109.0	**891.0**

M. Morneau avait conservé 870.5 points au Concours de 1943 et il s'était classé septième. Son sens pratique et son travail ardu lui ont permis d'améliorer sa situation et son état de vie. Des 66 acres qu'il a défrichées 40 acres sont labourées. Le sol est de bonne composition.

La résidence est une maison à deux étages des mieux construites et des mieux finies. L'extérieur est très bien peinturé, l'intérieur est peinturé ou verni avec goût. Les alentours des bâtisses sont propres et ont un bel aspect.

Les autres bâtisses (grange-étable, poulailler, hangar et remise combinés, remise à fumier) sont vastes, solides et très bien entretenues à la chaux et à la peinture. Leur disposition est avantageuse. Un système d'aqueduc pour la maison et l'étable sera établi sous peu.

Le cheptel comprend 5 vaches de bonne qualité seulement, 2 génisses moyennes, un très bon veau, 2 bons chevaux, 15 moutons de qualité et 50 poules bonnes pondeuses. Le bétail laitier aurait profit à être amélioré.

Le système de culture suivi à date a été avantageux parce que bien raisonné.

Le bon travail du sol et l'égouttement font que la production des plantes est élevée.

Le foin qui est de bonne qualité a donné un fort rendement. Une acre de pois va donner une production élevée. Le blé, les autres céréales et le

fourrage-vert sont à croissance très active. Les patates et le sarrasin sont très luxuriants. Les choux de Siam sont beaux. Les pâturages à travers souches permettent aux animaux de se bien nourrir. Sauf quelques pieds de moutarde dans le sarrasin, les plantes nuisibles sont très rares. De bonnes clôtures de cèdre divisent les champs.

La culture des légumes se fait sur une grande échelle et reçoit toute l'attention qu'elle exige. La variété des légumes cultivés et leur production lui donnent une grande valeur.

Madame Morneau et ses jeunes filles ont toutes les qualités d'une fermière. La tenue intérieure et extérieure de la résidence donne la meilleure impression Les armoires sont remplies de nombreux travaux domestiques et des mieux faits. Dans la cave, qui possède toutes les qualités d'une très bonne cave, se trouvent des conserves de toutes sortes. Les arbres d'ornement et les fleurs qui entourent la résidence la rendent très attrayante.

Ces gens ont toujours compris l'importance de la comptabilité et du contrôle laitier et donnent toute leur attention à ces deux opérations.

Leur amour du sol et la compréhension des choses agricoles en font déjà de bons cultivateurs.

3.— **M. Adrien Dumas,** St-Côme, Beauce.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	118.0	43.5	181.0	259.0	91.0	86.5	106.5	**885.5**

Depuis 1943, M. Dumas a continué le bon travail qu'il avait commencé en 1936. Il cultive actuellement 55 acres de bonne terre dont 20 acres retournées à la charrue. Les roches et les souches rendent la mise en culture du sol difficile.

Les bâtisses sont bien situées et orientées. Elles sont très bien entretenues à la peinture et à la chaux. Les commodités sont nombreuses et l'ordre règne partout. L'eau est au robinet à la maison et à l'étable.

Ce colon garde 6 bonnes vaches, 2 génisses Canadiennes et un jeune taureau Canadien enregistrés. Il possède de plus, 2 beaux chevaux de travail, 5 bons porcs, 140 poules et 32 dindes bien développées. Les jeunes animaux sont gardés à l'étable.

Le système de culture est bon sans être parfait. Le sol cultivé est très bien travaillé et assaini. Il s'y trouve de bonnes clôtures.

La qualité du fourrage récolté est bonne de même que sa production. L'avoine a une croissance assez intense, les grains mélangés sont luxuriants

Jardin de M. Levesque, La Rédemption.

Troupeau de M. Levesque.

Génisse élevée chez M. Levesque.

et les patates sont prometteuses. La plus grande partie des pâturages nourrit bien le bétail.

La production potagère est quelque peu diminuée par la sécheresse. Le jardin est toutefois bien sarclé, biné et protégé. Un verger d'une trentaine de pommiers commence à produire.

Madame Dumas est une femme active et habile. Elle tient bien sa résidence, elle consacre une bonne partie de son temps à la confection de travaux utiles et à la mise en conserve. Elle comprend très bien son rôle et elle tient à le remplir à la perfection.

La comptabilié et le contrôle laitier sont suivis avec soin et appréciés à leur juste valeur.

Le domaine agricole que ces gens sont à se tailler, leur permettra de faire de l'agriculture rémunératrice.

4.— M. Paul-Emile Cloutier, St-Zacharie, Dorchester.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	111.5	42.0	178.0	265.0	89.5	85.5	103.5	**875.0**

La superficie de terre défrichée par ce colon qui est seul, est de 35 acres, celle labourée est d'environ 18 acres. Le défrichement est fait d'une façon très pratique et les propriétés culturales du sol sont assez avantageuses.

La maison est bonne. L'intérieur est très bien fini et peinturé. L'extérieur a déjà été blanchi.

La grange-étable est vaste et lambrissée en bardeaux. L'étable est blanchie, bien ventilée, éclairée et munie d'un bon plancher en ciment. L'eau est fournie par une pompe comme à la maison. On peut dire que toutes les bâtisses reçoivent un entretien convenable. Une remise à fumier assure la bonne conservation du fumier.

Un taureau Canadien enregistré de trois ans et demi est à la tête du bétail laitier qui comprend 3 belles vaches, 3 génisses bien marquées et une génisse Canadienne enregistrée. Les autres animaux gardés sont un cheval, 3 porcs, 8 moutons et plusieurs poules et poulets Rhode Island. Tous ces animaux sont de qualité et sont en bonne chair.

M. Cloutier songe à établir un système de rotation sur la partie de terre labourée. Le labour "Richard" et de bons fossés assurent un bon assainissement du sol en culture. Les champs sont divisés par des clôtures de broche et électrique. Le terrain labouré comporte quelques gros cailloux mais ne pousse pas de plantes adventices.

Les plantes fourragères qui sont nutritives donnent une production assez élevée. Les pommes de terre sont vigoureuses. Les céréales sont denses et vivantes, mais relativement jeunes. Le pacage permanent a les qualités d'un bon pâturage.

Le jardin est bien situé et bien entretenu. Les légumes ont manqué un peu d'humidité.

La bonne tenue de la maison, la confection de beaux et bons travaux domestiques et la mise en conserve variée révèlent l'esprit d'ordre et le sens pratique de Madame Cloutier.

La comptabilité renseigne bien et le contrôle laitier est à date.

Ces gens vivront sous peu du revenu de leur ferme.

5.— M. Pierre Lessard, St-Daniel, Frontenac.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	114.5	44.5	166.0	265.0	91.0	88.0	101.0	**870.0**

Ce concurrent occupe et défriche son lot depuis 1935. Il fait du très bon travail bien que la mise en culture soit très difficile. La valeur agricole du sol est variable. La superficie déboisée est de 32 acres, celle labourée de 22 acres.

La résidence comporte les qualités d'une bonne maison.

Les bâtisses de ferme sont bien érigées et situées. L'extérieur de ces bâtisses est blanchi à la chaux ou teint. L'étable et le poulailler sont blanchis à l'intérieur. Le pavé de l'étable est en ciment. La distribution de l'eau à la maison et à l'étable se fait au moyen de pompes. L'ordre règne dans toutes les constructions.

Monsieur Lessard garde de bons animaux et il leur donne les soins voulus. Le cheptel comprend 5 vaches, 4 génisses, 4 veaux, un taureau, 2 chevaux, 3 porcs et 30 poules. Deux des vaches sont très bonnes laitières et leur lait dose 4.5 de gras.

Le plan de culture sera sous peu modifié et amélioré. Le sol cultivé est assaini par l'égouttement superficiel et est bien clôturé en général. Il comporte encore quelques gros cailloux.

Les cultures pratiquées sont le foin, les grains mélangés, le fourrage-vert, l'avoine, le sarrasin, les patates et les choux de Siam. Toutes ces cultures ont une végétation active sauf une partie de l'avoine. Les champs de céréales contiennent un peu de moutarde et d'épervière. Les pâturages sont assez bons, spécialement le pacage permanent.

La culture en rangs des légumes est pratiquement la seule amélioration à apporter au jardin.

Madame Lessard tient bien sa résidence. Elle possède un rouet et un métier et elle s'en sert à bon escient. Elle utilise une sertisseuse pour faire des conserves de fruits, de viande, de légumes et même de poissons.

La comptabilité n'est pas tout à fait à point, mais on veut la corriger. Le contrôle laitier reçoit toute l'attention voulue.

M. Lessard aime sa profession et il réussira.

6.— M. Arthur Beaudoin, D'Israéli, Wolfe.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	115.0	42.0	192.0	261.0	91.5	87.0	100.5	**869.0**

Après 10 ans d'établissement ce colon, qui est seul, cultive 40 acres de bonne terre dont 18 sont en labour. Le sol convient très bien à la grande culture. Le défrichement est fait d'une façon très raisonnée.

La résidence est très bien située, elle est des mieux peinturées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Une belle clôture, des fleurs et des arbres d'ornement en rendent les abords très attrayants.

La grange-étable est un peu petite, elle doit être agrandie cet été, on a tout le bois pour le faire. Toutes les bâtisses sont parfaitement entretenues et un ordre remarquable y règne. L'eau pour la maison et l'étable est tirée de puits au moyen de bonnes pompes.

Le bétail laitier compte 6 vaches de qualité et 2 veaux bien développés et gardés à l'étable. Les autres animaux gardés sont de bons chevaux, trois beaux porcs et 15 poules.

Ce colon est à établir un plan de culture rationnel qui donnera de bons résultats.

Le sol en culture est bien assaini et clôturé. Il est débarrassé des roches et souches. Quelques pieds d'epervière tendent à prendre racine, on s'efforce de les détruire.

Les plantes fourragères et l'avoine donnent un rendement élevé. Les pommes de terre sont à production moyenne. Les pâturages qui sont vastes, poussent de l'herbe dense et tendre. Le fumier est employé régulièrement et appliqué sur les prairies.

La culture des légumes reçoit l'attention voulue et répond amplement aux besoins de la famille.

Champ d'avoine chez M. Adrien Dumas, Saint-Côme, comté Beauce.

Troupeau de M. Adrien Dumas.

Grange-étable de M. Adrien Dumas.

Madame Beaudoin a toutes les qualités d'une bonne fermière. Le soin muticuleux qu'elle donne à sa résidence, les nombreux et beaux travaux domestiques qu'elle fait et les conserves variées qu'elle possède le prouvent bien.

Ces gens voient dans la comptabilité et le contrôle laitier des pratiques essentielles à la bonne exploitation d'une ferme et s'appliquent à la pratiquer suivant les meilleures données.

Les qualités terriennes de ces colons sont le meilleur gage qu'ils deviendront des cultivateurs modèles et prospères.

7.— **M. Alfred Proulx,** Esprit-Saint, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	115.5	44.0	171.0	256.0	89.0	85.0	102.5	**863.0**

Ce concurrent occupait la vingt-troisième place au Concours de 1943, et ce, en conservant 840 points. L'importance de son défrichement et l'amélioration de ses bâtisses et de son bétail sont à remarquer.

La maison est confortable. Elle est bien divisée et bien peinturée à l'extérieur.

La grange-étable est vaste blanchie à l'intérieur et à l'extérieur. Le toit et les ouvertures sont peinturés. Toutes les autres bâtisses sont aussi bien blanchies et entretenues.

Le bétail laitier qui comprend 3 vaches, 2 veaux et un taureau Canadien, a de la qualité. Les moutons au nombre de 15 sont bien développés. Les cinquante poules R. I. sont bonnes pondeuses. Les porcs sont en bonne chair. Une bonne paire de chevaux font les divers travaux. Les récoltes produites permettraient de garder plus d'animaux.

La superficie du labour augmentant, il faudra modifier le plan de culture.

L'assainissement du sol suit de près le labour. Les clôtures sont solides. L'épierrement et l'essouchement se font d'une façon pratique. Les plantes adventices ne nuisent pas trop aux cultures.

Le foin, l'avoine, le grain mélangé et les patates donnent une production assez élevée. Les pâturages souffrent quelque peu de sécheresse. L'engrais de ferme est convenablement appliqué aux diverses cultures.

Un potager bien travaillé et assaini, assez varié et protégé par de bonnes clôtures va fournir quantité de légumes.

Madame Proulx et ses jeunes filles tiennent bien leur résidence. Elles savent travailler et font divers travaux domestiques et des conserves variées.

On trouve bien des avantages à tenir une comptabilité et à pratiquer le contrôle laitier et on ne voudrait pas les discontinuer.

Ces gens aiment la terre et la travaillent avec profit.

8.— M. Pierre Morin, Hauteurs-Sud, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	110.5	42.5	174.0	258.5	87.5	86.0	101.5	**860.5**

M. Morin est établi sur son lot depuis 1936. Il cultive actuellement 40 acres de terre en labour. La terre est de qualité moyenne. Les feux de forêts ont fortement détruit la tourbe.

L'orientation et la situation des bâtisses offrent des avantages. La demeure est une bonne construction très bien entretenue à l'intérieur et à l'extérieur. Les arbres d'ornement et les parterres de fleurs qui l'entourent lui donnent un aspect plaisant.

La grange-étable et les autres bâtisses ont déjà été blanchies à la chaux. Une remise à fumier permet la bonne conservation de ce dernier. Un bon système d'aqueduc alimente la maison et l'étable en eau.

L'achat d'un lot voisin permet à ce colon de garder un cheptel nombreux. De fait celui-ci se compose de 7 vaches, 2 génisses, 11 veaux, 2 chevaux, 23 moutons, 3 porcs et un taureau. Le taureau et une vache sont de race Ayrshire et enregistrés. Les veaux sont aux champs et sont en condition moyenne. Certaines vaches sont bien développées et bonne laitières.

Il y aurait profit à modifier quelque peu le système de culture. La topographie du terrain favorise le bon égouttement du sol. De bonnes clôtures de cèdre sont construites aux endroits requis. L'épierrement est exécuté d'une manière raisonnée. Sauf un peu d'épervières, les cultures sont nettes. Le fumier est surtout appliqué aux cultures sarclées.

La culture potagère va donner un bon rendement grâce à l'attention qu'on lui porte.

Madame Morin est une femme d'ordre et active, a une résidence propre et bien tenue. Ses armoires contiennent de beaux et bons travaux domestiques. Des conserves variées et nombreuses sont bien rangées dans la cave.

On donne assez d'attention à la comptabilité et au contrôle laitier.

M. Morin aura bientôt fini son stage de colon et deviendra sans doute un cultivateur pratique.

9.— M. Henri Sénéchal, St-Gabriel, Gaspé-Sud.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	110.5	43.5	166.0	260.5	87.0	88.5	103.5	**859.5**

En neuf ans ce colon a défriché 34 acres de terre et en a labouré 15 acres. Le gros bois franc rend le défrichement très ardu. La maladie l'a empêché de faire toute l'amélioration qu'il aurait voulu exécuter.

La maison est bien entretenue. La grange-étable, le poulailler, la porcherie sont bien blanchis à l'intérieur et à l'extérieur. L'ordre et la propreté y règnent. Une pompe placée sur un puits extérieur fournit l'eau pour la maison et l'étable.

Les animaux sont assez nombreux et donnent une bonne production.

Un système de rotation est déjà établi. La nature du sol et sa pente font que l'égouttement est facile. La clôture électrique rend de grands services. Quelques grosses souches n'ont pu être enlevées du sol labouré.

Les plantes fourragères ont de la valeur nutritive et une croissance active. Les céréales, dans leur ensemble, sont bien développées. Les patates ont une belle apparence. Les choux de Siam, les betteraves et carottes fourragères ont quelque peu manqué. Les pâturages ont souffert de la sécheresse.

Le potager, situé près de la maison, comporte toutes les qualités d'un bon jardin de famille. Les légumes sont variés et beaux. Les alentours de la maison sont attrayants par l'ordre qui existe et par les plates-bandes de fleurs qui y sont bien disposées.

Madame Sénéchal est une femme modèle de colon. Sa maison est tenue à la perfection. Les beaux et nombreux travaux domestiques et les conserves variées qu'elle a faites indiquent sa grande habileté et son sens pratique.

Ces gens tiennent de bons comptes et pèsent le lait des vaches deux fois par semaine.

10.— M. Léon Jolicœur, St-Daniel, Frontenac.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	111.5	44.5	167.0	258.0	90.0	86.5	101.0	**858.5**

Ce colon a commencé le défrichement de son lot en 1936. Seul il a défriché 35 acres de bonne terre. Au-dessus de 20 acres sont retournées à la charrue.

La résidence et les bâtisses de ferme sont bien bâties et placées avantageusement. La chaux et la peinture pourraient être employées plus libéralement. Les commodités sont suffisantes. De bonnes pompes à eau sont installées à la maison et à l'étable.

M. Jolicœur garde 4 bonnes vaches, 2 belles génisses, 2 veaux bien conformés et un bon taureau. Il possède aussi 12 moutons bien vivants, 2 porcs, 50 poules pondeuses et 3 chevaux dont un étalon belge de trois ans. Ce reproducteur est bien gardé et a de la qualité.

Le plan de culture donne de bons résultats. Le système d'égouttement assainit bien le sol. Les clôtures font quelque peu défaut. La terre labourée est débarrassée des roches, mais il s'y trouve encore quelques grosses souches. Les céréales et les patates contiennent un peu de plantes nuisibles.

Le foin est à bon rendement et sa qualité est excellente. Le grain mélangé (blé, avoine, pois et lin) est dense et croît avec vigueur. L'avoine sera productive de même que les patates. Un pacage permanent pousse de l'herbe succulente et dense. Une trop grande quantité de fumier reste près de l'étable.

Les légumes sont cultivés sur une assez grande échelle, ils sont bien sarclés, semés en rangs et vigoureux.

Madame Jolicœur voit à la très bonne tenue de sa maison. Elle consacre assez de temps à la couture, au filage, tissage, tricotage, etc. Elle tient aussi à ne pas manquer de conserves domestiques et de produits de l'érable.

La comptabilité et le contrôle laitier donnent des renseignements précieux.

Ces gens pratiques vivront bien des revenus de leur ferme.

11.— M. Octave Gendron, St-Fidèle, Bonaventure.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	114.0	43.5	166.0	259.5	88.0	84.5	100.5	**856.0**

Les 30 acres de terre que M. Gendron a défrichées et labourées depuis 10 ans sont fertiles. L'essouchement est la principale difficulté du défrichement.

La maison, sans être grande, est bien construite, bien divisée et peinturée à l'extérieur et à l'intérieur. Les bâtisses de ferme (grange-étable, poulailler et hangar) sont vastes, solides et bien entretenues.

Les animaux ont assez de qualité. Ils reçoivent de bons soins. Les jeunes veaux sont gardés à l'étable et sont très beaux. Le nombre de ces animaux pourrait être plus élevé.

On comprend l'importance d'un bon plan de culture et on s'efforce de l'améliorer. Le sol en culture ne souffre d'excès d'eau. Bien qu'il y ait une clôture électrique, cela n'est pas suffisant. Les champs sont bien débarrassés des plantes adventices.

Les plantes fourragères sont à forte production et de très bonne qualité. Les regains de trèfle sont très vigoureux. Les céréales mélangées (avoine et orge), les patates et les choux de Siam ont une végétation remarquable. Les parcs laissent à désirer au point de vue densité et qualité. Le fumier produit pendant l'hivernement est tout appliqué au printemps.

La sécheresse a nui à la culture potagère. Le rendement sera moyen malgré toute l'attention qu'on lui a donnée.

Madame Gendron voit à tenir l'ordre et la propreté dans sa résidence. Les abords de celle-ci sont parsemés de fleurs et embellis par des arbres d'ornements. Le filage, le tissage, le tricotage, la broderie, la couture et la mise en conserves reçoivent une bonne attention.

La comptabilité n'est pas complète, le contrôle laitier est bien suivi.

Ces défricheurs sont des colons sérieux et sont à se faire un bel établissement agricole.

12.— M. Léon Plante, St-Théophile, Beauce.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	109.5	41.0	171.0	256.0	91.0	82.0	94.5	**845.0**

La terre que cultive ce colon compte 55 acres de terre lourde et rocheuse. La partie labourée est de 20 acres environ. Les roches sont mises en tas bien faits. Quelques grosses roches restent encore dans le labour.

La maison est divisée et peinturée avec goût à l'intérieur. Il pourrait y avoir un peu plus de commodités à l'étable. Comme à la maison l'eau est fournie par une pompe. Le poulailler est à rebâtir.

Ce colon garde du bon bétail laitier et il le nourrit d'une façon raisonnée. Le cheptel est suffisant pour utiliser toutes les récoltes produites. Les veaux sont à l'étable, mais peuvent sortir dans un parc.

M. Plante veut établir un plan de culture répondant mieux à la superficie de terre qu'il cultive. Il doit aussi assainir son sol plus énergiquement. Il fait de la bonne clôture là où il en faut. Il voit à bien contrôler les plantes nuisibles.

Les récoltes de foin, d'avoine, de patates et de choux de Siam sont à rendement plutôt élevé. Le trèfle et l'herbe tendre poussent bien dans les pâturages. Une bonne partie des engrais de ferme n'a pas été utilisée.

La terre du jardin est trop compacte, la récolte ne sera que moyenne malgré tous les travaux qu'on y a pratiqués. La sécheresse a aussi nui à la croissance des légumes.

Madame Plante et sa jeune fille ont un soin méticuleux de leur demeure. Elles s'adonnent à divers travaux domestiques et elles les font avec goût. Elles mettent en conserve divers produits de la ferme et des petits fruits.

On tient une comptabilié, mais on a discontinué le contrôle laitier parce qu'on ne peut faire faire l'épreuve du lait.

M. Plante fait du défrichement raisonné et il aura bientôt une belle et bonne terre en culture.

13.— M. Auguste Bouffard, St-Zacharie, Dorchester.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	103.0	40.0	177.0	262.5	88.0	80.0	93.0	**843.5**

Le défrichement qu'à fait M. Bouffard depuis 1935 est de 40 acres, la superficie labourée est de 20 acres. Le sol est de consistance moyenne et de bonne fertilité.

La résidence est peinturée à l'intérieur. Sa valeur est moyenne. On est à faire l'agrandissement de la grange-étable. Le plancher sera en béton. Toutes les bâtisses manquent un peu d'entretien. L'eau est tirée de sources et transportée à la chaudière. Le nombre et la valeur des animaux gardés sont avantageux. Le soin qu'on leur donne est traduit en profits. De bons principes d'élevage sont suivis. Un veau bien conformé et développé est à l'étable.

Un système de rotation est déjà appliqué. L'assainissement du sol fait défaut sur une partie de terrain. Des clôtures de broche et une clôture électrique divisent bien les champs. Les roches et les souches sont toutes enlevées lors du premier labour. Les mauvaises herbes ne se voient dans aucune culture.

Les cultures de foin, d'avoine, de fourrage-vert (A.P.V.), de choux de Siam et de patates sont très belles et prometteuses. La qualité et la densité de l'herbe des pacages font que les animaux sont bien nourris et ont une bonne production. L'emploi judicieux du fumier, des engrais chimiques et de la chaux augmente la productivité du sol.

Le potager est plutôt loin de la maison. La culture en rangs et la culture de plus de variétés de légumes le rendraient remarquable.

Madame Bouffard ne craint pas le travail. Aussi, on en a la preuve par la tenue de sa résidence, par la confection de divers travaux domestiques et la mise en conserve de légumes, fruits et viande.

On donne assez d'attention à la compatabilité et au contrôle laitier.

14.— M. Léon Deschamps, St-Eusèbe, Témiscouata.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	107.5	40.0	167.0	258.5	90.0	78.5	100.0	841.5

M'. Deschamps occupe son lot depuis 7 ans et il a fait du bon travail. La composition du sol est assez bonne. La superficie en souches est de 34 acres, celle en labour est de 17 acres.

Ce colon a de très bonnes bâtisses. Toutefois l'orientation fait quelque peu défaut. Le plancher de l'étable est en ciment. L'extérieur de la maison est peinturé. Les autres bâtisses manquent un peu d'entretien. L'eau est au robinet à la maison et à l'étable. Il y a suffisamment de commodités.

Le chpetel comprend 7 vaches, 6 génisses, 6 veaux, 3 chevaux, 8 moutons, 20 porcs, un verrat enregistré, un beau troupeau de poules et poulets P.R.B. Le plupart de ces animaux ont de la qualité et sont en bonne chair. Les veaux devraient être gardés dans des conditions plus hygiéniques.

Il conviendrait d'établir un plan de culture plus pratique.

En général la terre cultivée ne souffre pas d'excès d'eau. Les clôtures sont quelque peu déficitaires. La moutarde se voit en petite quantité.

Le foin a une bonne végétation, l'avoine et le sarrasin sont denses mais jeunes. Les patates ne sont pas régulières. Les pâturages répondent aux exigences des animaux, tant par leur grandeur que par leur qualité. L'emploi du fumier et de la chaux se fait d'après de bons principes.

La culture des légumes reçoit toute l'importance et toute l'attention voulues. La sécheresse a toutefois nui à la croissance normale des plantes.

Tout est à l'ordre dans la maison. Les travaux domestiques nombreux et bien faits et les conserves variées indiquent le sens pratique de Madame Deschamps.

La comptabilité est à point, le contrôle laitier moins.

L'amour du travail qu'ont ces gens est un gage de leur succès futur.

15.— M. Joseph Caron, St-Adelme-Sud, Matane.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Syatème d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	108.5	41.0	174.0	264.5	87.5	78.0	88.0	**841.5**

Le sol que défriche M. Caron est de consistance moyenne et variable. Sur les 40 acres mises en culture depuis 10 ans, 23 sont labourées. L'épierrement et l'essouchement sont parfaits.

Les constructions (maison, grange-étable, poulailler) sont bien érigées et des mieux entretenues. Les commodités sont assez bonnes et des pompes à eau sont installées à la maison et à l'étable. Il faudrait un peu plus d'ordre au poulailler.

Le bétail laitier compte 5 belles vaches, une génisse bien marquée, 6 beaux veaux et un taureau. Le cheptel comprend en outre 4 chevaux, 18 moutons, 4 porcs dont une truie d'élevage, et 24 poules. Les veaux reçoivent de bons soins à l'étable.

Le plan de culture comporte du bon, il pourrait être modifié. Ce colon tient à avoir un sol bien égoutté, il pratique même du drainage souterrain. Il ne manque pas de clôtures et elles sont bien érigées. Les champs ne poussent que des plantes utiles.

Les diverses cultures sont très luxuriantes et à rendement élevé. Les champs où paissent les animaux pourraient être un peu plus herbés.

Les engrais de ferme reçoivent l'attention voulue et sont employés à bon escient.

Le potager est éloigné de la maison, il est toutefois bien sarclé et biné. Une plus grande variété de légumes augmenterait sa valeur.

La bonne tenue de la résidence, les beaux et utiles travaux domestiques et les conserves variées qu'on nous montre sont à l'honneur de Madame Caron.

Il est regrettable que ces gens ne donnent pas plus d'attention à la comptabilité et au contrôle laitier.

M. Caron est à se tailler un beau domaine agricole.

16.— M. Joseph Miville, Trinité des Monts, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	114.5	44.5	163.0	250.0	91.0	88.0	86.0	**837.0**

M. Miville a pris son lot en 1937 et il a actuellement 63 acres de terre défrichées. Il en a 25 à 30 en labour. Le sol est de bonne composition mais à pente prononcée. M. Miville s'est fait marchand, hôtellier et commerçant en même temps que colon. Il semble qu'il a fait faire une grande partie de son défrichement par des hommes à gage.

Toutes les bâtisses ont une grande valeur. Elles sont bien peinturées et entretenues. Toutefois l'intérieur de l'étable doit être peinturé sous peu. Le plancher est en ciment. L'eau est au robinet à la résidence et à l'étable.

Ce colon garde actuellement 6 vaches, 3 chevaux, 15 porcs, 30 moutons et 75 poules. Certains de ces animaux manquent un peu de qualité. Le jeune bétail fait défaut.

Il serait à propos d'établir un système de rotation.

La configuration du sol permet un égouttement facile. On peut dire que le lot est très bien clôturé, épierré et essouché.

Les récoltes de foin, céréales, choux de Siam et patates sont assez belles. Il y a un peu de mauvaises herbes. Le trèfle et de la bonne herbe poussent dans les pâturages.

L'emploi du fumier de ferme ne se fait pas suivant les meilleures données. Il en reste trop à l'étable et il subit des pertes d'éléments ferilisants.

Le jardin est vaste, bien protégé, propre, sain et assez varié. Les légumes sont vigoureux. Plusieurs pommiers ont été plantés depuis trois ans et ils sont bien vivants.

Madame Miville a une résidence où règnent l'ordre et la propreté. Elle sait travailler et elle fait divers travaux féminins et elle les fait bien. La mise en conserves est plutôt faible.

La pratique de la comptabilité et du contrôle laitier n'est pas bien comprise et est fortement négligée.

Le défrichement du lot sera complété dans peu de temps.

17.— M. Roméo Morin, Esprit-Saint, Rimouski.

TABLEAU DES PIONTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	111.0	42.5	163.0	261.0	90.0	79.5	86.5	**833.5**

C'est en 1937 que M. Morin a commencé le défrichement de son lot à terre de texture moyenne. La superficie déboisée est de 45 acres, celle labourée de 17 acres.

La maison comme les bâtisses de ferme sont bien situées et bien érigées. Le plancher de l'étable est en béton. La pompe à eau est mal placée. Sauf à l'intérieur de la maison, la peinture et la chaux font défaut.

Le cheptel comprend 3 vaches, 2 génisses, un veau, 2 chevaux, 13 moutons, un porc et 55 poules. Ces animaux ont une assez bonne apparence. Le veau est dehors et libre, aussi est-il dans les céréales.

Ce colon commence à se tracer un plan de culture. En général il voit à bien égoutter son sol, à le bien épierrer et essoucher, à diviser ses champs par de bonnes clôtures de bois et de broche.

Les plantes de grande culture ne sont pas assez variées; elles végètent assez fortement et ne contiennent que très peu de mauvaises plantes. Les pacages tendent à manquer d'humidité, la croissance de l'herbe en souffre.

Le transport du fumier se fait régulièrement aux champs.

Le sarclage du potager n'est pas complet. La germination de certaines graines a fait défaut.

Madame Morin est une femme très laborieuse. La bonne tenue de sa maison, les travaux domestiques et les conserves qu'elle possède en sont une bonne preuve.

La comptabilité est loin d'être complète, le contrôle laitier est nul.

Ce colon est un bon défricheur et il devra trouver sa vie et celle de sa famille par la bonne exploitation de son lot.

18.— M. Georges Beaulieu, L'Ascension, Bonaventure.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	109.5	40.5	166.0	260.5	88.5	78.5	83.0	826.5

Établi sur son lot depuis 9 ans, M. Beaulieu a déboisé 45 acres de terre et en a labouré 15 acres. Cinq acres viennent d'être essouchées au "bull-dozer" et sont prêtes à être travaillées à la charrue. Le sol est assez productif.

La maison est bien bâtie, partiellement divisée et tapissée à l'intérieur. Une partie de l'extérieur a été blanchie à la chaux. La grange-étable est moderne, cependant le plancher de l'étable est en bois. L'intérieur seul est blanchi. Comme à la maison l'eau est tirée d'un puits par une pompe. Le poulailler est bon.

Un taureau de 2 ans est à la tête du troupeau laitier qui se compose de 7 vaches dont 3 sont bien marquées et de 3 veaux qui sont au champ. M. Beaulieu garde aussi un cheval, 8 moutons, 22 poules et 50 poulets P.R.B. L'état de ces animaux est bon.

Le plan de culture manque de précision. L'égouttement du sol ne fait pas défaut de même que les clôtures. Des chardons se voient à différents endroits.

Le foin est nutritif, le fourrage-vert est très dense et riche, l'avoine croît bien. Les patates ont été ravagées par les bêtes. Les choux de Siam et les navets donnent une production moyenne. Les animaux trouvent de la bonne herbe dans les parcs. Le fumier produit pendant l'hivernement a tout été appliqué au sol.

Un grand jardin bien protégé, bien assaini et bien sarclé va produire moyennement parce que certains légumes ont manqué.

Madame Beaulieu voit à bien tenir sa demeure. Si elle ne peut montrer beaucoup de travaux domestiques, elle a suffisamment de conserves.

Les comptes laissent à désirer, le contrôle laitier est totalement négligé.

En continuant le travail commencé, ces gens se feront une belle terre.

19.— M. Camille Bélanger, Notre-Dame du Lac, Témiscouata.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	108.0	40.0	162.0	253.0	90.0	80.5	91.5	**825.0**

Ce colon n'a pris son lot qu'en 1940. L'étendue défrichée est de 45 acres, celle en labour est de 8 acres. L'enlèvement du bois et des roches est la difficulté de la mise en culture du sol qui a une bonne composition.

On a apporté beaucoup de soins à la bonne construction des bâtisses et on les a bien situées. On a commencé à peinturer et tapisser l'intérieur de la résidence. Des autres bâtisses, il n'y a que l'intérieur du poulailler qui a reçu une application de chaux, cependant on a toute la chaux requise pour blanchir les autres constructions, mais le temps de le faire a fait défaut. Une seule pompe à eau dessert la maison et l'étable.

Les animaux gardés sont de belles et bonnes bêtes. Ce sont 2 chevaux, 3 vaches, un veau, 2 jeunes porcs et 50 poulets P.R.B.

L'importance actuelle du labour n'a pas permis d'établir un système de culture. L'eau libre ne nuit pas au sol. De bonnes clôtures de broche sont érigées au fur et à mesure que le bois recule. L'épierrement et l'essouchement se font d'une façon pratique. Les plantes nuisibles se font très rares, sauf dans les patates qui ont manqué de sarclage.

Les seules cultures pratiquées sont le foin, le grain mélangé et les patates. Les deux premières ont une végétation vigoureuse, la dernière en a une moyenne. Malgré la sécheresse, le pâturage peut être considéré comme bon. Les cultures ont reçu l'application de tout le fumier de ferme produit à l'étable.

La production des légumes sera diminuée à cause de la sécheresse. La grandeur et l'entretien du jardin auraient entraîné une forte production.

Madame Bélanger en plus de bien soigner sa résidence, file, tricote, tisse, coud et fait de la mise en conserves.

Ce colon aime la terre et saura en vivre.

20.— M. Moïse Gendron, St-Fidèle, Bonaventure.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	100.5	44.0	157.0	258.5	87.0	76.5	93.0	**816.5**

Après 10 ans d'établissement M. Gendron a 19 acres de bonne terre en labour et 17 acres en souches. L'essouchement est difficile à effectuer.

La situation et l'orientation des bâtisses sont passables. La maison a reçu un bon entretien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La grange-étable est très rudimentaire et trop petite. Le soin des animaux laisse à désirer. Un petit poulailler est blanchi à l'intérieur et à l'extérieur. Les légumes sont conservés dans un bon caveau extérieur. L'eau est à la pompe dans la maison seulement.

Ce colon comprend l'importance d'un bon plan de culture. Il voit à bien égoutter le sol et à le nettoyer des roches et des souches. Les clôtures sont bonnes. Certaines mauvaises herbes se voient ici et là.

Les plantes-fourragères produisent bien, le mélange de blé et de sarrasin est de toute beauté, l'avoine se développe bien. Les patates sont verdoyantes et fortes. Les pacages nourrissent très bien les animaux. Une bonne partie du fumier est appliquée sur les prairies.

Les légumes ont souffert d'eau et sarclage.

Madame Gendron et ses jeunes filles ont une résidence tenue d'une façon exemplaire. Elles font quantité de travaux féminins qu'elles vendent à des magasins de ville par contrats. Elles font aussi beaucoup de conserves de fruits, viandes et légumes.

On ne tient pratiquement pas de comptes, mais on fait du contrôle laitier.

La difficulté de vendre les produits de la ferme retarde les améliorations à faire.

21.— M. Napoléon Fortier, Ste-Justine, Dorchester.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	106.0	38.0	158.0	256.0	79.5	82.5	86.0	**806.0**

En 10 ans, M. Fortier a défriché environ 25 acres de terre et en a retourné une dizaine d'acres à la charrue. La valeur agricole du sol est plutôt faible.

Les bâtisses ont une valeur assez élevée bien qu'elles manquent de grandeur. Leur entretien souffre quelque peu. Il y a assez de commodités.

Ce colon qui est seul, garde peu d'animaux, de valeur moyenne.

La division des champs et des cultures est convenable. L'égouttement ne fait pas défaut. Les clôtures sont en trop petites quantités. Certaines mauvaises herbes croissent dans les champs.

Le foin, les céréales et les patates produisent assez fortement. Les pâturages sont assez vastes mais leur qualité n'est qu'ordinaire.

La conservation et l'emploi du fumier se font assez judicieusement.

Un bon potager va produire assez de légumes pour les besoins de la famille. On y fait les travaux nécessaires à son bon entretien.

M. Fortier étant veuf, c'est sa toute jeune fille qui est chargée de la bonne tenue de la maison. Son activité lui permet de faire certains travaux domestiques et de la mise en conserves. Elle sait expliquer la comptabilité qui est assez bien tenue. Le contrôle laitier est à commencer.

Bien des travaux et des améliorations ont dû être retardés à cause du manque de main-d'œuvre.

22.— M. Gédéon Gilbert, Ste-Aurélie, Dorchester.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	200	300	100	120	1000
Pts conservés	95.0	38.0	168.0	244.0	87.0	79.0	91.5	**802.5**

Depuis 1935, ce colon a défriché à peu près 20 acres de terre qui sont toutes labourées. Malade depuis quelques années, il a été forcé, à regrets, de limiter ses travaux de défrichement. Il n'a pu non plus continuer à améliorer ses bâtisses, son système de culture et ses animaux.

Son courage et celui de son épouse leur ont permis au moins de ne pas reculer, c'est là leur mérite.

Les concurrents dont les noms suivent sont mis hors concours ou ont abandonné le Concours:

1.—	MM. Chs-Henri Rioux,	St-Fidèle,	Bonaventure.
2.—	J.-Paul Rodrigue,	St-Daniel,	Frontenac.
3.—	Achille Rodrigue,	St-Daniel,	Frontenac.
4.—	Émile Breton,	St-Fidèle,	Bonaventure.
5.—	Oscar Tremblay,	Grosses-Roches,	Gaspé-Nord.
6.—	Alfred Morin,	St-Jean de Cherbourg,	Matane.
7.—	Joseph Roy,	Lac Pitre,	Matapédia.
8.—	Omer Fournier,	St-Cléophas,	Matapédia.

LAUREATS DE LA MEDAILLE DE BRONZE

(Minimum: 75% des points)

1.— M. Adélard Thibodeau, St-Gédéon, Frontenac.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	118.5	37.5	170.0	260.0	92.0	88.0	106.0	**872.0**

M. Thibodeau a commencé à défricher son lot en 1937. Aidé de son fils, il a déboisé 40 acres de très bonne terre et il en a labouré 15 acres. Tous les travaux de défrichement se font avec méthode.

La maison est des mieux finies et entretenues. La grange-étable est solidement bâtie, bien blanchie à l'intérieur et à l'extérieur. Le plancher est en ciment. Les autres bâtisses sont aussi très bien tenues. L'ordre règne partout. L'eau est fournie par des robinets.

Le cheptel comprend 6 vaches, 2 génisses, 2 chevaux, 2 porcs et 30 poules. Tous ces animaux ont de la qualité et reçoivent des soins appropriés. Les veaux ont été vendus.

Ce colon est à étudier son plan de culture. Le sol en culture est bien égoutté, sauf une petite superficie; pour le faire il faudrait exécuter des travaux longs et coûteux. Les clôtures sont bien faites. Il reste quelques grosses roches dans le labour. Seul le jardin contient quelques mauvaises herbes.

Les cultures pratiquées sont très luxuriantes. Les pâturages poussent une herbe tendre, abondante et mêlée de trèfle. L'emploi du fumier de ferme est pratique.

Le potager peut être considéré comme un jardin de famille des plus productifs. Il est vaste, très sain. En plus des légumes variés, il y a des fraises, framboises et arbres fruitiers.

Madame Thibodeau et sa jeune fille, qui sont des fermières convaincues, tiennent leur résidence avec tout le soin voulu. Elles sont très actives et habiles. Les travaux au métier et autres en sont une preuve certaine.

Un bon livre de comptabilité donne tous les renseignements utiles. Les feuilles du contrôle laitier sont à date.

Ces gens sont des colons de bonne foi et seront avant longtemps des cultivateurs modèles et pratiques.

M., Mme et Mlle Thibodeau dans leur jardin à Saint-Gédéon.

Première demeure chez M. Thibodeau.

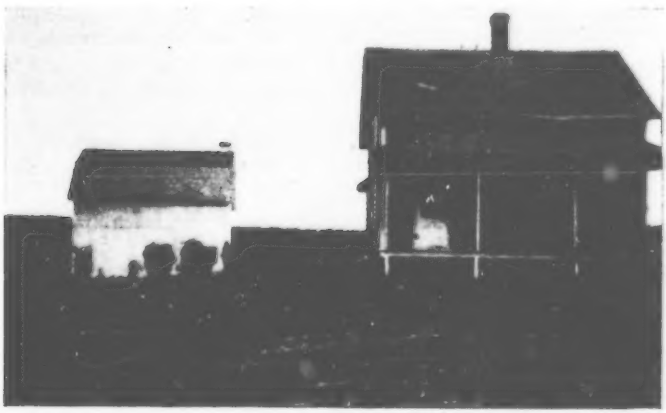

Maison et grange-étable actuelles chez M. Thibodeau.

2.— M. Lauréat Giguère, St-René, Beauce.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	114.5	43.5	160.0	256.5	89.0	92.0	105.5	**861.0**

Le sol que ce colon met en culture est de bonne qualité, mais difficile à faire; il est boisé. Toutefois depuis 1939, il a bien défriché une trentaine d'acres.

La maison est bonne et bien entretenue. Le plancher de l'étable est défectueux. Il n'y a qu'une seule pompe à eau et elle est à la maison.

M. Giguère garde d'assez bons animaux. Un taureau de race pure non enregistré est à la tête du troupeau laitier. Ils sont assez nombreux pour dépenser les récoltes produites.

Le plan de culture est prévu et on commencera à l'appliquer sous peu.

L'égouttement pourrait être un peu plus énergique. Les mauvaises herbes ne déprécient pas les cultures en général. Les clôtures sont solides et bien placées.

La qualité du sol, l'emploi judicieux des engrais de ferme et chimiques font que le foin, le fourrage-vert, l'avoine, les patates et les choux de Siam vont avoir un bon rendement. Les pâturages sont assez fournis d'herbe.

La superficie du jardin, le système de culture suivi et les variétés de légumes cultivés promettent une très forte production. Une fraisière de 1,200 plants promet beaucoup. Des arbres fruitiers se développent avec vigueur.

La bonne tenue de la maison, les travaux domestiques variés et les conserves prouvent que Madame Giguère ne chôme pas.

Ce colon tient une bonne comptabilité et fait du contrôle laitier.

M. Giguère aime sa profession et il lui fera honneur.

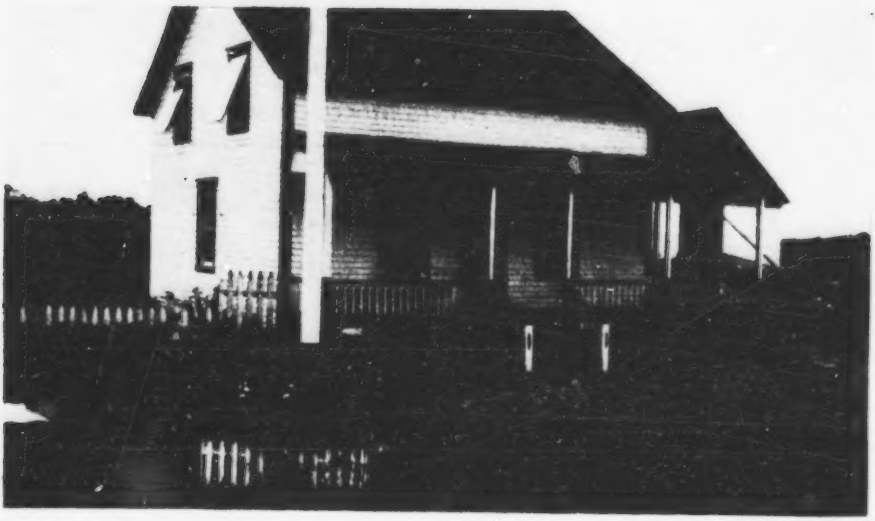

Résidence chez M. Lauréat Giguère, Saint-René, comté Beauce.

Après le passage du "bull-dozer" chez M. Lauréat Giguère.

3.— M. J.-A. Dumont, Cabano, Témiscouata.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	111.5	42.0	190.0	251.0	88.0	81.0	102.0	**845.5**

Depuis 1941, M. Dumont a défriché 43 acres de bonne terre. Neuf acres sont en labour. Ce lot assez bien boisé.

Les bâtisses sont bien situées. L'étable toutefois pourrait être mieux orientée. L'hygiène et le bon entretien ne font pas défaut. Il se trouve assez de commodités.

Le cheptel dont le nombre de têtes est proportionné à l'étendue et au rendement des cultures comprend 5 vaches, 2 veaux, 8 moutons, 2 chevaux, 3 porcs et 160 poulets P.R.B. Nous pouvons dire que ces animaux reçoivent de bons soins et qu'ils sont en bonne chair.

Les travaux d'égouttement suivent le défrichement et il en est ainsi de la confection de bonnes clôtures. Le sarclage a fait défaut dans la sole des patates.

Les plantes fourragères, les divers mélanges de graines viendront abondamment. La densité et la qualité de l'herbe des pâturages sont remarquables. Il n'y a pas de fumier qui séjourne près de l'étable.

Famille de M. et Mme J.-A. Dumont, Cabano.

Malgré tout le soin et le travail que l'on a consacrés au jardinage, la production des légumes sera moyenne. La nature du sol et la sécheresse en sont les causes.

Madame Dumont tient très bien sa maison et fait tous les travaux domestiques et la mise en conserve. Son habileté est remarquable.

La comptabilité et le contrôle laitier reçoivent toute l'attention voulue.

M. Dumont est un colon qui connait son affaire et fait du très bon travail.

4.— M. Antonio Gagnon, La Rédemption, Matapédia.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	108.5	43.0	165.0	252.0	87.0	91.5	93.5	**840.5**

M. Gagnon n'occupe son lot que depuis 5 ans et il a déjà 20 acres de terre labourées, 3 à 4 acres sont en souches. Le sol est bon.

Les bâtisses sont bien érigées, mais manquent de chaux ou de peinture. Notons, que tout est propre et que chaque chose est à sa place. L'eau est à la pompe à la maison et à l'étable.

Ce colon élève de beaux et bons animaux et en possèdent suffisamment. Une des vaches est pure et enregistrée. Les veaux qui sont à l'étable se développent bien. Tous les animaux donnent du profit.

Le sol cultivé est égoutté convenablement. Les mauvaises herbes sont très rares. Le foin est riche et abondant. Les grains mélangés sont très beaux. Les patates ne sont que moyennes. Les pacages sont assez beaux.

Le rendement du potager sera payant. Le manque de variétés est le seul défaut de ce potager.

La bonne tenue de la maison, les travaux de laine, de lin et autres, et les conserves démontrent le sens pratique et l'habileté de Madame Gagnon.

La comptabilité est bien suivie, mais non le contrôle laitier.

M. Gagnon est un ancien journalier qui deviendra un cultivateur pratique, il y tient.

5.— M. Joseph Ouellet, St-Narcisse, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	110.5	42.0	165.0	253.5	82.0	83.5	102.5	**839.0**

M. Ouellet après 6 ans de travail a un défriché de 24 acres lequel compte 12 acres de labour. Le sol est d'une bonne fertilité.

La résidence est confortable, bien divisée, en partie peinturée à l'intérieur, totalement à l'extérieur. Ce colon est à se construire une bonne grange-étable, l'ancienne servira de porcherie. L'eau sera fournie par une pompe.

Les vaches sont au nombre de 4, dont une est mauvaise laitière. Les autres animaux sont un cheval, un bœuf, 2 porcs et 20 poules. Ces animaux sont en bonne condition de production.

Le système de culture appliqué à date est assez pratique. La topographie du terrain assure son bon égouttement. Les clôtures de broche et les clôtures électriques gardent bien les animaux. Le sol est clair de roches et de souches. Sauf une grande quantité de laiterons près des bâtisses, les mauvaises herbes se font plutôt rares.

Les cultures sont propres et productives. Les pâturages sont de qualité.

Le potager aura un bon rendement bien qu'il y ait un peu de manque.

L'épouse de ce colon est active et laborieuse. Aussi sa maison est propre Les travaux domestiques et les conserves qu'elle fait sont nombreux, variés et attrayants.

Les comptes de dépenses et de recettes comme le contrôle laitier sont bien suivis.

Dans quelques années, M. Ouellet sera bien organisé au point de vue agricole.

6.— M. Jean Drouin, St-René, Beauce.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	115.0	42.0	165.0	244.0	88.0	82.5	102.0	**838.5**

Le mode de défrichement que pratique ce colon est raisonné. La constitution du sol est moyenne. En 6 ans, il a défriché 30 acres. Dix acres sont travaillées à la charrue.

La maison et les bâtisses de ferme sont solidement bâties et sont assez bien entretenues.

Le nombre des animaux est amplement suffisant pour utiliser les récoltes produites. Parmi les cinq vaches gardées il s'en trouve 3 bonnes. Les 3 génisses, les 2 veaux, les 2 chevaux et les 7 moutons qui complètent le cheptel sont assez bien développés.

Le système de culture est à réformer. L'égouttement manque un peu d'efficacité. Les champs sont bien clôturés.

Les cultures ont une belle apparence et son nettes. Les animaux ont de la bonne herbe dans les parcs.

Le manque de pluie a nui à la culture des légumes.

La propreté et l'ordre règnent dans la maison. Madame Drouin s'occupe aussi à des travaux domestiques et à la mise en conserve.

On tient une comptabilité assez détaillée et on contrôle la production laitière.

M. Drouin a les qualités d'un bon terrien.

7.— M. Alfred Leclerc, St-Luc, Dorchester.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	113.5	42.0	165.0	252.0	88.0	81.5	95.5	**837.5**

Vingt-sept acres défrichées et 10 acres labourées représentent le travail fait depuis 1940. Le sol est assez productif.

Ce colon est bien bâti et entretient bien toutes ses bâtisses. L'eau pour la maison et l'étable est prise d'une source et refoulée par un bélier hydraulique.

Les animaux ont de la qualité et sont bien nourris, sauf les veaux qui reçoivent trop de foin.

Ce colon comprend la nécessité d'un bon plan de culture et il est à l'étudier. Il comprend aussi l'importance de bien assainir le sol. Il emploie le fumier avec jugement. Il n'a pu contrôler complètement l'épervière.

Les champs portent de belles cultures de foin, avoine, pois et patates. Le pâturage pourrait être un peu plus herbé.

Les légumes sont vigoureux.

Madame Leclerc est fière de sa demeure et elle a raison. Elle fait nombre de travaux utiles et pratiques et elle possède diverses conserves.

Le livre de comptabilité est bien rempli. La feuille de contrôle ne l'est pas aussi bien.

M. Leclerc travaille fort et il ne peut que réussir.

8.— M. Aimé Bisson, St-Zacharie, Dorchester.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	104.0	41.0	163.0	253.0	86.0	83.0	105.0	**835.0**

Ce jeune colon fait du très bon travail de mise en culture. En 5 ans, il a défriché 25 acres de terre, dont 13 acres sont labourées.

Il s'est construit une bonne maison et une grange-étable moderne. Il leur donne un entretien convenable et il y a établi bien des commodités.

Un cheval fait les divers travaux. Les vaches (3) ont de bonnes qualités laitières. Une génisse Canadienne reçoit de bons soins à l'étable. Trente poules sont bonnes pondeuses.

La division présente et future des champs est raisonnée. Ceux-ci sont bien assainis et clôturés. Ils sont aussi exempts de mauvaises herbes.

Le foin a de la qualité. L'avoine est dense mais elle est jeune. Les patates sont bien vivantes mais pas assez sarclées. Les choux de Siam ont une belle apparence. Les animaux sont sur de bons pâturages. Les engrais ne se perdent pas.

Le jardin a bien des qualités. La sécheresse a nui quelque peu à la croissance des plantes. La culture en rangs est à conseiller.

Madame Bisson est une femme d'ordre et sait travailler. Elle ne perd pas son temps, les nombreux et beaux travaux que contiennent ses armoires nous le prouvent très bien. Des conserves variées sont bien rangées dans cave.

M. Bisson est un vrai défricheur et il fait son travail avec soin et jugement.

9.— M. Cyprien Lévesque, La Rédemption, Matapédia.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	108.5	41.0	167.0	254.0	86.5	83.0	94.0	**834.0**

Les premiers travaux de défrichement de M. Lévesque datent de 1940. Il a actuellement 20 acres de labour et 4 acres en souches. La chaux semble manquer dans le sol.

La maison, l'étable et le poulailler ont une bonne orientation et reçoivent un bon entretien. Ces bâtisses comportent les principales commodités. L'ordre y est remarquable.

Le bétail laitier, bien que gardé avec attention, manque de qualité. Aussi, M. Lévesque veut-il l'améliorer en achetant un taureau et une génisse de race. Les autres animaux sont en bonne condition.

On commence à établir un plan de culture. Le sol ne renferme pas d'eau libre. La partie cultivée est entourée de bonnes clôtures. Certaines plantes adventices croissent ici et là.

Le foin et l'avoine sont à production moyenne. L'orge, les pois, les patates et les choux de Siam sont productifs. Les parcs sont rendus arides par la sécheresse qui a sévi. Les engrais de ferme sont appliqués au jardin et aux cultures sarclées.

On récoltera suffisamment de légumes pour les besoins de la famille.

Madame Lévesque et ses jeunes filles ont toutes les qualités de bonnes ménagères.

On tient de bons comptes et on néglige le contrôle laitier.

Ce colon est ouvert au progrès et bien qu'ex-journalier, il fera un bon cultivateur.

10.— M. Albert Parent, La Rédemption, Matapédia.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	111.5	44.0	166.0	253.0	87.5	85.0	85.5	**832.5**

Le défrichement est de 27 acres et le labour de 20 acres. Il y a 6 ans que M. Parent a commencé son travail.

Ce colon s'est construit une très bonne maison et lui donne tout l'entretien nécessaire. La grange-étable est remarquable par sa bonne construction et son entretien soigné. L'eau devrait y être introduite.

Le nombre et la qualité des animaux sont bien convenables.

Le plan de culture n'est pas bien déterminé. L'égouttement du sol est facile. Les clôtures ne manquent pas. Les mauvaises herbes ne sont pas complètement détruites.

Les cultures (foin, avoine, orge, patates) ont une bonne croissance en général. Les pâturages sont avantageux par leur grandeur et leur valeur nutritive. Le fumier de ferme ne séjourne pas près de l'étable.

Ces gens comprennent l'utilité des légumes dans le régime alimentaire et donnent beaucoup d'attention à leur culture.

L'esprit d'ordre et l'amour du travail de Madame Parent se réflètent dans la tenue de sa résidence et les travaux domestiques qu'elle possède. Sa cave renferme aussi de bonnes et belles conserves.

Il est regrettable que ces gens ne donnent pas plus d'importance à la comptabilité et au contrôle laitier.

Si M. Parent continue le travail commencé, il cultivera sur une assez grande échelle dans quelques années.

11.— M. Fernand Chouinard, St-Eusèbe, Témiscouata.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	108.0	42.5	168.0	255.5	88.0	74.5	94.0	**830.5**

M. Chouinard a labouré 10 acres des 30 acres qu'il a défrichées en cinq ans. Le sol est plutôt de terre franche.

La maison qu'habite ce colon réalise toutes les conditions d'un bon logis. Les autres bâtisses sont bien construites mais se trouveraient bien d'être blanchies ou peinturées. L'eau pour l'étable est prise à la pompe de la maison.

M. Chouinard garde suffisamment d'animaux et il les garde bien. Une centaine de poulets P.R.B. vont rapporter de bons profits.

Le plan de culture est actuellement à l'étude. Les plantes ne souffrent pas d'excès d'eau. Les cultures sont sûrement protégées par les clôtures. Les plantes nuisibles n'abondent pas.

Le foin est de première qualité. Une pièce de grains mélangés est de toute beauté. L'avoine est dense et de belle couleur, cependant elle est jeune et devra être coupée vert. Les patates ne sont pas régulières. Les parcs ne sont pas des plus fournis en bonne herbe. Le fumier est appliqué aux diverses cultures.

Le potager est à végétation plutôt tardive, certaines plantes ont manqué et le sarclage n'est pas assez suivi.

Madame Chouinard tient sa résidence à la perfection. Elle file, tricote, coud, etc... Elle pratique aussi la mise en conserve.

Ce colon tient bien sa comptabilité, il néglige trop le contrôle laitier.

Ce colon est travaillant et sérieux et il réussira dans l'exploitation de la ferme qu'il est à se tailler.

12.— M. Trefflé Michaud, Trinité des Monts, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	104.0	43.0	166.0	257.5	86.5	82.0	90.0	**829.5**

Les travaux de mise en culture se font bien et assez intensément. La terre défrichée est de 40 acres, celle labourée de 14 acres. L'établissement de M. Michaud date de 1938.

La résidence est bien bâtie et bien entretenue à l'intérieur. L'extérieur aurait avantage à être peinturé ou blanchi. Les bâtisses de ferme manquent un peu d'entretien. L'eau est fournie par des pompes à la maison et à l'étable.

Le bétail laiter (5 vaches, 4 génisses, 2 veaux) a une bonne conformation et peut utiliser les récoltes produites avec profit. Les chevaux, les moutons, les porcs et les poules ont aussi de la qualité. Les veaux seraient mieux d'être gardés à l'étable.

Aucun plan de culture définitif n'est arrêté. Le sol en culture est bien égoutté et bien clôturé. L'épierrement et l'essouchement sont à peu près parfaits. Les mauvaises herbes sont rares.

Ce colon a récolté du bon foin. Ses céréales et ses patates vont produire beaucoup. Les animaux broutent sur de bons pâturages. Il a bien soin du fumier de ferme et l'emploie d'une façon pratique.

On tient à avoir un beau jardin et on agit en conséquence.

Madame Michaud a une maison où l'ordre et la propreté plaisent. Les travaux domestiques et les conserves n'abondent pas.

Ces gens s'étudient à tenir une bonne comptabilité et à suivre le contrôle laitier.

Ce sont de vrais terriens.

13.— M. Edmond Vachon, St-Luc, Dorchester.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	112.0	42.0	166.0	248.5	88.0	86.5	86.0	**829.0**

En dix ans, ce colon a éloigné la forêt de 25 acres dont 12 acres sont mises en labour. Le fond de la terre est assez fertile.

La maison et les bâtisses de ferme sont de bonnes constructions, mais leur entretien fait quelque peu défaut. On utilise des pompes à eau à la maison et à l'étable.

Les animaux utilisent toutes les récoltes, ils sont assez nombreux et en bonne condition de production. Les veaux profiteraient d'être à l'étable.

Un bon système de culture entraînera de plus fortes récoltes. La terre en labour est bien assaini et exempte de roches, de souches et de plantes nuisibles.

Le foin et les patates sont à rendement élevé. L'avoine à production moyenne. Les pâturages sont avantageux par leur superficie et leur valeur nutritive.

On possède un très beau jardin de famille.

Madame Vachon ne néglige pas la tenue de sa résidence. Elle a suffisamment de conserves.

Si on tient d'assez bons comptes, on ne donne pas toute l'importance que requiert le contrôle de la production des vaches.

14.— M. Adéodat Beaulieu, St-Eusèbe, Témiscouata.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	109.0	40.0	165.5	251.0	87.0	76.5	94.5	**823.5**

M. Beaulieu a commencé à défricher son lot en 1939. Il a actuellement 20 acres en abatis et 10 acres de terre labourée. Le sol est bon.

Toutes les bâtisses sont orientées et situées d'une façon pratique. Elles sont bien érigées. L'entretien à la peinture ou à la chaux assurerait leur conservation. Il serait utile d'avoir une pompe à eau à l'étable.

Les animaux (3 vaches, 3 génisses, 2 veaux; 4 moutons, 3 porcs, un cheval et 50 poules) reçoivent de bons soins.

La rotation des cultures commencera bientôt. L'égouttement est bon. Les clôtures ne font pas défaut. Certaines mauvaises herbes (moutarde) ont pris racine.

Les prairies ont produit du bon fourrage. Le blé, l'avoine, le fourrage-vert (A.P.V.) les grains mélangés et les patates promettent raisonnablement. Les choux de Siam sont jeunes. Les vaches et les moutons ont de bons pacages.

Le jardin, de grandeur suffisante pour la famille, s'avère intéressant. Il le serait davantage si les légumes étaient plus variés et un peu plus avancés.

Madame Beaulieu a toutes les qualités d'une bonne fermière.

Les livres de comptes sont instructifs. La production du lait sera mieux contrôlée à l'avenir.

15.— M. Arthur Belzile, L'Ascension, Bonaventure.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	103.5	40.0	166.0	256.0	87.0	78.5	92.0	**823.0**

Ce colon met en culture un lot dont le sol est plutôt léger. Son travail de 8 ans consiste en 18 acres en souches et 12 acres en labour.

La peinture donnerait un meilleur aspect et une plus grande valeur à la maison qui, d'ailleurs, est très bien construite et grande. La grange-étable est assez moderne, mais n'est pas blanchie et n'a pas de système à eau.

Les animaux (vaches, génisses, veaux, cheval, porcs, moutons et volailles) sont en bonne chair.

On a l'intention d'établir un plan de culture rationnel. On tient à bien assainir le sol, à le clôturer sûrement et à le débarrasser des plantes adventices.

Les cultures pratiquées (foin, avoine, grains mélangés, sarrasin et patates) sont productives. Les pacages sont bons. Le fumier n'a pas été appliqué aux champs.

La production des légumes ne sera que moyenne. Le sol du jardin est sec. La superficie est restreinte. Les variétés sont peu nombreuses.

Madame Belzile s'adonne à tous les travaux d'une fermière pratique sans négliger la bonne tenue de sa maison.

La comptabilité est à date. Le contrôle laitier est à commencer.

16.— M. Adrien Rouleau, St-Eusèbe, Témiscouata.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	106.0	40.0	169.0	248.5	89.0	79.0	90.5	**822.0**

Ce défricheur, après 7 ans d'occupation, a bûché 50 acres de bois et il en a labouré 13 acres. Le sol est d'une bonne productivité.

Toutes les bâtisses, par leur situation, leur orientation, leur construction et leur organisation, ont de la valeur. L'emploi de la peinture et de la chaux augmenterait cette valeur et les rendrait plus attrayantes.

M. Rouleau a vendu ses veaux, car il a déjà suffisamment d'animaux (2 chevaux, 4 vaches, 5 génisses, 7 moutons, 2 porcs et 20 poules). De bons soins sont donnés à ces animaux.

On comprend qu'il faudra arrêter un bon plan de culture. Le sol cultivé est assez bien fossoyé, mais pas assez divisé par les clôtures. La moutarde croît dans une petite pièce d'avoine, les chardons, près de la maison.

Les plantes à foin croissent bien. Les grains sont denses et vigoureux, mais tardifs. Les patates ont une croissance normale. Un beau champ de navettes profitera aux porcs dont l'élevage reçoit une certaine importance.

Les champs de pacage fournissent de l'herbe en quantité aux animaux. L'emploi du fumier se fait d'après de bons principes.

La croissance des plantes potagères est quelque peu tardive. La production ne sera pas forte. Les légumes ne sont pas des plus variés.

Madame Rouleau est une bonne ménagère. Elle sait travailler et elle met ses connaissances à l'épreuve. Son garde-manger est bien pourvu de conserves.

On porte assez d'intérêt à la compatabilité de la ferme; pratiquement pas au contrôle laitier.

17.— M. Antonio Proulx, St-Narcisse, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	104.0	41.0	160.0	252.0	85.0	82.0	97.5	**821.5**

L'enlèvement des souches offre beaucoup de difficultés. Aussi il n'y a que 8 acres en labour sur les 28 acres défrichées. La terre a une bonne fertilité. C'est un établissement de 8 ans.

La maison est de bonne construction et partiellement peinturée à l'intérieur. La grange-étable pourrait être mieux placée. La chaux a été appliquée à l'intérieur de l'étable. Une pompe extérieure dessert l'étable. L'eau pour la maison est transportée d'un ruisseau voisin.

Le troupeau laitier pèche quelque peu par le nombre et la qualité. Les moutons et les porcs sont bien en chair.

La faible étendue de terre en labour a retardé l'établissement d'un plan de culture. L'égouttement du sol et la construction des clôtures comme la destruction des mauvaises plantes reçoivent assez d'attention.

Le foin donne une bonne récolte. Les céréales ont bien germé, mais ne sont pas avancées pour une partie. Les pommes de terre végètent bien. Les animaux trouvent de la bonne herbe dans les pacages. Il ne reste que très peu de fumier à l'étable.

Dans le potager, on voit les principaux légumes et ils se développent bien.

Madame Proulx est fière de sa maison. Les travaux domestiques et la mise en conserve sont regardés comme très utiles et pratiques.

La comptabilité donne de très bons renseignements; les feuilles du contrôle laitier un peu moins.

18.— M. Arthur Canuel, Trinité des Monts, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	103.5	44.0	162.0	257.0	87.5	73.0	93.0	820.0

Le lot que défriche ce colon est assez facile à mettre en culture et est de bonne qualité. Le travail fait depuis 1938 consiste en 60 acres de défriché et 18 acres de labour.

La résidence est grande, divisée et peinturée à l'intérieur. L'entretien des bâtisses n'est pas ce qu'il devrait être. On y trouve les principales commodités.

La production supposerait un plus grand nombre d'animaux. Ceux-ci sont beaux, spécialement les moutons qui sont au nombre de 20. Un veau est au champ.

Le plan de ferme est assez bien établi. L'assainissement de la terre et la confection des clôtures ne sont pas exagérés. En grande culture les mauvaises herbes ne nuisent pas.

Le foin, l'avoine, l'orge et les pois sont productifs. Les patates sont médiocres. Les vaches et les moutons paissent sur de bons pâturages. Le fumier ne se perd pas, il est appliqué à temps.

Bien des améliorations pourraient être apportées à la culture du jardin.

Femme de colon pratique, Madame Canuel a bien soin de sa maison, fait les principaux travaux domestiques et la mise en conserve de viandes, fruits et légumes.

Ces gens tiennent une comptabilité mais ne s'occupent pas de contrôle laitier.

19.— M. Joseph Proulx (Noël), St-Narcisse, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Syatème d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	111.0	41.0	165.0	250.0	86.0	86.0	79.5	818.5

Arrivé sur son lot en 1938, ce colon a actuellement 30 acres en culture comprenant 10 acres de labour. Le sol est accidenté, à texture assez fine et productif.

M. Proulx a de bonnes bâtisses et les entretient bien. Il manque un peu d'ordre à l'étable. Un petit système d'aqueduc distribue l'eau à l'étable et à la maison.

On garde assez d'animaux et on leur donne de bons soins. Les veaux sont dans la cour de ferme.

Le plan de ferme n'est pas encore bien élaboré. La topographie du terrain permet à ce dernier de s'égoutter naturellement. Les clôtures demandent des réparations. La valeur des récoltes n'est pas dépréciée par la présence des mauvaises herbes.

Les plantes fourragères, les céréales, les choux de Siam et les patates ont un rendement assez élevé. Les champs où paissent les animaux sont bien herbés.

Ces colons font un succès de la culture potagère. Si le rendement n'est pas ce qu'il devrait être, c'est dû aux conditions climatériques de l'année.

Madame Proulx a une maison propre et hygiénique. Les travaux domestiques ne la laissent pas indifférente. Elle file, tricote, coud, etc., etc.

La comptabilité et le contrôle laitier ne reçoivent pas l'attention voulue.

20.— M. Viateur Lessard, Black Lake, Mégantic.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	110.5	43.0	163.0	224.0	88.0	75.0	102.0	**805.5**

Le sol que cultive M. Lessard est bon. En 8 ans, il a défriché 49 acres et il en a 15 en labour.

Ce colon a des bâtisses de bonne valeur, bien situées et bien entretenues. Les animaux vont boire à un ruisseau à l'année.

Les 7 vaches gardées sont croisées, mais bonnes laitières pour la plupart. Les veaux (4) seraient mieux à l'étable qu'aux champs. Douze porcs d'âge différent sont bien développés. Les volailles sont dans un bon poulailler.

Le plan de culture n'est pas encore à point. On s'efforce de bien égoutter le sol. Une clôture électrique rend de grands services. Les plantes adventices ne nuisent pas aux plantes utiles.

Le foin a de la qualité, il tend à chauffer. Les céréales et les patates sont peu avancées en croissance. La quantité et la succulence de l'herbe dans les pâturages sont suffisantes. Le fumier devrait être mieux conservé et utilisé.

La gelée et la sécheresse ont nui à la culture potagère.

Le bon entretien de la maison, la confection de divers travaux domestiques et la mise en conserve occupent Madame Lessard qui est bonne fermière.

La comptabilité comporte que très peu d'erreurs.

21.— M. Stanislas Ross, St-Narcisse, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	106.0	42.0	164.0	249.0	83.0	76.5	82.0	**802.5**

M. Ross défriche, en moyenne, 4 acres de terre par année. Sur 20 acres défrichées, 9 sont labourées. Il a acheté un deuxième lot où il a semé ses céréales.

La maison est solide mais n'est pas encore finie. La grange-étable qui va être moderne est en construction. L'entretien des bâtisses n'est pas excessif. Aucun système à l'eau est établi. On la charroie d'une source située près de la maison.

L'exploitation animale est assez importante et on la pratique d'après d'assez bonnes méthodes.

Il conviendrait de bien déterminer un plan de culture. Sauf une petite pièce de terre neuve, le sol est bien égoutté. Les clôtures de bois et électrique rendent de grands services. Les mauvaises herbes ne se multiplient pas fortement.

Le foin est très beau, le grain est jeune et dense, les patates sont vivaces. L'état des animaux indique qu'ils paissent sur de bons pacages. On emploie le fumier d'une manière utile.

La culture potagère est assez variée et non régulière. Le rendement ne sera que moyen.

L'entretien de la résidence est bon, Madame Ross fait quelques travaux de laine et autres. La mise en conserve reçoit aussi son attention.

La comptabilité et le contrôle laitier sont plutôt faibles pour ne pas dire nuls.

22.— M. Alphonse Fréchette, Black Lake, Mégantic.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	97.5	40.5	164.0	248.5	87.0	76.0	84.0	797.5

Le sol défriché par M. Fréchette est de bonne consistance et assez fertile. Les travaux de mise en culture commencés en 1938 comptent 40 acres et sur ce, 18 acres sont retournées à la charrue.

Les principales bâtisses sont très bien érigées et très bien entretenues. Si l'intérieur de l'étable n'est pas blanchi, c'est qu'on n'a pu avoir de chaux. L'eau est fournie par des pompes.

Ce colon a un cheptel assez complet et il en prend bien soin. Certains animaux manquent un peu de qualité.

Les méthodes de culture auraient avantage à être quelque peu changées. L'égouttement du sol n'est pas des plus efficaces. La terre labourée renferme quelques cailloux. Les plantes adventices et les bêtes nuisent aux patates.

Les foins et céréales sont propres et bien développées. L'herbe des pâturages est appréciée des animaux.

Malgré tous les travaux et le soin que l'on a donné au jardin, la production sera moyenne parce que la gelée, la sécheresse et la mauvaise germination de certaines graines ont nui à la bonne croissance des plantes.

Rien ne fait défaut dans l'entretien intérieur de la maison. Les travaux domestiques que fait Madame Fréchette sont bien exécutés. Il en est de même des conserves qu'elle fabrique.

Ces gens ne s'intéressent que très peu à tenir des comptes et à faire le contrôle laitier.

23.— M. Albert Proulx (Louis), Trinité des Monts, Rimouski.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	99.0	41.5	161.0	251.5	87.5	73.0	81.0	794.5

Des 50 acres que ce colon a défrichées depuis 8 ans, 12 acres sont en labour. La composition du sol est variable.

Les diverses constructions sont solides et assez grandes. Elles manquent un peu d'entretien. Des pompes à eau sont placées à la maison et à l'étable.

L'élevage du bétail laitier est assez rationnel. Un des 4 veaux gardés à l'étable est chétif. Deux petits porcs sont malingres.

Un bon plan de culture rendrait service. Le sol qui est accidenté est assez sain. Les champs sont divisés par de bonnes clôtures. Les mauvaises herbes ne nuisent pas aux plantes cultivées.

Le foin a été productif. La plus grande partie de l'avoine est belle. Le fourrage-vert est en bonne croissance, les patates ont un aspect avantageux. Les pacages donnent une bonne paissance aux animaux. Le fumier de ferme ne reste pas près de l'étable au printemps.

Le potager est moyen à tous les points de vue.

Madame Proulx dépense ses activités à la bonne tenue de sa maison, à la confection de certains travaux domestiques et à la mise en conserve.

Il serait à propos de tenir une meilleure comptabilité et de pratiquer le contrôle laitier.

24.— M. Antonio Guillette, Scotstown, Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	107.0	40.0	161.0	243.0	71.0	78.0	90.0	**790.0**

Le lot que M. Guillette défriche est assez boisé et le sol est bon. Son travail depuis 1939 consiste en 36 acres de défrichement et 15 acres de labour.

La résidence est bien convenable. La grange-étable est vaste et bien éclairée. L'étable a un bon pavé en ciment. L'intérieur a déjà été blanchi.

Le cheptel comprend 6 vaches d'assez bonne qualité, 2 bons veaux, 2 chevaux, un porc et 30 volailles. Ces animaux reçoivent l'attention voulue.

Le système de culture n'est pas encore bien défini. Le sol est suffisamment égoutté. Les clôtures sans être nombreuses sont bien construites.

Les champs de foin et de patates ont une belle apparence. Ce sont les seules cultures pratiquées. Les mauvaises herbes n'y sont pas en excès. Les pacages sont un peu secs et durs.

Le jardin est bon. La gelée y a fait quelques dégâts.

L'épouse de ce colon donne tout le soin voulu à sa maison. Elle file, tricote, tisse et coud pour les besoins de la famille. La mise en conserve reçoit assez d'importance.

La comptabilité n'est pas à point et le contrôle laitier ne se fait pas.

25.— M. Philippe Verreault, L'Ascension, Bonaventure.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	99.5	40.0	160.0	251.5	87.5	69.0	79.5	**787.0**

M. Verreault s'est fait colon en 1938. Il a présentement 42 acres de bonne terre en culture. Il en a labouré 10 acres.

Les bâtisses, dans leur ensemble, ont une valeur moyenne et leur entretien doit être plus suivi. L'approvisionnement d'eau est à améliorer.

Les récoltes produites nourrissent bien les animaux gardés (6 vaches, 2 génisses, un bœuf, un cheval, 2 porcs, 6 moutons et 40 poules). La valeur laitière des vaches pourrait être augmentée.

Le plan de ferme et le système de culture ne sont encore que des projets d'avenir. L'assainissement du sol et la confection des clôtures devraient être plus intenses. Certaines mauvaises herbes diminuent la valeur des cultures.

On cultive du foin, de l'avoine, du blé, des patates et des choux de Siam. Ils se développent bien. Il en est ainsi de l'hrebe dans les parcs où sont les animaux. L'emploi du fumier est tel que la perte d'éléments fertilisants est limitée.

Le jardin pourrait être mieux situé. Sa grandeur, son égouttement, sa protection et son entretien manquent d'efficacité. Son rendement sera plutôt moyen.

L'entretien de la maison est bien. La confection de divers travaux domestiques et la mise en conserve reçoivent assez d'importance.

Ces gens devaient avoir une comptabilité plus explicative et devraient s'intéresser au contrôle laitier.

26.— M. Gérard Pellerin, St-Eusèbe, Témiscouata.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	109.0	42.0	169.0	251.5	88.0	53.0	71.0	**783.5**

Ce jeune colon a, en 7 ans, défriché 42 acres de terre moyenne dont 12 acres sont mises en labour.

La maison comme la grange-étable et le poulailler sont très bien construits et ils auraient tout avantage à être peinturés ou blanchis. L'eau est au robinet à la maison et à l'étable. Elle vient d'un réservoir où elle est pompée par un moulin à vent.

M. Pellerin a suffisamment d'animaux (5 vaches, une génisse, un veau, un cheval, 8 porcs, 75 poules et 375 poulets et poulettes P.R.B.). Tous ces animaux reçoivent une nourriture et des soins convenables qui entraînent une production payante.

On établira une rotation quand le labour sera plus avancé. Les pentes du terrain facilite l'égouttement des champs qui sont bien clôturés. Les plantes nuisibles, sans être en excès, se voient dans les différentes cultures.

Les plantes fourragères et le fourrage-vert sont les principales cultures pratiquées et elles végètent bien. Les patates donneront un bon rendement seulement. La qualité des pâturages est bonne. Le fumier est utilisé au temps et aux endroits propices.

On ne possède pas de jardin sur le lot. Celui-là est fait chez le beau-père de Madame Pellerin. Autant de travail économisé.

Madame Pellerin ne néglige pas l'entretien de sa résidence, les travaux féminins et la mise en conserve.

La Comptabilité et le contrôle laitier sont pratiquement inconnus.

27.— M. Wilfrid Poulin, St-Théophile, Beauce.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	106.0	37.0	162.0	229.0	81.0	75.5	87.0	777.5

Le défrichement avance assez vite chez M. Poulin puisqu'après 6 ans, le défriché est de 43 acres comportant 15 acres en guérets. L'épierrement et l'essouchement font quelque peu défaut.

Ce colon a une bonne maison et une bonne grange-étable et il les entretient assez bien. Il faudrait plus de bâtisses pour garder les diverses espèces animales. De bonnes pompes à l'eau sont à l'étable et à la maison.

Les animaux ne sont pas en nombre excessifs, mais sont beaux et bien gardés.

Aucun plan de ferme n'a été tracé. Le sol souffre d'humidité à certains endroits. Les clôtures manquent quelque peu. La destruction des plantes adventices pourrait être plus suivie.

On ne cultive que du foin et des patates. Leur végétation est asssez active. Les parcs où sont les animaux sont assez bien fournis d'herbe. Un emploi plus raisonné et plus complet du fumier de ferme serait une bonne pratique.

Une bonne clôture devrait protéger le potager qui n'est pas trop vaste. Le sarclage est bien fait. La production sera moyenne.

La manière dont Madame Poulin tient sa demeure la rend propre et attrayante. Les travaux de laine et autres travaux domestiques sont assez nombreux et il en est de même des conserves.

Les renseignements que fournit la comptabilité sont très utiles. Le contrôle laitier est une pratique à établir.

28.— M. Hormidas Truchon, St-Jean Cherbourg, Matane.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	113.0	42.0	162.0	245.0	87.0	39.0	82.0	**770.0**

M. Truchon a pris son lot en 1939. La superficie ensemencée à travers souches est de 29 acres et celle labourée de 14 acres. Les travaux de défrichement sont effectués avec méthode.

Ce colon a apporté assez de soins à la construction de ses bâtisses et voit à leur bon entretien. Il a installé de bonnes pompes à eau. Les commodités facilitent les travaux et économisent du temps.

Le cheptel n'est pas bien balancé. Les animaux qui le composent sont bien développés et sont bien nourris.

Un plan de cultures est à promouvoir. L'égouttement est assez efficace. Les clôtures répondent aux besoins actuels. Les plantes nuisibles se développent un peu dans les cultures.

Celles-ci pourraient être plus variées et plus productives. La qualité et la proportion des pâturages répondent convenablement aux besoins des animaux.

La culture des légumes est loin de recevoir l'attention qu'elle mérite.

Ces gens ne semblent pas comprendre toute l'importance et tous les avantages de tenir une compatabilité détaillée et de connaître la production laitière des vaches.

29.— M. Aurèle Guillette, Scotstown, Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	103.0	40.0	158.0	242.0	71.0	72.5	83.0	769.5

M. Guillette a fait 42 acres d'abatis en 7 ans et son labour est de 8 acres. Le sol est assez bon.

Ce colon possède une bonne maison et une bonne grange-étable. Il y a placé des pompes à eau. Il n'a pu donner tout l'entretien qu'il aurait voulu à ses bâtisses, cela faute de temps et de matériaux.

L'élevage du bétail laitier se fait d'une façon assez méthodique. Le nombre de têtes est assez élevé. La qualité pourrait être relevée.

La nécessité d'un plan de cultures n'est pas comprise. Les plantes ne souffrent pas d'excès d'eau. Le nombre des clôtures est plutôt restreint. Les mauvaises herbes n'infestent pas trop les cultures.

Les cultures ne sont pas très variées et leur végétation pourraient être plus intense. Les plantes à pâturage manquent de densité et de succulence. Les engrais sont employés d'une façon régulière.

Le jardin gagnerait à changer de site, à être plus vaste et plus varié et à être travaillé plus énergiquement.

La maison ne manque pas d'entretien. Madame Guillette nous montre divers travaux qu'elle a fabriqués de ses mains et des conserves préparées à la maison.

On ne pèse pas le lait des vaches et on ne tient pratiquement pas de comptabilité.

30.— M. Emile Malenfant, Lac Noir, Mégantic.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	99.5	39.0	163.0	235.0	86.0	71.0	70.0	**763.5**

Ce colon a déboisé 40 acres de terre variable en 7 ans. La partie labourée est de 15 acres environ.

La maison, le poulailler et la remise à machines sont bien bâtis. Cette dernière est trop près de la maison. La grange-étable est à reconstruire. Il y a assez d'ordre dans les bâtisses. L'eau est fournie par des pompes.

L'industrie animale est assez bien organisée et les animaux reçoivent les soins nécessaires à une bonne production.

Un plan de cultures serait à conseiller. Un égouttement plus prononcé de certains fonds les rendraient plus productifs. L'expansion des clôtures ne devrait pas tarder. Le sarclage et le binage des pommes de terre laissent à désirer.

Les champs de foin et d'avoine sont beaux. Les abatis servent de pacage et poussent assez d'herbes. Le fumier ne se perd pas en grande quantité.

La culture potagère sans être négligée, pourrait être améliorée au point de vue protection, entretien et variétés.

M. Malenfant est veuf et la maison est bien soignée par une petite fille de 10 ans. Les légumes sont conservés dans une cave fraîche et saine.

Si on reconnaît la nécessité de la comptabilité et du contrôle laitier, on ne les pratique pas beaucoup.

31.— M. Edouard Nicole, Lac Noir, Mégantic.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	94.0	40.0	155.0	242.0	83.0	70.0	79.0	**763.0**

Colon depuis 8 ans, M. Nicole a éloigné la forêt de 30 acres et il a labouré 13 acres de terre à texture moyenne.

La maison est convenable; comme l'étable elle est teinte à l'extérieur. Pas de peinture ou de chaux à l'intérieur des bâtisses. On possède de bonnes pompes à eau.

Le nombre et la qualité des animaux sont susceptibles d'être améliorés. Leur alimentation pourrait être mieux balancée.

Le système de culture est peu compliqué. La terre cultivée ne contient pas d'eau stagnante. Les clôtures ne sont pas des plus solides. Les champs poussent un peu de mauvaises herbes. Les bêtes à patates ne sont pas toutes détruites.

Des cultures pratiquées (foin, céréales et patates), il n'y a que le foin qui donne une bonne récolte. Le pacage peut être considéré comme bon. Le fumier a été totalement appliqué au sol.

Le potager manque de superficie, d'entretien et de régularité.

Madame Nicole voit à garder sa maison propre et soignée. Elle file, tricote, tisse et coud. Elle fait assi quelques conserves.

La comptabilité qui a été commencée est interrompue. Le contrôle laitier est une pratique à établir.

32.— M. Albert Pelletier, St-Jean de Cherbourg, Matane.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	108.5	40.0	160.0	244.5	85.0	47.0	75.0	**760.0**

En 7 ans, ce colon a défriché 38 acres de terre de bonne consistance. Actuellement 12 acres sont labourées.

La solidité des bâtisses leur donne de la valeur. La grange-étable est blanchie à l'extérieur. L'eau, comme à la maison, est fournie par une pompe.

Le cheptel compte presqu'assez de têtes. La qualité n'est pas supérieure. Les soins que reçoivent les animaux ne sont pas des plus rationnels.

On n'a pas ou pratiquement pas de plan de cultures. Le sol pourrait être assaini plus uniformement. Les mauvaises plantes tendent à se trop multiplier.

Des cultures plus variées permettraient de mieux nourrir les animaux. Le rendement du foin et des céréales serait assez élevé. L'herbe des pâturages est assez dense. Les engrais de ferme sont appliqués d'après de bons principes.

La culture potagère est loin de recevoir l'attention qu'elle mérite.

L'hygiène et l'ordre qui existent dans la résidence sont à l'honneur de Madame Pelletier. Les produits domestiques et les conserves qu'elle possède prouvent son esprit d'économie.

On n'apprécie pas encore les avantages d'une comptabilité pratique et d'un contrôle laitier suivi.

33.— M. Maurice Roy, St-Mathias, Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	98.5	37.0	156.0	230.0	79.0	87.0	69.0	**756.5**

L'importance du défrichement est un peu déficitaire. En effet, il ne consiste qu'en 21 à 22 acres dont 8 seulement sont labourées.

La plupart des bâtisses pèchent par leur manque de solidité, de grandeur, d'entretien et de commodités.

Les animaux sont en assez grande quantité. Ils devraient recevoir de meilleurs soins. La qualité de certaines bêtes laisse à désirer.

Un plan de cultures n'a pu encore être établi. Il faudrait égoutter le sol plus énergiquement et le mieux clôturer. Il serait aussi opportun de mieux détruire les mauvaises herbes.

La variété et la valeur des récoltes pourraient être meilleures. Les pacages ne sont pas très herbés. On donne assez d'attention à la conservation et à l'emploi du fumier.

Ces gens cultivent un très beau jardin qui sera à forte production malgré la sécheresse qui a sévi cette année.

La tenue de la maison est bonne. Les travaux domestiques et la mise en conserve pourraient avantageusement se faire sur une plus grande échelle.

On devrait se décider à tenir des comptes détaillés et à pratiquer le contrôle laitier.

34.— M. Lauréat Nicole, Lac Noir, Mégantic.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	360	100	100	120	1000
Pts conservés	96.0	38.0	157.0	231.5	84.0	71.0	78.0	**755.5**

M. Nicole a défriché à peu près 30 acres de terre de qualité moyenne et il en a labouré 16. C'est son travail de mise en culture depuis 8 ans.

Sauf la maison qui est bonne, les autres constructions manquent d'entretien à l'intérieur et à l'extérieur. Il faudrait établir un système d'eau à l'étable.

Les 5 vaches gardées sont en assez bonne chair. Un très bon cheval de travail rend de bons services. Les veaux se trouveraient mieux d'être gardés à l'étable. Un petit porc n'est pas placé dans des conditions hygiéniques des plus avantageuses.

Le plan de cultures actuel doit être changé. On aura avantage à continuer les travaux d'égouttement commencés et à ériger un peu plus de clôtures. Les plantes adventices, sans être en excès, sont trop nombreuses.

Le foin, les céréales et les patates vont donner une production moyenne. Les champs de pacage ne comportent pas trop d'inconvénients. Tout le fumier aurait avantage à être charroyé et à être appliqué au sol.

Le jardin est loin de la maison. Le seul légume qui donne un rendement élevé est l'oignon.

Madame Nicole s'applique à tenir convenablement sa maison, à travailler la laine et à faire d'autres travaux utiles à la famille. Elle a une sertisseuse et l'utilise à bon escient.

Des comptes bien tenus seraient utiles. Le contrôle laitier n'est pas encore pratiqué.

35.— M. François Plante, St-Mathias, Compton.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	99.0	38.0	158.0	232.0	78.0	82.0	68.0	**755.0**

M. Plante est un homme âgé qui a pris son lot en 1939. Malgré sa bonne volonté, il n'a pu défriché que 20 acres de terre dont 8 sont labourées.

Les bâtisses (maison et grange-étable) sont assez bien construites et ont assez de commodités, mais elles manquent d'entretien.

Le bétail laitier que ce colon possède compte de bons sujets. Les autres animaux ne reçoivent pas d'importance.

La superficie cultivée n'a pas encore nécessité de plan de cultures. Certaines parties du sol ne sont pas suffisamment égouttées. Les champs ne poussent pas de mauvaises herbes en excès.

Les cultures pratiquées et les pâturages ne sont pas des plus avantageux et des plus productifs. L'emploi des fumiers est assez raisonné.

Le site et la superficie du jardin font quelque peu défaut.

Madame Plante s'applique à bien tenir sa maison et à faire quelques travaux d'art ménager et certaines conserves.

Souhaitons que les avantages d'une comptabilité régulière et d'un contrôle laitier pratique soient bien compris.

36.— M. Ls-B. Gonthier, St-Côme, Beauce.

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

	Constructions	Outillage	Bétail	Système d'exploitation	Défrichement	Potager	Divers	Total
Pts alloués	130	50	200	300	100	100	120	1000
Pts conservés	93.0	38.0	150.0	242.5	83.0	72.0	68.0	**746.5**

Nous pouvons dire que ce colon, pour des raisons incontrôlables, n'a pu répondre à certaines conditions et à certains règlements du concours pour cette année. Nous espérons qu'il sera plus heureux au prochain concours.

CONCURRENTS QUI N'ONT PAS CONCOURU OU QUI SONT HORS CONCOURS:

MM. Adrien Roy,	St-Mathias,	Compton,
Elie Guillette,	Scotstown,	Compton,
Aimé Deschamps,	St-Eusèbe,	Témiscouata.

TABLES DES MATIERES

et

TABLEAU GENERAL D'APPRECIATION

Page	Rang par ordre de mérite	Nom	Adresse des concurrents	Points Alloués sur 1,000
		CONCURRENTS POUR LA MEDAILLE D'OR		
			Classe "A"	
31	1	Philibert Audet	R. R. 2, Compton, Compton	920.0
32	2	Roland Chagnon	St-Dominique, Bagot	915.5
34	3	Emile Paré	St-Valérien, Shefford	906.5
35	4	William R. Healy	R. R. 3, Richmond, Richmond	902.0
36	5	George Johann	R. R. 3, Coaticook, Stanstead	901.0
38	6	Amédée Côté	Martinville, Compton	893.0
40	7	Jos.-E. Morin	St-Félix de Kingsey, Drummond	889.0
43	8	Léon Pépin	St-Joseph d'Ely (r. r. 2, Valcourt)	885.5
44	9	Agénor Dubreuil	St-Dominique, Bagot	879.5
45	10	C.-E. Sharman	R.R. 3, Bury, Compton	863.5
46	11	Ephrem Gagné	R. R. 4, Magog, Stanstead	863.0
			Classe "B"	
49	1	James Albert Eccles	Sweetsburg, Missisquoi	932.5
53	2	Les Frères Maristes	Iverville, Iberville	913.5
		LAUREATS DE LA MEDAILLE D'ARGENT		
57	1	Raoul Poitras	Ste-Hélène, Bagot	905.0
61	2	William-E. Converse	Upper Melborne, Richmond	902.5
65	3	Origène Gatien	St-Dominique, Bagot	890.5
67	4	Eddy Archambault	9ème Rang, St-Dominique, Bagot	884.5
70	5	Willie Jarry	R.R.2, St-Hyacinthe, St-Hyacinthe	880.0
73	6	Georges Gatien	St-Dominique, Bagot	879.5
75	7	Antonio Langlois	Ile-aux-Noix, St-Jean	878.0
76	8	Esdras Hébert	Notre-Dame-de-St-Hyacinthe	877.0
77	9	Irénée Boulay	St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe	876.0
80	10	Chs-Aug. Beauregard	St-Guillaume, Yamaska	873.5
82	11	Héliodore Carrière	Boucherville, Chambly	871.0
83	12	Louis-G. Beauchemin	Varennes, Verchères	870.5
87	13	Yvon Arès	L'Ange-Gardien, Rouville	870.0
88	14	Appolidore Choinière	St-Alphonse de Granby, Shefford	869.0
90	15	Isidore Martin	St-Eugène de Granby, Shefford	868.5
93	16	Josaphat Côté	R.R.4, Danville, Richmond	867.0
94	17	Henri Demers	L'Enfant-Jésus (r.r.3, Valcourt)	866.5
95	18	Nelson Bernier	St-Valérien de Shefford	866.0
97	19	Jos. Larocque & Fils	Befdord, Missisquoi	865.0
98	20	Henri Girouard	St-Hugues (B. P. St-Barnabé-sud)	863.0
101	21	Clément Lavallée	Roxton-Falls, Shefford	861.5
102	22	Austin Bowker	Newport, Compton	861.0
103	23	Jean-Paul Dagenais	L'Acadie, St-Jean	860.0
105	24	Philias Larivière	St-Hugues, Bagot	858.5
107	25	Adélard Demers	Rock Forest, Sherbrooke	858.0
108	26	Omer Paquette	R.R.1, Adamsville, Brome	857.5

TABLEAU GENERAL D'APPRECIATION — (suite)

Page	Rang par ordre de mérite	Nom	Adresse des concurrents	Points alloués sur 1,000
		LAUREATS DE LA MEDAILLE D'ARGENT — (suite)		
111	27	Pierre Cardin	St-Hugues (B.P. St-Barnabé-sud)	856.5
112	28	Albert Lefebvre	La Baie, Yamaska	856.0
113	29	Stewart Coates	Westbury, (B.P. East Angus)	855.0
114	30	Léon Guertin	St-Eugène de Granby, Shefford	854.5
116	31	Jean-Bte Lemoine	St-Robert, Richelieu	854.0
117	32	Donat Breault	St-Simon, Bagot	853.5
119	33	Léo Chaprood	R.R.2, St-Jean, St-Jean	853.0
121	34	Josaphat Morin	St-Félix de Kingsey, Drummond	852.5
122	35	Mme Alexis Jetté	St-Hubert, Chambly	852.0
124	36	Jean-Bte Aubry	St-Blaise, St-Jean	851.5
125	37	Arthur Bonin	St-Aimé, Richelieu	851.0
127	38	Armand Gagné	R.R.5, Magog, Stanstead	850.5
		LAUREATS DE LA MEDAILLE DE BRONZE		
129	1	Gérard St-Martin	St-Nazaire, d'Acton, Bagot	848.0
130	2	Claude Tremblay	R.R.3, Coaticook, Stanstead	847.0
131	3	Emile Létourneau	St-Luc, St-Jean	846.0
132	4	Léo Duquette	West Shefford, Shefford	844.5
133	5	Roger Beaudry	R.R.4, Granby, Shefford	843.5
134	6	Marcellin Gagnon	L'Acadie, St-Jean	843.0
136	7	Rolland Beaudry	R.R.4, Granby, Shefford	842.5
137	8	Willard O. Millar	West Hatley, Stanstead	841.5
139	9	Maurice-C. Boisclair	Ile-aux-Noix, St-Jean	841.0
140	10	Omer Bergeron	R.R.1, Granby, Shefford	840.5
141	11	Maurice Hallé	Sweetsburg, Missisquoi	839.0
142	12	Chs-Emile Lague	Chambly Bassin, Chambly	838.5
143	13	Oliva Desranleau	Pike River, Missisquoi	838.0
145	14	Léonide Davignon	Richelieu, Rouville	837.5
146	15	F.-X. Lavoie	Eastman, Brome	837.0
148	16	Claude Bérard	St-Eugène de Granby, Shefford	836.5
149	17	Olier Perreault	Chambly Bassin, Chambly	835.5
151	18	Emile Plante	Stukely Nord, Shefford	834.5
153	19	Dyanis Thibodeau	St-Blaise, St-Jean	833.5
154	20	Agna Duchesneau	Pike River, Missisquoi	838.0
155	21	Yvon Bombardier	R.R.5, Magog, Stanstead	832.5
156	22	Roger Roy	L'Acadie, St-Jean	830.0
157	23	Les Religieuses de la Présentation	Brome	829.0
158	24	Roméo Beaulac	St-Hugues, Bagot	828.5
160	25	Philippe Perron	St-Isidore d'Auckland, Compton	828.0
161	26	Pierre Trahan	St-Jean, St-Jean	826.5
162	27	Joseph Mailloux	St-Luc, St-Jean	824.5
164	28	Claude Geoffrion	Varennes, Verchères	781.0

JUGES : MM. L.-Ph. Laberge, J.-A. Foley, Maurice St-Pierre, W. L. Carr, Pellerin Lagloire.

PELLERIN LAGLOIRE,
secrétaire-rapporteur.

Section des colons

LAUREATS DE LA MEDAILLE D'ARGENT

169	1	Paul Lévesque	La Rédemption, Matapédia	893.5
170	2	Ovide Morneau	St-Emile d'Auclair, Témiscouata	891.0
171	3	Adrien Dumas	St-Côme, Beauce	885.5
173	4	Paul-Emile Cloutier	St-Zacharie, Dorchester	875.0
174	5	Pierre Lessard	St-Daniel, Frontenac	870.0
175	6	Arthur Beaudoin	D'Israéli, Wolfe	869.0
177	7	Alfred Proulx	Esprit-Saint, Rimouski	863.0
178	8	Pierre Morin	Hauteurs-Sud, Rimouski	860.5
179	9	Henri Sénéchal	St-Gabriel, Gaspé-sud	859.5
180	10	Léon Jolicœur	St-Daniel; Frontenac	858.5
181	11	Octave Gendron	St-Fidèle, Bonaventure	856.0
182	12	Léon Plante	St-Théophile, Beauce	845.0
183	13	Auguste Bouffard	St-Zacharie, Dorchester	843.5
184	14	Léon Deschamps	St-Eusèbe, Témiscouata	841.5
185	15	Joseph Caron	St-Adelme-sud, Matane	841.5
186	16	Joseph Miville	Trinité des Monts, Rimouski	837.0
187	17	Roméo Morin	Esprit-Saint, Rimouski	833.5
188	18	Georges Beaulieu	L'Ascension, Bonaventure	826.5
189	19	Camille Bélanger,	Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata	825.0
190	20	Moïse Gendron	St-Fidèle, Bonaventure	816.5
191	21	Napoléon Fortier	Ste-Justine, Dorchester	806.0
192	22	Gédéon Gilbert	St-Aurélie, Dorchester	802.5

LAUREATS DE LA MEDAILLE DE BRONZE

193	1	Adélard Thibodeau	St-Gédéon, Frontenac	872.0
195	2	Lauréat Giguère	St-René, Beauce	861.0
197	3	J.-A. Dumont	Cabano, Témiscouata	845.5
198	4	Antonio Gagnon	La Rédemption, Matapédia	840.5
199	5	Joseph Ouellet	St-Narcisse, Rimouski	839.0
200	6	Jean Drouin	St-René, Beauce	838.5
201	7	Alfred Leclerc	St-Luc, Dorchester	837.5
202	8	Aimé Bisson	St-Zacharie, Dorchester	835.0
203	9	Cyprien Lévesque	La Rédemption, Matapédia	834.0
204	10	Albert Parent	La Rédemption, Matapédia	832.5
205	11	Fernand Couinard	St-Eusèbe, Témiscaouta	830.5
206	12	Trefflé Michaud	Trinité des Monts, Rimouski	829.5
207	13	Edmond Vachon	St-Luc, Dorchester	829.0
208	14	Adéodat Beaulieu	St-Eusèbe, Témiscouata	823.5
209	15	Arthur Belzile	L'Ascension, Bonaveuture	823.0
210	16	Adrien Rouleau	St-Eusèbe, Témiscouata	822.0
211	17	Antonio Proulx	St-Narcisse, Rimouski	821.5
212	18	Arthur Canuel	Trinité des Monts, Rimouski	820.0
213	19	Joseph Proulx (Noël)	St-Narcisse, Rimouski	818.5
214	20	Viateur Lessard	Black Lake, Mégantic	805.5
215	21	Stanislas Ross	St-Narcisse, Rimouski	802.5
216	22	Alphonse Fréchette	Black Lake, Mégantic	797.5
217	23	Albert Proulx (Louis)	Trinité des Monts, Rimouski	794.5
218	24	Antonio Guillette	Scotstown, Compton	790.0
219	25	Philippe Verreault	L'Ascension, Bonaventure	787.0
220	26	Gérard Pellerin	St-Eusèbe, Témiscouata	783.5
221	27	Wilfrid Poulin	St-Théophile, Beauce	777.5
222	28	Hormidas Truchon	St-Jean Cherbourg, Matane	770.0
223	29	Aurèle Guillette	Scotstown, Compton	769.5
224	30	Emile Malenfant	Lac Noir, Mégantic	763.5
225	31	Edouard Nicole	Lac Noir, Mégantic	763.0
226	32	Albert Pelletier	St-Jean de Cherbourg, Matane	760.0
227	33	Maurice Roy	St-Mathias, Compton	756.5
228	34	Lauréat Nicole	Lac Noir, Mégantic	755.5
229	35	François Plante	St-Mathias, Compton	755.0
230	36	Ls-B. Gonthier	St-Côme, Beauce	746.5

Juges : MM. Léo Garon, Adrien Audet, J. Albert Sirois.